BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

frontispiece.



ARTHUR HANNEQUIN

1850-1905

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

COMITÉ DE PUBLICATION

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1912-1913

LYON
IMPRIMERIE A. REY
4, rue Gentil

PARIS
MASSON ET Cie
Boulevard St-Germain, 120

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

INAUGURATION DU MÉDAILLON HANNEQUIN

Le jeudi 30 janvier, à 11 heures du matin, il y avait affluence dans les salles de philosophie de la Faculté des Lettres, dites salles Arthur Hannequin. C'était une foule recueillie et paisible, professeurs, étudiants anciens et nouveaux, membres de la Société des Amis de l'Université, tous désireux d'honorer la mémoire du collègue, maître et ami regretté, tous prêts à communier dans la religion du souvenir. On venait de mettre en place la plaquette de bronze, due au ciseau du sculpteur Aubert, et qui représente Hannequin de profil, le regard souriant, le visage rayonnant d'intelligence et de bonté, tel qu'il apparaissait à ses élèves quand il leur expliquait en termes lumineux les problèmes les plus ardus. Car il fut un grand métaphysicien, le plus grand peut-être de notre temps : son *Essai sur l'Hypothèse des atomes* reste un monument de science et de dialectique, les *Etudes d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie*, publiées après sa mort, renferment de nobles et fortes pensées, et quels ouvrages il aurait produits sans doute si une cruelle maladie, l'enlevant prématurément en 1905, ne l'avait empêché de donner toute sa mesure !

M. Joubin, recteur de l'Académie de Lyon, et M. Thamin,

recteur de l'Académie de Bordeaux, étaient venus apporter le concours de leur parole sympathique. Et pendant une heure ce fut, au milieu de l'attention pieuse des assistants, une suite de discours émus, attendris, dignes de celui dont on cherchait à faire revivre la mémoire, et reflétant l'affectueuse pensée qui avait inspiré cette touchante cérémonie.

Discours de M. le Professeur CHABOT

Président du Comité d'organisation.

La vie de chacun de nous porte toujours loin au delà de son terme, jusqu'à un avenir indéfini, le bien ou le mal qu'elle fait : mais presque toujours le souvenir en est vite effacé. La mémoire d'Arthur Hannequin n'est pas de celles qui s'effacent. Elle est défendue, non seulement par de vivantes affections et admirations, mais par une œuvre originale, vigoureuse, d'un relief puissant, et dont la place restera marquée dans l'histoire des idées philosophiques.

Pourtant, cette œuvre même ne mesurait pas toute l'étendue et la richesse de son esprit. Elle en laissait espérer, ou plutôt elle en annonçait d'autres, que la maladie puis la mort ont arrêtées. Hannequin a été trop tôt malade, il est mort trop tôt pour remplir toute la destinée, je ne dis pas de son héroïsme moral, mais de sa philosophie. Et surtout il s'est trop donné et prodigué, de tout l'élan généreux de son cœur, pour garder, dans les répits de la souffrance, le loisir d'écrire. Je devrais plutôt dire le loisir de composer et d'achever : car il y a encore dans ses papiers des trésors de notes et d'ébauches, où s'affirme jusque dans sa belle et loyale écriture la netteté de sa pensée, mais dont rien ne saurait passer à l'impression.

Ses amis et ses étudiants ont bien senti tout ce qu'il leur avait sacrifié, et ce que sa mémoire attendait d'eux. De l'œuvre inachevée ils ont voulu faire connaître tout ce qu'il en avait déjà traduit en formules définitives. Ils ont rassemblé, d'une part, avec sa thèse latine mise en français, ce qu'il avait lui-même au cours de sa vie jugé digne d'être publié en pages éparses ; de l'autre, tout ce qui, dans ses manuscrits, était vraiment rédigé et pouvait être publiquement signé de son nom.

Deux volumes d'*Etudes d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie* se sont ainsi ajoutés aux thèses du maître. Nous avions conscience de ne pas trahir ses intentions : le succès du livre nous assure que nous avons bien servi sa mémoire.

C'était aussi continuer la tradition de sa vie et de son enseignement que de fonder en son nom une bourse de voyage en faveur d'un étudiant de philosophie. Déjà deux boursiers, dont le premier aurait apporté ici son témoignage s'il n'avait été retenu par la maladie, ont fait à l'étranger un de ces voyages d'études où l'esprit se renouvelle, et qui parfois suffisent à orienter une carrière. Un troisième en aura cette année même les joies et le profit.

Enfin, quelques fidèles ont demandé le reliquat de cette fondation pour installer à la Faculté l'image de leur maître. Ils ont souhaité qu'il fût présent à nos yeux comme à notre souvenir dans cette salle où sa voix a résonné, et qui depuis sa mort porte son nom. Le voilà dans l'attitude qui répond à ce pieux désir : les yeux tournés vers la porte de la salle d'études, il accueille d'un sourire où la parole s'annonce sur ses lèvres les étudiants qui entrent à la conférence ; et déjà, il semble qu'il s'empare de leur attention par l'intensité de son regard, par l'ardeur de pensée et de bonté qui rayonne de toute sa physionomie.

Intelligence puissante et sans orgueil, bonté profonde, vie débordante du cœur et de l'esprit, ces mots que nous redirons tous aujourd'hui, ces mots sont justes pour traduire les hautes qualités d'Hannequin. Mais ces formules, trop abstraites, ne sauraient suffire à ceux qui l'ont connu ; ils ne l'y reconnaissent pas tout entier. Ce qu'ils veulent retrouver, c'est le mouvement intérieur de cette vie même, telle qu'ils l'ont vécue avec lui, de ces années où il faisait la lumière dans leur esprit et les enflammait de son enthousiasme, de ces leçons où sa parole les retenait des heures comme à une fête de la pensée, de ces causeries plus familières où il savait prendre chacun d'eux en se livrant à tous. Il se livrait avec une générosité surabondante et prodigue, dont la maladie même ne put arrêter l'élan. Et il se donnait à tous, sans rien dérober aux amitiés plus étroites, aux affections qui ne souffrent pas le partage, de ce qu'il leur devait de plus intime encore. Ceux qui le pleu-

rent ne retrouveront dans aucune image matérielle cette image qu'ils gardent en leur cœur. Et il y a quelque chose de désespérant dans cette vaine poursuite de la ressemblance extérieure, quelque chose aussi de très doux dans la conscience d'avoir en soi et de sentir en d'autres ce que rien ne peut traduire. Malgré tout, ce médaillon nous rend les traits de notre ami avec un relief d'expression et une souplesse de lignes où s'affirme, une fois de plus, la maîtrise de M. Aubert ; œuvre d'autant plus remarquable que l'artiste n'a connu le modèle que dans des photographies assez disparates et discordantes. Il a mis dans cette œuvre toutes les ressources et la haute probité de son talent. Il en eût été plus vite et plus pleinement satisfait s'il n'avait eu qu'à représenter, même après la mort, une figure qui aurait été gravée dans sa mémoire d'artiste et sans doute d'ami. Mais il n'a eu pour guider sa main, si obstinément scrupuleuse et inlassable dans la recherche de la perfection, que les conseils d'un témoin qui n'y pouvait pas mettre autant de compétence que de cœur. Je m'en excuse auprès des amis d'Hannequin. A M. Aubert ils doivent une reconnaissance dont je comptais lui offrir l'hommage dans la cérémonie qui nous rassemble : c'était le seul moyen qui nous fût laissé de nous acquitter envers lui. Et je sais avec quelle délicatesse il y eût été sensible. Hélas ! Pourquoi faut-il que cet hommage ne soit rendu qu'à sa mémoire, et que le chagrin de ceux qui l'ont connu et estimé s'ajoute aux tristesses que réveille le souvenir d'Hannequin ! Pourquoi faut-il que soient réunis seulement dans notre deuil deux hommes que la vie aurait dû rapprocher !

Nous avons aussi à remercier le petit groupe d'étudiants qui ont eu l'idée du médaillon, et qui n'ont pas voulu y renoncer. C'est à eux que nous devons cette réunion, la première sinon la seule des amis d'Hannequin, et les émotions dont elle nous laissera le bienfait. Mais c'est à lui encore que revient le remerciement ; car c'est lui qui, en élevant nos cœurs, nous unit tous, présents et absents, et établit entre nous, par-dessus les accidents matériels, un lien des âmes.

Ils sont nombreux, en effet, ceux qui m'ont chargé de dire ici que leur pensée est en ce moment avec nous et avec lui. M. Boutroux « se joint à nous de tout cœur pour honorer la

mémoire du profond philosophe, de l'admirable professeur, de l'ami si délicat que nous pleurons ». Et il ajoute : « Hannequin a excellement montré comment il faut philosopher désormais : en partant de la science et en essayant de comprendre, par l'intelligence et par l'âme, la signification de la science. Il montre, avec raison, je crois, que la philosophie de la science mène à la philosophie de l'esprit. C'est, en somme, ce que veulent dire Platon et Aristote, Descartes, Leibniz et Kant. Courage, donc ! L'esprit humain a en lui des semences de vérité. Nous n'avons pas à renier notre raison, mais à lui obéir, pour travailler, non seulement à connaître les choses, mais à les modifier, d'après ces idées d'harmonie, de justice, de bonté, matériellement invérifiables, que l'on appelle l'idéal. La philosophie est une lumière, et elle est une force qui, de la vie du héros, se communique à l'âme de ceux qui l'ont compris et aimé.

« Très respectueusement je m'unis à Mme Hannequin et à mes chers collègues, pour garder et faire fructifier l'héritage de science et de vertu qu'Arthur Hannequin nous a laissé. »

M. Liard aussi m'a exprimé ses plus vifs regrets, ainsi que MM. Lachelier, Colsenet, Brunot, Morillot, Durand, Dumesnil, Holleaux, Ennemond Morel, Oberkampff, Maurice Courant, Dr Nicolas, Dr Beauvisage, Maigron, A. Bonnet, Gindrier, Sarry, de Riaz, Baroin, Patouillet, Albert Léon, Colonna d'Istria, Ginoux, Lebossé, Perrolaz, Héritier, Jourjon, Dr Philippe.

Qu'ils me permettent de trouver l'expression de leur pensée commune dans ces lignes que m'écrivait M. Bayet : « Vous savez quelle était mon affection pour Hannequin, et combien je garde fidèle souvenir à l'ami disparu, si bon, si simple, d'un commerce si sûr et si loyal. Je serai de cœur avec ceux qui rappelleront les services que mon vieil ami Hannequin a rendus à l'Université de Lyon, sa passion pour l'enseignement, son dévouement aux étudiants, l'originalité puissante de son esprit, la générosité de son caractère. C'était une belle intelligence et un noble cœur ; tous ceux qui l'ont connu lui gardent un inaltérable et affectueux souvenir. »

A l'instant même, un télégramme de M. Leroy, maire de Pargny, nous apporte son souvenir reconnaissant et celui du Conseil municipal qui, « très fier de l'hommage rendu à la

mémoire d'Hannequin, s'associe entièrement à la manifestation faite en son honneur' ».

Enfin, quelqu'un manque ici à qui son absence est comme à nous, plus qu'à nous, douloureuse ; quelqu'un dont l'émotion est plus profonde encore que la nôtre et qui, de loin, vit avec nous tous les instants de cette cérémonie. « Malheureusement, m'écrivait hier Mme Hannequin, tout projet de voyage m'est complètement interdit. C'est un dur sacrifice que celui-là, plus grand que tous ceux que m'a imposés jusqu'ici la maladie. J'aurais voulu, par ma présence, prouver aux amis et aux étudiants combien je suis touchée de ce pieux hommage rendu à celui qui les aimait d'une si profonde affection. Dites-le leur, vous qui savez combien je souffre de mon inertie forcée. » Et voici une dépêche de ce matin, qu'a signée avec elle son neveu, M. Auguste Vitte : « Mon cœur est avec les amis, les chers élèves réunis aujourd'hui dans une pieuse pensée. Je regrette profondément de ne pas assister de fait à cette touchante cérémonie, préparée par leurs soins. Je suis, minute par minute, tous les détails. C'est avec fierté et émotion que j'écoute les paroles des maîtres, collègues, disciples, dictées par la reconnaissance et l'amitié. Et j'envoie aux uns et aux autres ma reconnaissance émue, mon inaltérable souvenir. »

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à envoyer à Mme Hannequin un télégramme où nous lui dirons, à notre tour, que toute notre pensée est en ce moment unie à la sienne. Nous avons eu aussi l'idée qu'il lui serait doux de trouver tous nos noms réunis au bas de quelques lignes que nous signerions à la fin de la cérémonie.

La mémoire d'Hannequin doit beaucoup déjà à l'affection de M. Thamin. Il ne souffrirait pas qu'on l'en remerciât. Il me permettra seulement de lui dire, au nom du Comité, au nom de tous les souscripteurs, la joie qu'il nous a faite en acceptant la présidence de cette réunion. Quelle que soit la tristesse qui voile aujourd'hui toutes nos pensées, c'est aussi pour lui une joie de retrouver ici groupés tant d'anciens étudiants, tant d'amis qui, dans le souvenir qu'ils lui gardent, ne séparent pas son nom de celui d'Hannequin.

En votre nom encore, je tiens à dire à M. le recteur Joubin combien nous sommes touchés de sa présence. Et j'ajoute,

car je le sais bien, qu'il n'a pas tenu seulement à hononer avec nous la mémoire d'un professeur qui a fait tant d'honneur à l'Université, mais qu'il traduit ainsi une admiration pour un homme qu'il aurait voulu connaître, et dont il serait, lui aussi, devenu l'ami.

M. Clédat ne me laisserait pas non plus lui adresser des remerciements. Nous savons trop qu'aucun ami ne fut, pendant vingt ans, plus près du cœur d'Hannequin, plus étroitement associé à sa vie, à ses enthousiasmes, à ses généreuses ambitions de jeune professeur, aux joies de cette carrière qui s'annonçait glorieuse, puis aux chagrins du malade obligé d'interrompre ses cours, à ses efforts pour les reprendre, à ses espérances toujours si courageuses et toujours déçues. Du moins, j'ai le devoir de dire à M. le Doyen que le Comité est reconnaissant à la Faculté d'avoir accueilli avec tant d'empressement son initiative, et de s'être associée aux intentions des étudiants.

Au nom des souscripteurs de la Fondation Arthur Hannequin, j'ai l'honneur de lui remettre le médaillon qu'ils sont heureux d'installer dans cette salle, où se perpétuera le souvenir de leur maître et de leur ami.

Discours de M. le Doyen CLÉDAT

Au nom de la Faculté des Lettres, je reçois le monument que vous confiez à notre garde, et je vous remercie. Comme vous l'avez dit, placé dans la salle où Arthur Hannequin a enseigné et qui porte son nom, ce médaillon contribuera à conserver chez nos étudiants le souvenir de ce maître incomparable, dont la mort trop prévue, mais si prématurée, nous a cruellement frappés il y a bientôt huit ans. Il repose aujourd'hui à Pargny-sur-Saulx, sa ville natale, dans un petit cimetière, devenu pour ses amis un lieu d'annuel pèlerinage, à quelques pas de la modeste maison qu'il aménageait avec amour pour le temps de la retraite, et où la fidèle compagne de sa vie est restée seule, le cœur meurtri d'une inguérissable blessure. Comme vous, je veux associer Mme Hannequin, retenue loin de nous, à l'hommage pieux que nous rendons à notre ami, et aussi la remercier publiquement de la touchante pensée qu'elle a eue de met-

tre à la disposition de nos étudiants de philosophie les livres de leur ancien maître.

Je n'ai pas qualité pour apprécier l'œuvre d'Hannequin ; je me bornerai à rappeler l'avis d'un bon juge : qu'il est l'un des tout premiers, peut-être le premier des métaphysiciens de notre temps. Ce qu'était le professeur, un de ses anciens élèves le dira tout à l'heure mieux que personne. Pour ses collègues, il fut l'ami le plus affectueux, le plus sincère et le plus cher. La tendre sollicitude dont ils l'entouraient se manifesta tout particulièrement le jour où ils envoyèrent des délégués porter leur remerciement ému aux chirurgiens dont l'habileté et le dévouement lui avaient sauvé la vie, hélas ! pour quelques années seulement. Et lorsque, disciplinant notre affection, et voulant éviter de le fatiguer par des visites multipliées, nous allions à tour de rôle passer chaque jour quelques heures près de lui, pour donner ensuite des nouvelles aux amis communs, je ne me rappelle pas sans émotion la grande douceur de ces entretiens avec le convalescent et l'impatience avec laquelle chacun de nous attendait son jour de garde amicale, que le nombre des participants rendait trop rare à notre gré. C'est ainsi qu'il était aimé, et il aimait de même.

Qu'on me permette encore un souvenir personnel. Quand il fut décoré de la Légion d'honneur, il voulut bien me choisir pour parrain. A ce moment, il sortait d'une de ces crises qui, pendant quelques semaines, le tenaient éloigné de la Faculté, mais non pas des étudiants, car il les recevait chez lui, et c'est devant ses élèves, réunis dans son salon pour une conférence, que j'eus la joie d'épingler la croix sur sa poitrine et de lui donner l'accolade.

Il accueillit cette distinction avec sa modestie coutumière. Certainement, s'il avait pu prévoir la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, il aurait exprimé le souhait qu'elle fût très simple, et c'est ce caractère de simplicité, d'intimité, que, d'accord avec le Comité de souscription, nous avons tenu à lui donner, — sans craindre qu'on se méprenne sur notre pensée, car l'homme que nous honorons aujourd'hui était du petit nombre de ceux dont on peut dire : quelque bien qu'on dise de lui, aucun éloge ne saurait paraître exagéré à ceux qui l'ont connu,

Discours de M. le Recteur JOUBIN

En ce jour de pieuse et touchante commémoration, seul devrait monter vers ce médaillon l'hommage de ceux qui eurent l'incomparable privilège de connaître, et par conséquent d'aimer, le professeur et l'homme également admirables que fut Arthur Hannequin. Nous sommes conviés, en effet, à une manifestation d'amitié, et c'est dans le silence du recueillement et de la méditation que ceux qui sont venus trop tard devraient unir leur cœur et leurs pensées au cœur et aux pensées des amis fidèles et des disciples assemblés.

Et voici qu'en effet, au moment de prendre la parole au nom du Conseil de l'Université, j'éprouve je ne sais quelle pudeur, je ne sais quelle crainte de ne point prononcer les mots qu'il faudrait, de heurter, peut-être, dans sa tombe, d'un geste insuffisamment tendre, un pauvre corps si longtemps meurtri.

D'Hannequin, personnellement, je n'ai rien connu : peu de temps après mon arrivée à Lyon, il me demandait, le 5 juin, l'autorisation d'avancer de quelques jours son départ, dans l'espoir que l'air natal, aidé par son énergie, ferait une fois de plus ce miracle de prolonger une existence dont si souvent ses amis avaient désespéré ; le 5 juillet, la main qui avait rédigé cette dernière requête, d'une écriture encore si ferme et si virile, était glacée par la mort.

Aussi, quelque désir que j'éprouverais à feuilleter avec vous d'une main très discrète ces pages recueillies par notre ami M. Chabot, où se trouve aujourd'hui tout ce que je sais d'une âme d'élite, la certitude s'impose à mon esprit que j'empiéterais sur un rôle qui n'appartient qu'à vous. Chacun de nous doit emporter d'ici, me semble-t-il, l'impression que cette intime cérémonie satisfit notre cœur plus encore que notre raison.

Invinciblement le même mot revient à mes lèvres, quoi que je fasse pour l'écarter : amitié ! quiconque eut le bonheur d'approcher le maître, l'aima d'une ferveur inaltérable. La belle préface que vous avez écrite, mon cher collègue, avec une si tendre piété, quelque soin que vous ayez mis « à effacer vos

sentiments personnels et à les fondre dans l'hommage collectif », en est une éloquente et touchante paraphrase ; et votre présence ici même, dans cette Faculté où vous avez laissé tant de souvenirs, où vous êtes accueilli avec tant de joie, dont vous avez dit, enfin, si justement « qu'elle fut une vaste amitié », est pour nous tous la preuve éclatante de la violence que vous avez dû faire à votre cœur pour parler objectivement de votre incomparable ami.

Je me prenais même à regretter votre discrétion, tant j'aurais voulu, pour mieux le connaître, saisir la raison profonde d'un sentiment si puissant qui, mieux que toute analyse, éclaire un caractère. Vain regret ! Qu'auriez-vous pu dire, sinon répéter après un autre : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »

Nommés tous deux à Lyon la même année, vous fûtes dès l'abord séduit par cette chaleur de cœur qui le faisait se donner tout entier — telle, a-t-il été dit sur sa tombe, que, « sans effort il aimait chacun de nous de la manière dont il lui était le plus doux d'être aimé ». Vertu sans pareille, qui fit de cet amphithéâtre, puis, plus tard, de cette petite maison des bords de Saône, un foyer rayonnant et trop tôt refroidi !

Partout où il m'a été donné de remplir mes fonctions, dans tous ces départements qui se tournent vers la Ville et l'Université de Lyon comme on regarde vers la lumière, j'ai rencontré des disciples d'Hannequin, professeurs de lycées ou de collèges ; tous invoquaient comme un titre, disons mieux, comme une marque indélébile dont ils étaient fiers, le privilège d'avoir entendu le Maître.

Ils sont ici, et je me garderai de les féliciter ou de les remercier de leur fidélité au souvenir ! Je ne connais pas de plus grand mais aussi de plus redoutable honneur que d'initier la jeunesse aux études philosophiques. Faire appel à la fois à la raison et à la conscience des jeunes gens, exige chez le maître une absolue conformité de sa doctrine et de ses actes : sa vie ne lui appartient plus — il en fait don à ses disciples — il est à chaque instant l'illustration et le prisonnier volontaire de son enseignement. Sinon, ce n'est plus que palinodie ; les plus belles théories se dissolvent en logomachie ; — il n'y a plus que mensonge et que stérilité.

Tel fut, n'en doutons pas, le secret de l'influence du grand philosophe que nous commémorons aujourd'hui. Toute sa vie fut de renoncement : elle était toute à tous, sauf, hélas ! à lui-même. Et tout en me défendant d'une comparaison trop écrasante, qu'il eût lui-même certainement repoussée, je me demande ce qui exige plus de courage civique et moral, de boire la ciguë, en une heure de sérénité surhumaine, pour obéir aux lois de la cité, ou d'épuiser goutte à goutte, avec une douceur inlassable, le calice amer d'une vie torturée.

Serait-ce du moins trahir ce grand esprit que de le rapprocher d'un autre illustre enfant de Lyon, comme lui épris de vérité, d'amour et de justice, comme lui métaphysicien et, j'ose dire, comme lui poète lyrique, comme lui, enfin, frappé dans son corps douloureux et conservant jusqu'à la fin son ineffable sérénité, — je veux dire Sully Prudhomme ?

Tous deux n'ont-ils pas demandé des leçons à Lucrèce ? Tous deux n'ont-ils pas prouvé que l'esprit littéraire peut s'allier à l'esprit scientifique, et que l'intelligence est une ? L'un et l'autre il ont dit, en rythmes différents :

Quelque chose de l'homme a traversé mon âme,
Et j'ai tous les soucis de la fraternité.

Il ne faudrait pas chercher bien longtemps dans cette belle étude sur « notre détresse morale » pour y trouver cette formule :

La justice est l'amour guidé par la lumière.

Et enfin n'était-ce pas un lyrique celui dont on a pu dire : « Ce qui frappait dès l'abord les plus ignorants, c'était cette souplesse merveilleuse qui transformait en un moment le métaphysicien et le mathématicien transcendant, en un artiste ému, énivré de rythme et de mélodie ? »

Reconnaîtrons-nous mieux Hannequin ou Sully-Prudhomme dans ce portrait tracé d'un pinceau délicat : « On avait toujours soif de l'entendre et on l'écoutait avec autant d'admiration que de tendresse, et il n'inspirait si délicieusement cette tendresse que parce que lui-même il en était prodigue.

« ...Tel on l'a connu toujours, même aux jours où la douleur humaine lui fit le divin honneur de le distinguer et d'élire

chez lui domicile. Il l'accueillit avec son ordinaire et séraphique bonne grâce, et il fut alors vraiment « le plus faible « de la nature », le roseau pensant et souffrant. Mais il avait dans ses apparentes flexibilités l'âme d'un stoïcien. Il endurait des souffrances quotidiennes, armé d'un sourire de résistance qui ne le quittait jamais... »

O maître regretté, je ne saurais mieux vous rendre hommage. Lorsque vos traits périssables se seront effacés dans la mémoire des hommes, lorsqu'aucun de nous ne sera plus là pour comparer à son propre souvenir l'image sculptée sur ce médaillon par la piété de vos amis, puisse celui-ci, pour les générations futures des étudiants lyonnais, rester le pur symbole du Devoir simplement accompli.

Discours de M. LEVITTE

A la mort de notre cher et éminent maître, et nous qui l'avions connu dans la plénitude de ses forces et de ses espérances, et nos jeunes camarades qui l'avaient vu disputer, si longtemps et si vaillamment, sa pensée à la souffrance et tant de vie à la mort, nous fûmes bientôt, malgré notre dispersion, d'accord à penser qu'un tel homme méritait, non seulement la muette fidélité de nos souvenirs périssables, mais un public et perpétuel témoignage de notre gratitude et de notre admiration. Déjà ses collègues avaient décidé de réunir ses écrits épars, et ces *reliquiæ* ne tardèrent pas à paraître, avec une préface exquise d'un de ses meilleurs amis et une forte introduction due à l'un de ses plus dévoués élèves. Nous avons applaudi à ce soin pieux de sa pensée, le plus cher sans doute à un philosophe. Pourtant, nous voulions sauver de l'oubli, non le penseur sûr de l'avenir, mais l'homme admirable et l'inépuisable vertu de son exemple. La fondation d'une bourse de voyage en son honneur, prolongeant son action généreuse, attestant son désir de faire à la jeunesse studieuse des loisirs mêmes un efficace élément de culture, atteignait ce but. La Faculté des Lettres nous la proposa, nous la réalisâmes avec les amis du philosophe et ceux de l'Université lyonnaise. Deux camarades en ont déjà bénéficié, un troisième titulaire est désigné.

C'était encore trop peu. Quel amour va sans fétichisme ? Nous désirions ardemment conserver, pour les maîtres et les étudiants de l'avenir, pour les visiteurs mêmes de la Faculté, l'image qui préside à la vie de travail de plusieurs d'entre nous et qui reste, vivante, au fond de nos cœurs. Grâce à la générosité des souscripteurs, au talent d'un artiste regretté et à l'intervention inlassable du président de notre Comité, qui sut décider, soutenir et guider l'artiste (car celui-ci n'avait jamais vu son modèle), nous avons enfin la joie mélancolique de retrouver sur ce médaillon l'inoubliable figure de notre maître et d'évoquer, dans le recueillement de notre piété filiale, l'ascendant du professeur, la puissance du philosophe, la beauté morale de l'homme.

*
* *

Je le vois encore arriver pour la première fois, il y a vingt-sept ans, au Palais Saint-Pierre, l'air robuste, le visage souriant et, d'un pas alerte, monter sous les combles, dans notre modeste salle de travail, pour commencer à nous donner des règles apparemment très claires du *Discours de la méthode*, une explication vivante et neuve. Une peu plus tard, s'ouvrit son cours public de philosophie des sciences, dans le grand amphithéâtre. Ce soir-là, devant une salle comble, il fut merveilleux de force et d'éloquence. Ceux-là même qui, faute d'entraînement, avaient peine à suivre sa dialectique évoluant avec une suprême aisance dans le monde des sciences et celui de la critique, admiraient le feu de son regard, la souple puissance de sa voix, la belle allure de sa phrase, l'élévation et la fougue de sa pensée. D'autres philosophes, au verbe lent et grave, paraissent sentir le poids des idées ; il semblait plutôt en éprouver l'ivresse, contenue par une rare maîtrise. Et, ce qu'il fut à ce premier contact avec ses étudiants et avec son public, il le fut toujours, grâce au renouvellement incessant de son ardente pensée. Son cours public, patiente préparation de sa thèse, s'attachait successivement aux méthodes et aux hypothèses caractéristiques des diverses sciences, y faisant saisir la puissance créatrice de la pensée et aussi son impuissance à étreindre la continuité de l'espace et du temps par la discon-

tinuité de l'atome et du nombre, la qualité par la quantité. D'autres cours, très appréciés, nous retirions peut-être plus de profit immédiat : celui-ci, tout en poussant notre culture scientifique aussi loin que le comportaient nos loisirs et notre destination, nous laissait l'inquiétude des problèmes les plus ardus et, comme dit Descartes, des « semences de vérité », qu'une réflexion mûrie par l'âge et aiguillonnée par l'admiration devait développer plus tard. Dans ses conférences, malgré sa prédilection pour les théories de la connaissance, dont il suivait la courbe depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, son infatigable curiosité explorait tous les domaines de la philosophie. Après avoir apporté à la critique d'une leçon une impeccable sûreté et une fermeté discrète, il la reconstruisait avec une éblouissante richesse d'aperçus. Combien sa pensée, surprise par une question, échappée en une digression, avant toute transposition métaphysique, avait d'imprévu, de saveur, de force pénétrante ! C'est bien sous cette forme spontanée, toute fourmillante de précisions historiques et de vues originales, que beaucoup la goûtaient le plus.

Nous admirions alors notre maître dans l'allégresse d'un talent vigoureux et d'une santé intacte. Plus tard, sous les lentes morsures d'un mal dont nous l'avions déjà vu subir les premières atteintes, la vie se retira peu à peu du corps dans l'âme, plus que jamais passionnée pour la philosophie et l'enseignement, dès que la souffrance faisait trêve. J'eus le bonheur de le revoir en Savoie, où il cherchait à se remettre du terrible assaut qu'il venait de subir, en 1899. Sa voix avait pris je ne sais quelle résonance plaintive, mais elle redevenait chaude et ferme pour parler de ses auteurs préférés et de ce qu'il lui restait à dire sur eux. L'éclat du regard ranimait alors le visage amaigri et, si la pensée avait perdu de sa fougue, elle avait, ce semble, devinant que le temps lui était mesuré, gagné en plénitude. Dans les leçons qui suivirent sa trop courte résurrection, et notamment dans cette interprétation de Kant qu'il avait craint d'emporter avec lui, elle revêtit souvent une sorte de majesté. Un publiciste ayant demandé à ses lecteurs si le kantisme n'était pas devenu une sorte de scolastique stérile, un de nos camarades répondit : « Non, le kantisme n'est ni une scolastique, ni une momie ; et ceux qui, en 1899 et en

1900, ont eu la chance de l'entendre exposer à Lyon par le prestigieux métaphysicien et l'incomparable penseur que fut Arthur Hannequin ; ceux de ses élèves qui subirent le frisson de cette éloquence métaphysique et qui savent de quelles merveilleuses perspectives et de quelle profonde signification vitale s'illuminaient, sous le regard étincelant et la parole ardente du maître, les théories les plus abstruses de la Critique, ne consentiront pas volontiers à ne voir dans le kantisme qu'un catéchisme d'abstractions à l'usage des examens universitaires. »

***

Ce professeur de philosophie était, en effet, un vrai philosophe. Les connaisseurs admirent et admireront toujours son *Essai critique sur l'hypothèse des atomes*, qui fonde une nouvelle monadologie sur un examen approfondi des sciences et de l'atomisme auquel, il le montre le premier, elles aboutissent toutes par une nécessité de notre structure mentale. Il renouait ainsi, pour son compte, l'alliance traditionnelle des sciences et de la philosophie, fâcheusement dénoncée par l'éclectisme. Plus heureux que Comte, Renouvier et Cournot et, d'ailleurs, grâce à leur influence, il restituait à l'enseignement officiel la philosophie des sciences et, plus confiant en la raison que nombre de ses brillants imitateurs, à cette philosophie il ne sacrifiait pas la philosophie : alors que la métaphysique n'était pas en faveur, il s'imposait comme métaphysicien.

Sa fécondité spéculative l'apparente aux plus vigoureux penseurs de nos jours. On l'a comparé à M. Bergson, non pour l'allure de l'argumentation, rectiligne chez l'un, sinueuse et imprévue chez l'autre, ni pour les grands postulats des deux doctrines, car l'une s'appuie sur la pensée et l'autre sur nos puissances irrationnelles, mais pour la culture scientifique et la double puissance de construction et d'expression. Il se rapproche davantage d'Hamelin, mort jeune comme lui, ne laissant comme lui qu'un ouvrage achevé et longuement médité. Si l'un cherche à deviner le réel profond à travers nos formes de l'espace et de la causalité, auxquelles sa nature doit se prêter, tandis que l'autre tente de l'enserrer dans un réseau de rapports de corrélation de plus en plus concrets, si l'idéalisme

de l'un s'inspire plutôt de Kant et celui de l'autre, de Hégel, tous deux font confiance au labeur de la pensée et, par de patientes et puissantes synthèses, s'efforcent de la relier à l'être.

Après ce long et bel effort de spéculation, Hannequin paraît se confiner dans l'interprétation des grands philosophes modernes : c'est peut-être lassitude physique, ce n'est pas lassitude métaphysique. Il les commente avec une égale fidélité et une égale passion et il revient sans cesse de l'un à l'autre, parce qu'ils s'éclairent et se complètent mutuellement et qu'il s'efforce de dominer leurs divergences. Pour prendre conscience d'eux-mêmes, Descartes, Leibniz et Kant se sont opposés les uns aux autres ; mieux qu'eux, il voit en eux les ouvriers d'une même œuvre. Tous, en effet, ils ont fait de la science, conquête capitale, sans cesse accrue des temps modernes, l'objet central de la réflexion philosophique ; tous, ils ont montré jusqu'à l'évidence que la science n'est pas la projection de la nature dans un esprit inerte, qu'elle ne serait pas, qu'elle n'aurait ni sa forme, ni son mouvement, ni sa certitude sans l'intervention dominante de la raison et de l'*a priori* qu'elle porte en elle ; tous enfin, au fond de cet *a priori*, soit dans l'idée d'infini, soit dans la puissance d'organiser sans fin l'expérience et de la dépasser, ils ont vu, sinon l'intuition, du moins l'attestation de l'Absolu. Cette haute interprétation qu'ils avaient donnée de la science du XVIIe siècle et du XVIIIe, Hannequin, dans sa thèse, l'avait appliquée à la science, autrement riche, du XIXe : il ne cessa jamais de l'approfondir en méditant leurs textes, ni de l'éprouver au contact de l'histoire des sciences et au choc de la récente énergétique ; il en fit enfin l'âme du cours de métaphysique qu'il donna à la fin de sa vie. Voilà, telle qu'elle apparut aux témoins de ses dix dernières années, sous la dispersion apparente de ses commentaires et surtout de ses brefs écrits, la forte unité de sa vie intellectuelle.

Son œuvre, quoiqu'inachevée, ne passera pas. Sa thèse, ses études même partielles de nos grands philosophes sont trop remarquables par la beauté classique de la forme et par la dialectique si probe, si riche et si haute qui s'y déploie, pour ne pas s'imposer et à l'histoire de la philosophie, où la pensée, lasse de spéculation, s'enchante encore de ses aventures, et à la métaphysique dont, sa lassitude passée, elle ressent l'incu-

rable nostalgie. La Critique, en effet, a bien dénoncé nos superstitions dogmatiques : elle ne doit pas devenir elle-même une superstition. Elle nous interdit la spéculation, parce que celle-ci ne saurait avoir une valeur absolue : la spéculation aura une valeur humaine, suffisante et précieuse pour des hommes. Ils s'en contentent bien, partout ailleurs. Les systèmes se meurent, disait-on hier : nous voyons comment ils renaissent, plus souples, plus hospitaliers, aussi confiants dans leur évolution que les précédents l'étaient dans leurs formules arrêtées ; comment, entre autres voies, soit par l'intuition profonde, soit par la raison vivante, ils tentent à nouveau de reculer la borne du mystère. La haute autorité, le grand succès des Boutroux et des Bergson, les scrupules scientifiques d'un Henri Poincaré nous rassurent : tant qu'il y aura des hommes et qui pensent, il y aura des métaphysiciens qui pensent au sens profond des choses et, tant qu'il y aura des métaphysiciens, Hannequin, qui a bravement lié son effort à celui des plus grands, qui les a fait revivre, méritera de survivre avec eux et d'avoir des lecteurs.

De lui resteront, pour passer dans les synthèses de l'avenir, des vues profondes, par exemple, sur le devenir, sur l'action réciproque... et surtout l'idée directrice de son œuvre, sa foi dans l'accord foncier, graduel, de la science et de la philosophie, dans les exigences souveraines de la pensée qui susciteront et régleront toujours les grandes conceptions des sciences. La lettre de son système passera, dépassée par l'évolution scientifique : l'esprit — son esprit, qui a saisi le principe directeur de cette évolution — demeurera sous la lettre, vivant et agissant. « C'est le propre de l'esprit, a dit Gœthe, d'être éternellement une excitation pour l'esprit. »

Et, en même temps que d'aiguillon, le sien pourra nous servir de frein. Il s'est mis à l'école de ses devanciers, c'est en continuant leur œuvre qu'il a trouvé la grande originalité, qu'avec un peu de santé, sans doute, il eût trouvé la gloire. « Le présent, a-t-il dit, qui romprait violemment avec le passé, s'exténuerait lui-même et tarirait en soi les sources du progrès. » Quelle leçon pour notre besoin de nouveauté à tout prix, pour notre impatience de toute tradition ! Le respect de la continuité dans l'évolution humaine était pour lui, alors

qu'on l'oubliait un peu, la grande règle à la fois de la philosophie, de la science, du progrès, de la justice intellectuelle et de la paix religieuse. Longtemps, sans doute, il sera bon de s'en souvenir.

*
* *

Ce philosophe enfin était, dans toute la force du terme, un sage, digne de prendre rang parmi ceux qu'un de ses amis appelle « les saints de la pensée ». Sa riche nature conciliait si bien les qualités contraires, qu'il semblait les avoir toutes sans avoir les défauts de ces qualités, et qu'il condamne la scrupuleuse vérité au langage suspect du panégyrique. Ce grand spéculatif n'était ni distrait, ni dédaigneux de nos contingences : il était averti, sociable, charmant, artiste. Il était spirituel sans être jamais mordant ; son expérience des hommes n'entamait pas son optimisme. Sa passion des idées pures n'ôtait rien à la vivacité ni à la variété de ses affections. Il était fort sans avoir l'orgueil de sa force, grand avec simplicité et, d'autre part, sa simplicité n'avait rien de banal, sa bonté n'était jamais de la faiblesse. Puis, quand cet enfant gâté du sort en devint le jouet, quelle douce obstination à la tâche, quelle acceptation souriante de la lente destruction de ses forces, de ses projets, de ses ambitions, avant l'issue inévitable ! Qui dira ce qui, dans cette vaillance sereine, revient à l'énergie native, aux intimes tendresses, aux distractions bienfaisantes de la pensée pure et à ces retours sur soi « où les grands moralistes, a-t-il dit, ont vu dans tous les temps la source par excellence de toute vie morale et de toute vie religieuse »? Il fut vraiment un rare exemplaire de notre humanité, de ses servitudes et de ses grandeurs, rehaussées par ces servitudes.

On a admirablement montré que la générosité était sa caractéristique morale : je voudrais dire simplement, pour finir, comment elle se traduisait, à notre égard, en dévouement et en affection.

Il se dépensait, non seulement dans les amples leçons qui jaillissaient de ses méditations comme les flammes d'un ardent foyer, mais encore dans la critique, orale ou écrite, toujours précise et copieuse, de nos propres essais et dans la direction

intellectuelle qu'il nous donnait si libéralement chez lui et qui nous suivait, vigilante et efficace, jusqu'au jour de l'agrégation. Pour un bon nombre, cette direction se prolongeait bien au delà. Il s'intéressait à votre carrière, guidant vos travaux, applaudissant à vos succès, encourageant parfois votre ambition, vous défendant au besoin. A la pensée que la plupart des vingt générations de ses étudiants lui ont fourni des correspondants fidèles et qu'il a presque toujours disputé son temps à la maladie, on demeure confondu et confus d'une telle prodigalité : on craint d'avoir abusé. Quand sa santé « ne lui laissait plus que deux ou trois heures par jour pour faire face à tous ses devoirs », il s'excusait d'ajourner ses réponses. En revanche, tant qu'il eut ces cours répits, il voulut les donner à ses étudiants et, quand on lui ordonnait un repos complet, il était désolé. Après l'opération qui, en 1899, l'avait, pour un temps, sauvé, il était remonté dans sa chaire trop tôt : il lui avait fallu s'arrêter encore. Il écrivait alors : « Après Dingy l'été, nous voici à Cannes ; j'avais cependant repris mes leçons avec l'espoir de les faire jusqu'au bout ; mes médecins ne l'ont pas voulu. Je suis venu ici la mort dans l'âme. » Quel oubli de soi, quelle passion du devoir dans cette simple et émouvante parole !

Le dévouement de notre maître était si cordial, si bien approprié au caractère, aux besoins, aux soucis de chacun, que chacun avait l'impression très nette et très douce d'avoir une part singulière de son affection, et que cette affection ressemblait moins à une sympathie protectrice qu'à une généreuse amitié. Il s'identifiait si bien avec nous, que nos joies devenaient ses joies et le consolaient, au besoin, de ses incessantes épreuves. Dès 1888, déjà touché, il écrivait à ses agrégés de l'année : « Merci de vos vœux qui, je l'espère, me porteront bonheur : 88 n'a eu de bon pour moi que vos succès ; je demande à 89 un peu plus de force et de santé. » Ses élèves lui faisaient oublier d'autres épreuves. En 1903, si près de sa fin, le sort parut lui sourire. Il avait, en des termes dont vous avez pu admirer la limpide éloquence, posé sa candidature à une chaire du Collège de France. Sa santé lui avait permis de faire les visites officielles. Sa nomination eût été le couronnement, bien mérité et bien éphémère, hélas ! de son héroïque carrière ;

ses amis la désiraient tant pour lui qu'il la désirait lui-même et l'espérait sans doute. Une froide raison de principe l'empêcha. Il écrivait peu après : « On a écarté les philosophes par la question préalable : il a été entendu que la chaire appartenait à l'ordre des sciences et serait réservée à un scientifique. J'ai donc échoué et ai repris avec joie la route de Lyon, où je fais régulièrement quatre cours ou conférences par semaine. » Nos échecs se drapent généralement dans une indifférence plus ou moins affectée, quand ils ne se hérissent pas de représailles exercées contre des innocents : celui-ci, par un redoublement de zèle et d'affection, fleurit en joie ! Peut-on s'élever plus haut de meilleure grâce?

Tant de sympathie appelait la sympathie ; tant de dons supérieurs, de la pensée et du cœur, portés avec cette simplicité et prodigués avec cet élan, nous inspiraient à tous, avec une grande admiration, une affection croissante, profonde, pleine, elle aussi, d'abandon et d'élan. Nous étions fiers de son talent et de son éloquence, qui nous paraissaient un peu notre bien, heureux dans l'intimité vivante de sa conférence, vraiment attristés de ses épreuves et réjouis de ses jours meilleurs. Etait-il malade ? Nous allions quai de Cuire, par petits groupes, prendre de ses nouvelles ; nous trouvions le plus souvent des amis auprès de lui ; il était sensible à notre affectueux souci, amusé par nos taquineries mutuelles, et nous en étions heureux. Allait-il mieux, sans pouvoir se déplacer encore ? Sa conférence se réunissait chez lui, et là, l'accueil de deux sourires, l'impression directe de sa souffrance, de son courage, de son réconfort, nous liaient plus intimement à lui et faisaient un peu de notre groupe, recueilli et ému, sa famille. Nous ne nous sentions plus d'obscurs étudiants perdus dans la grande ville ; nous n'avions guère à envier aux amitiés célèbres des écoles antiques.

Cette irrésistible affection du maître a produit après lui de surprenants effets. Elle avait uni successivement à lui ses diverses générations d'élèves ; et voici qu'après sa mort, elle les unit toutes entre elles. Il les avait un peu façonnées à son image et mises, à leur insu, en une sorte d'harmonie préétablie. A la nouvelle de sa disparition, elles se sont cherchées à travers les distances, la diversité des âges et des situations,

elles se sont du même coup connues et reconnues dans la communauté de leur deuil et de leur devoir filial. Des relations se sont renouées alors ou nouées, agréables, fraternelles, trop précieuses parfois à notre vie déclinante pour ne pas durer autant qu'elle. Et aujourd'hui, les anciens élèves de philosophie de l'Université de Lyon sont ici, au moins par la pensée, pèlerins du souvenir, ayant tous la sensation qu'un peu de leur jeunesse s'en est allé avec leur excellent maître, mais aussi qu'ils honorent en lui un exemple et une source de cette jeunesse intérieure à laquelle il ne faut jamais renoncer.

Cher Maître, nous garderons toujours au fond de nos cœurs votre noble et souriante image, et nous nous réjouissons de la laisser ici à ceux qui ne vous ont pas connu, à ceux qui viendront après nous.

Nous aimons, comme il y a dix, vingt ou vingt-cinq ans, le grand ami de nos jeunes années, et nous nous efforcerons toujours d'être dignes de votre amitié. Nous nous sommes associés de grand cœur à la fondation, charmante dans sa modestie, qui fera de vous ici l'ami de toutes les générations d'étudiants.

Nous goûtons, plus que jamais, votre philosophie, si disciplinée par la science et la critique, et pourtant soulevée par un idéalisme indomptable. Nous espérons en restituer la seconde phase, d'après les notes fidèles de disciples dont l'un fut pendant dix ans votre auditeur avide, souvent émerveillé, vraiment digne de vous. Nous continuerons à donner à vos œuvres de belles et bonnes heures d'une méditation où le cœur soutiendra la pensée. Et nous espérons bien, pour eux et pour vous, que nos camarades du présent et de l'avenir sauront joindre vos plus belles pages à celles des grands classiques, que vous avez tant aimés et tant fait aimer. Entreprenant à votre suite les rudes escalades de la pensée, ils connaîtront les grands horizons, l'air pur et les fortes joies des sommets. Ainsi nous acquitterons, les uns et les autres, notre dette envers vous.

Un dernier vœu nous sera permis, que vous auriez sans nul doute agréé. Un de vos élèves de prédilection écrivait de vous : « Quelle joie pour lui, s'il avait prévu de son lit d'incessante agonie la belle floraison d'amour qui monterait autour de son nom, de sa personne et de sa pensée ! » Vous étiez trop détaché de vous-même pour prévoir cette floraison ; mais la vénérée

compagne de votre vie l'a vue monter pour vous, sans avoir pu, hélas ! héritière de vos épreuves comme de votre mémoire, venir ici en moissonner sa part. Nous savons par quels soins délicats, obstinés, secondant la science la plus dévouée, elle a prolongé votre précieuse vie. Et nous devinons tout ce que, même à distance, cette cérémonie doit réveiller en elle de chers et cruels souvenirs. Puissent notre admiration pour votre haut esprit et pour votre grande âme lui être une fierté, notre fidélité à votre affection une douceur et votre victoire sur la mort, une consolation, égales à sa douleur !

Discours de M. BLANCHET

Premier titulaire de la bourse de voyage Hannequin, c'est inspiré d'une pensée de reconnaissance que je me permets de joindre mon faible hommage personnel à tant d'hommages éloquents et émus de maîtres autorisés, réunis pour honorer la mémoire du noble penseur qui fut leur collègue et leur ami.

Arrivé trop tard à la Faculté des Lettres de Lyon pour recevoir l'enseignement direct d'Hannequin, je n'ai pas qualité pour rappeler, avec la vénération pieuse et enthousiaste d'un disciple, ce que fut le professeur, l'éducateur ou le philosophe. Et pourtant, si je m'abstenais de dire quelle influence la pensée d'Hannequin exerçait sur les étudiants de l'année 1907 et des années suivantes dans cette Faculté, c'est que j'aurais oublié avec quelle admiration et quel zèle d'amis, ou avec quelle ferveur de disciples, professeurs et étudiants s'appliquaient à entretenir le foyer de vie intellectuelle qu'avait allumé le maître prématurément enlevé à leur affection. C'est que j'aurais oublié que la Faculté des Lettres de Lyon était restée, suivant l'heureuse expression de M. le recteur Thamin, « une vaste amitié ».

A vrai dire, dans ces salles d'études qui portaient déjà son nom, la pensée d'Hannequin était toujours vivante, comme aux jours où il y enseignait : les professeurs commentaient ses

ouvrages parmi ceux des grands auteurs, réunissaient ses écrits dispersés ou inédits, rappelaient avec émotion divers faits de sa vie intellectuelle ; — les étudiants nouveaux, dont j'étais, se faisaient initier à sa pensée par ses anciens élèves, qui leur prêtaient les notes prises à ses cours ; et ce n'est pas sans émotion que, pour se pénétrer de sa philosophie en même temps que de celle des plus grands penseurs, à laquelle elle s'apparentait si étroitement, ils ouvraient les livres de la bibliothèque que l'amitié et la générosité du Maître leur avaient léguée.

Mais l'œuvre par laquelle se marquait le mieux peut-être le désir de tant d'amis et d'élèves de rendre un hommage collectif et durable à la mémoire d'Hannequin, c'était la fondation de la bourse de voyage à l'étranger, dont j'eus l'honneur d'être le premier bénéficiaire. Qu'il me soit permis, au nom des titulaires passés de cette bourse, comme en mon nom personnel, de saisir cette occasion de remercier tous les amis et élèves d'Hannequin qui participèrent à cette œuvre, les professeurs qui, de concert avec M. le Recteur de l'Académie et M. le Doyen de la Faculté des Lettres, s'y employèrent avec tant de zèle, et plus particulièrement M. Chabot qui, après s'y être dévoué de tout cœur, a bien voulu céder au premier boursier, son ancien élève, l'honneur d'exprimer, en ce jour de commémoration, les sentiments communs de tous ses camarades.

N'était-ce pas, en effet, répondre à un des plus chers désirs d'Hannequin que de faciliter, par une bourse, à des étudiants de philosophie le séjour dans une Université étrangère ? Comme on l'a dit justement, Hannequin allait d'instinct vers les sommets. C'étaient les plus grands auteurs, et notamment Kant, Leibniz et Spinoza, qu'il se plaisait à relire, à repenser et à commenter. Et que cherchait-il dans leurs ouvrages, qu'y trouvait-il, sinon cette *perennis quædam philosophia,* qui s'explique moins par le génie particulier d'une nation ou d'une civilisation que par les lois nécessaires du développement de l'esprit humain ? S'enfermer dans son pays et dans sa langue, se résigner, à cause d'une connaissance insuffisante des langues étrangères, à ignorer ou à méconnaître les idées vraies et profondes élaborées par le génie des divers peuples, voilà une limitation que la pensée philosophique supporte moins que toute autre discipline.

Les étudiants de philosophie de la Faculté de Lyon seront toujours reconnaissants à Hannequin de cet enseignement ; ils sauront dégager la pensée inspiratrice de la fondation et suivre la direction qu'elle indique aussi nettement à leur esprit. Ils ont la conscience de ce qu'ils doivent à une si haute mémoire. Une tradition est désormais créée ici, et puisqu'elle vient d'Hannequin, c'est la tradition de la culture et de la raison philosophiques, ou simplement de la culture et de la raison.

Discours de M. le Recteur THAMIN

Il m'est très doux d'être ici aujourd'hui avec les amis d'Hannequin, non seulement de cœur, mais de fait, et de trouver parmi eux, à côté de chers anciens collègues, un collègue d'aujourd'hui vers lequel me porte la plus vive sympathie ; mais, vous le pensez bien, cette douceur est voilée de tristesse. Car il devrait être lui-même au milieu de nous, et encore dans la force de l'âge. Et, à la place de sa figure si vivante, si avenante, et qui eût fait à l'ami venu pour le visiter l'accueil coutumier, un des plus chauds que l'amitié m'ait fait connaître, c'est une image de bronze que je trouve, où l'artiste a pu rendre la pensive largeur du front, et quelque chose de ces traits à la fois graves et prêts au sourire, mais non ce sourire lui-même, mais non la lumière de ses yeux.

C'est cependant vers cette image que je suis venu de loin, que beaucoup d'entre vous sont venus comme en pèlerinage. Car il est des morts qu'il faut qu'on honore, et nous sommes ici, amis, collègues, élèves d'Hannequin, pour honorer la mémoire la plus digne d'être honorée. Notre deuil n'est, hélas ! déjà plus récent, et nous sommes défendus par le temps écoulé contre l'émotion grossissante du premier moment. Je me mets de même en garde contre les illuminations dont s'enveloppent les souvenirs de jeunesse, puisqu'Hannequin et moi nous fûmes jeunes en même temps dans cette ville. Mais quand j'ai pris toutes ces précautions contre ma piété, il me reste ce sentiment assuré que notre ami fut un exemplaire d'humanité d'une

valeur inestimable. Où trouver ailleurs cette puissance d'esprit et cette ingénuité de cœur, dont le mélange avait quelque chose qui attirait et en imposait tout à la fois? Où trouver une pareille noblesse continue de la vie? une nature aussi instinc-
vers cela seulement? Où trouver ce miracle de douceur envers
tivement portée vers ce qui est grand et ce qui est beau, et la souffrance, en même temps que de force déployée contre elle? Amis d'Hannequin, connaissez-vous un ami dont l'amitié rendît un son aussi pur de tout alliage et aussi riche, et dont la vertu rayonnante attachât aussi fermement, non seulement à lui, mais entre eux ceux qui y participaient? Etudiants d'Hannequin, avez-vous connu un maître qui vous prît d'une pareille prise, qui vous portât aussi haut et dont l'enseignement retentît au même degré dans votre esprit? Les uns et les autres nous avons conscience qu'Hannequin fut dans nos vies quelque chose de ce que le destin leur a donné de meilleur, et de sa mort prématurée nous pouvons sans exagération répéter ces mots d'une émouvante simplicité, sur lesquels s'achève le *Phédon* : « Ce fut la fin d'un homme, entre tous ceux qui vécurent au même temps, ἀρίστου καὶ ἄλλως φρονιμωτάτου καὶ δικαιοτάτου. »

Mais nous ne sommes pas ici seulement pour mettre en commun des regrets et des souvenirs. Sans doute, Lyonnais, vous avez bien fait les choses pour celui qui s'était donné à vous. Vous êtes de ceux qui ne se donnent à leur tour qu'à bon escient, mais qui ne se reprennent pas. Et une élite ici, même en dehors du monde universitaire, avait mesuré, si je puis dire, l'âme d'Hannequin et l'avait aimée. Grâce à l'accord de tous, vous avez réuni, avec quel soin! ses œuvres éparses ou inédites, vous avez fondé une bourse qui porte son nom, et aujourd'hui, après sa pensée et son nom, c'est son cher visage que vous voulez assurer contre l'oubli.

Celle qui devrait être ici à la place d'honneur et qui, de loin, dans la double clôture de sa faiblesse et de son deuil, de la petite maison que plusieurs d'entre vous connaissent, suit, minute par minute, avec les battements de son cœur, le modeste programme de cette cérémonie qui se déroule, vous remercie, par ma bouche, de votre fidélité, que tant de témoignages attestent avant celui-là, et qui ne redoute pas, plus que lui,

elle le sait, tant que vous vivrez vous-mêmes, l'atteinte des années.

Mais, placé dans cette salle, ce bronze n'est pas seulement une commémoration. Vous avez pensé autant à l'avenir qu'au passé. Vous demandez que de lui émanent, pour les étudiants d'aujourd'hui qui n'ont pas connu Hannequin, pour ceux de demain, des exemples et des leçons venant du maître, et comme le bienfait continué de son influence. Ils sauront d'abord qu'un homme a enseigné ici que ses collègues ont jugé digne de ce suprême hommage. Ils en concluront sans doute qu'il n'est pas nécessaire d'avoir vécu à Paris ou d'avoir été un homme politique pour obtenir la consécration posthume qu'un peu de métal apporte aux réputations humaines. Puis, quelque chose du culte qu'ils voueront au maître disparu rejaillira sur leurs maîtres vivants. Qui sait, se diront-ils, le bronze guette peut-être quelqu'un d'entre eux. Soyons, en écoutant mieux leurs leçons, de ceux qui savent prévoir. Ils apprendront en même temps que ce monument ne doit d'exister ni à une vanité individuelle ou collective, ni à un esprit de parti, d'école ou de clocher. Tout est pur dans ce métal, comme tout fut pur dans l'homme dont il représente les traits. Dans le creuset où il a été fondu sont entrées seulement de la reconnaissance, de l'admiration, de l'amitié, et des oboles d'étudiants, valeur qui ne se chiffre pas. Et cet honneur a été rendu à un professeur de philosophie, qui ne fut que professeur de philosophie. Ils se souviendront, ces étudiants, du beau discours de M. Lévitte, et ils en retiendront ceci : qu'en dehors du nom d'Hannequin, quatre noms propres seulement ont été cités, ceux d'Henri Poincaré, de Boutroux, de Bergson et d'Hamelin. De ceux-là, parmi les penseurs qu'au même moment réclamaient les mêmes problèmes, le philosophe lyonnais est en effet le pair. Et ils lui sauront gré des circonstances qui ont enfermé dans leur ville sa destinée.

Ils entendront dire aussi, car autour de cette image une légende se formera que se transmettront les générations successives d'étudiants, et qui sera l'histoire d'une vie simplifiée et comme symbolisée : celui-là fut un grand penseur ; un des premiers en France il réconcilia les sciences et la philosophie après un long divorce, et, pour oser cela, il fallait alors quelque

chose d'héroïque dans l'esprit. Il fut aussi un professeur admirable, non seulement par la force de l'éloquence, mais par le don perpétuel qu'il faisait de lui-même dans son enseignement public comme dans le moindre entretien qu'un étudiant sollicitait. Mais il fut plus encore, il fut un philosophe dans toutes les acceptions du terme, un sage, mais un sage sans cette conception économe d'un bonheur prudemment rêvé et méthodiquement aménagé que, le plus souvent, cette expression comporte, un sage vaillant, entreprenant, et souriant à la vie, même devenue cruelle envers lui. Il fut un sage dans les jours heureux, il fut un sage dans la souffrance, c'est-à-dire mieux qu'un martyr et un héros, car il fut ce martyr et ce héros, avec ceci en plus : une sérénité, une acceptation, mais qui n'acceptait que l'inévitable, et qui préservait tout ce qui pouvait être préservé de vie, de joie à répandre, de tendresses à cultiver, de hautes méditations à entretenir, de pages à écrire, d'exemples à donner. Quel triste spectacle et quel beau spectacle, cependant, alors il nous donna ! Et contre l'acharnement du mal, quel déploiement magnifique et sans raideur de toutes les énergies humaines ! cela, jeunes gens qui m'entendez, c'est une leçon que ce maître excellent vous lègue après tant d'autres, et voilà une des raisons encore pour lesquelles ses traits, si souvent contractés par la douleur, méritaient de revivre dans cette impassible immortalité.

Dans un beau mouvement oratoire, le pieux disciple auquel nous devons l'ample introduction qui précède l'édition des œuvres posthumes d'Hannequin s'écrie : « Faut-il que l'Université de France soit riche en hommes pour avoir laissé un pareil maître enseigner devant les auditoires clairsemés que la Faculté des Lettres de Lyon lui offrait ! » Oui, la France et l'Université sont riches en hommes. Mais ce ne fut pas du talent et de la valeur morale perdus que celui et que celle qui se dépensèrent ici quand Hannequin enseignait, puisqu'il a eu des élèves comme celui que je viens de citer, et tant d'autres, et puisque, par cette image, son souvenir se perpétuera.

Merci Hannequin, pour ton œuvre, merci pour ta vie. Merci pour l'heure présente, où il a été donné à tes amis de se recueillir et de se sentir unis dans ton souvenir poignant et doux, où il m'a été donné à moi, le confident de ta pensée, l'associé

de tes tâches, et dont la vie fut si étroitement mêlée à la tienne, de me retrouver dans cette ville et cette Faculté qui me furent autrefois si hospitalières, de m'y retrouver en communion avec tous. C'est moi qui, jadis, t'accueillis à Lyon. C'est toi qui m'y as ramené aujourd'hui, après une vie plus errante que la tienne, mais qui m'a donné peu d'heures comparables à celles qu'avec ton ordinaire libéralité tu prodiguais ici même à notre amitié.

L'EXTENSION UNIVERSITAIRE DE LYON EN ORIENT

Pendant les années 1911 et 1912

Par M. Albert OFFRET

Professeur de Minéralogie théorique et appliquée à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon.

« *La France ne doit pas se laisser oublier dans le monde* » est une de ces formules auxquelles peuvent se rallier tous les bons Français, quelle que soit la profession ou l'opinion à laquelle ils appartiennent.

Les Universités françaises n'ont jamais cessé de s'inspirer de cette devise ; et elles croient avoir contribué au bon renom de la France à l'étranger par leur production scientifique, par l'éclat de leur enseignement, et par le développement de leurs installations matérielles.

Mais il a semblé aux Universités françaises que leur activité ne devait pas se cantonner à l'intérieur du pays et que, pour garder intact et développer même, si c'est possible, le patrimoine d'autorité morale que la France doit à la grandeur de son action dans le monde, il convenait que les maîtres des Universités se fissent, à l'étranger même, les propagateurs des idées françaises.

Il est à peine besoin de rappeler que, depuis de longues années déjà, nos professeurs français ne cessent de franchir les frontières de leur pays, non seulement dans le dessein d'élargir le champ de leurs connaissances au contact des idées d'autrui, mais encore avec l'ambition d'aller exposer leurs idées personnelles dans les nombreux Congrès scientifiques internationaux où se réunissent périodiquement les savants des deux mondes. Et dans ces manifestations internationales, où seul le mérite assure la notoriété, ils ont pu mesurer leur valeur à l'estime dont ils étaient entourés.

Mais ce mode d'action des professeurs français à l'étranger

ne s'applique qu'au public restreint des spécialistes. Il laisse en dehors le grand public, et dans celui-ci la jeunesse, la jeunesse ardente, la jeunesse avide de savoir, cette jeunesse que doivent chercher à attirer tous les remueurs d'idées, car ils savent combien l'homme garde toute sa vie l'empreinte de ceux qui ont contribué à sa formation.

Les Universités françaises ont compris qu'elles devaient appeler à elles cette jeunesse ; ou, pour mieux dire, elles ont compris que, pour appeler à elles cette jeunesse, il fallait cesser de rester sur la défensive, et qu'il leur fallait adopter l'offensive, carrément, à la française.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que la défensive, ou, si l'on aime mieux, l'expectative, ne leur ait donné jusqu'ici de sérieux résultats ; tant est grand le rayonnement de la France dans le monde. Il suffit de consulter les statistiques publiées régulièrement par le *Bulletin Administratif du Ministère de l'Instruction publique*, pour voir combien est élevé le nombre des étudiants étrangers qui fréquentent chaque année nos Universités françaises. Leur total, au 15 janvier 1912, était de 5.569 étudiants, soit environ 200 de plus que l'année précédente. La progression est du reste régulière.

Mais le temps des appels lointains est passé. Les commerçants ont découvert depuis longtemps qu'au lieu d'attendre les clients, il est préférable d'aller les chercher. Et les résultats que leur a rapportés cette nouvelle méthode ont contribué à la prospérité générale du pays, en même temps qu'à l'édification de leur fortune personelle.

Pourquoi les intellectuels ne feraient-ils pas de même ? En dépit de Karl Marx, l'intérêt mercantile n'est pas le seul facteur de civilisation ; et l'influence morale d'un pays n'est pas inférieure, en résultats même, à l'intérêt pécuniaire. Les Universités françaises ont donc décidé de fonder des comptoirs à l'étranger ; elles les ont appelés des Instituts.

L'idée d'aller ouvrir à l'étranger des établissements français d'enseignement destinés aux étrangers n'est pas récente. Le monde entier est parsemé depuis longtemps d'établissements religieux ou laïques, fondés par des Français, et où se donne, dans notre langue, l'enseignement primaire ou secondaire.

Ce qui est récent, ou du moins relativement récent, c'est la

fondation à l'étranger d'établissements français d'enseignement supérieur. Car, si nous constatons qu'en 1883, grâce à l'appui de Gambetta et de Jules Ferry, les Jésuites fondèrent à Beyrouth la Faculté française de Médecine, reconstruite et agrandie, il y a quelques mois à peine, et pourvue d'un magnifique hôpital, grâce à une souscription nationale ; en revanche, nous constatons aussi que cet exemple est resté longtemps unique et qu'il nous faut arriver jusqu'aux toutes dernières années, pour trouver des créations analogues.

Ces créations récentes, ce sont : l'Ecole française de Droit du Caire, rattachée actuellement à l'Université de Paris, puis l'Institut français de Florence, rattaché à l'Université de Grenoble, et subventionné par celle de Lyon ; l'Institut français de Saint-Pétersbourg, rattaché aux Universités de Paris, Lille, Nancy et Dijon ; l'Institut français de Londres, rattaché à l'Université de Lille, qui vient d'être ouvert il y a quelques jours à peine ; l'Institut français de Madrid, rattaché aux Universités de Bordeaux et de Toulouse (et que notre Ministre du Commerce, accompagné des recteurs de Bordeaux et de Toulouse, ira inaugurer à Pâques), et enfin l'Institut français aux Etats-Unis, rattaché à l'ensemble des Universités françaises.

L'Université de Lyon qui, par le nombre de ses étudiants, est la première des Universités provinciales, ne pouvait songer une minute à rester en dehors de ce mouvement, et, dès 1910, M. le Recteur signalait au Conseil de l'Université et aux quatre Facultés l'intérêt que présentait pour l'Université de Lyon sa participation à cette œuvre d'intérêt public, et leur recommandait tout spécialement une action à Beyrouth.

La Commission d'extension universitaire. — Une Commission universitaire fut aussitôt constituée. Présidée par M. le Recteur, elle comprenait, pour la Faculté de Droit : M. Huvelin et M. Lambert ; pour la Faculté de Médecine : M. Paul Courmont et M. Guiart ; pour la Faculté des Sciences : M. Depéret et M. Offret ; pour la Faculté des Lettres : M. Ehrhard et M. Legrand. Quelques mois plus tard, M. Chabot (Lettres) était adjoint à la Commission et, environ deux ans après, au mois de juin 1912, M. Brouilhet (Droit), M. Hugounenq (Médecine) et M. Couturier (Sciences) y entraient à leur tour.

Dès la première séance, M. le Recteur signalait à la Commission l'objectif qui, selon lui, devait tenter les énergies lyonnaises ; c'était la région où, depuis tant d'années, notre ville a accumulé de si nombreux efforts commerciaux et intellectuels, c'était l'Orient, et il lui conseillait de songer à la création d'Instituts lyonnais d'enseignement supérieur, à Constantinople, Smyrne ou Beyrouth. Et la proposition de diriger nos efforts vers l'Orient était tellement juste, qu'à peine formulée elle rallia l'unanimité des suffrages de la Commission. Les discussions ne commencèrent que lorsqu'il s'agit de déterminer les points de l'Orient où devait se porter notre effort et la forme sous laquelle celui-ci devait se manifester.

Envoi d'une mission d'enquête. — Après plusieurs mois de délibérations consacrées à l'examen des diverses solutions possibles, la Commission, estimant prématurée toute conclusion qui ne s'appuierait pas sur des documents positifs, demanda au Conseil de l'Université d'envoyer en Orient une mission d'étude. Le Conseil, se ralliant à cette proposition, désigna M. le Recteur et les professeurs Huvelin (Droit), Guiart (Médecine) et Offret (Sciences) pour aller faire sur place cette enquête nécessaire.

Les instructions qu'emportait la mission, dont j'avais l'honneur de faire partie, étaient les suivantes :

1° Rechercher s'il y avait lieu d'organiser, en une ou plusieurs villes de l'empire ottoman, un ou plusieurs Instituts rattachés à l'Université de Lyon ;

2° Chercher les mesures à prendre pour essayer d'attirer *vers Lyon* un certain nombre d'étudiants grecs ou ottomans.

Nos instructions portaient : *vers Lyon*, et non vers *l'Université de Lyon*, car celle-ci, bien que supportant exclusivement les charges de l'entreprise, avait invité ses missionnaires à ne pas établir de démarcation, au cours de leur voyage, entre les intérêts personnels de l'Université et ceux des autres établissement scolaires de la ville de Lyon, et même de la région lyonnaise. Et, conformément à cette recommandation, la mission emportait dans ses bagages, pour les distribuer à l'étranger, plusieurs centaines d'exemplaires d'un livret spécial des étudiants étrangers à Lyon. On y trouvait les renseigne-

ments les plus complets, non seulement sur les quatre Facultés et les établissements annexes de l'Université, mais encore sur toutes les écoles techniques, professionnelles ou artistiques, les musées, les bibliothèques et les sociétés savantes, les théâtres, les concerts et les conférences de notre ville, bref sur tout ce qui contribue à faire de Lyon un grand centre intellectuel. Et ce livret, artistiquement illustré de photogravures dues à l'inépuisable libéralité du Syndicat d'Initiative de notre ville, nous fut d'un puissant secours, au cours de notre voyage. Il nous permit d'étaler les preuves incontestables de l'extrême variété des ressources intellectuelles que les Pouvoirs publics, ou l'initiative privée, ont créées successivement dans notre ville, afin de satisfaire les besoins toujours croissants de notre région lyonnaise, l'une des plus actives de la France. Et cet étalage de nos ressources d'enseignement a fait sur nos interlocuteurs, nous en avons la certitude, la plus vive impression.

Mais n'anticipons pas sur les événements et commençons par faire connaître les grandes lignes du voyage effectué par notre mission.

La mission à Athènes. — Partis de Marseille le 4 mai 1911, à bord du *Niger*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, nous arrivions le 8 mai à Athènes, où nous avions l'intention de commencer nos démarches.

Ce n'est pas que nous ayions pu songer une seule minute à proposer à l'Université de Lyon la création à Athènes d'un Institut quelconque. L'Université d'Athènes est, en effet, une grande et belle Université, plus importante même que celle de Lyon, tout au moins par le nombre des étudiants. Et son champ d'action est extrêmement étendu, car il comprend non seulement le territoire qu'avait la Grèce au moment de notre voyage, mais celui de la plus grande Grèce, de celle qui s'étend jusqu'aux plus lointaines rives d'Asie Mineure.

D'autre part, un legs de 7 millions, réservé depuis longtemps, mais mis récemment à sa disposition, allait permettre à l'Université d'Athènes de se développer considérablement, aussi bien au point de vue du nombre de ses professeurs qu'au point de vue de ses installations matérielles, assez insuffisantes jusqu'ici,

Mais nous étions désireux de connaître l'état d'âme de nos collègues helléniques. Nous voulions savoir de quelles sympathies notre pays jouissait encore dans un pays où sévit une propagande germanique intense. Et nous nous demandions ce que pourrait produire dans ce milieu l'effort que nos instructions nous assignaient de faire « pour essayer d'attirer vers Lyon un certain nombre d'étudiants grecs ».

D'autre part, nous savions également que nous pouvions compter, dans la place, sur le concours d'un certain nombre d'alliés. Nous en avions à l'Ecole française, aussi bien dans sa direction, où se trouvaient de nos amis personnels, que parmi ses élèves, anciens étudiants de notre Université. Nous en avions dans la mission militaire française, que dirigeait alors si brillamment le général Eydoux, et qui a rendu à la Grèce des services dont on apprécie maintenant toute l'importance. Nous escomptions aussi, bien entendu, le concours du distingué Ministre de France à Athènes, M. Deville. Et, d'autre part, nous étions certains d'être reçus en amis par un certain nombre d'ingénieurs grecs ou de professeurs de l'Université d'Athènes, ayant fait leurs études en France et ne cachant pas leurs sympathies pour notre pays.

Avec de pareils introducteurs, nous ne pouvions que rapporter d'Athènes une ample moisson de renseignements précieux ; nous l'avons obtenue ; et, de plus, nous avons quitté cette ville avec l'impression très nette que notre démarche avait été heureuse, que même elle ne devait pas rester unique et qu'il conviendrait de la renouveler de temps à autre, en envoyant à Athènes de nouvelles missions lyonnaises, composées de préférence de professeurs de la Faculté de Médecine ou de la Faculté des Sciences, susceptibles de faire revenir les Grecs sur cette idée, soigneusement répandue par nos rivaux, que si la France est au premier rang au point de vue littéraire comme au point de vue artistique, en revanche elle n'est pas capable de lutter, au point de vue scientifique, contre les savants d'Outre-Rhin. *Deutschland über Alles !* Et le président du Conseil des Ministres, M. Venizelos, qui vient de présider avec tant d'autorité d'abord à la rénovation de son pays, puis à son alliance avec les autres Etats balkaniques, voulut bien assurer M. le recteur Joubin, dans une audience personnelle, que de

semblables visites seraient bien accueillies par l'Université d'Athènes et le Gouvernement grec.

Nous indiquerons plus loin les mesures que firent prendre à l'Université de Lyon les renseignements recueillis à Athènes par notre mission ; pour le moment, arrivons immédiatement à la suite de notre voyage, c'est-à-dire à notre mission en Turquie, but principal de nos études.

La mission à Constantinople. — Les résultats généraux de notre enquête en Turquie ont été réunis dans trois rapports, qu'à notre retour en France nous avons remis, M. Guiart, M. Huvelin et moi, à nos commettants. Il est naturellement impossible de songer à reproduire ici ces trois rapports ; nous n'en indiquerons que les points principaux.

Disons tout d'abord que cette enquête en Turquie se divisa en deux parties. La première fut consacrée à Constantinople, et nous y participâmes tous les quatre, M. le recteur Joubin, M. Guiart, M. Huvelin et moi. Puis, après la clôture de l'enquête à Constantinople, nous entreprîmes, M. Huvelin et moi, un nouveau voyage plus rapide en Asie Mineure et en Syrie.

Occupons-nous d'abord de l'enquête consacrée à Constantinople.

Elle fut importante, tant à cause de sa durée qu'en raison du nombre des personnes et des établissements, plus de cent cinquante, que nous eûmes l'occasion de visiter, aussi bien à Constantinople que dans ses environs.

Notre première conclusion est qu'il est tout à fait inutile de songer à établir à Constantinople un Institut d'enseignement supérieur, de nature quelconque, à rattacher à l'Université de Lyon. Un pareil établissement ne serait pas viable ! Non pas que la connaissance de la langue française fasse défaut à la jeunesse de Constantinople. C'est tout le contraire qui existe ! Et tous les Français, de passage en cette ville, savent quelles sont les facilités de toutes sortes qui résultent pour eux de la diffusion extraordinaire de notre langue à Constantinople. Elle y est, pour tout le monde, une véritable langue seconde. Et, contrairement à l'opinion pessimiste de bien des personnes, cette diffusion ne tend pas à diminuer, elle progresse au contraire ; et nous pourrions citer les noms d'établissements fran-

çais d'enseignement qui, dans les trois années antérieures à notre passage, ont vu tripler le nombre de leurs élèves.

Si, donc, un établissement étranger d'enseignement supérieur était possible à Constantinople, ce serait la France, et la France seule, qui pourrait songer à l'établir, puisque l'enseignement devrait y être donné en français. Mais un semblable établissement est inutile, car, d'une part, il ne trouverait vraisemblablement pas là-bas une clientèle suffisante et, d'autre part, son installation serait vue d'un très mauvais œil par le Gouvernement turc. Ce dernier y découvrirait une concurrence à l'Université ottomane qu'il essaie de développer à Constantinople et dont une Faculté, celle de Médecine, située à Haïdar-Pacha, est déjà fort remarquable.

Ce n'est pas à Constantinople que nous pouvons songer à instruire les jeunes Ottomans, c'est à Lyon même. Et cela est d'autant plus faisable, je ne dis pas d'autant plus facile, que l'habitude est prise depuis longtemps, chez les jeunes Ottomans, d'aller faire leurs études en Europe, et que le Gouvernement ottoman, lui-même, n'a jamais cessé jusqu'ici d'entretenir à grands frais, à l'étranger, un grand nombre de boursiers.

Le courant existe, ou tout au moins existait, car, à l'heure où j'écris, qui peut prévoir ce que nous réserve l'avenir ? Donc, ce qu'il faut tenter, c'est de dévier ce courant et de le canaliser vers Lyon. Où se dirigeait-il jusqu'ici? Une de ses branches principales allait vers la France, vers Paris surtout. Mais la Belgique et la Suisse en recevaient aussi une bonne part. En particulier, Liège et Lausanne attiraient vers elles la majeure partie des jeunes Ottomans se destinant aux carrières industrielles. C'est ainsi que, grâce à leur habileté, ces deux petits pays réussisent à profiter, peut-être plus que la France elle-même, de la culture française que nos nationaux inculquent aux jeunes Ottomans dans les écoles d'enseignement secondaire, officielles ou privées, de la Turquie. Les conséquences qui en découlent pour l'industrie belge ou suisse sont d'ailleurs loin d'être négligeables ; car, c'est vers nos voisins que se dirigent tout naturellement les commandes de matériel que ces jeunes gens ont, par la suite, à envoyer du pays natal.

Enfin, une dernière branche de ce courant d'étudiants

ottomans se dirigeait également vers l'Allemagne, et cela, grâce à la tenacité prodigieuse avec laquelle l'Allemand sait vanter et parfois imposer les produits *made in Germany*. Et parmi les procédés qu'il a su employer pour développer en Turquie sa clientèle d'étudiants, il convient de signaler tout particulièrement les soins extraordinaires qu'il a pris pour aider ces jeunes gens, une fois rentrés dans leur pays, à trouver des situation industrielles où, bien entendu, il se font aussitôt les défenseurs de l'influence de l'industrie ou du commerce allemands. Pourquoi dois-je ajouter comme contraste que j'ai recueilli d'autre part des doléances extrêmement typiques de jeunes Ottomans élevés en France, et tout disposés à jouer vis-à-vis de nous le rôle que leurs compatriotes jouent vis-à-vis de l'Allemagne. Ils se plaignaient amèrement, aussi bien de l'abandon dans lequel les laissaient ceux qui avaient pris soin de les former que des rebuffades de ceux qui sembleraient le plus qualifiés en France pour les renseigner.

Que faut-il faire pour tenter de dévier ce courant ? Bien des choses, naturellement ! Mais la première mesure à prendre consiste simplement à nous faire connaître. Car, nous estimons que la simple divulgation des richesses incomparables d'enseignement de tous ordres que possède notre grande ville suffira à lui attirer une nombreuse clientèle d'étudiants étrangers ou, plus exactement, suffira à augmenter considérablement l'importance de sa clientèle actuelle. Car, dès à présent, et sans qu'aucune publicité ait jamais été faite pour les attirer, Lyon instruit déjà, chaque année, plusieurs centaines d'étudiants venus des pays les plus divers.

Cette publicité nécessaire, nous l'avons commencée, dans la mesure de nos moyens, pendant notre séjour à Constantinople, et cela, aussi bien auprès du Gouvernement ottoman et des chefs de service de plusieurs de ses Ministères, qu'auprès des représentants du Gouvernement français, des Patriarches des diverses religions, des directeurs de la majeure partie des écoles d'enseignement secondaire de Constantinople et d'un grand nombre de personnes ottomanes ou françaises s'intéressant aux questions d'enseignement. Et, d'autre part, nous avons noué là-bas des relations officielles ou privées nous permettant de poursuivre notre œuvre après notre départ. Nous ne pouvons

songer à faire connaître ici, par le menu, la série des très nombreuses démarches qu'il nous a été donné de faire à Constantinople pour la divulgation de notre œuvre. Qu'il nous suffise de dire qu'au cours de ces visites, nous n'avons recueilli que des paroles d'encouragement, voire même parfois de gratitude. Elles nous ont donné confiance dans le succès final.

La mission à Smyrne. — Nous renvoyons à quelques pages plus loin pour indiquer, comme nous l'avons déjà spécifié pour la Grèce, quelles furent les mesures prises par l'Université pour Constantinople après la communication de nos rapports, et nous arrivons maintenant à la seconde partie de l'enquête, que nous allâmes ensuite poursuivre, M. Huvelin et moi, dans les deux villes principales de la Turquie d'Asie, Smyrne pour l'Asie Mineure, et Beyrouth pour la Syrie.

Les conclusions auxquelles nous fûmes amenés pour ces deux villes sont radicalement opposées entre elles. Dans cette grande ville commerciale qu'est presqu'exclusivement Smyrne, nous ne pouvons songer, pas plus qu'à Constantinople, moins encore qu'à Constantinople, à fonder un établissement d'enseignement supérieur. Mais, comme à Constantinople, nous devons penser à profiter de la grande diffusion de notre langue, qu'ont su réaliser de nombreux établissements d'enseignement secondaire laïques ou religieux, afin d'attirer à Lyon un certain nombre de jeunes gens. Les moyens à employer sont les mêmes que ceux qui conviennent pour Constantinople ; et nous avons profité de notre séjour à Smyrne (où M. le recteur Joubin, rentrant en France, nous avait précédés de quelques jours, annonçant notre visite), pour commencer notre publicité et pour en assurer la continuation.

La mission à Beyrouth. — Pour Beyrouth, nos conclusions furent, comme je viens de le dire, complètement différentes de celles que nous venons d'indiquer au sujet de Smyrne. Ce n'est pas seulement de la publicité en faveur des établissements lyonnais d'enseignement que nous devons faire en cette ville, c'est plus, et c'est mieux !

Lyon doit continuer l'œuvre amorcée en 1894 par Lortet et Ollier, lorsqu'ils firent rattacher à l'Université de Lyon ou, plus exactement, à la Faculté de Médecine de Lyon, la Faculté de

Médecine française de Beyrouth, fondée (comme je le disais plus haut), en 1883, par le R. P. Normand, supérieur général des Jésuites en Syrie, sous les auspices des bons républicains qui s'appelaient Barthélemy Saint-Hilaire, Duclerc, Gambetta et Jules Ferry.

C'est que le Liban tout entier, et Beyrouth en est la capitale, est un merveilleux champ d'influence française, « champ où fleurit une plante des plus rares, celle de la reconnaissance (1) ». Ce pays nous appartient moralement et, comme le rappelait judicieusement il y a peu de temps mon éminent collègue de la Faculté de Médecine de Paris, le professeur Blanchard, nous avons conquis le Liban aussi complètement qu'autrefois l'Alsace, malgré les différences de langue et de religion.

Car, il ne faudrait pas se figurer que l'influence française au Liban ne s'exerce que sur quelques étudiants catholiques, élevés par des prêtres et ayant subi la domination de ceux-ci. A la Faculté de Médecine de Beyrouth, les 250 élèves qui la peuplent appartiennent à seize rites différents. Druses et Orthodoxes, Juifs et Catholiques, Arméniens et Musulmans y vivent dans la plus parfaite entente, n'ayant d'autre langue commune que le français et sentant planer au-dessus d'eux, comme un symbole de concorde et de solidarité, l'image vénérée de la France.

Et cet état d'âme règne dans toute la Syrie où, ne l'oublions pas, plusieurs millions de Maronites se sont donnés moralement à la France. On l'ignore trop chez nous ! Pour moi, qui eus l'occasion de faire à Beyrouth bien des visites intéressantes, je n'oublierai jamais l'impression réconfortante que ces démarches me causaient, et je ne saurais taire, en particulier, l'émotion profonde qui m'étreignit au cours d'une visite que je fis au collège gréco-catholique de cette ville. Dans cet établissement, qui pourtant n'avait rien de français, et où j'étais arrivé à l'improviste, je me vis obligé, après quelques instants de conversation avec le directeur, de descendre dans la cour du collège, et là, en présence de tous les élèves et après l'exécution de la *Marseillaise* par la fanfare du collège, je

(1) Discours prononcé en novembre 1911 à Edhen (Liban), par M. Couget, Consul général de France en Syrie.

m'entendis affirmer, dans le plus pur français, par l'un des élèves, que jamais son pays n'oublierait les services que la France lui avait rendus. Pouvais-je promettre autre chose à ces jeunes gens qu'une ardente réciprocité de sentiments. J'ai fait cette promesse de bon cœur, en mon nom personnel ; mais je souhaite que mes sentiments deviennent ceux de mes compatriotes, car ils ne doivent pas oublier que, dans la conservation de notre influence dans le Levant, il y va non seulement d'une question de sentiment, mais aussi de leur intérêt.

Nous ne sommes pas les seuls en Syrie, et notre suprématie n'y est pas incontestée. Presque toutes les grandes puissances de l'Europe, et même les Etats-Unis, y sont représentés.

L'influence italienne y est la plus ancienne, mais, bien que supplantée, vers le milieu du siècle dernier, par la culture française, elle lutte ardemment pour regagner le terrain perdu. Heureusement pour nous, jusqu'ici et malgré l'appui financier que lui accorde la Consulta, elle ne paraît pas encore beaucoup à craindre.

La Russie protège les Grecs orthodoxes, mais sa langue, apprise à l'école, est vite oubliée ; et la culture slave, à proprement parler, n'existe pas en Syrie.

La culture anglo-saxonne est plus menaçante, car elle dispose d'un organisme de premier ordre, rattaché à la puissante Columbia University de New-York, c'est le *Syrian protestant College*, appelé aussi l'*Université américaine*.

Fondé en 1866 par le R. Bliss, il ne fut longtemps qu'un rival de second plan des établissements fondés par les Jésuites, aussi bien pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement médical. Mais, disposant des ressources inépuisables qui lui viennent directement d'Amérique ou que lui apportent à l'envi les riches Américains qui le visitent en se rendant en Terre Sainte, subventionné aussi par l'Allemagne, qui s'abrite derrière lui, le *Syrian protestant College* n'a cessé de grandir.

Nous l'avons visité sous la conduite de son directeur actuel, fils du fondateur, et cette visite fit sur nous une profonde impression. Dans les vastes terrains du magnifique parc, aligné au bord même de la Méditerranée, que le Révérend Bliss a eu la prudence d'acheter il y a près de cinquante ans, on trouve groupés, selon la méthode adoptée en Amérique pour les Uni-

versités, les différents bâtiments du *Syrian protestant College*.

Ce sont, ou plutôt c'étaient, en 1911, car d'autres créations étaient encore projetées : une Ecole de Sciences et Arts, fondée en 1870, une Ecole de Médecine (1871), une Ecole de Pharmacie (1875), une Ecole Préparatoire (1883), une Ecole de Commerce (1902), une Ecole de Nurses (1908), une Ecole Dentaire (1910). Enfin, plusieurs hôpitaux, dont un appartenant à l'Allemagne, voisinent avec le *Syrian protestant College*, auquel ils sont annexés ou affiliés.

Et ces créations sont d'autant plus redoutables qu'elles correspondent à une évolution des idées en Syrie. La lutte est engagée et la question est de savoir qui triomphera en Orient, de la langue française ou des idiomes germaniques, de notre civilisation ou de l'anglo-saxonne. Car Beyrouth est comme un phare dont l'éclat brille au loin et dont la renommée s'étend de la mer Noir à la mer Rouge, de la Méditerranée au Soudan, de l'Egypte jusqu'en Perse.

Telles furent les réflexions que nous inspira, à M. Huvelin et à moi, le court séjour que nous fîmes à Beyrouth, au mois de juin 1911. Elles devaient nous dicter les avis que, de retour à Lyon quelques jours après, nous allions donner à la Commission d'extension universitaire.

Les propositions de la Commission d'extension universitaire. — Et maintenant que j'ai essayé de résumer, sommairement, les impressions que rapportèrent les membres de la mission universitaire de leurs séjours à Athènes, Constantinople, Smyrne et Beyrouth, il me reste à indiquer, en premier lieu, la façon dont notre Commission accueillit les renseignements que nous lui apportions, puis à énumérer les propositions qu'elle soumit au Conseil de l'Université, les décisions que prit ce Conseil, et les conséquences qui découlèrent de ces décisions.

Grèce. — En premier lieu, occupons-nous de la Grèce ! On sait déjà que notre mission avait eu l'impression, à Athènes, qu'une nouvelle visite de professeurs lyonnais serait la bienvenue. Le Conseil de l'Université de Lyon accueillit avec faveur cette suggestion, et les lecteurs du *Bulletin de la Société des*

Amis de l'Université de Lyon, qui viennent de trouver dans le fascicule n° 3 (1912) de ce recueil le rapport intéressant que M. le doyen Depéret y a fait paraître sur son voyage à Athènes, en compagnie de M. le doyen Hugounenq, savent déjà quel fut le succès de cette tentative.

L'Université d'Athènes se proposait, du reste, de rendre à l'Université de Lyon la visite qu'elle en avait reçue ; elle lui avait déjà annoncé, pour le mois de novembre dernier, la visite de deux de ses professeurs de droit. Nous nous réjouissions de la venue de ces messieurs et nous nous apprêtions à les fêter à notre tour. Les destins en ont décidé autrement, et ces professeurs ont dû rejoindre leurs régiments au lieu de se diriger vers Lyon. Nous regrettons vivement ce contre-temps ; mais nous avons le ferme espoir qu'il ne sera que d'une courte durée et que les circonstances permettront, non seulement dès l'hiver prochain la réalisation de ce projet, mais encore la répétition de semblables visites. Les deux Universités d'Athènes et de Lyon ne pourront qu'y gagner, au grand profit de l'entente entre nos deux pays.

Du reste, je dois ajouter que cette entente s'est déjà manifestée, il y a quelques mois, d'une façon très heureuse pour notre ville, car, peu de temps après le passage à Athènes de notre première mission, une loi, votée par le Parlement grec, décidait que, dorénavant, les futurs médecins de l'armée grecque seraient formés à l'Ecole de Santé militaire de Lyon, c'est-à-dire, en définitive, à notre Faculté de Médecine. Ce résultat est probablement tout à fait indépendant de notre visite à Athènes, et il doit être dû uniquement à l'influence de la mission militaire française, et tout spécialement à l'intervention de M. le médecin-major Arnaud, qui en faisait partie et qui, soit dit en passant, vient de rendre à la Croix-Rouge et au Service de santé helléniques les plus grands services. En tout cas, cette loi, si heureuse pour nous, a reçu, dès cette année, un commencement d'exécution. Ce début est plein de promesses, car là où vont les étudiants militaires, viendront aussi les étudiants civils. Notre Commission se réjouit à bien des points de vue de cet heureux résultat.

Turquie. — Arrivons maintenant à la Turquie. Notre Com-

mission a bien voulu accueillir également avec faveur les suggestions que lui rapporta notre mission, aussi bien au sujet de la publicité à entreprendre à Constantinople, Smyrne, etc., qu'au point de vue de la création à Beyrouth d'un ou de plusieurs établissements lyonnais d'enseignement supérieur. Mais la tâche qu'avait à remplir la Commission pour réaliser ces nouveaux desiderata était infiniment plus ardue que celle qu'elle avait accomplie en ce qui concerne la Grèce.

Admission à l'Université des étudiants étrangers. — La Commission se demanda tout d'abord si l'Université était organisée de façon impeccable, pour répondre aux besoins nouveaux qu'elle avait la prétention de satisfaire ; et elle commença par examiner l'état des portes d'accès de l'Université lyonnaise. Celle-ci, comme toutes les Universités françaises d'ailleurs, est prête, avant tout, à préparer aux licences, doctorats, agrégations. Aux étudiants français qui veulent se préparer à ces grades, elle réclame, à l'entrée, la présentation d'un diplôme de bachelier ou de licencié, suivant le grade postulé. Aux étudiants étrangers qui postulent ces grades d'Etat, elle réclame ou bien le même diplôme, ou, à son défaut, ce qu'en langage universitaire on appelle une dispense ou une équivalence. Mais elle n'est pas maîtresse de la distribution de celles-ci. Le dispensateur des dispenses ou équivalences est le Ministre de l'Instruction publique, qui ne peut statuer qu'après approbation d'un Comité spécial siégeant à Paris et qui ne se réunit qu'à intervalles éloignés. C'est à ce Comité que sont présentés, en originaux et en traductions, les actes de naissance et les diplômes apportés par les jeunes étrangers de leurs pays d'origine. D'autre part, la dispense ou l'équivalence ne peut être obtenue qu'à *titre onéreux,* c'est-à-dire après paiement des droits afférents au diplôme dont on réclame l'équivalence. C'est ainsi que, pour obtenir l'équivalence du baccalauréat, qui est en quelque sorte, le « Sésame, ouvre-toi » des Universités françaises, un étranger doit d'abord prouver qu'il a obtenu dans son pays un diplôme analogue à notre baccalauréat. Ensuite, il doit payer à l'*Etat français* la somme de 140 francs, montant des frais d'examen et de diplôme de ce baccalauréat qu'on le dispense d'avoir. Et cette taxe n'est que la taxe de début, celle

qui permet d'en payer d'autres ; car, pour certains jeunes gens qui ne veulent que terminer chez nous des études d'enseignement supérieur commencées chez eux et dont ils présentent les diplômes, la note à payer *à l'Etat* pour entrer à l'Université pourra s'élever jusqu'à 1.500 francs. Bien entendu, aucune de ces taxes n'empêchera aucun de ces jeunes gens de payer ensuite à l'Université tous les droits correspondant aux études qu'ils abordent. Les taxes de dispense ne sont que des droits d'entrée, analogues à des droits d'octroi ou de douane, mis sur l'étranger assez téméraire pour vouloir apporter son argent chez nous, afin de recevoir en échange l'enseignement de nos professeurs et l'empreinte de notre pays. Beaucoup s'en dispensent, en restant chez eux ou en allant ailleurs, car, bien entendu, nous avons la spécialité de ces tarifs prohibitifs.

Notre Commission a protesté auprès du Ministère de l'Instruction publique, d'abord contre l'existence de ces droits exagérés et ensuite contre la complication du mode d'obtention des dispenses et la lenteur des décisions. Et nous croyons savoir qu'un règlement plus libéral est en préparation.

Puisse également le Ministère de l'Instruction publique apporter quelques éclaircissements indispensables à l'arrêté qu'il a pris, le 5 janvier 1912, pour organiser un examen permettant l'accès des Université françaises à de jeunes étrangers ne possédant pas de diplômes susceptibles d'être considérés comme équivalents à notre baccalauréat français. Ledit arrêté semble ouvrir des portes qui se referment dès que quelqu'un essaie de les pousser. Il est à souhaiter que les jeunes gens puissent savoir, à toute époque de l'année, s'ils auront ou non le droit de se présenter à cet examen, et il ne faut pas que ce soit au moment même où ils se présentent à un examen, laborieusement préparé pendant des mois, que le Ministère vienne leur refuser le droit de s'y présenter. Ces procédés sont véritablement déconcertants et causent des déceptions profondément regrettables.

Création d'enseignements. — Après avoir ainsi essayé de débroussailler les portes d'entrée de l'Université réservées aux étrangers, la Commission d'extension universitaire se mit à rechercher si l'Université était bien en état d'offrir aux étran-

gers tous les enseignements dont ils pouvaient avoir besoin. Et elle crut trouver quelques lacunes dans l'ensemble des cours de l'Université.

Institut des Sciences économiques et politiques. — Il parut notamment utile à la Commission d'annexer à l'Université un Institut de Sciences économiques et politiques analogue à l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris, dont on connaît le succès auprès de la jeunesse française et étrangère. Cette organisation souple, qui ne fait pas du baccalauréat une condition préalable d'admission, peut être un moyen d'attirer à l'Université de Lyon, en même temps qu'un assez grand nombre de jeunes Français, de nombreux étrangers, qu'éloigne de nous l'obligation, signalée plus haut, d'acquitter, pour être admis à l'Université, des droits d'examen auxquels ils ont déjà été soumis dans leur pays d'origine.

Adoptée par le Conseil de l'Université, la création de cet Institut a été approuvée récemment par le Ministre de l'Instruction publique, et il fonctionne depuis cette année. Il comprend deux sections : une section économique et financière et une section politique et administrative. Il prépare notamment :

1° Au concours qui s'ouvre chaque année au Ministère des Affaires étrangères pour l'entrée dans la carrière diplomatique et consulaire ;

2° A l'inspection du travail ;

3° A la carrière des banques et des assurances ;

4° Aux principales carrières commerciales.

Au programme de l'Institut répondaient, d'ailleurs, de nombreux cours, déjà professés aux Facultés de Droit et des Lettres, et qu'il a suffi de grouper. On y a ajouté un cours de préparation à la carrière diplomatique et consulaire, un cours de transports, un cours d'étude critique des comptes et des bilans, un cours de sciences actuarielles.

L'enseignement de l'Institut est sanctionné par un diplôme spécial décerné sous le sceau de l'Université de Lyon et qui ne peut tarder à acquérir, aussi bien dans notre région qu'à l'étranger, une légitime réputation.

Collège Oriental. — La Commission d'extension universitaire

proposa également au Conseil de l'Université la création d'un Collège Oriental, annexé aux Facultés des Lettres et des Sciences ; et cette création a été décidée par arrêté ministériel en date du 2 août 1911.

Cet établissement a pour but de donner aux étudiants orientaux un enseignement théorique et pratique leur permettant :

1° De suivre les cours des Facultés près desquelles ils voudraient acquérir des grades ;

2° De devenir aptes aux fonctions d'enseignement dans leur pays.

L'enseignement complet y dure quatre années, dont une année préparatoire et trois années d'études littéraires ou scientifiques proprement dites.

L'année préparatoire est destinée aux jeunes Orientaux qui, en arrivant en France, n'auraient pas une connaissance suffisante de la langue française pour pouvoir suivre avec profit, soit les cours divers des Facultés ou des établissements annexes de l'Université, soit ceux des diverses écoles techniques de Lyon, soit, enfin, les cours des trois années proprement dites du Collège Oriental.

Les études de l'année préparatoire sont sanctionnées par un diplôme dit *de maturité*, que peuvent obtenir dès leur arrivée en France les jeunes étrangers qui justifient de connaissances suffisantes.

Quant aux études des trois dernières années du Collège Oriental, elles sont sanctionnées par un autre diplôme dit *d'aptitude à l'enseignement*, diplôme qui se subdivise lui-même en deux, selon qu'il correspond à des études littéraires ou à des études scientifiques.

L'enseignement du Collège Oriental est, en somme, analogue à celui qui est donné en France dans divers établissements d'enseignement, fermés aux étrangers, en vue de la préparation au professorat de nos écoles normales primaires. Mais, s'adressant à des Orientaux, il était indispensable que l'enseignement du turc et de l'arabe n'y fût pas omis.

Maîtrise de conférences de turc et d'arabe. — Le Conseil de l'Université s'est conformé à cette nécessité, en créant à la Faculté des Lettres une maîtrise de conférences de turc et d'arabe,

qu'elle a confiée à un de nos plus brillants arabisants, sorti récemment de notre Ecole française des Langues orientales.

Et je profite de la circonstance pour faire remarquer que cette maîtrise de conférences n'est pas exclusivement destinée aux élèves du Collège Oriental. Elle est tout aussi utile aux étudiants français de l'Université qui veulent connaître le turc et l'arabe. De plus, elle permet à la Faculté de comprendre l'arabe parmi les langues vivantes admises aux examens du baccalauréat. Et cette adjonction est aussi utile à ceux de nos jeunes compatriotes que leur carrière appellera plus tard dans une de nos colonies musulmanes, qu'aux jeunes Musulmans désirant venir faire leurs études en France, et ayant besoin, pour cela, du baccalauréat français.

L'enseignement mixte du Collège Oriental convient donc parfaitement aux jeunes Orientaux qui voudraient venir acquérir en France les connaissances nécessaires pour enseigner ensuite, soit dans les écoles normales officielles, soit dans les classes élémentaires et moyennes des divers établissements d'enseignement secondaire de l'Empire ottoman.

La création du Collège Oriental, que la Commission d'extension universitaire a sollicitée du Conseil de l'Université, a reçu l'approbation des membres de la mission d'enquête envoyée en Turquie en 1911, parce qu'il leur a semblé que cette création pourrait faciliter le recrutement des professeurs nécessaires aux diverses écoles ottomanes qui viennent d'être citées.

Mais il me paraît opportun d'ajouter, à titre personnel, que cette création ne prendra toute sa valeur que si, à la suite d'une entente avec l'Université de Lyon, le Gouvernement ottoman veut bien reconnaître une valeur à ce diplôme décerné par notre Collège Oriental. Car, jusqu'ici, les jeunes Orientaux, venus en France pour y faire leurs études, ont toujours tenu à y acquérir, non des diplômes établis spécialement pour eux, mais ceux que postulent également nos jeunes compatriotes. Ceux-là seulement leur ont paru jusqu'ici dignes d'être recherchés et susceptibles de leur procurer dans leur pays quelque notoriété. Il y a là un état d'esprit très naturel en somme, et dont, à n'en pas douter, nous avons le devoir de tenir compte.

Le Comité de tutelle des étudiants étrangers. — Après avoir ainsi cherché les moyens de rendre l'Université de Lyon plus abordable et plus utile aux étudiants étrangers, la Commission d'extension universitaire crut de son devoir de penser à leur vie matérielle.

Toute famille qui envoie ses enfants à l'étranger, pour y poursuivre leurs études, désire, avec raison, que les jeunes gens, soustraits à sa surveillance et à sa protection, échappent aux inconvénients de l'isolement. Ces inconvénients sont en effet multiples, et ils peuvent être très graves.

Pour les écarter, la Commission fit la proposition au Conseil de l'Université de constituer auprès d'elle, sous le nom de *Comité de tutelle des étudiants étrangers*, un Comité formé d'hommes sérieux et dévoués acceptant la tâche de suppléer, autant que cela est possible, les familles absentes. Et, grâce aux généreux concours que l'Université trouva aussitôt dans la cité, cette idée put immédiatement prendre corps.

Ce Comité a pour président un des membres les plus éminents du Barreau lyonnais, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats : M. Jean Tavernier ; pour vice-présidents : M. Bouthier, vice-président du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais, et le Dr Gros, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts ; pour trésorier : M. Simon, l'industriel bien connu ; pour secrétaire : M. Roy, professeur au Lycée Ampère.

Ce Comité se tient en relations suivies avec le Conseil de l'Université, par l'intermédiaire d'un professeur de Faculté délégué auprès de lui, M. Legrand.

Les hommes qui le composent — industriels, commerçants, hommes de loi, anciens militaires, ministres de différents cultes, médecins, professeurs, etc. — occupent tous à Lyon une situation qui commande le respect. Chacun ne doit être le tuteur que d'un seul étudiant ou, en tout cas, que d'un très petit nombre d'étudiants, ce qui permet une surveillance efficace.

Les tuteurs doivent se tenir au courant de la santé, de la conduite, des travaux et des progrès de leurs pupilles et faire part de leurs observations à un agent spécial du Comité, qui les communique aux parents, soit sous la forme de bulletins périodiques, soit, dans les cas d'urgence ou d'exceptionnelle gravité, par lettres particulières.

Le Comité se charge de placer les jeunes étrangers comme pensionnaires dans des familles lyonnaises jouissant d'un bon renom, où ils peuvent trouver, à frais égaux, plus de confortable qu'à l'hôtel et au restaurant, et se perfectionner dans la connaissance du français. Il gère, si les parents le désirent et conformément aux instructions qu'on leur donne, les fonds destinés aux études et à la vie matérielle de l'étudiant. Ces fonds peuvent être déposés, au compte du Comité de tutelle, dans toutes les succursales du Crédit Lyonnais et de la Banque Ottomane, qui sont prêtes à fournir à qui les demandera les précisions nécessaires. De là, ils sont transmis à Lyon, au siège social du Crédit Lyonnais, dont le vice-président du Conseil d'administration est également vice-président du Comité de tutelle des étudiants étrangers.

Enfin, le Comité se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements sur les conditions de l'existence à Lyon et sur l'organisation des études, tant à l'Université que dans les nombreuses écoles scientifiques, techniques et professionnelles de la ville et de la région lyonnaise. Et il suffit d'écrire au siège social du Comité, à l'Université, 15, quai Claude-Bernard, à Lyon, pour recevoir de l'agent du Comité tous les renseignements désirés.

Publicité. — Une fois ce travail préparatoire accompli, la Commission d'extension universitaire pensa à organiser les services de publicité de l'Université.

Nous n'avons pas à rappeler à nos concitoyens combien était restreinte jusqu'ici la publicité faite par l'Université de Lyon.

A la rentrée scolaire, chacune des quatre Facultés rédigeait une affiche indiquant la liste de ses enseignements. Puis, cette affiche était apposée sur quelques murs de la ville, ainsi que derrière quelques grillages situés à l'intérieur même des Facultés.

Remarquons d'ailleurs que, le plus souvent, les affiches des Facultés ne paraissent que lorsque la rentrée scolaire est effectuée. Elles servent beaucoup plus à fournir aux étudiants, déjà inscrits, les horaires de leurs cours qu'à renseigner les jeunes gens hésitant sur le choix d'une carrière et susceptibles de s'inscrire à l'Université.

Ce système de publicité peut être suffisant dans une ville où la réputation de l'Université est établie depuis longtemps, mais il ne l'est évidemment plus dès qu'il s'agit d'influencer une clientèle étrangère. Le moindre commerçant en sourirait, pour ne pas dire plus !

Rompant avec l'usage traditionnel des quatre affiches, la Commission d'extension universitaire fit procéder à l'établissement d'une affiche unique de l'Université de Lyon. Elle y donna une description sommaire des ressources extrêmement variées d'enseignement que peuvent offrir à Lyon, non seulement les quatre Facultés, mais encore les établissements annexes de l'Université : Bibliothèque universitaire, Observatoire, Institut bactériologique de Lyon et du Sud-Est, Ecole nationale de Santé militaire, Ecole de Chimie industrielle, Ecole française de Tannerie, Institut agronomique de Lyon, Institut d'Hygiène, Institut des Sciences économiques et politiques, Institut de Pédagogie, Ecole de Notariat, Station maritime de Tamaris, Collège Oriental.

Puis, fidèle à son programme d'extension, non seulement de l'enseignement universitaire, mais encore de l'enseignement lyonnais tout entier, elle signala, dans l'affiche, l'existence à Lyon ou dans la région, de l'Ecole nationale Vétérinaire, de l'Ecole nationale des Mines de Saint-Etienne, de l'Ecole Centrale lyonnaise, de l'Ecole Supérieure de Commerce, de l'Ecole d'Agriculture d'Ecully, de l'Ecole Dentaire, de l'Ecole de Tissage et de Broderie, de l'Ecole d'Horlogerie, de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, de l'Ecole régionale d'Architecture, du Conservatoire de Musique, des cours de l'Enseignement supérieur municipal, des cours coloniaux de la Chambre de Commerce, etc. Enfin, les dernières lignes de l'affiche furent tout naturellement consacrées au Comité de tutelle des étudiants étrangers.

D'aspect tout à fait moderne, imprimée en plusieurs couleurs, surmontée d'un beau panorama de notre ville, cette affiche ne peut que contribuer à faire connaître notre ville, à l'étranger, d'une façon très avantageuse.

A ce premier moyen de publicité, la Commission ajouta d'abord le livret illustré des étudiants étrangers, dont il a été précédemment question, puis un certain nombre de circulaires

diverses, destinées à être répandues à profusion ou envoyées en réponse aux demandes de renseignements.

Ainsi pourvue d'un matériel de publicité, la Commission songea à en organiser la distribution. Les relations nouées en Orient par les membres de la mission d'enquête furent à ce point de vue d'une grande utilité.

La publicité de l'Université de Lyon ne doit pas évidemment être tournée vers le grand public. Elle doit exclusivement viser les jeunes gens ayant déjà une connaissance, tout au moins sommaire, de la langue française et susceptibles de venir en France pour y compléter leur instruction.

Notre publicité, pour être efficace, doit donc surtout essayer d'agir sur les jeunes gens, dans les milieux scolaires, et d'agir sur les parents, dans les milieux où les affaires diverses les mettent déjà quelque peu en relations avec notre pays.

Les directeurs des écoles de tout ordre que nous avions visitées à Constantinople, Smyrne et Beyrouth, ont bien voulu faire bon accueil à nos affiches, livrets et circulaires ; il en fut de même des patriarches des différentes églises que nous avions également visités ; et le Gouvernement ottoman lui-même a été assez intéressé par notre œuvre, pour recevoir plusieurs de nos affiches dans divers établissements publics.

D'autre part, M. l'Ambassadeur de France, sollicité par nous, a eu la bienveillance d'envoyer des intructions spéciales à tous les agents consulaires que la France entretient dans tout l'Empire ottoman ; et ceux-ci ont bien voulu, non seulement faire apposer nos affiches dans leurs Consulats et y faire distribuer livrets et circulaires, mais ils nous ont mis, de plus, en relations avec toutes les écoles réparties dans leur subdivision.

Nous avons encore trouvé un bienveillant concours auprès des dirigeants du Crédit Lyonnais et de la Banque Ottomane, qui ont donné des ordres pour que toutes leurs agences de l'Empire ottoman exposent nos affiches et indiquent sur elles les numéros des guichets où sont distribués nos prospectus et où sont reçus les fonds confiés par les familles au Comité de tutelle.

Enfin, nous avons eu la satisfaction de trouver en Turquie plusieurs compatriotes qui veulent bien collaborer à notre œuvre et nous servir d'agents bénévoles. Ils nous ont considéra-

blement simplifié les démarches que nous avons eu à faire faire en Turquie, depuis notre retour en France. En particulier, ils nous ont assuré le bienveillant concours de la presse ottomane et ont fait insérer à diverses reprises, en français ou en d'autres langues, quelques articles envoyés tout prêts de Lyon à destination des principaux journaux de l'Empire ottoman. Nous ne saurions trop remercier ces excellents compatriotes de leur bienveillante intervention, dictée uniquement par l'amour du pays natal.

Résultats obtenus. — Il faudrait maintenant compléter cet exposé de nos efforts par celui des résultats obtenus.

Nous n'éprouvons aucune gène à avouer que ces résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos désirs.

Comment pourrait-il en être autrement, étant donné les circonstances extraordinairement défavorables qui n'ont pas cessé de contrecarrer nos efforts ?

Seul le voyage qu'a accompli notre mission à Athènes, Constantinople, Smyrne et Beyrouth s'est effectué en pleine paix. Mais la guerre a commencé à sévir dès les débuts de notre campagne de propagande, et la fermeture des Dardanelles, provoquée en 1912 par l'apparition subite de la flotte italienne, se produisit précisément la veille du jour où devait les franchir le paquebot des Messageries Maritimes qui apportait à Constantinople nos premières caisses d'affiches. Et cette propagande, que contrariaient sans cesse les événements, nous n'avons pas cru devoir l'interrompre, pour ne pas perdre le bénéfice des efforts que nous étions allés faire sur place.

Si nous devons nous attrister de l'insuffisance des résultats obtenus, nous pouvons cependant nous réjouir de leur importance relative. Car, non seulement notre Comité de tutelle a eu à répondre pendant les vacances à de très nombreuses demandes de renseignements provoquées par notre publicité, mais encore nous avons actuellement des étudiants ottomans à Lyon, non seulement dans les quatre Facultés et dans le Collège Oriental, mais encore à l'Ecole de Chimie, à l'Ecole Centrale, à l'Ecole supérieure de Commerce, à l'Ecole d'Agriculture d'Ecully.

Certes, leur nombre n'est pas encore bien élevé, mais nous

nous réjouissons de leur présence, qui nous paraît un gage précieux pour l'avenir. Et nous sommes en particulier très reconnaissants au Gouvernement ottoman qui, non content de maintenir les deux boursiers qu'il entretenait déjà l'année précédente à l'Université, en a encore envoyé cette année six autres à notre Faculté des Sciences.

Nous faisons de notre mieux pour que ces jeunes gens, appelés à passer au minimum trois ans parmi nous, remportent de leur séjour en France un ensemble de connaissances suffisant pour être en état de rendre plus tard, à leur malheureux pays, les services qu'il est en droit d'en espérer. Et nous avons aussi la certitude que les soins que nous donnons à ces jeunes gens contribueront à en attirer d'autres parmi nous, dès que la paix régnera dans les Balkans.

Car, les intérêts que nous prétendons satisfaire en cherchant à attirer des étudiants ottomans à Lyon ne sont point des intérêts passagers. Pendant longtemps encore, la Turquie aura besoin du concours de l'étranger pour compléter le développement intellectuel de ses enfants. Et c'est la France qui doit lui apporter ce concours nécessaire, car le « doux parler de France » est, pour les jeunes Orientaux, la langue seconde, la seule langue occidentale qu'ils possèdent généralement en dehors de leur langue nationale, et la seule par conséquent qui puisse les mettre pratiquement en contact avec la civilisation européenne.

Ayons donc confiance en l'avenir et faisons en sorte que notre ville, qui n'a plus à développer parmi les Orientaux sa réputation commerciale, sache tirer parti des admirables ressources d'enseignement qu'elle possède, afin de devenir également pour eux une métropole intellectuelle.

Le jour où ce résultat sera acquis, nous aurons pleinement réalisé la deuxième partie du programme que l'Université confiait, en 1911, à la mission d'enquête qui, sous ses auspices, allait voguer vers l'Orient, afin d'aller y chercher les mesures à prendre pour essayer d'attirer vers Lyon un certain nombre d'étudiants grecs ou ottomans.

Envoi d'une seconde mission à Beyrouth. — La première partie de ce programme était : rechercher s'il y aurait lieu

d'organiser, en une ou plusieurs villes ottomanes, un ou plusieurs Instituts rattachés à l'Université de Lyon.

Nous avons déjà rapporté plus haut la réponse que la mission de 1911 avait cru devoir donner à cette question. Autant Constantinople et Smyrne lui avaient semblé peu désignées pour de semblables créations, autant il lui était apparu que Lyon se devait de travailler au développement intellectuel de ce centre rayonnant d'influence française qu'est Beyrouth dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Mais la trop courte durée du séjour que nous fîmes, M. Huvelin et moi, dans cette ville (où, avant de rentrer en France de notre longue tournée à Athènes, Constantinople et Smyrne, nous étions allés principalement pour étudier, sur la demande du Consul général, les possibilités de création d'une session de baccalauréat français à Beyrouth), ne nous permit pas d'examiner à fond l'autre question qui nous préoccupait, celle de la création à Beyrouth d'un ou de plusieurs Instituts lyonnais. Mais nous rapportions à notre Commission une double suggestion.

L'une nous venait de M. Deschamps, le directeur du Collège de la Mission laïque, qui nous avait signalé la tentative, infructueuse du reste, à laquelle il venait de se livrer pour organiser à Beyrouth un petit enseignement juridique ; et il attirait notre attention, ou plus exactement celle de mon collègue, M. Huvelin, plus particulièrement compétent, sur l'intérêt que pourrait présenter une reprise de cette tentative.

L'autre suggestion nous venait du Consulat de France, où le Consul général, M. Couget, et le vice-consul, M. Ristelhuber, souhaitaient tous les deux la création à Beyrouth d'une école technique et tout spécialement électrotechnique.

Ces deux suggestions parurent à notre Commission dignes toutes les deux d'un examen approfondi, et elle proposa au Conseil de l'Université l'envoi d'une nouvelle mission, spécialement réservée à Beyrouth.

M. Huvelin fut tout naturellement désigné par le Ministre pour aller étudier la question de la création d'un enseignement juridique. En ce qui me concerne, je crus devoir décliner l'honneur que m'offrirent mes collègues de retourner à Beyrouth, afin d'y étudier plus à fond les raisons qui pouvaient

militer en faveur de la création d'une école technique en cette ville. En raison de la complexité du problème, il me sembla que la création d'une semblable école ne pouvait être que le fruit d'une collectivité de compétences et que, par suite, sa réalisation devait être poursuivie successivement par plusieurs de mes collègues de la Faculté des Sciences. Et ce fut M. Couturier qui reçut de l'Université la flatteuse mission d'aller faire à Beyrouth l'enquête nécessaire.

Comment M. Couturier a rempli sa mission, je n'ai pas à l'indiquer aux lecteurs de ce Bulletin, puisque M. Couturier vient précisément d'y faire paraître un extrait de son très intéressant rapport de voyage. Je me contenterai de rappeler que ses conclusions sont formelles et qu'il préconise, de la façon la plus nette, la création à Beyrouth d'une école de génie civil et d'électrotechnique, destinée à fournir à l'industrie naissante de cette région le concours, qui lui est indispensable, d'un personnel compétent.

Et je n'ai qu'à rappeler ici l'exemple, déjà cité plus haut, que nous donnent les Suisses et les Belges, en cherchant à former chez eux les futurs chefs de l'industrie ottomane, pour démontrer aux industriels lyonnais, susceptibles de vendre du matériel à l'industrie naissante de la Syrie, combien il serait intéressant pour eux que le personnel de cette industrie fût formé, à Beyrouth, par les soins de professeurs lyonnais.

Quant au rapport extrêmement étudié que M. Huvelin remit au Ministre de l'Instruction publique en même temps qu'à notre Commission d'extension universitaire au retour de sa deuxième mission en Syrie, il n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune publication. Mais ses conclusions en ont été déjà largement divulguées dans le milieu lyonnais. On sait qu'elles sont extrêmement favorables à la création à Beyrouth d'une Faculté de Droit, filiale de la nôtre.

Ainsi donc, c'est à une double création d'établissements scolaires rattachés à l'Université de Lyon que nous convient MM. Couturier et Huvelin. L'Université a fait siennes ces conclusions et, dès maintenant, elle en poursuit la réalisation.

Comité lyonnais de propagande et d'extension universitaire.

— Mais cette réalisation n'est pas la partie la plus facile de la double tâche que l'Université s'est imposée. Car, si, en cherchant à attirer des étudiants étrangers à Lyon, elle tend, au moins en apparence, à augmenter ses recettes ; en revanche, la création d'Instituts lyonnais à Beyrouth ne peut que contribuer à augmenter ses dépenses. Et l'on peut bien avouer que, même en admettant que l'Université réussisse dans sa tentative d'attirer à Lyon des étudiants orientaux, elle ne verra pas de sitôt s'établir un équilibre favorable entre les recettes supplémentaires, qu'elle fera de ce chef, et les dépenses également supplémentaires que lui imposent ses diverses créations, ses missions d'études et sa publicité. De tous les côtés, elle marche donc vers des dépenses nouvelles.

Jusqu'ici, c'est le budget universitaire, aidé par des subsides de l'Etat, qui a fait les frais de ces tentatives. Mais une pareille situation ne pourra pas durer quand sonnera l'heure des réalisations, et l'Université aura besoin alors de concours extérieurs.

Si les créations projetées reçoivent l'approbation du Gouvernement et du Parlement, et nous pouvons l'espérer, car nous savons avec quelle vigueur M. Poincaré a promis en janvier dernier, aux vifs applaudissements de la Chambre, de défendre le patrimoine moral de la France dans le Levant, et tout spécialement en Syrie, alors l'Etat joindra des subsides à son approbation. Mais ces subsides seront insuffisants, nous en avons la certitude, pour combler les déficits inévitables, au moins dans les premières années.

C'est donc dans le milieu lyonnais que l'Université de Lyon doit chercher le complément des ressources nécessaires pour le succès de son œuvre. Elle n'a pas manqué de solliciter ce concours.

Par ses soins, il a été constitué à Lyon un Comité de propagande et d'extension universitaire, dans lequel ont bien voulu entrer la majeure partie des notabilités de notre ville.

Ses présidents d'honneur sont : M. le Préfet du Rhône ; M. Edouard Aynard, député du Rhône ; M. Herriot, sénateur et maire de Lyon ; M. Cazeneuve, sénateur et président du Conseil général du Rhône.

Son président actif est M. Jean Coignet, président de la Chambre de Commerce de Lyon, qui a bien voulu accepter

cette fonction, après une délibération approbative de l'Assemblée qu'il préside avec tant de distinction.

Ses vice-présidents sont : M. Ennemond Morel, vice-président de la Chambre de Commerce de Lyon et président de la Société des Amis de l'Université, et le savant professeur de la Faculté des Sciences, M. Théodore Vautier, aussi connu dans les milieux industriels que dans les milieux scientifiques de notre ville.

Son secrétaire général est M. Constant Roy, professeur au Lycée Ampère, et son trésorier M. Antoine Simon, l'industriel bien connu, qui tous deux ont bien voulu rendre le service à l'Université d'entrer à la fois dans les bureaux des deux Comités dont elle a sollicité la création.

Un appel a été récemment lancé dans notre ville par les soins de M. Coignet, et déjà trois collectivités, la Chambre de Commerce de Lyon, le Conseil général du Rhône et le Comité lyonnais de l'Alliance française, ont accordé chacune une subvention de 1.000 francs. D'autres subventions sont attendues, et la liste des souscriptions individuelles, en tête de laquelle l'un des présidents d'honneur du Comité, M. Edouard Aynard, a tenu déjà à inscrire son nom, n'attend pour se couvrir de signatures que le moment où la paix, enfin rétablie dans les Balkans, donnera à l'œuvre poursuivie par l'Université le calme nécessaire à son complet épanouissement.

En travaillant, comme elle vient de le faire depuis deux ans, au développement de l'influence française dans le Levant, l'Université de Lyon a rempli son devoir patriotique ; Lyon fera le sien.

A. OFFRET.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

CONFÉRENCE DE M. DE PÉRIGNY

(1er décembre 1912)

La Corée : impressions de voyage.

M. de Périgny a visité la Corée en 1903, avant la conquête japonaise. Ses nombreux auditeurs ont été ravis de l'entendre exposer ses impressions de voyage.

Ils l'ont suivi à travers les petits villages coréens, composés de huttes en terre et en chaume ; ils ont vu les graves Coréens, au pas nonchalant, fumant leur longue pipe, passant dans les rues étroites de Séoul, portant de petits éventails qu'ils ouvrent et referment à chaque instant d'un geste brusque. La légende de l'origine des chapeaux, les danseuses joliment habillées qui glissent et tournent sur la scène, aux accents d'une musique très simple et très douce ; les passages de rivières dans de larges bacs ; les routes monotones à travers les rizières, les collines dénudées, les auberges coréennes avec leurs nattes de roseaux, tout ce décor pittoresque et mouvementé du « Pays du matin calme », M. de Périgny l'a fait revivre dans des descriptions précises et poétiques.

De belles projections ajoutaient encore au charme de cette conférence, qui a été vivement applaudie.

CONFÉRENCE DE M. JAMES HYDE

(15 décembre 1912)

L'influence de la France dans le développement des Etats-Unis.

Après une série de conférences à Bruxelles, Liège, Tours, Paris, dans les Universités de Dijon, Grenoble, Poitiers, Bordeaux, Lille, avant de parler à Rennes et à Nancy, M. James Hyde a fait à Lyon,

sous les auspices de la Société des Amis de l'Université, et sous la présidence de M. Morel, une conférence où il a essayé de montrer ce que les Etats-Unis devaient à la France au point de vue politique comme au point de vue intellectuel.

Il a esquissé dans ses grands traits l'histoire du rôle joué par la France dans l'indépendance des Etats-Unis. Sans y insister, il a rappelé la campagne menée en commun contre les armées anglaises ; l'action de Lafayette, de Rochambeau, des officiers, des marins et des soldats français, auxquels les Etats-Unis durent leur salut.

Il a rappelé l'importance capitale de la cession de la Louisiane par Napoléon I[er] au nouvel Etat, en 1803 ; la guerre de sécession où la France se montra tout d'abord favorable aux Sudistes ; l'expédition du Mexique, qui rendit pendant quelques années les rapports délicats entre les deux pays.

De nos jours, les relations sont excellentes : la préférence des Etats-Unis, entre les deux grands groupements qui dirigent à l'heure actuelle la politique du monde (la triple entente et la triple alliance), étant allée, avec une pointe de sympathie non dissimulée, à la France et au groupe dont elle fait partie.

A Algésiras, en 1906, à propos du Maroc, a dit M. James Hyde, les Etats-Unis soutinrent de toutes leurs forces le point de vue français ; il leur eut été impossible de permettre à l'Allemagne ambitieuse d'établir une base navale en un point qui eût menacé les communications entre Panama, l'Amérique du Sud et du Nord.

Après ce tableau des relations historiques, M. James Hyde a tracé l'esquisse des relations intellectuelles, étudiant successivement les agents de l'influence française, leurs moyens d'action, les résultats obtenus.

Parmi les plus actifs de ces agents, on doit compter, à son dire, les émigrés politiques français, qui, successivement, débarquèrent aux Etats-Unis : des royalistes et même des d'Orléans, des républicains, des bonapartistes et même des Bonaparte.

Au nombre des moyens d'action, les Universités françaises viennent en première ligne, et parmi elles l'Université de Lyon, la première de France après Paris.

M. James Hyde a montré que l' « amitié cordiale » franco-américaine qui existe déjà en politique, existe également au point de vue scientifique, et il en a donné comme exemple le succès remporté par un Lyonnais, ancien élève de l'Université, le docteur Carrel, de l'Institut médical Rockefeller de New-York, qui vient de recevoir le grand prix Nobel pour la médecine. Cette récompense,

décernée par des Suédois à un Français travaillant en Amérique, souligne l'alliance scientifique franco-américaine, et son intérêt international. Chose inattendue : du trust du pétrole si critiqué, formé par M. Rockefeller, et de la dynamite, découverte par Nobel, est né « le soulagement de l'humanité souffrante ».

Autrefois, a ajouté le conférencier, la lumière est venue de l'Orient à Lyon, cité primatiale des Gaules. Saint Pothin et saint Irénée, les fameux apôtres, arrivèrent de Smyrne. Aujourd'hui, c'est à Lyon que naît la lumière, et c'est vers l'Orient qu'elle retourne.

Grâce à l'Université, à la Chambre de commerce, au Comité lyonnais de propagande et d'extension universitaire, deux doyens lyonnais sont allés à l'Université d'Athènes, comme déjà des professeurs à l'Institut français de Florence, et on songe à organiser à Beyrouth un établissement universitaire, sorte de « filiale » de l'Université lyonnaise.

L'arivée des professeurs athéniens est annoncée. L'Ecole de santé militaire est appelée officiellement à former les futurs médecins de l'armée grecque ; une sorte de « Collège oriental » sera bientôt fondé pour les étrangers que le rayonnement économique et scientifique de Lyon attire.

« Dans une fresque célèbre, a dit M. James Hyde, votre illustre compatriote, Puvis de Chavannes, a glorifié Marseille porte de l'Orient ; s'il vivait encore, il pourrait aujourd'hui peindre Lyon instruisant l'Orient. »

Selon M. James Hyde, Paris et Lyon forment, au point de vue « Mode » une véritable association ; Paris lance la mode d'une soie, d'une moire, d'un taffetas, d'un velours ; Lyon les exécute en artiste et non en artisan.

Le conférencier a insisté sur l'importance qu'ont, au point de vue économique, les variations de la mode. Il a rappelé que les modes d'aujourd'hui, employant moins d'étoffe, avaient amené un certain ralentissement des ventes des fabriques lyonnaises, tout passager d'ailleurs. Mais heureusement, si les modes varient, les tarifs varient également et le triomphe en Amérique du parti démocrate qui vient de faire entrer à la Maison Blanche son candidat, le docteur Wilson, partisan d'un abaissement notable des tarifs de douanes, doit être favorablement accueilli par les fabricants lyonnais. En effet, l'une des premières mesures que comptent prendre le Président et son parti, c'est la « Revision des tarifs de douanes », leur adoucissement, ce qui équivaut, pour la région lyonnaise, à la possibilité d'accroître ses ventes aux Etats-Unis, de lutter contre la production indigène, même pour les soieries de valeur moyenne, car les belles soies de

Lyon, malgré les droits énormes dont elles sont grevées, ont toujours été sans rivales dans le Nouveau Monde.

M. Hyde a été très applaudi, et sa conférence laissera dans notre ville un long souvenir.

CONFÉRENCE DE M. DE THOMASSON

(19 janvier 1913)

La Guerre des Balkans.

La conférence faite par M. le commandant de Thomasson, sous les auspices des Amis de l'Université, a eu le succès le plus beau et le plus mérité.

L'orateur a débuté par un exposé de la campagne des Balkans, qui a fait éclater à tous les yeux, d'une part, la faiblesse irrémédiable de ces populations ottomanes, dont les vertus guerrières ont été corrompues par l'esprit politicien, et, d'autre part, l'énergie indomptable des peuples balkaniques, marchant au combat comme à une croisade, sous la poussée d'un double sentiment, national et religieux.

Depuis l'armistice, la guerre est arrêtée, et la diplomatie, qui n'avait rien prévu, s'est mise à débrouiller l'imbroglio balkanique. On ne peut pas dire qu'elle y ait réussi. La situation, d'après M. Thomasson, est grave, mais non désespérée ; l'attitude de l'Autriche est énigmatique ; l'Italie, qui a encore 130.000 hommes en Tripolitaine, n'est pas libre de ses mouvements ; l'Allemagne, qui suit son alliée comme un chien fouetté, pourrait vouloir dans quelques mois une guerre, qui présentement la gênerait pour établir ses nouveaux plans de mobilisation.

La Triple Entente, dont les forces sont intactes et sur terre et sur mer, ne pourrait-elle pas élever la voix et suggérer, sinon imposer, une solution qui hâterait la paix ? Car, au cas où la campagne diplomatique se prolongerait indéfiniment, qui sait si la grande mêlée européenne ne surgirait pas du conflit oriental ?

M. de Thomasson a semé sa conférence d'aperçus militaires et diplomatiques qui éclairent d'une vive lumière les problèmes les plus complexes. Ses auditeurs lui seront reconnaissants de ses enseignements féconds sur la guerre des Balkans où la France défend

les intérêts généraux de la paix et de la civilisation, et sur nous-mêmes qui peut-être, demain, nous heurterons à des difficultés, vitales celles-là.

CONFÉRENCE DE M. TRILLAT

(2 février 1913)

Miasmes et Brouillards.

M. Trillat, qui se présentait modestement comme un homme de laboratoire, a obtenu le succès de bon aloi qui s'attache aux véritables savants.

Par une démonstration très originale, il a rattaché les théories actuelles de la contagion aux vieilles théories miasmatiques.

Sous le nom générique de peste, les anciens entendaient toutes les maladies dont le germe peut être transmis par l'atmosphère ; pour eux, la mauvaise odeur en était le véhicule. Aussi les procédés de défense contre les miasmes visaient-ils uniquement la destruction de cette mauvaise odeur.

Ils s'adressaient au feu, le grand purificateur, ou aux facteurs acides (soufre, résine, poix noire, graines de genièvre) ; et les médecins, pour traverser les quartiers envahis par l'épidémie, s'environnaient d'une fumée protectrice, ou portaient des bâtons de poix et de résine parfumée.

Les immortels travaux de Pasteur ont renversé les théories miasmatiques ; mais il reste vrai que le miasme constitue par sa composition chimique, un milieu particulièrement favorable à la conservation et au développement des germes pathogènes qui s'y trouvent exposés. Les gaz de la décomposition organique peuvent exercer une influence favorable sur la vitalité des microbes ; cependant l'ambiance devient, au contraire, aseptique, quand elle renferme en fortes proportions les mêmes substances qui, à faibles doses, étaient nuisibles.

Ainsi l'humidité joue un rôle important au point de vue de la conservation des microbes. M. Trillat ne croit pas, cependant, que la présence des brouillards facilite la multiplication microbienne ; au contraire, les brouillards sont de véritables ambiances antiseptiques ; s'ils apportent avec eux des germes de maladie, ils renferment aussi leurs contre-poisons.

L'auditoire, vivement intéressé, a beaucoup applaudi cette éloquente péroraison de M. Trillat : « Lorsqu'on étudie l'évolution médicale depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, on est frappé de ce fait que la plupart de nos théories et de nos applications ont des ramifications dans les temps les plus reculés. Chaque siècle, en arrivant, apporte son flot d'observations ; chaque siècle, en se retirant, laisse aussi l'alluvion fertile sur laquelle de nouvelles connaissances vont bientôt germer. »

CONFÉRENCE DE M. HUVELIN

(15 février 1913)

Claude Debussy.

Dès 1 heure, le public commençait à affluer vers le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. La salle fut bientôt remplie, et l'auditoire attendit patiemment la conférence, qui ne devait commencer qu'à 2 heures. M. Huvelin, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, parlait de Claude Debussy, sujet qui ne saurait laisser indifférent aucun amateur de musique. L'auteur de *Pelléas et Mélisande* a pris une telle place dans l'art contemporain qu'il faut à toute force qu'on l'adore ou le haïsse. Il est, pour les uns, le plus agaçant, pour les autres le plus charmeur de tous les musiciens. Amis et ennemis savent que la couleur spéciale de sa musique est due à une technique nouvelle, contraire à toutes les traditions ; elle agit sur nous par une sorte de sortilège inexpliqué ; les uns s'inquiètent jusqu'à l'exaspération de le subir contre leur gré et sans le comprendre, les autres s'y abandonnent avec une insatiable volupté ; tous sont curieux d'en connaître le secret, et espèrent que l'éminent professeur de droit, grâce sa faculté d'analyse si pénétrante et à son talent de musicien, le leur dévoilera. Enfin, M. Huvelin s'est assuré le concours du pianiste si apprécié, Ennemond Trillat, et de deux chanteuses, Mmes Bittard et Mlle Righetty. Les privilégiés, qui ont trouvé place dans la salle trop petite, écouteront, avec autant d'avidité que les paroles du conférencier, de la musique qu'on sait devoir être excellente, et qui le fut, en effet.

Une analyse ne saurait donner qu'une idée très imparfaite de cette conférence, pleine d'idées, pleine de faits, pleine d'esprit et de vie ; toutes les phrases, tous les mots portent ; l'expression est

si vive et si heureuse qu'on craint de trahir la pensée dès qu'on ne la rend plus dans les mêmes termes. Je me bornerai à mentionner quelques points, à bâtons rompus, en m'excusant de les affaiblir certainement, de les dénaturer peut-être, et de briser la belle ordonnance d'une œuvre si parfaite en son architecture comme dans le fini des détails.

On distingue d'ordinaire dans la vie d'un artiste trois périodes : dans la première il se cherche, dans la seconde il se trouve, dans la troisième il se surpasse. Nous ne savons pas si M. Debussy se surpassera, mais nous voyons clairement dans son œuvre deux périodes, et elles sont séparées par un détail assez curieux. M. Claude Debussy s'appelait, dans la première partie de sa vie et de sa production artistique, Achille Debussy. Peut-être, après avoir décidément rompu avec la tradition, trouvé une nouvelle formule, l'artiste estima-t-il que l'homme nouveau ne devait plus porter le nom du vieil homme qu'il avait dépouillé. Il déplaît à M. Huvelin que Claude ait ainsi renié Achille, car Claude n'existerait pas si Achille n'avait existé d'abord, et que Claude ait été injuste pour les maîtres qui ont formé Achille, car, si Achille n'avait pas été initié, par la forte culture du Conservatoire, aux règles sévères et tyranniques et à la tradition, Claude n'aurait pas pu s'en affranchir. Mais peut-être le génie n'est-il pas possible sans cette révolte de l'homme nouveau contre le vieil homme ; c'est à nous de remettre les choses au point et de rendre justice à un passé dont le présent a raison de se libérer, mais sans lequel le présent ne pouvait naître.

Claude — ou plutôt Achille — dut sa formation première à une artiste qui était élève de Chopin et parente de Verlaine. Chopin et Verlaine ont influencé de bonne heure et profondément Debussy. A cette influence, il faut ajouter celle des Russes, et tout spécialement de Moussorgski. L'auteur de *Pelléas* s'est défendu de rien devoir aux Russes, et Pierre Laloi, dans le livre qu'il lui a consacré et qui a dû recevoir son approbation, nous dit qu'en Russie, il n'eut que d'insignifiantes relations avec les *Cinq*. En revanche, les musiques populaires tartares attirèrent son attention : il y voyait un exemple de « musique sans règles ». Mais un de nos collègues, qui se rencontra avec Debussy à l'École de Rome, nous assure qu'à la villa Médicis, le futur auteur de *Pelléas* ne se lassait pas de jouer ses chers Russes, en particulier Moussorgski.

Mlle Brighetty, un peu émue, chante l'air de Lia, de la cantate l'*Enfant prodigue*, qui valut à son auteur le prix de Rome, en 1884. La voix est fort belle, et la méthode excellente. Le léger tremblement qui se fait sentir, çà et là, est dû visiblement au *trac* et n'a

rien de commun avec le chevrotement. Cet air permettra de mesurer le chemin parcouru. Certes, il laisse entrevoir les qualités de charme délicat qui se révéleront par la suite, mais l'inspiration semble venir directement de Massenet. Pourtant, Debussy ne fut jamais l'élève de Massenet, mais, comme tout le monde, il se laissa séduire par la mélodie enveloppante qui valut aux premières œuvres du maître de si éclatants succès.

L'originale fantaisie de Debussy se révèle déjà dans la première *Arabesque* (1888), délicieusement jouée par M. Trillat, et dans deux chants dits par Mme Bittard. Oh ! la jolie voix, pure, admirablement posée, flexible et maniée avec une sûreté qui fait penser à Mme Mellot-Joubert. Avec une pareille technique, l'excellente artiste sait donner à ces pièces charmantes la fantaisie, l'esprit, la délicatesse d'expression qu'elles exigent.

Bientôt une transformation profonde s'accomplit dans le talent du maître. Elle est due à des influences purement littéraires. Debussy fréquenta le cercle des poètes qui se groupaient autour de Stéphane Mallarmé. C'est alors que Claude se substitua à Achille. L'œuvre la plus importante, la plus caractéristique de cette seconde période, est *Pelléas et Mélisande*, dont l'apparition sur la scène de l'Opéra-Comique est, dit M. Romain Rolland, l'une des trois ou quatre dates les plus importantes de l'histoire de la musique en France.

Il est difficile de détacher aucune partie de cette œuvre. Un critique a dit d'un opéra de Massenet qu'après la Pologne, c'était la chose qui se prêtait le mieux au démembrement. *Pelléas et Mélisande* ne se prête pas au démembrement. Une seule pièce pouvait à la rigueur être extraite de son cadre, parce que c'est la lecture d'une lettre. Elle fut chantée par Mlle Righetty. L'aimable cantatrice parut avoir repris son assurance ; si, par moments, elle tremblait encore, ce n'est pas à son chant qu'on s'en est aperçu.

Nous eûmes encore le plaisir d'entendre le *Colloque sentimental* (1904), chanté par Mlle Righetty, *la Grotte* (1904), chantée par Mme Bittard, *l'Ile Joyeuse* (1904) et *les Cloches à travers les feuilles* (1907), jouées par M. Trillat, enfin une pièce particulièrement saisissante, vraiment grande et belle : *la Cathédrale engloutie* (1910). C'est la légende de la ville d'Ys, submergée par les flots de la baie des Trépassés. Du bruissement confus des flots s'élèvent des sons de cloches, mêlés à des sons d'orgues lointaines. Peu à peu la mystérieuse cathédrale ressuscite ; les cloches sonnent à toute volée, cependant que l'orgue déroule avec ampleur ses magnifiques harmonies. Enfin, tout rentre dans le repos de la mort, et les sons

indistincts et voilés se perdent de nouveau dans le murmure des vagues. M. Trillat a interprété magistralement cette admirable pièce.

M. Huvelin a terminé sa conférence en recherchant pour quelles causes, d'une part, les ennemis irréductibles de Debussy refusent de reconnaître aucune valeur à sa musique, d'autre part, ceux qui l'aiment lui trouvent une saveur et un charme qui la placent au-dessus de toute autre. Il me permettra de lui dire qu'il a oublié une troisième catégorie : ceux qui se gardent bien de dire, avec M. Camille Bellaigue, que « ce n'est pas de la musique », ceux qui ne font aucune difficulté d'accepter les nouveautés rythmiques et harmoniques, et qui, loin de s'en scandaliser, y reconnaissent l'évolution naturelle d'une tradition qui va s'élargissant et s'enrichissant sans cesse, ceux, en un mot, qui, ne fermant ni leurs oreilles, ni leur esprit, ni leur cœur à la musique de Claude Debussy, croient la comprendre, du moins la goûtent pleinement et s'en délectent comme d'un mets savoureux et raffiné, mais ne se croient pas obligés pour cela de mépriser tout le reste. Pour ceux-là, Debussy n'a point aboli Beethoven et la tradition classique ; ils n'aiment guère qu'on parle sur un ton de persiflage de César Franck ou de Vincent d'Indy. Il y a chez ces maîtres tout autre chose que ce qui nous ravit en Debussy et même quelque chose de plus profond et de plus fort. Debussy a une surprenante virtuosité de compositeur, c'est un merveilleux aquarelliste. Ce n'est ni Rembrandt ni Velasquez.

E. Goblot.

CONFÉRENCE DE M. GEORGES DUMAS

(2 mars 1913)

Le Brésil et l'influence française.

M. Georges Dumas, professeur de philosophie à la Sorbonne, a fait, le dimanche 2 mars 1913, une des conférences les plus suggestives à la fois et les plus charmantes de cet hiver. Il parlait du Brésil et de l'influence française, après deux voyages récemment accomplis dans ces régions lointaines. Ses descriptions ont été celles d'un voyageur qui a beaucoup vu et a su regarder ; son récit, celui d'un psychologue : il a démêlé dans ce pays, qui se croit neuf, les traits d'un peuple très ancien, le peuple portugais, établi là depuis trois

cents ans, avec sa religion, ses mœurs et ses goûts, peuple fin et spirituel, de culture presque exclusivement latine.

Avec un rare bonheur d'expression, il a passé en revue successivement Rio-de-Janeiro, la capitale intellectuelle, abritant au fond de sa baie enchanteresse, un lac bleu qu'étreint la forêt vierge, sa société instruite qui se délasse des affaires dans des « palabres » à la librairie Garnier, sorte d'Académie libre, ou dans les cafés, autour d'un verre d'eau minérale ; Saint-Paul, la capitale du café, avec son monde américanisé et fiévreux ; Bel-Horizon, la capitale du diamant, dans l'Etat de Minas, sur le riche plateau brésilien. Partout nos livres et nos produits sont recherchés et les esprits orientés vers la France, comme sur cette terre, d'ailleurs profondément catholique, le petit temple positiviste de Rio est orienté vers Paris, métropole de l'humanité.

L'éloquent conférencier a terminé, aux applaudissements de la salle, en insistant sur l'immense champ d'activité offert, chez nos « cousins » d'outre-mer, à la science théorique ou appliquée, aux lettres et aux arts de notre pays.

Il y a, en effet, là, pour la France, une grande œuvre à accomplir, et c'est ce dont s'occupent deux associations, ayant leur siège central à Paris, la Société *France-Amérique*, et le *Groupement des Universités et grandes écoles de France pour les rapports avec l'Amérique latine*. La première a une section à Saint-Paul : elle y organise cette année une exposition artistique qui permettra aux Brésiliens d'apprécier des productions authentiques de notre art et peut-être de ne plus se laisser tromper par la manœuvre de certains industriels allemands, exposant récemment à Rio, sous le nom de peintres français, du reste inexistants, une honteuse collection de *chromos*. La seconde association concentre ses efforts sur l'enseignement, pour lequel il y a particulièrement à faire. Envoyé par elle au Brésil, M. Dumas a pu fonder trois sections destinées à correspondre avec le groupement de Paris, à lui adresser des étudiants brésiliens, à lui demander des techniciens français : l'association franco-brésilienne à Rio, l'association franco-pauliste à Saint-Paul, l'association franco-minière dans l'Etat de Minas (à Bel-Horizon et Ouro-Preto). Déjà des résultats ont été obtenus : l'association franco-pauliste, par exemple, que préside le D[r] Béthencourt Rodrigues, a créé à la Sorbonne un cours d'études brésiliennes, et à Saint-Paul un cours d'études françaises que M. Dumas a inauguré cette année par douze leçons sur la philosophie française contemporaine.

Quelles moissons ne peut-on pas espérer pour l'avenir dans un pays dix-sept fois grand comme le nôtre, qui se flatte d'être et de

rester essentiellement latin, lutte avec ténacité contre l'invasion des idées, des coutumes et des denrées anglo-saxonnes, et ne demande que l'aide de la France pour développer, en communion avec elle, ses richesses physiques, ses forces morales, sa culture intellectuelle et artistique !

A. W.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1912

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Flürer, Garraud, Josserand, Hugounenq, Pollosson, Flamme, Clédat, Chabot, Vignon.

Excusé : M. Courmont.

Communications diverses. — M. le Recteur communique au Conseil les décisions suivantes :

M. Bertaux, professeur à la Faculté des Lettres, est nommé chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des Lettres de Paris.

M. Beauverie, préparateur de botanique, est nommé, pour un an, maître de conférences de botanique à la Faculté des sciences de Nancy.

Arrêté approuvant les modifications proposées pour le diplôme d'études pédagogiques supérieures.

Arrêté fixant les droits à percevoir pour le diplôme de l'Institut des Sciences politiques et économiques.

Création d'un cours et d'un poste de préparateur de sériciculture à la Faculté des sciences.

Maîtrise de conférences de littérature française. — Le Conseil approuve le choix de M. Delafarge, professeur au Lycée Ampère, proposé à la Faculté des Lettres pour la suppléance de M. Herriot.

Chaire d'histoire de l'art moderne. — Cette chaire est devenue vacante par la démission de M. Bertaux. La Faculté des Lettres en demande le maintien sans déclaration de vacance.

Le Conseil ratifie cette décision et décide la création d'un poste

de chargé de cours d'histoire de l'art moderne, au traitement de 4.500 francs.

Baccalauréat. — M. Flamme présente un vœu concernant la restriction du droit de compensation des notes du baccalauréat. La discussion de ce vœu est remise à une séance ultérieure.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Flürer, Garraud, Josserand, Hugounenq, Courmont, Pollosson, Depéret, Flamme, Mascart, Clédat, Chabot, Vignon.

Excusé : M. Fabia.

Communications diverses. — M. le Recteur fait part au Conseil des communications suivantes :

M. Fabia est nommé correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions). M. le Recteur lui présente, au nom du Conseil, les félicitations de ses collègues.

M. Grignard, titulaire du prix Nobel, remercie le Conseil des félicitations qu'il a bien voulu lui envoyer. Il reporte à la Faculté des Sciences et à son maître, le professeur Barbier, le mérite de ses travaux.

Des promotions de classe sont accordées à MM. les professeurs : Droit : Gonnard, de la 4e à la 3e ; Médecine : Guiart, Collet, Paviot, Pic, de la 4e à la 3e ; Sciences : Gérard, de la 3e à la 2e ; Lettres : Allègre, de la 2e à la 1re ; à MM. les maîtres de conférences : Sciences : Weiss, de la 2e à la 1re ; Locquin, de la 4e à la 3e ; Lettres : Renel, de la 2e à la 1re ; Douady, de la 3e à la 2e. La promotion de classe accordée par le Conseil à M. Lévy-Schneider est approuvée.

Un Congrès de zoologie se tiendra à Monaco du 25 au 30 mars. Le Conseil délègue MM. Dubois et Kœhler pour le représenter à ce Congrès.

Rapport annuel. — M. Vignon, secrétaire, donne lecture du rapport annuel de l'Université pour 1912. Ce rapport est accepté par le Conseil.

Baccalauréat. — Le vœu de M. Flamme concernant le baccalauréat est l'objet d'une discussion préliminaire. L'examen et la discussion approfondie de ce vœu sont remis à la prochaine séance,

Deuxième Séance.

M. Ennemond Morel, président de la Société des Amis de l'Université, premier vice-président de la Chambre de commerce, est introduit dans la salle du Conseil. M. le Président du Conseil général, M. le Maire de Lyon, M. le général Peloux, bienfaiteur, ont prié le Conseil d'excuser leur absence et lui ont donné le témoignage de leur dévouement pour les intérêts de l'Université.

M. Vignon donne lecture du rapport annuel.

Après cette lecture, M. Ennemond Morel exprime tout l'intérêt qu'il a pris à entendre l'étude des efforts faits par l'Université en 1912 pour étendre son domaine. Il termine en félicitant le Conseil de son initiative et en lui donnant l'assurance du concours de la Chambre de commerce et de la Société des Amis de l'Université.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Flürer, Hugounenq, Clédat, Chabot, Courmont, Josserand, Huvelin, Kœhler, Vignon et Waddington.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les élections au Conseil de l'Université sont validées. M. le Recteur adresse aux membres sortants, MM. Garraud, Flamme et Fabia, les remerciements de l'Université et souhaite la bienvenue aux membres nouveaux, MM. Huvelin, Kœhler et Waddington.

Bureau et Commissions. — Le Conseil procède à la constitution de son Bureau et au renouvellement des Commissions universitaires.

M. le Doyen Flürer, ayant décliné toute candidature, M. Josserand est élu vice-président ;

M. Huvelin est élu secrétaire.

Sont élus ou renouvelés pour les diverses Commissions les membres de l'Université dont les noms suivent :

Commission des affaires contentieuses et disciplinaires : MM. les doyens Flürer, Hugounenq, Depéret et Clédat.

Commission de la bibliothèque : MM. Brouilhet, Emm. Lévy, Florence, J. Lépine, Kœhler, Offret, Goblot et Legrand.

Commission des Annales de l'Université : MM. Hugounenq, Florence, Depéret, Gouy, Allègre, Waddington, Bouvier-Bangillon, Lameire.

Commission d'expansion universitaire : MM. Brouilhet, Chabot, Courmont (Paul), Couturier, Depéret, Ehrhard, Guiart, Hugounenq, Huvelin, Lambert, Legrand, Offret.

Expansion universitaire. — M. le Recteur communique au Conseil une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique informant l'Université qu'il lui alloue, sur le budget de 1912, une somme de 2.000 francs pour contribuer à couvrir les frais des études entreprises en vue de créer une Ecole de droit à Beyrouth.

M. le Président de la Chambre de commerce et M. le Président de la Société de l'Ecole Centrale lyonnaise donnent leur adhésion à la mission que devra remplir en Syrie M. le professeur Rigollot pour la création d'une Ecole technique.

Annales de l'Université. — Après lecture du rapport de M. Lameire, agent exécutif, transmettant les propositions votées par le Comité des Annales, le Conseil vote les crédits relatifs aux demandes de MM. Metzger, Dr Garin et Vulliod.

Médaillon Hannequin. — M. le professeur Chabot annonce la prochaine inauguration à la Faculté des Lettres, d'un médaillon rappelant le souvenir du regretté professeur Hannequin. La cérémonie aura lieu le jeudi 30 janvier, à 11 heures, sous la présidence de M. Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux.

Vacances de Pâques. — Sur l'initiative de M. Josserand, le Conseil fixe les vacances de Pâques du jeudi 20 mars inclus au mercredi 2 avril inclus.

Cours de l'histoire de l'art. — Le Conseil procède aux présentations pour le cours d'histoire de l'art (Faculté des Lettres) laissé vacant par le départ de M. Bertaux.

M. Focillon est présenté en première ligne ; M. Picavet en seconde ligne.

HUITIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS

Nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs l'appel qu'adressent la Fédération internationale des étudiants « *Corda Fratres* » et le « *Cornell Cosmopolitan Club* » pour le Congrès international d'étudiants, convoqué cette année à la Cornell University, à Ithaca, dans l'Etat de New-York (Etats-Unis).

Objet du Congrès. — Le VIIIe Congrès se propose de réunir des représentants des étudiants de toutes les nations, pour que le programme tracé par le VIIe Congrès à Rome soit exécuté ainsi :

I. — L'objet de ce mouvement est d'établir des amitiés internationales et une entente cordiale entre les étudiants du monde entier sans aucun préjugé religieux, politique ou économique.

II. — *L'organisation.* Chaque groupe national doit former une unité indépendante et garder son autonomie absolue. Aucun groupe national ne sera responsable du budget financier des autres groupes.

III. — Cependant, il doit exister de cordiales relations et une coopération efficace entre les différents groupes nationaux :

a) *Congrès.* — Les délégués des groupes nationaux doivent se réunir en Congrès internationaux bisannuels, et chaque année on doit organiser une réunion du Comité central, composé de deux membres de chaque groupe affilié.

b) *Correspondance.* — On doit insister de nouveau pour qu'une correspondance plus suivie s'établisse entre les membres des différents groupes.

c) De même, on doit insister pour que les devoirs de l'hospitalité continuent à être observés comme par le passé.

IV. — *Comité Central.* — Deux membres de chaque pays forment

un Comité central, dont la fonction est de poser et d'exécuter, aussi bien que possible, un programme d'action pour atteindre une union des étudiants du monde.

Fêtes et réceptions. — MM. les Délégués européens et sud-américains débarqueront à Boston où, accompagnés par les Délégués des Etats-Unis et d'ailleurs, ils suivront l'itinéraire que voici :

A Boston, visite des monuments d'un intérêt historique. L'Université Harvard, une des institutions d'enseignement supérieur les plus célèbres aux Etats-Unis, ouvrira ses portes à MM. les Délégués, et le Harvard Cosmopolitan Club leur offrira l'hospitalité.

A New-York, où ils seront logés gratis dans les dortoirs de Columbia University, MM. les Délégués pourront profiter de l'occasion de visiter la capitale commerçante des Etats-Unis, avec ses nombreuses curiosités du plus haut intérêt. Le Cosmopolitan Club of New-York City, situé au centre de la ville, sera le lieu de réunion pendant leur séjour dans cette ville. En outre, un banquet sera organisé par la New-York et Peace Society, et MM. les Délégués seront reçus par les représentants du Gouvernement municipal de New-York.

De New-York à Albany, capitale de l'Etat de New-York, MM. les Délégués profiteront du beau trajet effectué en vapeur sur le fleuve Hudson, et pendant leur séjour ils seront reçus par M. le Gouverneur de l'Etat.

Ensuite, visite des cataractes du Niagara, une des merveilles du Nouveau Monde, avec leurs puissantes usines hydrauliques.

Les séances du Congrès auront lieu au Cornell Cosmopolitan Club, à Ithaca, N. Y. L'époque choisie sera des plus favorables pour la visite de l'Université et du Collège d'agriculture, dont les nombreux départements seront tous ouverts aux visiteurs.

A Philadelphie, MM. les Délégués seront reçus par les membres du Cosmopolitan Club de l'Université de Pennsylvanie. Ils y auront l'occasion de visiter l'Université et les nombreux monuments historiques qui rendent la ville célèbre.

Enfin, MM. les Délégués se rendront à Washington, la capitale nationale, où la Pan-American Union offrira une réception en leur honneur. C'est à Washington que se trouve le siège des différents départements administratifs du Gouvernement fédéral ; là aussi se trouvent de nombreux musées et des lieux historiques intéressants à visiter. On espère que M. le Président des Etats-Unis recevra MM. les Délégués dans sa résidence de la Maison Blanche.

Convocation. — Etant donné l'occasion qui se présente actuelle-

ment d'encourager l'amitié internationale et de faire une propagande énergique en faveur de la paix par les Congrès d'étudiants, le Comité central invite cordialement tous les étudiants du monde à prendre part à ce mouvement international, en envoyant leurs délégués au Congrès international des Etudiants, qui aura lieu à Ithaca, New-York (Etats-Unis), sous les auspices du Cornell Cosmopolitan Club, du 29 août au 13 septembre 1913.

L'Imprimeur-Gérant : A. REY.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

RAPPORT

SUR UN

VOYAGE D'ÉTUDES DANS LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES

Par le Dr J. REBATTU

Au cours du voyage d'études que nous avons effectué dans plusieurs villes universitaires de l'Allemagne et de la Suisse allemande, nous avons plus spécialement porté notre attention sur certains points qui nous étaient particulièrement signalés ; mais nous avons cherché aussi à pénétrer, autant que possible, les différents rouages de la vie hospitalière et universitaire allemande, afin de nous rendre compte des méthodes d'étude de nos voisins et de pouvoir les mettre en parallèle avec celles qui sont les nôtres en France. Nous avons sans doute examiné et visité en détail les hôpitaux allemands, sur le modèle desquels ont été tracés les plans de nos hôpitaux modernes déjà bâtis ou simplement encore à l'état de projet, mais des Commissions envoyées par différentes municipalités, Lyon et Bordeaux notamment, ont poursuivi cette étude d'une façon très complète, et leurs conclusions sont encore à l'esprit de tous.

Par contre, nous croyons qu'on ne sait qu'imparfaitement,

chez nous, comment fonctionnent les Facultés de Médecine en Allemagne, quelles sont les méthodes de travail usitées dans les laboratoires, d'où sortent tant de belles découvertes, et nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de donner quelques détails sur la façon dont la médecine est enseignée aux étudiants et sur l'organisation et l'orientation des travaux et recherches scientifiques.

Aussi, nous grouperons en quatre chapitres les résultats de nos observations. Nous commencerons par rappeler brièvement l'organisation des hôpitaux. Nous verrons plus longuement, dans un second chapitre, comment l'enseignement est compris en Allemagne, comment, dans quel esprit et par quels moyens sont effectués les travaux de laboratoire.

Une troisième partie sera consacrée à l'étude de l'émanation du Radium en thérapeutique, que nous avons vue employer à Berlin, dans le *Radium Institut* annexé à la clinique du professeur His. Nous exposerons le principe de la méthode, la technique et les résultats obtenus dans le traitement de la goutte et des affections rhumatismales. Nous terminerons, enfin, en signalant un fait qui nous a paru particulièrement intéressant : nous voulons parler de la façon dont est comprise et réalisée à Berlin la lutte contre la tuberculose. Nous aurions beaucoup à prendre à nos voisins dans cet ordre d'idées.

Notre tâche nous a été grandement facilitée par l'accueil très aimable qui nous a été fait partout. Il est vrai que nous étions muni de lettres d'introduction de notre maître, M. le professeur J. Teissier et de M. le Dr Cade. Nous leur adressons nos remerciements les plus respectueux pour nous avoir ouvert toutes grandes les portes des cliniques médicales.

A Berne, nous avons visité la clinique du professeur Sahli et ses pavillons disséminés dans les jardins de l'Inselspital. Le professeur Stähelin, successeur de Gehrardt, et son assistant, le Dr Masini, nous ont montré les très beaux laboratoires de la clinique de Bâle : le petit nombre d'étudiants de cette Faculté et les grandes ressources dont elle dispose permettent de comprendre le temps que l'on peut consacrer aux recherches dans cette Université, devenue un important foyer scientifique.

Nous avons reçu à Strasbourg, dans le Burgerspital, le meilleur accueil du professeur Wenckebach, récemment venu de

Hollande, et du Dr Blum, qui nous a montré ses laboratoires de chimie biologique. Nous n'avons eu garde d'oublier la clinique infantile de Czerny, aux multiples pavillons, dont tous les pédiatres vantent la parfaite organisation. Dans la vieille Université d'Heidelberg, nous avons trouvé un accueil très bienveillant auprès du professeur Krehl. A Halle, le professeur Mohr nous a fait les honneurs de sa policlinique, et le professeur Schmidt nous a fait visiter plus spécialement sa cuisine spéciale de régimes et les originales pièces de son riche musée.

Nous avons beaucoup admiré à Munich la clinique du professeur Fr. Müller et ses vastes laboratoires, où se poursuivent en ce moment d'importants travaux sur la chimie de la cholestérine. Nous avons également visité avec intérêt le très beau musée d'anatomie pathologique, avec ses pièces squelettiques rares et ses « cœurs de bière », le plus beau que nous connaissions avec celui de Copenhague. Dans cette dernière ville, nous sommes arrivé en période de vacances scolaires ; nous avons pu visiter cependant le Rigshospitalet, qui fonctionne depuis dix-huit mois seulement et rappelle, en plus petit et avec un aspect plus riant, le Virchowkrankenhaus de Berlin. Nous devons une mention particulière à l'Institut de Finsen, où viennent se faire traiter des malades de tous pays et dont la puissante organisation permet à 16 malades de recevoir simultanément l'irradiation photothérapique. A Bad-Nauheim, nous avons admiré la remarquable organisation des bains carbo-gazeux, que viennent prendre des milliers de cardiaques et d'hypertendus. A côté de l'établissement de bains se trouve un Institut de mécanothérapie très bien installé.

Mais dans ces villes notre séjour a été bref.

A Berlin, par contre, nous sommes restés plus de six semaines et nous avons suivi très régulièrement la clinique du professeur His, que nous tenons à remercier de son accueil particulièrement bienveillant. Nous avons vécu côte à côte avec ses assistants, entrant avec eux dans les salles de malades, pénétrant à leur suite dans les laboratoires. Avec le Dr Gudzent, nous avons suivi, au Radium Institut, le traitement de l'uricémie et du rhumatisme par l'Emanation du Radium.

A la Charité, nous avons également visité la clinique du professeur Kraus, dont les bâtiments ont été inaugurés au com-

mencement de 1912, la clinique dermatologique et la clinique infantile. Nous avons fait, au Virchowkrankenhaus, la classique visite, mais nous avons vu aussi le Westendkrankenhaus de Charlottenburg, un peu plus récent, de dimensions moins vastes et d'aspect moins sévère, avec ses murs de briques rouges tapissés de plantes grimpantes.

Nous aurons l'occasion de parler de notre visite au Sanatorium de Belzig, à la *Verein für ärztliche Fortbildungskurse*, aux locaux appartenant à la *Krankheitversicherungkasse*, pour la mise en observation des assurés suspects de tuberculose. Contentons-nous de signaler l'œuvre de *Kaiserin Ausgusta Victoria Haus für die Bekempfung der Säuglingsterblickeit*, à Charlottenburg, et qui est, ainsi que nous avons pu nous en assurer, un véritable modèle du genre.

I. — Quelques remarques sur l'organisation des Hôpitaux.

Nous serons très bref ; les rapports des différentes Commissions ont noté les particularités intéressantes, et les architectes français en ont fait leur profit dans la construction des hôpitaux récemment ouverts, comme la Nouvelle Pitié, à Paris, et dans l'élaboration des plans de notre futur hôpital de la Grange-Blanche. Ils ont pu éviter ainsi quelques imperfections, qui se sont révélées seulement quelque temps après l'ouverture des hôpitaux.

Nous signalerons seulement quelques points. C'est, tout d'abord, la similitude de tous ces hôpitaux, qui ne sont point de vastes bâtiments en pierre de taille, comme la plupart de nos hôpitaux français, mais des pavillons isolés par de vastes jardins au sein de parcs ombragés On n'a point cherché à élever un monument *ære perennius*, mais à édifier des bâtiments aussi bon marché que possible et répondant parfaitement aux besoins, aux exigences imposées par la science et l'hygiène. On reste prêt d'ailleurs à démolir ces bâtisses, dès qu'elles auront cessé d'être en harmonie avec les progrès les plus récents, et l'on se rend bien compte que ce qui paraît aujourd'hui le dernier cri de l'hygiène pourra être démodé et sembler archaïque dans moins de vingt ans.

Rien n'est plus instructif à cet égard que l'Hôpital Universitaire de la Charité, à Berlin. Chaque clinique comprend un bâtiment à deux étages, isolé des autres par des allées et des jardins. Mais à côté de quelques bâtiments très anciens, qui font presque regretter nos vieux hôpitaux lyonnais, d'autres se dressent, inaugurés il y a un an, comme la clinique du professeur Kraus. On est en train d'achever la nouvelle clinique du professeur His ; on rasera les bâtiments actuels, dont l'emplacement sera aussitôt utilisé. La clinique infantile date de cinq ou six ans seulement. C'est ainsi que la Charité est en état permanent de transformations ; d'ici quelques années, la clinique la moins moderne sera logée dans des bâtiments datant de moins de vingt ans. Encore s'agit-il d'un hôpital situé en plein centre, comprenant toutes les cliniques, et que l'on tient à conserver pour la commodité de l'enseignement, mais où l'on n'a pu, faute d'espace, réaliser le système des pavillons séparés, du Virchow, du Westendkrankenhaus et du Rigshospitalet, qui occupent une superficie considérable (25 hectares pour le Virchow).

Sans doute, les villes allemandes sont pour la plupart des villes neuves, et il est plus facile de créer que de démolir pour rebâtir ; on s'y résout plus facilement. Mais les villes anciennes ont fait des efforts considérables pour avoir des hôpitaux modernes, et presque partout on voit surgir des constructions nouvelles, presque toujours conçues de la même façon.

Les premiers bâtiments qui s'offrent à la vue sont consacrés aux différents services administratifs ; au Virchow, ils logent en outre la Maternité. Après avoir franchi les premières cours, on se trouve à l'entrée d'une immense allée, d'un véritable jardin, le long duquel s'alignent de chaque côté les pavillons, uniquement composés d'un rez-de-chaussée au Virchow, surmontés d'un étage dans le Westend. Tout au fond, l'Institut Pathologique, dont sont pourvus même les hôpitaux non universitaires, avec ses salles de dissection, ses laboratoires d'histologie, de chimie, son musée et ses collections. A Copenhague, les salles d'autopsie sont installées avec un tel luxe et si bien entretenues, que l'on croirait pénétrer dans une salle d'opération.

Un peu à l'écart sont logés les bâtiments des services généraux, leur développement est considérable ; les services de désinfection, la buanderie, la boulangerie, la cuisine, les appareils fournissant le chauffage, l'éclairage, assurant la ventilation, forment dans leur ensemble une véritable usine.

On a voulu faire de chaque pavillon un hôpital en miniature. Chacun d'eux comprend un bâtiment central, logeant les services annexes, le cabinet de l'assistant, des salles d'examen, la chambre de l'Oberschwester, un petit laboratoire pour les recherches courantes. Dans chaque aile, les salles de malades, avec, à chaque extrémité, de nombreuses chambres d'isolement, pour les délirants, les agonisants, les blessés qui sortent de la salle d'opération, les malades pris d'une affection intercurrente, erysipèle, diphtérie, par exemple, et difficilement transportables.

Les lits sont très espacés : on peut circuler aisément entre les lits, et derrière eux. Partout des fleurs, et, dans les services d'enfants, des peintures murales reproduisant, notamment, les personnages des fables connues de tous.

Le chauffage central se trouve partout ; la ventilation est bien assurée. Souvent la fermeture des fenêtres est assurée par une double rangée de vitres.

Les salles accèdent en général à des sortes de terrasses à air libre, où l'on transporte les lits des malades qui ne peuvent se lever. A signaler qu'on se sert presque partout d'une sorte de trépied roulant qui soulève le lit et permet de l'emporter, soit sur la terrasse, soit dans la salle de bains, sans que le malade soit aucunement dérangé. Dans les hôpitaux plus anciens, comme celui de Bâle, des terrasses sont aménagées au second étage, et les tuberculeux y sont en permanence.

Le pavillon est cependant tributaire des services centraux pour la cuisine, la pharmacie, etc., et l'on a reproché leur isolement trop complet. On y remédiera en les reliant par des sous-sols, dans notre futur hôpital.

Il existe des pavillons pour les maladies infectieuses : diphtérie, rougeole, scarlatine, coqueluche, et pour les infectés chirurgicaux.

Les entrants passent au bain, sauf contre-indication absolue, leurs vêtements sont désinfectés à la porte ou à leur entrée

dans le service ; ils sont revêtus des vêtements aseptiques de l'hôpital.

Ce sont là, d'ailleurs, des faits actuellement connus de tous.

Nous avons été particulièrement frappés par l'installation des bains et par la perfection des services de *mécanothérapie*. Chaque pavillon comprend, bien entendu, de petites salles de bains. Mais il existe, en outre, un service central remarquablement installé pour les différentes douches, les bains ordinaires, carbogazeux, les bains de sable, de vapeur, de lumière, dont nous avons entendu vanter les effets remarquables dans certains cas de rhumatisme.

Un Institut du type Zander existe dans chaque hôpital, comprenant un grand nombre d'appareils très ingénieux, les uns actionnés par l'électricité et ne demandant aucun effort de la part des malades, les autres nécessitant la mise en jeu de tel ou tel groupement musculaire. Ces appareils permettent de traiter l'ankylose, la raideur de n'importe quelle articulation, de faire des cures de rééducation.

Nous avons vu fonctionner les *bains permanents* pour les sujets présentant des escarres ou chez lesquels le *decubitus acutus* est à craindre. Après une ou deux journées un peu pénibles, l'accoutumance à cette vie aquatique est parfaite. Les malades, suspendus par des courroies, échappent ainsi à des infections fatales, et peuvent rester des mois dans leurs bains.

Il faut noter que le personnel des infirmières, des sœurs est beaucoup plus nombreux que chez nous. La surveillance s'exerce mieux, des soins plus minutieux peuvent être exigés, et l'on peut mieux suivre les malades. La sœur ou l'infirmière prend les températures, note sur la feuille qui se trouve au pied du lit la quantité d'urines, le nombre de selles. Pour les services de médecine infantile, où l'on s'occupe beaucoup du régime et de l'alimentation des enfants, la quantité exacte et la nature des aliments ingérés est indiquée par des colonnes tracées aux crayons de couleur, et l'on sait exactement la quantité de lait, lait maternel, lait de vache ou d'ânesse, de féculents, d'eau, etc., absorbée par chaque enfant.

Le nombre des infirmières permet, par exemple, dans le *Licht Institut* annexé à la clinique dermatologique de Berlin, de placer une infirmière auprès de chaque patient atteint de

lupus, pendant les deux heures que dure le traitement par la photothérapie. L'infirmière soutient la tête du malade et l'oriente de façon à ce que l'irradiation porte sur tous les points malades.

Pour le *Westendkrankenhaus*, les sœurs sont logées dans un bâtiment spécial, coquettement aménagé, avec salles de réunion, salon, bibliothèque.

La tâche du médecin est ainsi facilitée par ce personnel nombreux et instruit. De véritables documents sur chaque malade sont dressés systématiquement. A lui d'en tirer profit : ce qui lui sera d'autant plus facile, que les assistants et les *Fräulein laborantin* s'acquittent de tous les examens de laboratoire qui peuvent avoir quelque utilité pour le malade ou présentent quelque intérêt scientifique.

II. — L'Enseignement de la Médecine et l'organisation des recherches scientifiques.

Il existe, d'une façon générale, deux variétés d'hôpitaux : les hôpitaux universitaires, ne comprenant que des cliniques destinées à l'enseignement, et les hôpitaux de la ville, dont le Virchow peut être pris comme type. Ces derniers n'existent pas dans les petites Universités ; ce sont, par contre, les seuls que possèdent les grandes villes dépourvues d'Université, comme Francfort.

L'hôpital universitaire est composé uniquement de cliniques, mais il comprend non seulement les cliniques de médecine interne et de chirurgie, mais toutes les cliniques de spécialités, si bien qu'un étudiant peut y faire la totalité de ses études. Tous les hôpitaux dépendent des villes, l'entrée des salles de malades est interdite aux étudiants : ils ne peuvent y pénétrer qu'une fois leurs études achevées, à titre d'assistant. A vrai dire, ils ne pénètrent guère plus dans les salles de l'hôpital universitaire. Ils sont admis seulement dans la salle de cours, où, du haut des gradins, ils aperçoivent le malade qui fait l'objet de la leçon. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils pénètrent dans les salles de malades, sous la direction du privat-docent, chargé du « cours de percussion et d'auscultation », qui constitue le seul exercice de clinique pratique et familière,

et doit être rapproché des démonstrations de nos moniteurs de clinique. Mais l'étudiant ne peut examiner le malade qui a fait l'objet de la leçon, ni avant, ni après.

C'est d'ailleurs le second cycle d'études seulement qui se fait à l'hôpital, dans les cliniques. Le premier cycle, qui comprend les sciences physiques, chimiques et naturelles (notre P. C. N.), l'anatomie, l'histologie, la physiologie, est enseigné dans des locaux indépendants de l'hôpital, et analogues à nos Facultés. Au bout de cinq semestres, l'étudiant passe une première série d'examens ; après quoi, il est admis dans l'hôpital universitaire pendant cinq semestres également. Il s'inscrit pour suivre telle et telle clinique ; il assiste en général à trois cliniques chaque matin. A 8 h. 1/2, il assistera, par exemple, à la clinique chirurgicale ; aussitôt celle-ci terminée, il n'a que le temps de changer de bâtiment en traversant cours et jardins, pour se rendre à la clinique ophtalmologique ou gynécologique ; puis, lesté de quelques sandwichs, il termine sa matinée en écoutant, à 11 heures, la clinique médicale. Après avoir déjeuné, il se rendra à l'Institut Pathologique, pour les cours et les travaux pratiques.

L'étudiant allemand mène donc de front l'étude clinique de la médecine, de la chirurgie et des spécialités. Dans chaque clinique, il voit défiler en moyenne deux ou trois malades. On estime, en Allemagne, qu'il faut montrer aux étudiants le plus grand nombre possible de cas, et c'est un véritable défilé cinématographique qu'ils ont sous les yeux pendant la matinée. Cette conception s'éloigne sensiblement de la nôtre. Nous préférons que, pendant quatre mois ou au moins deux mois, le stagiaire n'ait à s'occuper que d'une branche clinique (médecine interne, par exemple, ou dermatologie), de façon à pouvoir suivre d'une façon étroite les malades qui lui sont confiés, en prenant leur observation, en participant aux travaux de laboratoires qu'aura nécessités la constatation de tel ou tel fait. L'étudiant s'exerce ainsi à un diagnostic précis, suit l'évolution de la maladie et constate les effets des médications usitées.

Il y a en Allemagne une leçon clinique chaque matin, le samedi et le dimanche exceptés : elle dure une heure ou une heure et quart. En France, un seul malade suffit à fournir le sujet d'une clinique ; le professeur rapproche le cas observé

d'autres cas analogues et, du fait clinique, s'élève à des considérations générales. Nous avons assisté, dans chacune des villes où nous avons passé, à une clinique de médecine interne : c'est partout le même mode d'enseignement, l'exposition rapide des symptômes caractérisant l'affection des sujets successivement amenés dans la salle de cours. Le professeur appelle, au hasard, deux ou trois élèves qui viennent auprès du lit du malade, et auxquels il s'adresse plus particulièrement, et pose parfois une question au sujet de la maladie dont il parle. Nous devons rendre hommage à l'exactitude exemplaire des étudiants, allemands ou étrangers ; jamais nous avons entendu appeler un nom, sans qu'immédiatement l'étudiant désigné ne descende immédiatement des gradins où sont massés 200 à 300 auditeurs.

Le second cycle d'études, cycle clinique, terminé, est sanctionné par une nouvelle série d'examens ; l'étudiant est alors reçu « Arzt », médecin. La soutenance d'une « Inaugural Dissertation » lui donne le titre de « Doktor ».

On s'est aperçu, depuis quelques années, que cette formation clinique paraissait insuffisante. Aussi les étudiants doivent, maintenant, faire une année de pratique dans un hôpital. Ils sont alors attachés successivement à deux ou trois services, et remplissent à peu près le rôle de nos internes, sous le nom de « médecin pratiquant ». C'est là un complément nécessaire de leur formation théorique.

Ceux qui veulent se perfectionner ou visent le professorat cherchent alors à devenir assistants. Ils doivent se faire agréer par un professeur, qui souvent leur impose par exemple un stage de un ou plusieurs semestres dans un laboratoire de chimie, de sérotologie, suivant qu'il a besoin de collaborateurs particulièrement compétents dans l'une ou l'autre de ces branches. Pendant ce temps, ils font un « travail », pour se signaler à l'attention. Souvent, pour attendre une place, ils doivent, surtout dans les grandes Universités, rester un an ou deux comme « volontaires ».

Quelques-uns n'ambitionnent une place d'assistant que pour compléter leur formation clinique ; ils se casent assez facilement dans les hôpitaux non universitaires, et changent parfois de clinique, s'ils ne veulent se spécialiser en aucune manière.

Il est impossible d'assimiler la fonction d'assistant à celle de nos internes, chefs de cliniques, chefs de laboratoires. Ils sont un peu tout cela à la fois, surtout chefs de laboratoires. La valeur de ce titre est très variable, suivant l'Université, suivant la clinique. Certains assistants ont vingt-cinq ans à peine. D'autres ont dépassé la quarantaine. Ils ont, en général, une salle de malade, un « Abteilung » de 30 à 40 lits. Mais ils s'occupent surtout de travaux scientifiques et effectuent des recherches, suivant les directions du professeur.

C'est parmi les plus anciens que sont généralement choisis les privat-docent. Proposés par leur maître, agréés par un vote des professeurs, ils n'ont plus qu'à publier un travail.

Toutes ces notions ont été précisées en France, il y a quelques années, lorsqu'on mit en parallèle le privat-docentisme et l'agrégation.

Les privat-docent peuvent n'obtenir aucune chaire. Mais c'est parmi eux que se recrutent les professeurs extraordinaires, qui deviennent le plus souvent professeurs ordinaires.

Il est à noter que, dans les hôpitaux non universitaires, on fait appel généralement comme chefs de service à des privat-docent, à des assistants. Ceux-ci peuvent être appelés plus tard dans une Université comme professeur. En Allemagne, les professeurs changent aisément de ville ; lorsqu'une vacance de chaire se produit, on offre la chaire à un professeur d'une Université moins importante, à un privat-docent ou à un chef de service d'un hôpital non universitaire. Il y a donc un échange fréquent entre les hôpitaux universitaires et les hôpitaux municipaux. Ehrlich a refusé d'aller dans une Université pour rester à Francfort, où un magnifique Institut a été bâti pour lui permettre de continuer ses travaux.

Cet échange de professeurs se fait, d'ailleurs, entre tous les pays de langue allemande : Allemagne, Suisse, Autriche. Le professeur His enseignait à Bâle avant d'être appelé à Berlin, et, à Strasbourg, on a fait appel à un Hollandais, le professeur Wenckebach, pour succéder à Moritz, passé à Cologne.

Il ne faut pas confondre la fonction de professeur, chargé de l'enseignement, et pourvu d'un traitement, avec le titre de professeur, donné assez libéralement par l'Etat, et qui est purement honorifique. Les professeurs titulaires n'exercent au-

cun enseignement, ne touchent aucun traitement : ce titre est une récompense de certains travaux et se donne aussi aux médecins s'occupant d'une œuvre telle qu'un Dispensaire.

Il n'y a jamais de concours dans la carrière médicale. L'assistant, le privat-docent, le professeur, sont choisis d'après leur réputation, leurs titres scientifiques. Aussi, débarrassés de ce travail considérable qui paralyse chez nous si longtemps les candidats à l'agrégation et au médicat, l'assistant peut consacrer tout son temps et toute son activité à des travaux biologiques ou chimiques, assuré qu'il est que le meilleur moyen de se faire connaître et d'arriver, c'est de se signaler par quelque découverte ou par une série de travaux sur un sujet où il acquiert une compétence indiscutable : c'est ce qui explique les travaux remarquables qui sortent des cliniques allemandes et de leurs laboratoires.

Il existe, sans doute, un revers de la médaille : beaucoup d'entre eux manquent, par suite de leur spécialisation hâtive, de formation générale, négligent leur « Abteilung », et même, dans leur laboratoire, finissent par se cantonner dans un cercle très étroit.

*
* *

Si les méthodes d'enseignement de la médecine nous ont paru prêter le flanc à certaines observations, il faut, par contre, louer sans réserves les laboratoires allemands, leur outillage et la façon dont sont organisées les recherches scientifiques.

Dans toute clinique, chaque salle possède un petit laboratoire pour les examens courants (urines, sang, selles, etc.). Mais il existe, en outre, des laboratoires généraux, spacieusement installés dans de vastes bâtiments, dépassant souvent en importance les locaux réservés aux malades. Chaque laboratoire comprend de grandes salles bien éclairées, dont le service est assuré par un personnel nombreux et stylé. Il y a toujours un laboratoire de radiologie, de bactériologie et sérologie, de médecine expérimentale, auquel est annexé un chenil, et enfin un laboratoire de chimie plus important souvent à lui seul que tous les autres réunis. Nous ne parlons, bien entendu, que des laboratoires d'une clinique médicale. Mais les cliniques chirurgicale, ophtalmologique, dermatologique, etc., possè-

dent des laboratoires peut-être un peu moins vastes et orientés surtout en vue de recherches spéciales, mais permettant à la clinique de n'avoir jamais à recourir aux bons offices d'un laboratoire voisin. Si l'on pénètre dans l'Institut Pathologique, on voit d'immenses salles de microscopie, de chimie, avec une armée considérable de travailleurs, parmi lesquels un grand nombre d'étrangers (Russes, Américains, Suédois, Japonais principalement), venus pour s'initier aux techniques nouvelles et pour faire un « travail ».

Le laboratoire commence à s'animer le matin vers 9 heures, et jusqu'à 2 ou 3 heures on y travaille. Les assistants qui sont ocupés à la clinique viennent généralement faire un tour au laboratoire à leur arrivée à l'hôpital et y reviennent vers midi, après la leçon. Quelquefois, ils y passent encore un moment de 5 heures à 7 heures.

Ils poursuivent pendant des mois, des années, leurs recherches sur des sujets bien définis, et finissent par acquérir dans leur partie une compétence, une autorité réelle. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, ils n'ont pas d'autre souci, affranchis qu'ils sont de toute préparation à un concours. Ils savent qu'ils seront d'autant plus vite connus qu'ils auront effectué des travaux remarqués, qui les mettront en vedette et les signaleront à l'attention lorsqu'une place sera vacante.

Leur travail est d'ailleurs grandement facilité par l'outillage parfait des laboratoires et l'aide intelligente des « Fräulein laborantin », qui effectuent toute la besogne matérielle.

L'outillage est vraiment admirable, grâce aux crédits affectés aux cliniques ; en France, ils suffisent à peine à payer le prix de la verrerie et du gaz ! Certaines cliniques, sans doute, trouvent leurs fonds insuffisants ; mais de cette pénurie, toute relative, nous nous accommoderions volontiers. On est à l'affût de toutes les nouveautés, afin de se les procurer au plus vite, de simplifier le travail et d'orienter les recherches dans les voies nouvellement indiquées. Nous avons vu à Strasbourg des appareils mis au rebut sans qu'on s'en soit jamais servi, parce que des modèles plus récents venaient d'être commandés. Pour plusieurs Universités, on n'arrive jamais, nous a-t-on dit, à utiliser tous les crédits.

C'est que les villes tiennent au bon renom de leur Univer-

sité. Elles sont fières des beaux travaux qui y sont effectués, des découvertes dont la gloire rejaillit un peu sur elles. C'est avec un légitime orgueil que les habitants d'une ville déclarent que tel professeur célèbre enseigne dans leur Université. Aussi dotent-elles richement leurs laboratoires, leurs hôpitaux, et font des sacrifices pour attirer ou pour conserver telle célébrité médicale.

Le travail matériel, avons-nous dit, est effectué presque entièrement par des jeunes filles, qui ont fait un apprentissage des travaux courants de laboratoire dans une école spéciale, comme celle de Leipzig, où elles restent une année. Elles ont appris la technique de la fixation, de la coloration des pièces histologiques, les manipulations chimiques courantes (dosage du sucre, de l'urée, des chlorures, etc.).

Elles connaissent également la technique des numérations des globules sanguins, savent faire les radiographies, les photographies, se chargent, au besoin, de la dactylographie. Nous en avons vu cinq dans la clinique du professeur His ; une d'entre elles s'occupait exclusivement du laboratoire de radiologie ; une autre servait d'aide dans les expériences sur les animaux ; à une troisième étaient confiées les coupes histologiques ; deux autres s'acquittaient des manipulations chimiques. L'Institut du Radium possédait également une « Fräulein laborantin ».

Les aides gagnent de 100 à 150 marks par mois, ce qui constitue un joli salaire pour une jeune fille ; la durée de leur travail est de sept à huit heures. Elles s'acquittent très consciencieusement de la tâche qui leur est confiée, et font leurs dosages avec une exactitude remarquable. C'est, pour les assitants, un gain de temps inestimable. Ainsi déchargés de la besogne matérielle courante, ils peuvent consacrer leur temps à des points plus délicats, et les recherches peuvent être poussées avec plus de rapidité et de vigueur.

Beaucoup de médecins ont, à leur service particulier, une « Schwester », ou une « Fräulein laborantin », qui leur sert en même temps de secrétaire.

Chez le professeur His, deux des assistants ont le titre de professeur : l'un s'occupe exclusivement de chimie biologique, à l'autre est confiée la direction de la policlinique, qui, à Berlin, est rattachée à la clinique, tandis que, dans la plupart des

autres Universités, elle est indépendante et fonctionne sous la direction d'un professeur de policlinique autonome. Ce service de consultation paraît manquer d'intérêt, malgré le mot d'observation que l'on prend sur chaque malade qu'il est difficile de suivre d'une façon suffisamment étroite.

Les autres assistants, au nombre de 7, se partagent les salles de malades ; ils ont en moyenne 30 ou 40 malades chacun ; ce qui porte à 250 en moyenne le nombre des malades groupés dans la clinique : c'est l'effectif habituel d'une clinique de médecine interne. On comprend que le professeur puisse ainsi présenter chaque jour aux élèves 2 ou 3 « nouveaux ». Mais il paraît difficile que chaque malade puisse être examiné complètement et suivi par le professeur. Nous avons déjà de la peine à étudier à fond les 70 à 80 malades de nos cliniques en France.

Outre la direction de leur « Abteilung », dans laquelle ils sont aidés par des « volontaires » et par des « médecins praticants », civils ou militaires, qui font leur année de pratique, ils consacrent la plus grande partie de leur temps à des travaux de laboratoire. Nous avons vu l'un d'eux s'occuper uniquement de sérologie. Un autre est attelé depuis longtemps à l'étude de la chimie des albuminoïdes, tandis qu'un troisième s'est lancé dans la délicate question de la glycolyse. Celui qui s'occupe de l'Institut du Radium s'est fait une spécialité du métabolisme des corps puriques et de l'acide urique.

Chacun d'eux, sous la direction du professeur, qui inspire, contrôle et dirige leurs travaux, poursuit patiemment ses recherches. Dans les villes où les assistants logent à l'hôpital, comme les internes en France, ils restent jusqu'à trente-deux, trente-cinq ans à proximité du laboratoire, auquel ils consacrent plus de temps. Il est vrai qu'ils ont la certitude, une fois arrivés, d'avoir rapidement une belle situation. Le titre de professeur leur assure la notoriété, et nous avons vu un Russe, venu de Tomsk, franchir des milliers de kilomètres, pour consulter les professeurs de cliniques de deux villes universitaires, dont il ignorait même le nom !

Il faut remarquer que la plupart des travaux allemands, au moins des travaux importants, sortent des cliniques universitaires. Pour les hôpitaux municipaux, les laboratoires sont, en

général, moins bien outillés, et surtout on n'y voit point la fourmilière de travailleurs qui anime les laboratoires des cliniques.

*
* *

A côté de l'enseignement magistral donné par les professeurs, il existe un enseignement facultatif, plus pratique, dont se chargent, moyennant rétribution, les privat-docent, les assistants. Ils affichent le cours qu'ils doivent faire une ou deux fois par semaine, pendant six semaines, et qui porte sur la partie qu'ils connaissent plus particulièrement. Lorsque 8 ou 10 étudiants se sont inscrits, et ont versé une somme qui varie entre 60 et 100 marks, ils les réunissent à l'hôpital, dans leur laboratoire, et leur font un cours à la fois théorique et pratique, leur apprenant, par exemple, à faire une cystoscopie, à examiner un repas d'épreuve, etc. De nombreux étudiants en médecine étrangers, des étudiants ayant achevé leur scolarité, mais manquant de confiance en eux pour exercer, forment les auditeurs habituels de ces cours, de ces exercices payants.

Des cours analogues sont faits à Paris, mais nous ne les avons jamais vu fonctionner à Lyon. Peut-être attireraient-ils de nombreux étrangers, désireux de mettre la main à la pâte, et de voir qu'on s'occupe spécialement d'eux. Nous avons vu, en effet, un Russe et un Danois s'imaginer qu'en France on ne s'occupe pas des étudiants, et que tout l'enseignement se réduit au cours magistral de clinique. Ils nous reprochaient de ne point posséder une organisation spéciale de cours payants permettant aux étudiants, aux médecins de procéder, sous une direction autorisée, à des examens cliniques complets, à des exercices de laboratoire très pratiques. Ils ont été très étonnés quand nous leur avons appris que cette organisation, que cet enseignement existe chez nous pour tous, et qu'il forme le complément habituel de l'enseignement magistral.

*
* *

On a encore fondé, il y a une dizaine d'années, un enseignement médical destiné aux médecins praticiens, assuré par la *Verein für ärzliche Fortbildungskurse*. Les fondateurs de

cette organisation ont pensé que l'enseignement médical ne doit pas être considéré comme terminé au sortir de l'Université. En raison des progrès continuels de la science, il faut compléter constamment cet enseignement, et l'on doit donner au médecin la possibilité de se tenir au courant des nouvelles conquêtes de la science, sans qu'il soit obligé de faire de grands sacrifices matériels. On est arrivé ainsi à fonder, dans toutes les villes universitaires et dans quelques grandes villes, des foyers d'enseignement, actuellement au nombre de 60 en Allemagne. Des conférences, des cours avec ou sans travaux pratiques sont faits par les professeurs, les privat-docent, les assistants ; ils embrassent toutes les branches de la médecine, toutes les spécialités. Le grand nombre de villes dans lesquels ils sont faits permet à tous les médecins praticiens de venir, une fois ou deux fois par semaine, sans perdre beaucoup de temps, assister au cours qui les intéresse et pour lequel ils se sont inscrits ; l'inscription est à peu près gratuite, et les conférenciers ne touchent rien. Un assistant, qui faisait à la fois des cours privés payants et des cours à la maison du médecin, se plaignait devant nous de la gratuité complète de ces derniers. « Il n'est pas juste, nous expliquait-il, de nous faire travailler sans rétribution aucune, car toute peine mérite salaire, et les confrères qui suivent nos cours ont souvent une belle clientèle, et viennent se perfectionner sans bourse délier, alors que nos débuts sont souvent très durs et que nous serions heureux d'être indemnisés de notre peine. »

L'organisation de cours complémentaires pour médecins praticiens nous a été expliquée très aimablement par le professeur Kuttner, qui nous a fait visiter les locaux de la Maison des Médecins, sur le « Luisen Platz ». A vrai dire, la plupart des cours ont lieu dans les différents hôpitaux ou cliniques privées, et seuls les cours théoriques ont lieu « Luisen Platz ». A côté des salles de cours, se trouvent deux petits laboratoires, avec microscopes, et les médecins qui suivent les cours n'ont à payer que les réactifs, les lames, les objets dont ils se servent. Il y a, en outre, un musée constitué par des moulages, dont la garde a été confiée par l'Etat au « Verein », et une véritable exposition permanente d'instruments chirurgicaux, de lits pour convalescents et malades, d'appareils divers.

Les fabricants paient un droit annuel assez élevé pour exposer ainsi leurs produits aux yeux des médecins de toute une région. Cette redevance constitue, avec une rétribution fournie au « Verein » par l'Etat qui lui confie la charge de conserver le musée, toutes les ressources dont il dispose. Les frais étant minimes, elles sont amplement suffisantes.

Certains cours, les plus importants, ont lieu chaque mois ; d'autres sont faits seulement deux ou trois fois par an. Les médecins de la ville où siège un « Verein » ou des environs viennent, sans perte de temps notable et sans que l'exercice de leur profession en souffre, suivre un ou deux cours par semaine pendant un mois ; ils rafraîchissent ainsi leurs notions médicales, et se mettent au courant des procédés d'exploration nouveaux et des récentes conquêtes thérapeutiques.

L'exemple de l'Allemagne a été suivi en Russie, en Italie, en Hongrie, etc. Dans certaines villes, ces cours complémentaires à l'usage des médecins praticiens sont très suivis.

Il n'existe rien de tel en France. Nous avons vu, par contre, des médecins assister parfois aux cliniques magistrales, surtout lorsqu'ils avaient appris qu'un sujet neuf, ou particulièrement intéressant, devait être traité.

En Allemagne, les cliniques, se réduisant à une leçon de sémiotique, ne sauraient intéresser le praticien.

En tout cas, ce ne serait que dans un petit nombre de villes que pourraient s'organiser ces cours complémentaires, et il paraît peu probable que les médecins puissent faire 100 ou 200 kilomètres pour venir s'imprégner des idées nouvelles et faire bénéficier leurs malades des derniers résultats obtenus par les chercheurs.

III. — Les Applications de l'Émanation du Radium dans le traitement de la goutte et du rhumatisme.

Pendant les six semaines que nous avons passées à Berlin, nous nous sommes spécialement occupés de la radiumthérapie, dont le professeur His a été l'un des promoteurs, en ce qui concerne la médecine interne ; avec ses élèves, et notamment avec le Dr Gudzent, il a traité par les émanations du radium des sujets atteints de goutte, de rhumatisme articulaire et musculaire, de névralgies, etc.

Il est à remarquer que c'est en France que furent tentés les premiers essais de radiumthérapie contre le cancer et les affections cutanées diverses ; et d'intéressantes recherches sont poursuivies actuellement dans le laboratoire biologique du radium, à Paris. Mais c'est le professeur His qui songea à utiliser l'émanation du radium en médecine interne ; dans cette méthode, ce n'est point le rayonnement des sels de radium qui est utilisé, mais le produit de désintégration, le dérivé du radium qu'est l'émanation. C'est, on le sait, un métal à l'état gazeux, jouissant de toutes les propriétés physiques et chimiques des gaz, obéissant aux lois de Mariotte et de Gay-Lussac. Il se détruit lui-même spontanément et, comme tous les corps radioactifs, perd une moitié de son poids en un temps donné, constant et invariable : 1 gramme d'émanation sera devenu 1/2 gramme en quatre jours, 1/4 de gramme en huit jours, etc. En se détruisant, il rend radioactifs les corps qui l'entourent : d'où l'expression de radioactivité induite.

Laborde fit connaître, en 1904, que les eaux dites indéterminées ou à faible minéralisation de la nomenclature médicale, laissent échapper des quantités appréciables de gaz radioactifs, et l'on se demanda alors si ces eaux n'agissent pas dans l'organisme uniquement par leur radioactivité induite, dont elles se chargent dans la profondeur du sol et qui s'échappe ensuite assez rapidement, si bien que ces eaux, mises en bouteilles et conservées, ne tardent pas à perdre toute action et ne sont plus, comme on l'a dit à juste titre, que des « cadavres d'eaux minérales ».

Il était naturel d'essayer l'action sur l'organisme du gaz produit par la désintégration naturelle du radium. Depuis près de cinq années, le professeur His s'est attaché à étudier dans sa clinique l'action biologique et thérapeutique de l'émanation du radium. Il exposait dans diverses publications, puis au Congrès de Médecine interne de Lyon en 1911, les résultats très satisfaisants qu'il a obtenus principalement dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. Aussi, arrivait-il à obtenir la création d'un Institut thérapeutique du radium qui, inauguré le 1er avril 1912, a été annexé à sa clinique. Nous exposerons la façon dont fonctionne le Radium Institut, et indiquerons les résultats obtenus par la cure de l'émanation.

Le *Radium Institut der Königliche Charite für biologisch-therapeutische Forschung* occupe le rez-de-chaussée du n° 6 de la Luisenplatz, à proximité de la Charité. Il comprend un laboratoire de recherches et une policlinique, où les malades viennent, soit spontanément, soit sur le conseil des différentes policliniques médicale, chirurgicale, dermatologique, etc. Chaque clinique de la Charité délègue un assistant pour suivre le traitement de ses malades. Ainsi que nous l'avons dit, c'est un assistant du professeur His, le Dr Gudzent, qui s'occupe du Radium Institut. Un docteur ès sciences, le Dr Neumann, est chargé des mensurations et des recherches physicochimiques. Une « Fräulein laborantin », un garçon de laboratoire constituent le personnel. Des volontaires viennent y effectuer quelques travaux.

Les locaux comprennent, avec une salle d'attente pour les malades, une salle de consultation, une salle d'examen, un *émanatorium*, ou salle pour l'inhalation de l'émanation, avec double porte pour mieux assurer la fermeture. Le laboratoire se compose d'une salle de mensurations, où s'effectue la mesure de l'activité de l'émanation, d'un laboratoire chimique, d'une salle pour les examens microscopiques et hématologiques. Il faut ajouter encore un chenil, pour les animaux d'expérience, et un petit jardin où l'on étudie l'influence de l'émanation sur la croissance de certaines plantes. Dans l'émanatorium proprement dit, se trouvent deux appareils construits sur le modèle imaginé par Gudzent, le « Allradium » ; l'un d'eux contient 14 tubes scellés, dans lesquels on a introduit une solution de sel de radium. Un courant d'oxygène, renfermé sous pression dans une bombe, vient barboter dans la solution de radium, se charge du gaz émanation qui s'en est dégagé et l'entraîne dans l'atmosphère de la pièce : un ventilateur assure le brassage, la répartition uniforme de l'émanation. Les tubes de radium sont disposés à la périphérie d'un cercle mobile surmontant l'appareil, et on peut les faire communiquer, au moment voulu, avec la soufflerie qui viendra entraîner l'émanation. Les malades destinés à subir la cure d'inhalation restent, en général, deux heures dans l'émanatorium. Nous avons vu se succéder trois séries quotidiennes de malades, de 10 à 12 chacune.

La consultation a lieu trois fois par semaine, et il se pré-

sente, en général, de 30 à 40 nouveaux par mois. Mais la cure n'est pas indiquée pour tous.

Le dosage de l'émanation se fait en mesurant l'augmentation de la conductibilité électrique de l'air sous l'influence du rayonnement de l'émanation ; on la mesure elle-même avec l'électroscope à feuilles d'or. On l'installe sur une boîte en fer-blanc contenant exactement 2 litres d'air et dans laquelle plonge la tige de l'électroscope, et l'on mesure la rapidité avec laquelle les feuilles tendent à se rapprocher lorsqu'il y a dans la boîte l'air du laboratoire, de la salle de mensurations (car il y a toujours un certain degré de radioactivité induite dans l'air qui est toujours un peu conducteur). On chasse l'air de la boîte en la remplissant d'eau ; on la bouche avec une balle de caoutchouc et on pénètre dans l'émanatorium. Là, on vide la boîte ; l'eau est remplacée par l'air de l'Emanatorium chargé d'émanation. On rebouche la boîte et, dans la salle de mesure, on procède à une nouvelle mensuration. On a ainsi, par différence, l'augmentation du pouvoir conducteur de l'air, et l'on peut apprécier, par litre d'air, la quantité d'émanation dégagée.

L'unité dont on se sert en Allemagne est l'unité Mache ; c'est la quantité d'émanation fraîchement préparée, capable de donner un courant de saturation égale à 1/1.000ᵉ d'unité électrostatique. On parle plus communément en France d'unité électrostatique et de millimicrocuries.

Au Radium Institut de Berlin, les doses thérapeutiques journellement employées sont de 2 à 4 unités Mache par litre d'air, ce qui correspond à 200 à 400 unités électrostatiques. Mais à Vienne, Falta et Freund se servent de 20 et parfois de 500 unités Mache.

Ces faits nous étaient connus. Depuis un an, nous avons, à la clinique de notre maître, M. le professeur Teissier, un émanatorium. Si l'appareil est moins perfectionné, si les malades sont moins nombreux (car Lyon ne peut être comparé à Berlin, et les malades ne connaissent pas encore les bénéfices qu'ils pourraient retirer d'une cure), nous avons pu du moins suivre de très près les quelques malades qui se sont confiés à nous.

Mais en Allemagne, dès qu'on parle d'une découverte, dès qu'une orientation nouvelle se présente, une armée de chercheurs, bien secondés, bien outillés, se met au travail, étudie

le problème sous ses différentes faces. Les fonds ne manquent jamais pour une telle œuvre. Ainsi, en ce qui concerne la radiumthérapie, les travaux de l'école de His ont eu pour résultat la création du *Radium Institut*, subventionné à la fois par la *Kaiser-Wilhemsgesellschaft*, dont la générosité est inépuisable pour les œuvres scientifiques, et par les grandes Compagnies, les firmes qui, exploitant industriellement le radium, fournissent volontiers les éléments de travail qui permettent d'établir et de faire connaître ses propriétés et ses vertus curatrices.

Le traitement par l'émanation du radium se fait donc surtout par l'inhalation, par la voie respiratoire, le gaz est absorbé comme l'oxygène, par la muqueuse pulmonaire, introduit dans le torrent circulatoire, et pénètre dans l'intimité des tissus. Mais ce n'est pas le seul mode d'emploi de l'inhalation, et l'on peut utiliser aussi l'ingestion, l'injection par voie sous-cutanée et la balnéation. Ce dernier procédé paraît être le moins actif, car la peau n'est que très faiblement perméable à l'émanation ; mais l'eau du bain dégage de l'émanation qui est absorbée par les poumons, en moins grande quantité cependant.

La *Trinkkur* est préconisée surtout par Lazarus et Plesch. L'émanation pénètre alors dans le sang par l'absorption intestinale, mais est rapidement éliminée. La valeur respective des deux méthodes, respiratoire et digestive, a soulevé de nombreuses polémiques. On a cherché à voir avec quel procédé l'organisme était radioactivé de la façon la plus forte, et pendant combien de temps se maintenait la radioactivité du sang. Il semble bien que l'action de la « Trinkkur » est moins durable ; le sang n'est rendu radioactif que pendant un temps très limité ; tandis que les sujets enfermés dans l'émanatorium restent au moins pendant deux heures imprégnés de gaz radioactif ; l'émanation absorbée par l'épithélium pulmonaire pénètre dans le sang ; la quantité d'émanation exhalée pendant l'expiration est compensée par celle qui pénètre dans les poumons au moment de l'inspiration, et le gaz se dissout dans le sérum sanguin suivant son coefficient de solubilité : 1 centimètre cube de sérum dissout la même quantité d'émanation que 1 litre d'air.

L'absorption d'eaux rendues radioactives est donc assez rare-

ment employée au Radium Institut. On rend l'eau radioactive, par un appareil très simple, au moment même où le sujet doit l'avaler.

On a quelquefois recours, surtout dans les arthrites, aux injections de sels radifères, que l'on pratique dans le voisinage et tout autour de l'articulation : l'action est de courte durée, si l'on a employé des sels solubles, au lieu que les grains insolubles englobés par les globules blancs, par les cellules conjonctives, constituent de petits foyers rendant radioactifs le sérum sanguin et les tissus.

Mais, nous l'avons dit, c'est surtout à l'absorption par la muqueuse pulmonaire réalisée dans l'émanatorium qui est employée au Radium Institut de Berlin.

*
* *

Il nous reste à préciser les indications de la cure et à exposer les résultats obtenus. Les observations recueillies dépassent le chiffre de 400.

Nous devons faire une place à part à la goutte, aux arthralgies douloureuses, dont les symptômes sont bien connus ; la présence d'acide urique dans le sang, la diminution de l'acide urique urinaire en constituent la signature biologique. Sur 50 cas de goutte, le professeur His a obtenu 37 cas de guérison clinique ; dans la plupart des cas, la guérison était obtenue après 24 séances ; dans 5 cas seulement, 36 séances d'émanothérapie furent nécessaires. Après une période fréquemment observée d'exacerbation des douleurs, vers la deuxième semaine, la sédation est obtenue, le sommeil reparaît, les articulations reviennent à leur volume normal et s'assouplissent ; les tophi fondent et se résorbent. En aucun cas, des récidives n'ont été observées. Parallèlement à cette guérison clinique, l'analyse chimique démontre la disparition de l'acide urique dans le sang ; et l'excrétion urinaire de l'acide urique, après une exacerbation, se fixe à un taux peu élevé.

His déconseille le traitement dans les cas très anciens et lorsque des poussées aiguës se succèdent à intervalles rapprochés.

Freund et Falta, à Vienne, Mendel ont obtenu des résultats

analogues. Leurs statistiques ne portent que sur un petit nombre de cas.

En ce qui concerne le rhumatisme, il faut distinguer les différentes variétés. His ne conseille pas le traitement dans les formes aiguës qui, d'après Falta et Freund, seraient parfois heureusement influencées par l'émanation ; ce traitement serait donc indiqué dans les cas où la médication salicylée a échoué. Il faut noter que Falta et Freund emploient de fortes doses d'émanation : 22 unités Mache, alors que, chez His, on se contente de 2 à 4 unités Mache, dose bien suffisante et toujours absolument inoffensive.

Dans les formes subaiguës et chroniques, certaines ressortissent à l'uricémie, ainsi que l'établit notamment la recherche de l'acide urique dans le sang et l'aspect caractéristique des radiographies ; on obtient alors des résultats comparables à ceux que l'on a dans la goutte franche. Les formes subaiguës et chroniques, d'origine non goutteuse, sont parfois améliorées lorsque les lésions portent sur la capsule, les tissus conjonctivo-fibreux périarticulaires. La sédation des douleurs est fréquemment obtenue et, parfois, les mouvements redeviennent plus faciles. Lorsqu'il y a destruction complète des cartilages, pénétration des extrémités osseuses (rhumatisme déformant vrai), le radium est impuissant à réédifier les tissus détruits. Le rhumatisme gonococcique semble échapper à l'action de l'émanation, mais aurait été influencé par les boues radioactives. Par contre, de bons effets sont obtenus dans le rhumatisme musculaire, dans les myalgies, avec indurations et points douloureux dans l'épaisseur des muscles.

Certaines névralgies et névrites (sciatique et névralgie du trijumeau, notamment), certaines migraines tirent un grand bénéfice de l'émanation. Le professeur His croit qu'il s'agit souvent de goutte larvée, de névralgie, qui sont sous la dépendance de l'uricémie, ainsi que le prouve souvent l'analyse du sang. Dans certains cas, cependant, la goutte ne peut être mise en cause, et l'action sédative est indéniable, dans les crises nerveuses du tabes, par exemple.

Quant aux affections diverses, dans lesquelles la cure a été également tentée (neurasthénie, myocardite, etc.), nous n'avons observé aucun résultat vraiment probant.

*
* *

Le mécanisme d'action de l'émanation n'est pas établi d'une façon incontestable. Gudzent croit à une action chimique dans la goutte : l'urate monosodique peut exister dans l'organisme sous deux formes de solubilité différente, l'une plus soluble, plus instable, l'autre plus insoluble, plus stable : c'est sous cette dernière forme qu'il se trouverait dans le sang du goutteux, et ainsi s'explique sa tendance à se déposer sous forme de tophus. L'émanation et ses produits de décomposition, surtout le radium D, transformerait la forme insoluble en forme soluble, qui s'éliminerait aisément à travers le filtre rénal. L'acide urique serait ainsi solubilisé. La molécule pourrait aussi être dédoublée en corps moins complexes, notamment en ammoniaque et en acide carbonique, qu'éliminerait la muqueuse respiratoire. Ces faits ont été constatés *in vitro*. Peut-être cette action se produit-elle grâce à l'intervention des ferments, notamment du ferment uricolytique, qui serait activé par l'émanation.

Ce qui est certain, c'est que cliniquement, chez le malade, l'acide urique est détruit dans l'organisme et le filtre rénal intervient, au moins partiellement, pour l'éliminer.

Nous n'insistons pas sur l'augmentation des échanges respiratoires que produit encore l'émanation sur les modifications, d'ailleurs passagères, du sang, sur l'abaissement de la pression artérielle ? L'action sédative sur le système nerveux est très marquée : elle explique la diminution des douleurs, arthralgies, névralgies, myalgies, et peut-être aussi l'influence favorisante sur le sommeil.

Il est certain que des observations cliniques, minutieuses et longtemps suivies, sont encore nécessaires pour que l'on puisse porter un jugement définitif sur la valeur thérapeutique de l'émanation du radium, et établir d'une façon précise les indications de la cure dans l'inhalatorium. Il paraît d'ores et déjà bien établi que la goutte et certains rhumatismes sont heureusement influencés, parfois guéris. En tout cas, de nombreux

malades, déjà traités et soulagés, viennent demander à bénéficier d'une nouvelle cure.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'on a affaire, le plus souvent, à des malades porteurs d'affections déjà anciennes, chroniques, ayant épuisé toutes les ressources de la thérapeutique.

Faisons remarquer, en terminant, la véritable floraison d'importants travaux sur la goutte, sur sa signature biologique, sur les caractères chimiques et le métabolisme de l'acide urique qu'a suscités la radiumthérapie. Des horizons nouveaux ont été ouverts, la constatation de certains faits cliniques a suggéré des hypothèses dont les recherches expérimentales ont cherché à établir la légitimité. Toute une série de problèmes se posent et bénéficient de l'approfondissement d'un point paraissant bien limité ; c'est ainsi que l'observation clinique et la médecine expérimentale se complètent et se prêtent un mutuel appui.

IV. — Quelques remarques sur la prophylaxie de la tuberculose à Berlin.

Cette question de la radiumthérapie a fait l'objet de notre constante observation. Mais il est un certain nombre d'autres points qui ont également retenu notre attention et dont nous voulons dire un mot.

Nous voulons notamment signaler ce qui nous a frappé dans la lutte contre la tuberculose.

En ce qui concerne le traitement destiné à combattre la tuberculose confirmée, nous avons pu nous rendre compte que le pneumothorax artificiel n'est guère employé, pas plus d'ailleurs que les différents sérums, bactériolytiques ou antitoxiques. Seule, la tuberculine est usitée, plus dans les sanatoria que dans les hôpitaux. Le professeur Sahli, qui a écrit un livre sur la tuberculinothérapie, au lieu de l'injecter dans le tissu cellulaire sous-cutané, l'inocule, à la manière d'un vaccin, par des scarifications légères. On se sert surtout de la tuberculine A. F. (Albumine frei), qui ne donnerait jamais les accidents parfois observés à la suite des injections. A Heidel-

berg et dans quelques autres villes, on a tendance à utiliser surtout la tuberculine de Rosenbach (de Göttingen), obtenue avec des cultures de bacilles de Koch sur champignons. On emploie aussi, surtout dans la pratique privée, de tuberculines dites chimiques, qui ne sont autre chose, en réalité, qu'une solution de tuberculine très faible dans laquelle on a incorporé des médicaments, tel que l'arsenic, de façon à réaliser ainsi d'un seul coup une médication mixte, à la fois spécifique et reconstituante.

On commence toujours, comme nous l'avons vu faire en France, par des dilutions de tuberculine très faibles, et on leur substitue des solutions de plus en plus concentrées. Nous avons vu des courbes thermiques remarquablement abaissées et régularisées par ce traitement.

Nous avons été frappé par l'importance attribuée à l'héliothérapie. Les tuberculeux hospitalisés passent presque toute la journée sur des terrasses, des galeries, et font de véritables cures de soleil. A la clinique infantile de Strasbourg, nous avons vu des enfants atteints de tuberculose osseuse, articulaire, cutanée, circuler dans les salles, les cours et les jardins, sans autre vêtement qu'une sorte de chemise-blouse, dégageant complètement le cou et les quatre membres à leur racine, de façon à exposer au soleil, non seulement les parties malades, dépourvus de pansement, mais la plus grande partie des téguments. On obient ainsi d'excellents résultats, et l'on n'effectue presque aucune intervention sur ces tuberculoses locales, ganglionnaires, osseuses, etc. Nos villes françaises sont beaucoup plus ensoleillées, mais, excepté à la montagne et sur le bord de la mer, nous n'avons jamais vu pratiquer cette cure systématique d'héliothérapie, que les Allemands utilisent partout, comme ils peuvent, et dont ils se déclarent très satisfaits.

*
* *

Nous insisterons un peu plus longuement sur certaines mesures prophylactiques.

L'isolement des tuberculeux n'est pas absolu dans tous les hôpitaux. Dans certaines villes, comme Berne, il existe des

pavillons pour les tuberculeux ; un personnel spécial assure le service. On doit changer de sarrau pour y pénétrer. Dans les vieux hôpitaux, ils sont réunis dans des salles spéciales et ne se mêlent pas aux autres malades, qui sont ainsi préservés contre la contagion intrahospitalière.

Le petit nombre des tuberculeux hospitalisés nous a frappés, même en tenant compte de la diminution de la tuberculose depuis la lutte qui a été entreprise contre elle il y a quelques années. C'est que la plupart des tuberculeux ne sont pas dans les hôpitaux. On n'y voit guère que ceux qui présentent des lésions très avancées ou sont atteints de quelque complication. Les autres ont été expédiés à la campagne, au sanatorium.

Nous avons pu nous rendre compte de la sollicitude avec laquelle les Compagnies d'assurance contre la maladie veillent sur leurs assurés, et les obligent à se soigner à la première menace. Tout ouvrier, tout travailleur, homme ou femme, est tenu de contracter une triple assurance : assurance de retraites pour la vieillesse, assurance contre les accidents, assurance contre la maladie. L'Etat contribue, pour sa part, à la première de ces assurances. Le versement des deux autres est effectué par le patron et par l'ouvrier. Cette triple assurance est obligatoire pour les petits employés, et le sera d'ici deux ou trois ans pour tous les salariés dont le traitement n'excède pas 3.000 marks. La caisse d'assurance est sous le contrôle de l'Etat.

Lorsqu'un assuré tombe malade, la Compagnie est tenue de verser à l'hôpital le prix de la journée et paie également la femme de l'ouvrier malade. C'est ainsi que les deux tiers ou les trois quarts des journées de malade sont payées à l'hôpital ; un petit nombre de malades seulement est donc à la charge de l'assistance publique. Le budget des villes n'étant pas lourdement grevé par les dépenses courantes de l'hôpital, les municipalités consacrent les sommes ainsi économisées à bâtir des hôpitaux modernes, à les doter d'un outillage modèle et de laboratoires permettant d'effectuer toutes les recherches d'ordre chimique et biologique.

La Compagnie n'est pas tenue de payer l'hôpital pour la femme de l'assuré, lorsqu'elle ne travaille pas. Mais, comme les Compagnies sont riches et ont un nombre considérable de millions de marks en réserve, elles se chargent souvent bénévole-

ment des frais d'hôpital de la femme et des enfants de leurs assurés. Elle tient ce raisonnement très juste, que ces enfants seront plus tard des travailleurs, qui contracteront, eux aussi, une assurance obligatoire. Elle a tout intérêt à les faire soigner dès le début, pour n'avoir pas plus tard des ouvriers débiles, maladifs, qui lui coûteraient beaucoup plus cher et grèveraient lourdement son budget. Quant aux domestiques, les patrons sont obligés de payer pour eux l'hôpital pendant un certain temps ; puis c'est la ville qui doit s'en charger.

Lorsqu'un ouvrier assuré se plaint de quelque malaise, ou lorsque, examiné systématiquement, d'une façon très complète, on constate qu'il perd du poids, on procède à un examen minutieux et l'on cherche notamment à dépister une tuberculose au début ; il est ausculté avec soin, mensuré, radioscopé, radiographié, et, lorsqu'il y a quelque doute, on l'envoie passer quelques jours dans une sorte d'asile, qui se trouve à l'est de Berlin, à proximité d'un tramway, et où l'on achève de l'observer. Nous avons pu visiter ce local, grâce à l'amabilité de M. le professeur Kayserling, directeur de la *Krankheit-Versicherung-Kasse*, qui nous a donné les renseignements les plus précis.

Les sujets en observation y viennent dès le matin, passent toute la journée, prennent leur repas, restent constamment étendus sur une chaise longue, dans le parc si le temps le permet. Ils rentrent le soir coucher chez eux. Leur température est prise, leurs crachats examinés au point de vue bactériologique, et l'on effectue toutes les recherches qui peuvent être utiles.

Si on trouve un début de tuberculose, le suspect est immédiatement dirigé sur un sanatorium. Découvre-t-on une affection autre que la tuberculose, on l'évacue à l'hôpital, où la « Kasse » paiera ses journées de séjour. Si, enfin, on ne trouve autre chose qu'un peu d'anémie ou quelques troubles paraissant devoir être imputés au surmenage, on le garde pendant quelque temps pour une cure de repos, pendant laquelle il touche l'équivalent de son salaire ; après quoi, il lui est permis de retourner à l'atelier ou au magasin.

La « Krankheitversicherungkasse » possède un sanatorium très important dans les environs de Berlin, à Belitz.

Nous avons visité celui de Belzig, situé non loin de là, grâce à l'amabilité du directeur, le professeur Nietner. Il est à une heure et demie de chemin de fer de Berlin, dans la plaine de Brandebourg, au milieu d'un bois de pins. Le terrain est presque complètement plat ; l'exposition nous a semblé ne point valoir celle d'Hauteville, avec ses belles forêts de sapins, son altitude de 900 mètres, et l'air nous a paru moins pur. La disposition des bâtiments, le règlement auquel sont soumis les malades rappellent Hauteville. A signaler seulement qu'il existe un bâtiment spécial pour les enfants.

Ce qui nous a surtout frappés, c'est l'apparence de santé excellente, les joues pleines, le teint coloré qu'ont presque tous les malades : c'est qu'ils sont envoyés au sanatorium tout à fait au début, lorsqu'ils présentent des lésions tellement discrètes, que nous hésitons en France à les reconnaître malades et à les admettre à l'hôpital. Avec ces malades, pris à temps, les résultats de la cure sont surprenants ; comme médication, la tuberculine est employée presque exclusivement. Ils restent la plus grande partie de la journée exposés au soleil. Nous en avons vu une trentaine, réunis, pour leur cure d'héliothérapie, dans une cour isolée de toutes parts par de hautes palissades, n'ayant pour tout vêtement qu'un caleçon : les uns étaient étendus sur le sable, tandis que les autres jouaient aux quilles et aux boules ; tous avaient un air de santé, et l'on était tenté d'oublier, en les regardant, qu'on se trouvait dans un sanatorium.

C'est, en somme, un traitement préventif, une prophylaxie réalisée de façon très précoce. Elle constitue, ainsi qu'en témoignent les résultats obtenus, le meilleur moyen qui soit actuellement à notre disposition pour enrayer l'extension du fléau.

Il faut reconnaître la parfaite docilité des malades, qui se soumettent de bon gré à la cure et ne discutent point les mesures prises, les médications instituées. Le fonctionnement des caisses d'assurance obligatoire se fait à merveille, et nous pouvons envier cette organisation à nos voisins. Mais serait-elle possible chez nous, au moins actuellement ? L'ouvrier, qui n'hésite pas à dépenser, au cabaret ou au comptoir, une partie trop considérable de sa paye, ne crierait-il pas à la tyrannie, si on voulait lui imposer la même obligation qu'à l'ouvrier

allemand, et distraire chaque jour quelques centimes de son salaire pour l'assurer contre la vieillesse et contre la maladie ?

Un simple mot, en terminant, sur l'organisation de la lutte anticancéreuse, à la tête de laquelle se trouve le professeur Blumenthal, qui a bien voulu nous exposer le but poursuivi. C'est une œuvre modeste, sans doute, mais appelée à rendre de réels services, que l' « Auskunfts- und Fürsorgestelle für Krebskränke und Krebsverdächtige in Berlin und Vororten ». Elle se propose de dépister les cancers à leur début, et d'instituer à temps une thérapeutique utile, et aussi de rassurer les sujets qui se croient atteints d'un cancer, les neurasthéniques que cette crainte, tournant à l'idée fixe, peut amener à des actes regrettables.

Il y a chaque jour une consultation : le lundi elle a lieu à la Charité, et chacun des autres jours dans un quartier différent de Berlin. Si l'examen révèle l'existence d'un néoplasme opérable, vite le malade est envoyé dans un service de chirurgie approprié, où il est traité en conséquence. Le diagnostic est-il hésitant, des recherches radioscopiques, hématologiques, cliniques, etc., sont faites dans le but de trancher la question, et, s'il y a lieu, le malade entre dans une clinique, en observation. Parfois, le rôle du médecin se réduit à rassurer complètement le malade, qui croit avoir un cancer et n'a, par exemple, qu'un peu de dyspepsie.

Les malades commencent à venir nombreux à ces consultations.

Il existe, à la Charité, un laboratoire de recherches sur le cancer, pour l'étude biologique, clinique et expérimentale de la question.

Tels sont, rapidement exposés, les faits qui nous ont paru plus particulièrement intéressants. Il est certain que, sans calquer les institutions et l'organisation d'Outre-Rhin, nous pourrions, nous devrions nous en inspirer et en faire notre profit.

Nous devons, en terminant, adresser nos remerciements aux professeurs de clinique médicale qui, dans tout le cours de notre voyage, nous ont accueilli d'une façon si bienveillante, rendant ainsi notre tâche facile et attrayante.

Mais nos remerciements iront surtout à M. Joseph Gillet, toujours soucieux de trouver dans le progrès scientifique un

nouveau soulagement aux misères humaines. C'est grâce à son précieux appui que nous avons pu mener à bien notre tâche. Se souvenant toujours du profit qu'il retira de ses études à l'étranger, il est heureux de faciliter à quelques jeunes médecins des voyages de recherches, qui leur permettent de compléter leur formation.

Nous lui sommes profondément reconnaissant d'avoir bien voulu porter son choix sur nous, et le prions d'agréer l'expression de notre respectueuse gratitude.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Flürer, Hugounenq, Depéret, Chabot, Courmont, Huvelin, Josserand, Mascart, Pollosson, Vignon, Waddington.

Excusés : MM. Clédat et Koehler.

Communications diverses. — M. le professeur Courmont informe le Conseil que la Ville de Lyon doit organiser, en 1914, une Exposition internationale urbaine, qui comprendra une section d'Enseignement supérieur.

L'Université aurait sans doute intérêt à participer à cette Exposition. Le Conseil décide de consulter les Facultés sur cette question. Les délibérations des Facultés seront examinées par une Commission composée des quatre doyens, de M. Mascart, directeur de l'Observatoire, et de M. J. Courmont, secrétaire général de l'Exposition.

Décret du 7 février 1913, par lequel M. Moreau, agrégé à la Faculté de Médecine, est nommé professeur de matière médicale et de botanique à ladite Faculté.

Arrêté ministériel nommant aux fonctions d'assesseurs dans les Facultés MM. Josserand (Fac. de Droit), J. Courmont (Fac. de Médecine), Vignon (Fac. des Sciences), et Chabot (Fac. des Lettres).

Lettre par laquelle M. Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, adresse au Conseil de l'Université ses remerciements pour les félicitations qui lui avaient été envoyées à l'occasion de l'attribution du prix Nobel.

M. l'Ambassadeur de France en Espagne et MM. les Recteurs des Académies de Bordeaux et de Toulouse invitent l'Université de Lyon à se faire représenter à l'inauguration de l'Institut français de Ma-

drid, qui aura lieu le mercredi 26 mars 1913. Le Conseil délègue M. Mignon, chargé de conférences à la Faculté des Lettres.

M. Rigollot, directeur de l'Ecole Centrale Lyonnaise, accepte de se rendre à Beyrouth pour étudier l'organisation d'une Ecole technique.

Chauffage de l'Institut de Chimie. — La Commission de réception définitive des appareils de chauffage de l'Institut de Chimie transmet le procès-verbal de ses opérations. La température de — 10 degrés prévue par le cahier des charges n'ayant pas été atteinte pendant les deux dernières années, la Commission ne peut savoir comment les appareils se fussent comportés si elle l'eût été, et l'on doit, sur ce point, réserver la responsabilité du fournisseur. C'est sous cette réserve que le Conseil prononce la réception des appareils et autorise M. le Recteur à payer le solde qui reste dû aux entrepreneurs.

Institut de Chimie. — M. Curny, architecte, signale le mauvais état des toitures de l'Institut de Chimie. Le dépense à prévoir, en se bornant au strict nécessaire, s'élèverait à 6.000 francs environ ; mais il faudrait, en outre, affecter un crédit annuel de 2.000 à 3.000 fr. pour procéder au remplacement progressif des zincs usés. La question se pose de savoir s'il ne faudrait pas supprimer les zincs, qui se détériorent et se détérioreront toujours très promptement, et les remplacer par du plomb, qui, il est vrai, serait beaucoup plus coûteux. Le Conseil ajourne toute décision jusqu'à complément d'information.

Expansion universitaire. — Le Conseil examine les statuts d'une Association destinée à prendre en mains, au nom de l'Université et avec son concours, la création d'une Ecole française de Droit à Beyrouth, et, éventuellement, la création d'autres établissements d'enseignement supérieur et technique à l'étranger. Les statuts, rédigés par M. Huvelin, ont fait l'objet d'une étude détaillée de la Commission d'expansion universitaire et d'un rapport de M. le Doyen Flürer, au nom de la Faculté de Droit. Le texte soumis au Conseil est adopté avec quelques modifications de détail.

Institut des Sciences économiques et politiques. — M. le Recteur appelle l'attention du Conseil sur l'urgence qu'il y aurait à préparer la campagne prochaine de l'Institut des Sciences économiques et politiques. Il importerait de réunir prochainement la Commission spéciale de la Faculté de Droit. Le Conseil approuve ces conclusions et délègue spécialement M. le professeur Bouvier pour surveiller la publicité à faire pour l'Institut.

SÉANCE DU 15 MARS 1913

Présidence de M. Josserand, vice-président.

Présents : MM. Hugounenq, Depéret, Clédat, Chabot, Huvelin, Koehler, Mascart, Vignon, Waddington.

Excusés : MM. Joubin, Courmont et Pollosson.

Communications diverses. — Lettre de M. le Ministre (13 mars 1913), déléguant M. Depéret, doyen de la Faculté des Sciences, pour le représenter au Congrès des chefs de travaux et préparateurs des Facultés des Sciences à Lyon, pendant les vacances de Pâques.

Arrêtés ministériels nommant membres titulaires des Jurys d'agrégation des Facultés de Médecine MM. les professeurs Poncet, Morel, Doyon, Morat, Renaut, Lacassagne, J. Lépine, Guiart, Chzet, Jaboulay, et membres suppléants MM. les agrégés Thévenot, Cade, Martin, Regaud, Nogier, Neveu-Lemaire, Latarjet, Guillemard et Bretin.

M. Coulet, directeur de l'Office national des Universités, annonce qu'on se propose de demander aux boursiers de la fondation Kahn de faire chaque année quelques conférences dans les Universités françaises, et demande si l'Université de Lyon serait disposée à s'intéresser à ces conférences. Le Conseil répond affirmativement et remercie l'Office national de cette offre gracieuse.

M. Julien Ray, maître de conférences à Faculté des Sciences, transmet au Conseil le programme des séances de la section de pédagogie du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences qui se tiendra à Tunis pendant les vacances de Pâques.

Lettre de M. Hyde, offrant à l'Université, en souvenir de son récent passage à Lyon, l'ouvrage de A.-W. Hart, *The American Nation* (27 vol. in-8°). Le Conseil accepte l'offre avec reconnaissance et adresse ses remerciements au généreux donateur.

M. Zaïmis, recteur de l'Université d'Athènes, exprime à l'Université de Lyon ses regrets de ce que les événements que traverse actuellement la Grèce empêchent pour cette année l'échange projeté de conférenciers lyonnais et athéniens. Il espère que la tradition amicale qui avait commencé à s'établir sous d'heureux auspices pourra être prochainement reprise.

M. Lambert, professeur à la Faculté de Droit, pris par de multiples occupations, demande à être remplacé dans la Commission d'expansion universitaire. Le Conseil, sur la proposition de la Faculté de Droit, lui donne pour successeur M. le professeur Bouvier.

M. le doyen Clédat propose de signaler de nouveau aux Facultés tout l'intérêt qu'il y aurait pour l'Université à être représentée au Congrès de l'Alliance Française à Saint-Andrews. Cette proposition est adoptée.

Le Président et le Comité exécutif du XIIe Congrès géologique international demandent que l'Université se fasse représenter à la session qui se tiendra à Toronto (Canada). M. le Doyen de la Faculté des Sciences pressentira à ce sujet ses collègues.

Fondation Crouzet et Falcouz. — M. le doyen Hugounenq transmet une demande de MM. les agrégés Mouriquand et Leriche, tendant à obtenir une mission d'études à l'Institut Rockefeller, de New-York, subventionnée sur les fonds disponibles des fondations Falcouz et Crouzet. Conformément à l'avis de la Faculté de Médecine, cette demande est admise.

Faculté de Droit. — Le Conseil prend connaissance d'un rapport de M. le doyen Flürer sur les causes du fléchissement des inscriptions à la Faculté de Droit. Il émet un vœu favorable à la mesure proposée par M. Flürer pour remédier au mal : rendre la licence en droit accessible aux capacitaires qui auraient obtenu à leurs examens une majorité de boules blanches.

Salle des Fêtes. — M. le doyen Hugounenq fait connaître que le ciel vitré de la Salle des Fêtes a subi d'importants dégâts. Une partie des vitres se sont brisées et il a fallu les enlever d'urgence. La dépense de réfection s'élèverait à 500 francs environ. Le Conseil ajourne le paiement de cette somme jusqu'à la distribution des reliquats de l'exercice. Il demande en outre un rapport de l'architecte sur ces bris de vitres et sur les moyens d'en prévenir le retour. Il décide de porter de 50 à 100 francs le droit de location payé par les Sociétés qui usent de la Salle des Fêtes, et d'affecter le montant de ces droits, déduction faite des frais de service, à l'entretien de ladite salle.

FACULTÉ DE DROIT

RAPPORT DE M. LE DOYEN FLURER

pour l'année scolaire 1911-1912

I. — Personnel enseignant.

A plusieurs reprises, la Faculté a attiré l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'insuffisance numérique de son personnel enseignant.

A raison du très grand nombre de cours professés à la Faculté, plusieurs professeurs sont obligés de donner des enseignements multiples. Jusqu'à présent, le dévouement de mes collègues a suffi à ce labeur excessif ; mais il n'est pas démontré que leurs forces doivent toujours rester égales à leur bonne volonté, et, à plusieurs reprises, quelques-uns ont exprimé l'intention d'abandonner les enseignements complémentaires dont ils étaient chargés. Il n'est pas possible d'exiger d'eux qu'ils les conservent. La situation est donc devenue critique, et sa gravité ne peut que s'accentuer. Il est indispensable, urgent même, que le Gouvernement donne satisfaction à notre demande par une augmentation de personnel.

Nous espérons que nos instances, que nous serons bien forcés de renouveler, aboutiront enfin à un résultat.

Au mois de janvier 1912, M. Garraud, professeur de droit criminel, a été élu correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). Nous avons été très heureux de cet hommage rendu aux beaux travaux de droit criminel de notre collègue, par ceux qui étaient le mieux à même d'en apprécier le mérite.

Par arrêtés du 18 mars 1912, M. Cohendy, professeur de droit commercial, a été promu de la deuxième à la première classe, et M. Lévy, professeur de droit civil, de la quatrième classe à la troisième.

Notre collègue, M. Huvelin, a été chargé par une décision de M. le

Ministre de l'Instruction publique du 31 janvier 1912, d'entreprendre dans l'Empire Ottoman une enquête sur l'organisation judiciaire et l'enseignement juridique, et spécialement sur la possibilité d'instituer en Syrie une Ecole Française de Droit. Il s'est acquitté de cette mission, au printemps dernier, et a passé une partie des mois d'avril et de mai à Beyrouth, à Damas et dans le Liban. Il y a donné un certain nombre de conférences, destinées à faire connaître dans ces régions notre enseignement supérieur français, et à attirer à Lyon les jeunes Orientaux qui viennent faire des études dans les Universités de l'Europe Occidentale. En outre, il s'est entretenu avec les représentants des intérêts français, avec les directeurs et professeurs des principaux établissements d'enseignement, avec les chefs des grandes Communautés religieuses, avec les fonctionnaires et magistrats ottomans, et il a retiré de ces entretiens la conviction que la création d'une Ecole Française de Droit à Beyrouth était non seulement avantageuse, mais même indispensable pour défendre contre la concurrence étrangère l'influence intellectuelle de notre pays. Il pense d'ailleurs que cette création peut se faire sans très gros sacrifices, et il a adressé, dès son retour, un rapport détaillé à M. le Ministre de l'Instruction publique pour lui exposer les voies et moyens à employer à cet effet.

Ce rapport a obtenu l'approbation de M. l'Ambassadeur de France en Turquie, ainsi que celle de M. le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, et les conclusions en sont adoptées en principe.

Il ne peut être question de travailler dès à présent à la réalisation de ces projets ; il faut attendre que l'horizon politique, si assombri en ce moment du côté de l'Orient, s'éclaircisse ; on pourra alors s'occuper activement d'une entreprise qui fera grand honneur à l'Université de Lyon et à la Faculté de Droit.

Le Gouvernement a cru devoir honorer le choix de la Faculté en nommant son Doyen chevalier de la Légion d'honneur (décret du 23 juillet 1912). Le Doyen regrette que cette distinction n'ait pas été attribuée à un des collègues si méritants pour lesquels il n'a cessé de la demander. Il espère que, dans un avenir prochain, ses propositions trouveront un bienveillant accueil auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Les derniers jours de l'année scolaire ont été attristés par un deuil. M. Burle, directeur de conférences à la Faculté et juge au Tribunal civil de Louhans, était enlevé, à l'âge de trente ans. Nous savions bien que la collaboration de M. Burle ne nous serait plus conservée longtemps et que ses fonctions de magistrat ne lui permettraient sans

doute pas de nous la continuer. Nous conserverons un souvenir reconnaissant du concours dévoué qu'il nous a donné pendant plusieurs années, et j'adresse à sa famille, au nom de la Faculté, l'expression de notre profonde sympathie.

Personnel administratif. — Secrétariat.

La Faculté des Lettres et la Faculté de Droit ne cessent, depuis quelques années, d'attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'augmenter le personnel de leur Secrétariat commun, par la création d'un emploi de commis. Le nombre des étudiants a plus que doublé dans ces dernières années. Le personnel du Secrétariat est resté le même, et si, à force de dévouement, il a pu néanmoins suffire à sa tâche, il est impossible de lui demander la continuation d'un pareil effort. Au moment des grandes sessions d'examens de juillet, la disproportion entre le travail à accomplir et le nombre de ceux qui en sont chargés, est telle, qu'on est étonné que ce travail puisse être fait d'une manière satisfaisante. Là encore l'urgence est telle que nous ne pourrons nous dispenser de renouveler nos démarches, jusqu'à ce qu'elles aient enfin abouti.

II. — Personnel étudiant.

Le nombre des jeunes gens, qui, pendant l'année 1911-1912, ont fait acte de scolarité dans la Faculté de Droit de Lyon, c'est-à-dire qui ont pris au moins une inscription ou qui ont subi un examen, ou qui se sont fait immatriculer, a été de. 659

En 1910-1911, il était de. 687

La diminution est de 28

III. — Examens.

Pendant l'année 1911-1912, la Faculté a délivré 26 certificats de capacité, 112 diplômes de bachelier, 76 diplômes de licencié et 32 diplômes de docteur, soit, en totalité, 246.

PUBLICATIONS DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DE DROIT

pendant l'année scolaire 1911-1912

Appleton (Ch.). — 1. Les pouvoirs du fils de famille sur son pécule castrans et la date des Digesta de Julien (*Nouvelle Revue histo-*

rique de Droit, 1911, p. 593-623). — 2. *Quæstio Domitiana, responsum Celsinum (Mélanges Girard*, 1912, p. 1-26).

Appleton (J.). — 1. L'histoire vraie du Courrier de Lyon *(Archives d'Anthropologie criminelle)*. — 2. Collaboration au *Recueil périodique de la Jurisprudence générale* (Dalloz : annotations d'arrêts : *D. P.*, 1.233, et *D. P.*, 1912, 2.180). — 3. Dans les Publications de la Faculté de Droit : Rapport sur les concours de l'année 1910-1911.

Bouvier. — Chronique financière étrangère : Japon *(Revue de Science et de Législation financières*, 1912, p. 113). — Collaboration à la *Jurisprudence générale* (Dalloz), à la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence*, au *Lyon Universitaire*, à la *Revue Alpine*.

Bouvier-Bangillon. — Nantissement des fonds de commerce. — Hypothèque grevant le mobilier devenu immeuble par destination. — Une lacune dans la loi sur la vente et le nantissement des fonds de commerce *(Journal des Notaires*, 15 juin 1911). — Contrat de mariage. — Dol, constitution en avancement d'hoirie *(Journal des Notaires*, 30 octobre 1912).

Brouilhet. — *Précis d'Economie politique* (1 vol., gr. in-8, de IV-820 pages, P. Roger et Cie, éditeurs, 54, rue Jacob, Paris, 1912).

Cohendy. — *Code de Commerce et Lois commerciales usuelles, avec des notions de législation comparée*, 5e édition. — *La Législation ouvrière*, 2e édition. — *Rapport sur le projet de décret concernant l'organisation de l'Ecole Normale d'Enseignement technique* (session du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, novembre 1911).

Huvelin. — 1. *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats d'une mission en Syrie* (non dans le commerce). 2. *Mélanges P.-F. Girard* (Paris, 1912, 2 vol., 659 et 701 p., in-8° [édition et tables]). — 3. Sur un texte d'Alfenus Varus Dig., 9, II, fr. 52,) [*Mélanges P.-F. Girard*, I, p. 559-571].

Garraud. — *Traité théorique et pratique d'Instruction criminelle* (t. III, 630 p., Librairie du Recueil Sirey). — *Traité théorique et pratique de Droit pénal* (3e édit., t. I, 816 p.).

Gonnard. — 1. *L'Entreprise moderne*, série de dix conférences faites devant la Société des Ingénieurs des Mines de Saint-Etienne et publiées par elle. — 2. Les progrès de l'émigration britannique, rapport présenté à la *Société d'Economie politique de Lyon* (31 p.). — 3. La politique douanière des Etats des Balkans *(Revue Economique internationale*, juillet 1912, 36 p.). — 4. Articles bibliographiques dans divers journaux et revues.

LAMEIRE. — Division de la France en régions *(Annales de Législation ouvrière*, juin 1911).

LÉVY. — 1. Analyses jurisprudentielles dans la *Revue trimestrielle de Droit civil*. — 2. Capital-Travail *(Mouvement Socialiste*, décembre 1911). — 3. Analyse sociale du change *(Id.*, février 1912). — 4. Une théorie psychologique du droit dans la doctrine française *(Revue trimestrielle de Droit civil*, janvier 1912).

PIC. — *Traité élémentaire de Législation industrielle, Les Lois ouvrières* (4e édition, 1912, un fort vol. in-8°, xv-1206 p.), et *Table chronologique des lois citées* (20 p.), A. Rousseau, éditeur, Paris. — L'organisation des forces ouvrières *(Questions pratiques de Législation ouvrière*, 1912, p. 13). — Les Régies municipales, premier article *(Ibid.*, p. 213). — Un nouveau Traité d'Economie politique *(Ibid.*, p. 217). — La main-d'œuvre étrangère en France *(Revue Economique internationale*, 15 novembre 1911). — La réforme du Code civil et le nouveau Code du Travail *(Revue trimestrielle de Droit civil*, octobre-décembre 1911). — Les enseignements de quelques grèves récentes *(Revue d'Economie politique*, janvier-février 1912). — Les grandes régies d'Etat *(Ibid.*, juillet-août 1912). — Les corporations germaniques *(Revue politique et parlementaire*, 10 mai 1912). — La question du minimum légal de salaires dans l'industrie privée *(Ibid.*, 10 septembre 1912). — Chronique de législation industrielle, en collaboration avec M. Amicar *(Annales de Droit commercial*, 1911, p. 392). — La capacité juridique des Syndicats professionnels *(Ibid.*, février 1912). — Essai de constitution juridique sur l'action de jouissance *(Journal des Sociétés*, janvier 1912). — Des Syndicats d'émission *(Gazette des Sociétés*, 15 mars 1912). — La Semaine Sociale de Zurich, premier article *(Parlement et Opinion*, 15 octobre 1912). — Du régime légal de l'industrie à domicile, rapport au *Congrès international de l'industrie à domicile* (Zurich, septembre 1912. — « Salario delle donne maritate » (salaire de la femme mariée) *(Dizionario di Legislazione sociale*, juillet-août 1912). — Note sur la condition en France des Sociétés canadiennes *(Dalloz Périod.*, 1911, 1.401).

FACULTÉ DE MÉDECINE

RAPPORT DE M. LE DOYEN HUGOUNENQ

pour l'année scolaire 1911-1912

L'année scolaire, qui vient de s'écouler, n'a pas apporté de modifications profondes à notre évolution régulière, et il en sera ainsi, suivant toute vraisemblance, tant que les deux réformes fondamentales, celle de l'agrégation et celle de la scolarité, n'auront pas apporté de changement au statut actuel de l'Enseignement médical. De ces deux réformes, la dernière ne sera appliquée que dans un an, l'autre est encore à l'étude, et il est impossible, à cette heure, de savoir à quel système s'arrêtera la Commission chargée d'élaborer l'organisation nouvelle de notre recrutement.

En attendant, je ne peux que renouveler, une fois de plus, les plaintes qui, de tous les côtés, se font entendre sur l'abandon, par les élèves, des cours, leçons ou conférences des Facultés de Médecine. A mesure que les enseignements se multiplient, les auditoires se font plus clairsemés. Il y a trop de cours, il faudrait en réduire le nombre, ne laisser subsister que ceux qui sont vraiment indispensables et se résoudre à conserver des chaires dont les titulaires, soustraits aux charges lourdes et parfois inutiles de l'Enseignement, se consacreraient tout entiers à la recherche.

Il est temps d'introduire, dans l'Enseignement supérieur, le principe de la division du travail, au lieu de soumettre tous les membres du corps enseignant au nivellement simpliste et condamné par les faits d'une règle commune.

A côté de l'Enseignement supérieur de l'Etat, de grands établissements se fondent, qui attirent l'élite des chercheurs : l'accès en est libéralement ouvert sans passer par le redoutable aléa des concours. Les laboratoires y sont bien pourvus : les maîtres n'ont d'autre souci que la recherche scientifique ; aucune obligation ne les en distrait.

Un exode s'accuse, qui a déjà éloigné de nos Facultés des hommes de premier mérite et qui, sans doute, nous privera encore de plus d'une collaboration précieuse.

Il importe de signaler ce danger et de travailler, dès maintenant, à l'écarter.

Puisque les circonstances ont beaucoup diminué la portée et l'efficacité de l'Enseignement didactique, il faut organiser fortement les hautes études et faire des Facultés de Médecine des foyers de recherches originales, grâce à des cliniques et à des laboratoires amplement dotés de toutes les ressources indispensables.

La Faculté a eu la bonne fortune de voir s'augmenter, de deux unités, le nombre de ses cliniques. Grâce à l'Administration des Hospices civils de Lyon, qui a toujours manifesté l'intérêt le plus vif à la cause de l'Enseignement médical, et qui se place au premier rang de nos bienfaiteurs, deux cliniques universitaires nouvelles, pourvues de toutes les ressources modernes, ont été créées à l'hôpital Saint-Pothin : la clinique des maladies des oreilles, du nez et du larynx, dirigée par M. le professeur Lannois, et la clinique d'urologie confiée à M. le professeur Rochet. Ces deux cliniques, ouvertes depuis le 4 novembre 1912, complètent l'outillage de la Faculté et sont appelées à rendre les plus grands services à nos élèves et aux deux spécialités auxquelles elles sont consacrées.

Par contre, nous n'envisageons pas, sans appréhension, l'avenir de deux enseignements pratiques des plus importants : l'anatomie et la médecine opératoire. Les ressources, jadis si abondantes à Lyon, décroissent d'année en année avec une progression inquiétante ; les sujets qui, autrefois, arrivaient en grand nombre dans nos amphithéâtres, diminuent tous les ans. Nous faisons actuellement des tentatives pour obvier à ce redoutable inconvénient ; mais, en dépit de tous nos efforts, nous craignons d'avoir à compter de plus en plus avec cette pénurie, et les difficultés qui en résultent pour l'organisation des travaux pratiques.

Au cours de l'année, le personnel enseignant de la Faculté de Médecine a subi d'importantes modifications.

Nous avons eu la douleur de perdre notre collègue, M. le professeur Monoyer, qui, depuis 1906, date de sa mise à la retraite, nous était attaché par les liens de l'honorariat. M. Monoyer était parmi nous le représentant de l'ancienne Faculté de Strasbourg et, à cette raison, d'autres s'ajoutaient qui augmentent notre tristesse : la bonté et la courtoisie du vénéré collègue qui nous a quittés.

M. le professeur Beauvisage a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Ses devoirs parlementaires l'éloignaient de Lyon ; mais

la Faculté gardera toujours le souvenir du maître aimé et passionnément dévoué à l'enseignement qui, pendant près de trente ans, est resté attaché à l'Université lyonnaise.

M. Jean Lépine, agrégé, a été nommé, à partir du 1[er] janvier dernier, professeur de clinique des maladies mentales, en remplacement de M. le professeur Pierret, admis à la retraite. C'est une brillante recrue pour notre Faculté et il nous est agréable, en l'accueillant, d'accroître notre force et de saluer aussi un nom qui nous est cher.

Pour succéder au regretté Arloing, dans la chaire de médecine expérimentale et comparée, M. le professeur Paul Courmont a quitté la chaire de pathologie et thérapeutique générales, qu'il occupait précédemment. M. Lesieur, agrégé, a été désigné pour prendre la direction de cette chaire. Son activité scientifique avait attiré sur son nom une grande majorité des suffrages ; son caractère lui assurait toutes les sympathies.

MM. les D[rs] Piéry et Savy qui, après avoir été d'excellents élèves de la Faculté, sont devenus des maîtres, ont été chargés des fonctions d'agrégé pour remplacer MM. Lépine et Lesieur, récemment titularisés dans la section de médecine.

Enfin, l'Assemblée de la Faculté a renouvelé pour trois ans, à partir du 1[er] novembre 1912, les fonctions de M. Hugounenq, doyen, et de M. Jules Courmont, assesseur.

Plusieurs professeurs de la Faculté ont été l'objet de promotions à la classe supérieure : M. Testut, de la deuxième à la première classe ; MM. Fabre, Rollet, Nicolas et Roque, de la quatrième à la troisième.

Enfin, MM. Commandeur et Neveu-Lemaire, agrégés, M. Chanoz, chef de travaux, ont été nommés officiers de l'Instruction publique ; MM. Arloing, Guillemard et Mouriquand, agrégés, MM. Horand et Bonnamour, chefs de laboratoires, officiers d'Académie.

Le total des étudiants a été de 1.251, dont 1.085 pour la médecine et 166 pour la pharmacie. Deux bourses de voyage ont été attribuées à MM. Florence, étudiant en médecine, et Murard, pour études dans des Universités allemandes. Les thèses de doctorat en médecine (Etat) ont atteint le nombre de 149, soit une augmentation de 10. La Faculté a délivré, en outre, six diplômes de docteur de l'Université (médecine), cinq diplômes semblables pour la pharmacie, et dix-sept certificats d'études d'hygiène.

FACULTÉ DES SCIENCES

RAPPORT DE M. LE DOYEN DEPÉRET

pour l'année scolaire 1911-1912

I. — Organisation générale.

Rien de notable à signaler dans l'organisation de la Faculté, soit au point de vue des laboratoires, soit au point de vue des enseignements qui ont continué à fonctionner avec une tranquille régularité.

Le total général des étudiants, qui était de 538 l'année dernière, s'élève cette année au chiffre de 568, soit une augmentation de trente unités ; mais cette augmentation se réduit à 19, si l'on tient compte du chiffre réel, c'est-à-dire de celui des étudiants portés au registre d'immatriculation (386 au lieu de 367). On peut dire que la Faculté est en train de récupérer, lentement il est vrai, les pertes qu'elle a subies du fait du service de deux ans et plus encore peut-être de la réduction des dispenses de baccalauréat.

II. – Personnel.

La Faculté a été douloureusement éprouvée, en 1912, par le décès de deux de ses membres : M. André, directeur de l'Observatoire et professeur d'astronomie, qui venait d'être atteint par la limite d'âge à la fin de la présente année scolaire, a été enlevé en quelques heures par un mal cruel à l'affection de sa famille et de ses collègues. La Faculté perd dans la personne d'André l'un des savants qui lui faisaient le plus d'honneur.

D'autre part, M. Lafon, ancien professeur de mathématiques pures à notre Faculté, à laquelle il était resté attaché comme professeur honoraire, a suivi de quelques jours M. André dans la tombe, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Notre Faculté, dans laquelle M. Lafon avait enseigné pendant trente et un ans consécutifs, prend

la part la plus vive à la disparition de cet excellent collègue et de ce professeur distingué.

M. le Ministre nous a envoyé comme chargé du cours d'astronomie et en même temps comme directeur de l'Observatoire, en remplacement de M. André, M. Jean Mascart, de l'Observatoire de Paris, qui nous vient précédé d'une belle réputation scientifique et de beaux travaux. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau collègue.

Signalons encore le départ de M. Pellissier, préparateur de physique générale, nommé chargé de cours au lycée de Nice.

Au cours de l'année scolaire, des promotions de classes ont été accordées à MM. les professeurs Barbier, Depéret et Le Vavasseur, à MM. les professeurs adjoints Couturier et Vaney, à M. le maître de conférences Thovert, à M. Faucheron, préparateur de botanique.

Comme distinctions honorifiques, je n'ai à signaler que la nomination de M. Thovert, comme officier de l'Instruction publique.

Le prix Peloux a été décerné, conformément à la volonté du donateur, à M. Bouvard, élève sorti le premier de l'Ecole de Chimie industrielle.

III. — Scolarité et Examens.

1° *Doctorats.*

Deux candidats ont subi avec succès les épreuves du doctorat :

MM. Nanty, mention sciences physiques et chimiques ; Russo, mention sciences naturelles.

2° *Agrégation des lycées.*

La Faculté a été heureuse d'enregistrer plusieurs succès aux divers ordres d'agrégation.

A l'agrégation de mathémathiques, un admissible ;

A l'agrégation de physique, deux admissibles, deux reçus ;

A l'agrégation des sciences naturelles, deux admissibles, un reçu.

3° *Licence ès sciences.*

Le total des étudiants inscrits aux divers certificats d'études supérieures a été de 166, dont 84 ont été reçus.

4° *P. C. N.*

101 candidats (sur 133 examinés) ont obtenu le diplôme.

5° *Baccalauréat.*

604 candidats ont été examinés, dont 288 ont été reçus en 1911-1912.

FACULTÉ DES LETTRES

RAPPORT DE M. LE DOYEN CLÉDAT

pour l'année scolaire 1911-1912

La Faculté a été mise en deuil cette année par la mort de M. Léon Fontaine, doyen honoraire, professeur de littérature française. Après douze ans d'enseignement secondaire et un court séjour dans les Facultés de Grenoble et de Montpellier, notre collègue avait débuté parmi nous comme professeur de littérature latine, mais il fut bientôt appelé à la chaire de littérature française, qu'il a occupée pendant plus d'un quart de siècle. Il était tout particulièrement désigné pour cet enseignement par sa belle thèse sur le *Théâtre et la Philosophie au XVIII*e *siècle*. Nous lui devons aussi une bonne édition de la *Lettre* de Rousseau *à d'Alembert sur les spectacles*, précédée d'un ingénieux commentaire, et une édition de *Zaïre*, sortie de ses conférences, où il l'avait préparée en collaboration avec ses élèves. Le Recteur qui l'avait apprécié à ses débuts l'avait bien jugé : il joignait « à un savoir solide un goût pur, une parole élégante et sympathique et cette urbanité de manières, cette justesse de ton que savent très bien apprécier les jeunes gens, même quand ils se dispensent de les imiter ».

La chaire qu'occupait M. Fontaine a été momentanément supprimée, ce qui a permis le rétablissement de la chaire d'histoire ancienne, réclamé depuis longtemps par la Faculté. En nommant M. Homo, le Ministre a titularisé celui que la Faculté aurait certainement présenté à son choix, si elle avait eu à faire des présentations.

La suppléance dont M. Mariéjol a été chargé à la Sorbonne, pendant le congé de notre ancien collègue M. Bourgeois, nous a valu, cette année, la collaboration de M. Bourrilly, professeur au lycée de Marseille ; nos étudiants ont trouvé en lui un guide sûr et

expérimenté. Je le remercie, au nom de la Faculté, de son précieux concours.

M. Thomas a été promu à la troisième classe des titulaires et M. Bertrand à la première. MM. Hazard et Germain de Montauzan ont été nommés officiers d'Académie, et M. Hazard a remporté le plus beau prix de l'Académie française, le prix d'éloquence.

La Faculté a eu, dans les concours d'agrégation et des certificats d'aptitude, son succès habituel. Trois de nos étudiants ont été reçus au premier rang : M. Arnaud à l'agrégation d'histoire, Mlle Ehrhard à l'agrégation d'allemand, M. Fabre au certificat d'allemand.

Je dois enfin signaler, comme l'an dernier, les fouilles de Fourvière, qui ont été poursuivies, d'octobre 1911 à juillet 1912, par MM. Germain de Montauzan et Fabia, avec les subventions du Ministère de l'Instruction publique, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Conseil municipal de Lyon. Elles ont donné de nouveaux résultats très intéressants au double point de vue topographique et archéologique.

Le nombre des étudiants de la Faculté a été de 414, dont 17 étrangers et 146 élèves femmes. La Faculté a décerné 30 diplômes de licence et 30 diplômes d'études supérieures.

Voici les sujets des mémoires présentés pour le diplôme d'études.

Philosophie. — M. Chabert : *La représentation de l'étendue chez les aveugles-nés. — Le sens de l'espace.* — M. Burloud : *Le temps et l'espace chez Schopenhauer.* — M. Georges : *La différenciation et le mécanisme. Etudes historiques et critiques sur les rapports de la métaphysique et de la science dans l'étude des problèmes de la vie.* — M. Picard : *L'anti-intellectualisme bergsonien.*

Histoire et Géographie. — M. Chardeaux : *Le rôle de Catherine de Médicis, à partir de la mort du duc d'Anjou.* — M. Barbelenet : *La politique économique de Charles V, d'après ses ordonnances et mandements.* — M. Baud : *Le mouvement libéral à Lyon sous la Restauration (1818-1827).* — M. Chapey : *Les essais de rapprochement franco-russe sous la Restauration (1821-1830).* — M. Ecuyer : *Contribution à l'histoire épigraphique de Lyon sous l'Empire romain. — Inscriptions étrangères.* — M. Gadrat : *Le parti légitimiste à Lyon de 1834 à 1841.* — M. Habiague : *Théramène. Etude sur le parti modéré à Athènes.* — M. Lambert : *La Commission intermédiaire des Etats de Dauphiné (janvier 1789-mars 1790).* — M. Raymond : *L'organisation administrative de Lyon de 1789 à 1791, d'après la*

Correspondance inédite des députés des communes de Lyon aux Etats-Généraux avec leurs commettants. — M. Ricard : *Marie-Antoinette et la politique française (1774-1789).*

Langues classiques. — M. Jullien : *Etude des thèmes littéraires du VIIe livre de l'anthologie grecque (épigrammes funéraires).* — M. Canard : *Essais de sémantique sur des mots choisis dans les œuvres diverses de La Fontaine.* — M. Cazes : *Etude sur le Poème de l'Amérique d'André Chénier.* — M. Chevillard : *Bibliographie critique des ouvrages et articles relatifs à Alfred de Vigny, parus du 1er janvier 1897 au 1er avril 1912.* — M. Demangel : *Originalité de Virgile dans l'imitation, d'après l'épisode de Nisus et Euryale (Enéide, IX, 176-502. — Iliade, X).* — M. Dumarçay : *La proposition subordonnée dans le VIIIe Livre de l'Enéide.* — M. Lescoutra : *Du caractère original de l'épitre aux Pisons.* — M. Portier : *Essais de sémantique sur des mots choisis dans Molière, l'Etourdi (actes IV et V).*

Langues étrangères vivantes. — Mlle Duran : *Emily Brontë et son œuvre.* — Mlle Bernard : *« L'Hélène » de Gœthe.* — M. Méjasson : *Le sentiment religieux dans les « Poésies » d'Uhland.* — M. Victor : *Etude sur « Lucinde », roman de Frédéric Schlegel.* — M. Chapus : *L'Europe orientale et le philhellénisme dans la vie et l'œuvre de Byron.* — Mme Morfin : *Sir Thomas Malory et la Légende d'Arthur.* — M. Radomiroff : *Les mœurs dans les comédies de l'Arioste.* — M. Truchot : *Il Falotico di Rozzi. Sa vie, son œuvre.*

PUBLICATIONS DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

pendant l'année scolaire 1911-1912

Bertrand (A.). — Articles dans la *Revue internationale de l'Enseignement* et les *Archives d'Anthropologie criminelle.*

Chabot (C.). — Revue des livres de pédagogie *(Revue Pédagogique,* février 1912). — Comptes rendus dans la *Revue internationale de l'Enseignement.*

Clédat (L.). — *Revue de Philologie française,* xxvie année. — *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Paris, Hachette).

Courant (Maurice). — *La Vie politique en Extrême-Orient,* 5e année

(octobre 1910-septembre 1911, Paris, Alcan, 1912). — *Corée*, notice historique, géographique, etc. (dans les *Guides Madrolle*). — *Korea*, traduction anglaise mise à jour *(Id.)*, Paris, Hachette, 1911 et 1912. — Catalogue des livres chinois, etc., de la Bibliothèque Nationale, 8e fascicule, Paris, Leroux, 1912.

Douady (Jules). — *La Mer et les Poètes anglais*, Paris, Hachette, 400 pages, 1912. — Le budget des Langues vivantes *(Langues Modernes*, 1912).

Ehrhard (A.). — Le roman d'un protégé de Beethoven *(Revue française de Musique*, 15 novembre et 1er décembre 1912). — Comptes rendus critiques dans la *Revue Germanique*, la *Revue Critique* et la *Revue d'Histoire littéraire de la France.*

Germain de Montauzan (C.). — *Annales de l'Université de Lyon* : Les fouilles de Fourvière en 1911.

Hazard (P.). — Le problème de l'éducation *(Revue Pédagogique*, février 1912). — Les Boy-Scouts *(ibid.*, avril 1912). — Le poète Giovanni Pascoli *(Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1912). — Discours sur la langue française (Académie Française, Prix d'éloquence 1912). — Collaboration bibliographique à la *Revue Critique*, à la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, à la *Revue Germanique*, à la *Revue Pédagogique*, à la *Revue Critique des livres nouveaux*, au *Bulletin Italien.*

Kleinclausz (A.). — *Merovinger und Karolinger*, dans : Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 8e édition, 1912.

Lacôte (P.). — Comptes rendus critiques dans la *Revue de l'Histoire des religions.*

Lechat (H.). — *Notes archéologiques*, n° V, dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1912, p. 117-136. — Articles dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, numéros de mai et juillet 1912.

Lévy-Schneider (L.). — Comptes rendus et chronique bibliographique dans la *Revue d'Histoire de Lyon*, la *Révolution Française*, la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine.*

Mignon (Maurice). — *Les influences italiennes dans la comédie française de la Renaissance* (leçon d'ouverture d'un cours professé à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes [Sorbonne], pendant le premier semestre de l'année 1911-1912), Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-8°. — *Les principaux types de la comédie italienne de la Renaissance* (leçon inaugurale du cours de littérature italienne professé à la Faculté des Lettres), *Bulletin de la Société des Amis de l'Université*, janvier-février 1912. — *La composition italienne au baccalauréat*, Toulouse, Privat, 1912. — *Un recteur de l'Université de Paris au*

XVIe *siècle : Jean Tixier de Ravisy, poète et auteur dramatique latin*, Lyon, 1912. — *Giovanni Pascoli*, Paris, Édition du *Parthénon*, 1912, in-8°. — Articles bibliographiques dans la *Revue des Cours et Conférences*.

Thomas (W.). — Article bibliographique dans la *Revue des Cours et Conférences* (décembre-janvier 1911-1912). — *Judith*, traduction française d'un poème anglo-saxon, dans la *Revue de l'Enseignement des langues vivantes* (mai 1912).

Waltz (R.). — Article dans la *Revue de Philologie*, t. XXXVI, deuxième livraison (avril 1912).— Collaboration à l'*Écho d'Alger* (L'enseignement de l'italien et de l'espagnol en Algérie, numéros des 15 et 19 mai ; Le préjugé du baccalauréat, numéro du 25 juin).

L'Imprimeur-Gérant : A. REY.

128A


COLL. DE
FRANCE
1872–77
FAC. DE
MÉDECINE
LYON
1877
J. RENAUT
ANNO JUBIL. XL – MDCCCCXII – ÆTAT. SUÆ LXVIII


VESPER ADEST SOLITO TAMEN
IMPIGER INSTAT ARATRO
UT VIGEAT CULTO CRAS SEGES
ORTA SOLO

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

129

HOMMAGE AU PROFESSEUR JOSEPH RENAUT

— 16 Février 1913 —

Quelques semaines après le quarantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement, le professeur Renaut reçoit, de ses amis et de ses élèves, la plaquette commémorative de cet anniversaire, œuvre d'Aubé. Le statuaire sut mettre dans son travail une connaissance profonde de son modèle, et faire revivre dans le bronze le caractère à la fois tranquille et un peu sévère de la tête du Maître.

Le bureau est présidé par M. Joubin, recteur de l'Académie de Lyon, et constitué par M. Garel, médecin honoraire des hôpitaux de Lyon ; M. Hugounenq, doyen de la Faculté de Médecine ; le médecin inspecteur Polin, directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire ; M. Caillemer, doyen honoraire de la Faculté de Droit, président du Conseil des Hospices ; les professeurs Albert Robin et S. Pozzi, de Paris ; le Dr Mollard, médecin des hôpitaux ; les professeurs Vialleton, de Montpellier, d'Eternod, de Genève ; les professeurs agrégés Regaud et Linossier.

Que cette journée reste donc, dans la mémoire de ceux qui vécurent auprès du Maître, comme un souvenir des affections qui l'entourèrent depuis si longtemps et avec constance :

Hanc numera diem meliore lapido.

Allocution de M. JOUBIN

Recteur de l'Académie de Lyon.

Mon cher Professeur,

Le Comité qui s'est constitué il y a quelques mois pour préparer la cérémonie jubilaire de votre quarantième année d'enseignement, et qui compte parmi ses membres les plus éminents de vos confrères étrangers et français, en même temps que vos nombreux admirateurs et amis, m'a réservé l'honneur de présider cette fête intime et le plaisir de vous remettre cette belle plaquette, œuvre d'un artiste digne de votre talent.

J'en remercie cordialement le Comité et je tiens à vous dire sans plus tarder toute la joie que j'éprouve à prendre la parole, au nom de l'Université de Lyon, pour témoigner au savant éminent qui l'a honorée notre amical respect, au professeur d'une conscience professionnelle si scrupuleuse, notre affectueuse reconnaissance.

Et si, jetant les yeux autour de moi, je vois et je salue tant de savants plus qualifiés pour vous rendre cet hommage, si je me rends compte que je dois à mes fonctions officielles le privilège de parler le premier en leur nom, laissez-moi cependant, pour la satisfaction de mon esprit, chercher quelque raison d'être pour vous non plus le chef devant lequel on s'incline hiérarchiquement, mais le *collègue*, pour qui ce titre est le seul enviable.

Tous deux, à quelques années d'intervalle, nous avons passé les plus beaux moments de notre jeunesse dans cette grande maison de la rue des Ecoles où, en dépit d'une installation médiocre, se maintiennent les plus hautes traditions de la science française : dans ce Collège de France où des savants illustres autant que modestes, vers qui monte l'hommage de tous ceux qui, dans le monde, savent ce qu'est la recherche scientifique, se font une joie d'initier aux bonnes méthodes leurs jeunes collaborateurs.

Pendant cinq années, vous avez été le disciple de Claude Bernard, de Ranvier, pour qui vous m'avez dit toute votre vénération ; et quand, en 1877, devenu vous-même un Maître,

vous avez apporté à la naissante Faculté de Médecine de Lyon votre science et votre juvénile ardeur, vous vous trouviez d'emblée en communion d'idées et de talent avec ces hautes figures lyonnaises, dont un trop grand nombre hélas ! a déjà disparu, mais dont les autres sont encore aujourd'hui les doyens respectés d'un corps médical vraiment hors de pair.

Permettez-moi d'espérer que ce souvenir et cette communauté d'origines vaudront aujourd'hui à la main qui se tend affectueusement vers vous une étreinte, sinon plus sincère, du moins plus amicale.

Mais j'ai hâte de céder la parole à ceux qui seront les interprètes fidèles des sentiments de vos pairs, de vos disciples, de vos collaborateurs. Laissez-moi seulement rappeler que, depuis trente-cinq années, pour la plus grande gloire de l'Université de Lyon, vous avez formé des élèves qui sont l'honneur des corps universitaire et hospitalier lyonnais : je ne crains pas de mal interpréter vos sentiments à leur égard en affirmant que la fête de leur Maître est aussi un peu la leur. Vous avez été pour eux un chef d'école : vous avez largement semé et vous pouvez être légitimement fier de dire qu'aucun laboratoire en France ne peut offrir une plus riche floraison.

Vous vous êtes souvenu que, dans la patrie de Bichat, l'Anatomie générale, notre moderne Histologie, se devait à elle-même de continuer la tradition du Maître. Et, sans rien négliger de votre enseignement proprement pédagogique, sans jamais avoir pris un seul jour de congé, vous vous êtes attaché, sans défaillance et sans découragement, en dépit de ressources fléchissantes, à maintenir haut et ferme le drapeau de la science pure : c'est votre honneur d'avoir compris que, dans nos Universités régionales, ces deux points de vue ne sauraient être dissociés. Et si quelquefois j'ai pu aider vos efforts courageux, croyez, mon cher Professeur, que ma plus grande joie fut d'y réussir.

Je voudrais avoir la compétence suffisante pour louer ce *Traité d'Histologie pratique*, ce monument devenu classique en France et à l'étranger, et qui a fait de vous l'émule des Ranvier, des Kolliker, des Ramon y Cajal : du moins ai-je pu en admirer la préface qui, par sa tendance philosophique, peut être considérée comme votre profession de foi scientifique. Avec

quelle vigueur vous protestez contre ceux qui croient que le champ de l'histologie est condamné à la stérilité ! « Le moment n'est pas éloigné, disiez-vous il y a quinze ans, où les laboratoires d'histologie normale et pathologique seront désertés pour ceux de bactériologie... Ceux qui raisonnent ainsi se trompent... En effet, la physiologie et la pathologie générale ne feront désormais de progrès réels qu'à la condition d'envisager le problème de la vie là où il doit, en dernière analyse, être posé : *dans la cellule*. Car seule la cellule possède *la vie en soi* et en exécute individuellement les opérations... » Et déjà, n'est-il pas vrai, c'est l'histologie qui nous a donné l'explication de ce phénomène, resté si longtemps mystérieux : *l'hérédité*. Ce n'est plus, dites-vous, une théorie, c'est un fait. « C'est que l'anatomie générale est une science exacte et qui, comme telle, n'a nul besoin de s'appuyer sur des dogmes scientifiques, c'est-à-dire sur des conceptions *a priori !* »

Un labeur si fécond eût suffi à tout autre : vous avez eu le privilège de penser et de prouver que la science et l'art n'ont rien d'incompatible, que Vérité et Poésie sont sœurs. « Dichtung und Wahrheit ! » quel titre enviable pour l'œuvre d'un seul homme, et combien peu, toute comparaison trop écrasante mise de côté, pourraient s'en parer !

Tour à tour vous avez puisé à ces deux sources de toute joie ; ou plutôt, si vous permettez à un physicien de recourir à cette image, toutes deux *simultanément* ont illuminé votre vie, en donnant naissance à ce jeu de lumière que, nous aussi, nous appelons les « Ombres colorées » ; parfois, même, leur interférence fut assez complète pour donner ces « Rimes noires », dont l'accent inquiet et désabusé, mais heureusement passager, ne laisse pas que de nous surprendre, tant il est peu conforme à votre nature si agissante, à votre pensée si vigoureuse !

Mais ce n'est là que fantaisie d'un libre esprit ; et bien vite Sylvain de Saulnay revient à sa vocation véritable : il se plaît à faire miroiter devant nos yeux son prisme enchanteur, à déployer sur la vie, qu'il regarde d'un œil complaisant, son écharpe changeante et diaprée dont il a pris les couleurs à la palette soyeuse de nos anciens canuts.

Nulle forme, pourvu qu'elle soit belle, ne lui est étrangère. Tantôt sur les sommets étincelants du Parnasse,

Il tient la lyre, et tous écoutent : car il chante
Eros vainqueur, maître des hommes et des dieux.
Le rythme ailé coule à grands flots mélodieux.
Sa voix au loin monte et s'épand.....

ou bien assis sous un ormeau, à l'orée des grands bois où jouent les sylvains ses frères, il les appelle à lui :

Sylvains, doux habitants de la forêt fleurie,
Satyres des sommets, faunes de la prairie
. . . .
Venez ! divine et mienne est votre âme d'enfant.

Tantôt, encore, sur son pipeau léger semble résonner l'écho de quelque mélancolique strophe verlainienne :

En soupirs lents, en soupirs longs,
La musique étrange se pâme ;
De fantastiques violons
Chantent un lied triste en mon âme.

Enfin, si le grand histologiste du Collège de France fut le premier maître du professeur Renaut, je soupçonne fort Sylvain de Saulnay d'avoir fréquenté l'Ecole du « Mercure de France », où le délicieux Samain donnait de si jolies leçons : vous vous souvenez de son rêve poétique :

Je rêve de vers doux et d'intimes ramages,
De vers à frôler l'âme ainsi que des plumages.....
De vers blonds où le sens fluide se délie
Comme, sous l'eau, la chevelure d'Ophélie.....
De vers d'une ancienne étoffe exténuée,
Impalpable comme le son et la nuée.....
Je rêve de vers doux, mourant comme des roses.....

Est-ce encore Samain — non, c'est Sylvain, c'est vous, mon cher poète, qui nous bercez tendrement de cette exquise harmonie :

Un rais de lune errait sur le vieux clavecin
Qui chantait sous ses doigts des airs mélancoliques.
Des phalènes tournaient dans les lueurs obliques,
Brisant et renouant leur nébuleux essaim.
Parmi l'ombre impalpable où se pâmaient des roses,
Les papillons valsaient silencieusement
Et la chanson d'amour vibrait dans l'air dormant
Avec le charme exquis et mort des vieilles choses.....
Un chant plein de tendresse et de douceur cruelle
Et lent comme un adieu qu'on redit à genoux.

Et voici, nous dites-vous, que tout en chantant vous croyez voir sur l'horizon le soleil s'incliner : *Vesper adest*. Vous devez vous tromper ; tout entiers sous le charme, nous ne nous en doutions pas. Infatigable encore, sous les rayons à peine rougis

de l'astre étincelant, le laboureur, de sa main ferme, pèse sur le soc de la charrue pour que demain, du sol éventré, la moisson germe et grandisse :

Vesper adest; solito tamen impiger instat aratro,
Ut vigeat culto cras seges orta solo.

Sully Prud'homme l'a dit aussi en beaux vers :

Certes; c'est un bon grain qu'une parole vraie!
Mais en est-il un seul qui germe sans labour,
Et qui lève sans eau, sans chaleur et sans jour,
Sans que personne arrache autour de lui l'ivraie?

Voyez le bon laboureur : son bras robuste ne sent pas la fatigue. Il ne se retourne pas pour mesurer de l'œil le chemin parcouru ; du sillon commencé la ligne est infinie, chaque homme n'en peut tracer qu'un infime élément : qu'importe! Travaillons, pour qu'un jour lointain le dernier homme, à la lueur de la dernière aube, contemple enfin la Vérité!

Ecoutons-le chanter :

Pourtant, jamais je ne dirai
A l'eau qui coule,
Au vent soufflant dans la forêt,
Au char qui roule,

Au temps qui marche : « Arrêtez-vous!
Allongez l'heure! »
Que l'instant soit amer ou doux,
Qu'il rie ou pleure.....

Car, si l'avenir est secret,
L'heure passée,
Nul ne peut me la prendre : elle est
A ma pensée.

Et c'est pourquoi, mon cher Professeur, sur ce paysage symbolique gravé par le sculpteur Aubé, et que Millet n'eût pas renié, j'eusse aimé voir, planant au-dessus du sillon tracé à la sueur de votre front, l'oiseau gaulois, l'alouette au cœur vaillant, enivrée de ses trilles joyeux, saluant du haut des airs le soleil déclinant. Elle nous eût rappelé que le professeur Renaut, honoré de tant de titres : correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie de Médecine.. , n'a pas dédaigné d'être aussi sociétaire de l'Académie de la Chanson.

Recevez, cher Collègue, au nom de tous ceux, présents ou absents, qui sont aujourd'hui de cœur avec vous, cette œuvre d'art en hommage amical ; et dites-vous que, si pour chacun de nous le soir approche, c'est du moins pour vous le soir d'un beau et long jour encore.

Allocution de M. le Docteur GAREL

Cher Maître,

C'est un très grand honneur pour moi d'avoir été désigné pour vous remettre cette magnifique plaquette, hommage de très haute estime et de sincère reconnaissance de vos collègues, élèves et amis. On m'a choisi comme étant un de vos premiers et plus anciens élèves. Ce titre, je le revendique hautement, car parmi mes maîtres vous êtes certainement un de ceux qui m'ont toujours témoigné la plus vive et la plus constante affection, affection bien réciproque d'ailleurs et remontant à une époque bien lointaine déjà.

C'était en octobre 1877, j'étais encore interne, je vous rencontrai un jour pour la première fois dans le voisinage de l'Hôtel-Dieu ; je vous fus présenté par mon collègue Chandelux et aussitôt je me fis inscrire pour une place dans votre laboratoire, alors en voie d'organisation. Nous serions-nous doutés que cette première poignée de mains, échangée au hasard d'une simple rencontre, allait établir entre nous un véritable pacte d'amitié, un contrat d'affection profonde auquel nous sommes toujours restés l'un et l'autre fidèlement attachés.

Vous veniez, à cette époque, avec mes excellents maîtres, les professeurs Lépine et Pierret, comme des apôtres de la science, imprimer une vie nouvelle à notre vieille et illustre Ecole de Médecine lyonnaise, transformée en Faculté. Vous nous apportiez une science qui nous était inconnue jusqu'alors et que nous étions avides de connaître. Chef des travaux du professeur Ranvier au Collège de France, directeur du Laboratoire des cliniques de la Charité, auteur déjà de nombreux et remarquables travaux, vous étiez tout désigné pour fonder la chaire d'anatomie générale et d'histologie à la Faculté de Lyon, chaire qui a été votre création et votre gloire.

C'est bien le cas de faire revivre ici ce Laboratoire provisoire, juché sous les combles de la vieille Ecole de la rue de la Barre, à la hauteur du toit du Tiercelet de l'Internat. Ce n'était guère luxueux en vérité, mais nous étions tous jeunes, à cet âge où l'on s'accommode de tout. On travaillait certainement avec

autant d'ardeur qu'aujourd'hui. Que de thèses intéressantes sont sorties de ce modeste local ! Que d'heureux instants passés là dans votre intimité ! L'après-midi, on faisait de nombreuses coupes, non pas avec des rasoirs automatiques perfectionnés, mais simplement à main levée, au vulgaire microtome ; puis on courait s'entasser dans le petit amphithéâtre en hémicycle, plus ou moins obscur et trop étroit pour contenir votre très nombreux auditoire. Le petit encrier fixé à la boutonnière, les genoux servant de table, on suivait avec attention votre cours magistral si intéressant, rendu plus clair encore par les superbes illustrations polychromes que vous dessiniez au tableau. Votre cours était sans conteste un des plus attrayants et des plus suivis de la Faculté.

Et pourtant cet enseignement ne suffisait point à votre activité. Vous saviez trop que l'histologie avait, avec la biologie et la clinique, des liens de parenté qui les rendaient inséparables ; aussi n'avez-vous pas hésité, peu de temps après votre arrivée à Lyon, à concourir pour une place de médecin des hôpitaux. Vous n'avez pas craint, vous un maître, de vous aligner comme simple candidat avec les jeunes concurrents, dont la plupart étaient vos élèves. Inutile de dire quel fut le résultat de ce concours. Bientôt vous entriez en possession de votre service hospitalier, et vous aviez le bonheur de réunir chaque matin une pléiade d'élèves autour du lit de vos malades. On accourait à votre enseignement clinique avec le même empressement que l'on mettait à suivre vos cours d'histologie.

Pardonnez-moi de remuer ainsi tous ces vieux souvenirs, mais, nous devons le reconnaître, c'était le beau temps, pour vous et pour nous. N'éprouvons-nous pas un charme tout particulier à nous remémorer ce passé heureux et lointain, que la jeune génération ignore et auquel elle est moins sensible. Un moraliste français a dit avec raison : « Ce qu'il y a de fâcheux dans la vie, c'est que lorsqu'on a des minutes heureuses, on ne s'en avise pas sur le moment, mais longtemps après, quand elles sont bien loin dans le passé. » On a dit aussi que le passé était en quelque sorte un second cœur qui battait en nous. Aussi sommes-nous tous heureux en ce jour de faire battre à l'unisson ce cœur du passé avec celui du présent, à

l'occasion de cette belle manifestation familiale dont vous faites l'objet.

Je n'ai pas l'intention, cher Maître, de faire ici une énumération de votre œuvre immense, tant au point de vue histologique qu'au point de vue clinique. D'autres plus compétents que moi s'en chargeront dans un instant. Il me suffira de dire que vous resterez comme une des figures les plus marquantes de notre Faculté. Vous êtes, en effet, le maître incontesté de l'histologie contemporaine, et vos grandes découvertes ont rayonné dans le monde entier. Un grand clinicien, vous l'êtes aussi, et vous êtes devenu un de nos plus illustres consultants. Et là ne se bornent point encore vos mérites. Littérateur érudit, poète, artiste, vous l'êtes également au plus haut degré ; et, de ce fait, vous avez été comblé de toutes les distinctions honorifiques. Membre associé national de l'Académie de Médecine, membre correspondant de l'Institut, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré des Ordres universitaires, de la Rose du Brésil, de Stanislas de Russie, lauréat de l'Académie Française, j'ajouterai même médaillé de 1870, tous ces titres vous les devez à vos mérites exceptionnels. Ils sont votre gloire et celle de vos concitoyens lyonnais, car, bien que vous soyez originaire du beau pays de Touraine, berceau de tant d'hommes illustres, vous nous appartenez désormais et nous vous comptons avec fierté comme un des nôtres. Vous êtes aussi la gloire de votre famille, et je suis heureux d'adresser, au nom de tous, nos plus chaleureuses félicitations à Mme Renaut, à vos deux chères filles, ainsi qu'à votre gendre, le Dr Guilliermond, qui, de son côté, a conquis une place de premier ordre dans le monde savant.

Maintenant, mon cher Maître, au nom de tous ceux qui sont réunis dans cette enceinte pour vous fêter, au nom de ces maîtres et de ces collègues accourus de tous les points de la France, au nom de vos anciens et jeunes élèves, au nom de tous vos amis, je vous remets cette médaille, œuvre du grand sculpteur Aubé. L'artiste a su rendre avec une fidélité admirable vos traits si pleins d'énergie, image du savant qui aspire à monter toujours. Cette médaille sera pour tous un souvenir précieux et ineffaçable. Que dirai-je du revers, qui symbolise si bien votre vie toute de labeur ? Le laboureur infatigable creuse sans

relâche et sans défaillance le sillon d'où doit sortir une moisson luxuriante. Le soir arrive, il est encore à la peine, et le soleil qui descend lentement vers l'horizon projette sur le chemin parcouru des ombres toujours grandissantes. Mais la journée est loin d'être terminée. Ce n'est pas seulement le soir, c'est aussi l'automne, la saison aux chaudes et riches couleurs. C'est à l'automne, dit-on, que l'on compte les petits poussins ; c'est à l'automne de la vie que l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre du savant. Votre œuvre, cher Maître, est considérable : puissent les jeunes générations suivre votre exemple et creuser à leur tour de nouveaux sillons, afin que la moisson sorte toujours plus riche et plus vigoureuse d'un sol si bien cultivé.

Je termine, cher Maître, en vous redisant au nom de tous notre profonde admiration, notre affection sincère et en vous souhaitant de rester de longues années encore au milieu de nous.

Allocution de M. le Doyen HUGOUNENQ

Mon cher Doyen et Ami,

A un physiologiste éminent qui, à ses heures, est, comme vous, un artiste, un grand poète écrivait un jour : « Les rimeurs de profession ressentent d'ordinaire un plaisir peu généreux à surprendre en flagrant délit d'aspiration poétique les hommes de science, que leurs travaux enchaînent au commerce de la réalité. Il semble que la Muse sourie avec perfidie à ces recrues insolites comme une grande coquette s'amuse des soupirants austères égarés parmi les familiers de sa cour. Songeant combien votre fidélité aux sciences qui combattent la mort est plus utile à l'espèce humaine, je craignais pour vous et pour la physiologie. Dieu merci, mes alarmes n'étaient pas fondées. »

Il m'est agréable de vous appliquer les réflexions charmantes que suggéraient à Sully Prudhomme les vers de Charles Richet.

Pour honorer votre œuvre en son entier, pour suivre dans sa féconde variété l'activité toujours jeune de votre esprit, il faudrait unir la précision sobre et sévère du discours scientifique à la grâce ailée de la poésie.

Les deux langues vous sont également familières, mais vous

avez eu raison de publier vos vers sous un pseudonyme ; à l'Académie Française qui vous a couronné, à l'Académie des Sciences qui vous a accueilli, personne n'aurait voulu croire que l'histologiste, le clinicien et le poète n'étaient que les figures multiples d'un même personnage capable de conquérir en maître la vérité scientifique et de traduire ses impressions d'artiste avec la grâce harmonieuse de Sylvain de Saulnay.

Ceux qui vous ont connu à Paris auprès de Hardy, de Lorain, de tous vos maîtres de la Faculté, au Collège de France, dans le laboratoire de Ranvier, ceux que vous avez initiés, à Lyon, à l'histologie ou à la clinique, la longue cohorte de ceux qui vous ont applaudi comme professeur et qui vous saluent comme un maître, trouveront dans les souvenirs du passé aussi bien que dans votre activité présente, les raisons précises que nous avons de placer très haut votre œuvre scientifique.

Il me plaît davantage de louer l'homme que vous êtes quand vous avez cessé de regarder dans un microscope ou d'examiner un patient, quand vous êtes libéré des obsessions qui assiègent le médecin et le savant. Chez vous, la supériorité intellectuelle déborde le cadre toujours étroit de l'activité professionnelle : la médecine et la science, si nobles et si larges soient-elles, n'épuisent pas toutes les virtualités de votre esprit. La valeur intrinsèque d'un homme se mesure à la supériorité qu'il a conquise en dehors de son métier. C'est mon opinion, et je crois que cette manière de voir nous est commune. Laissez-moi dire que nous avons raison.

Dans tous les champs où votre activité a tracé son sillon, vous avez été, mon cher Ami, un grand travailleur et un travailleur heureux. La fée qui dispense à chacun sa part d'intelligence a été pour vous d'une prodigalité magnifique, et de ces richesses vous avez su faire le meilleur profit. C'est une dette que nous acquittons envers vous et envers elle en vous remettant cette plaquette, où nous retrouvons le profil du Maître et où vous avez voulu, vous, que sur le revers fût symbolisé le travail.

Au nom de nos Collègues, au nom de la Faculté tout entière, je vous apporte, avec nos félicitations, la reconnaissance de tous.

Allocution de M. le Médecin-Inspecteur POLIN

Directeur de l'École du Service de Santé militaire.

Cher Maître,

Je n'ai qu'un mot à dire, un mot qui résume bien, dans cette circonstance solennelle, notre pensée à l'égard de l'Université de Lyon, et aussi à votre égard, cher Maître ; c'est une parole de respect, d'affection et de gratitude : je vous prie d'accepter, au nom de l'Ecole du Service de Santé et au nom de vingt-cinq générations de médecins militaires, vos élèves, qui ont passé par notre Ecole, nos hommages et nos remerciements.

Une voix familière, et la plus autorisée, parlera tout à l'heure de votre œuvre prodigieuse. Qu'il me soit permis, pourtant, de rappeler l'éclat, l'originalité de votre enseignement, la forme si personnelle que vous lui avez donnée. A vrai dire, cette forme si séduisante ne lui était pas une parure inutile, car, vous nous l'avez dit autrefois : « L'anatomie générale jouit chez nous de quelque réputation d'obscurité, et même de rudesse. » Il pouvait en être ainsi naguère : l'histologie, science pure, étudiée pour elle-même, restait souvent indépendante de toute interprétation pratique. Et c'est cela, sans doute, qui a pu faire dire qu'elle était une *science morte*. Mais vous avez élargi l'horizon, vous avez élevé la pensée vers l'idéal, et vous êtes arrivé aux conceptions les plus hautes sur l'Evolution. Le premier, vous avez embrassé l'étude immense de l'anatomie générale tout entière. Mais vous entendez que l'anatomie microscopique reste inséparable de la physiologie et de la chimie biologique. La perfection de vos méthodes vous a amené à la solution de ce que vous avez appelé *la grande affaire*, c'est-à-dire à la signification fonctionnelle, au rapport de la forme à la fonction. Entre les mains d'un merveilleux observateur, l'histo-physiologie est devenue une science *vivante* et pratique, la science des attitudes et des formes biologiques ; elle est devenue un moyen — l'un des meilleurs, peut-être, — d'arriver à la vérité clinique et au rationnel traitement des maladies.

En effet, vous l'avez montré à l'Hôtel-Dieu où, pendant dix-huit années, vous avez été un maître clinicien. Vous avez appris à nos élèves à examiner et à comprendre les malades. Vous

leur avez appris à penser, et à aimer la science. Vous leur avez donné aussi une autre leçon : ils savent qu'à une époque de guerre, à une période douloureuse de notre histoire de France, vous avez donné l'exemple du dévouement militaire.

L'un des maîtres éminents de cette Université disait, l'année dernière, que l'enseignement médical qui veut être pratique doit être scientifique, et surtout critique : c'est précisément cet esprit critique, cette indépendance d'esprit, que notre jeunesse recherche en se pressant à vos leçons, et qui fait la saveur d'un enseignement arrivé au plus haut degré de maturité et de perfection. Aucun de nos élèves — dont quelques-uns déjà deviennent des maîtres — n'a oublié la parole persuasive, la période élégante et rythmée, harmonieuse comme une poésie, dont vous enveloppez les plus hautes conceptions philosophiques. Aucun n'a oublié avec quel art et avec quel bonheur d'expression vous savez trouver l'image et le mot juste qui objectivent le fait, et le fixent à jamais dans le souvenir : c'est là le génie de l'enseignement. C'est aussi la marque d'une œuvre qui doit survivre à son temps.

Et s'il fallait caractériser d'un mot le rayonnement de cet enseignement, je dirais que c'est celui d'un savant, d'un philosophe et d'un poète ! qualités chères à notre jeunesse curieuse, toujours éprise d'idéal, toujours séduite par la beauté du langage et l'élévation de la pensée.

Cher Maître, soyez remercié par notre Ecole reconnaissante, et puissiez-vous continuer votre œuvre longtemps encore, pour la gloire de l'Université de Lyon et le renom de la science française.

Allocution de M. le Professeur VIALLETON

Cher Maître,

Un de vos collaborateurs nous dira excellemment tout à l'heure quelle est votre œuvre histologique.

Je voudrais simplement, en ma qualité d'élève de la première heure demeuré histologiste, vous remercier de vos exemples et de vos leçons.

En ce temps-là, on ne faisait point facilement, comme aujourd'hui, d'interminables rubans de coupes. Une bonne pré-

paration était plus rare et surtout plus difficile à obtenir qu'à présent, mais lorsque vous en aviez fait une en déterminant avec soin toutes les conditions nécessaires, c'était merveille de voir avec quelle pénétration vous saviez en fouiller et en analyser le contenu. Un seul examen ne vous suffisait jamais, quelque prolongé et attentif qu'il fût. Que de fois je vous ai vu reprendre une préparation, la décolorer, la recolorer à nouveau, la monter dans des milieux de réfringences diverses, vous réservant ainsi de faire converger pour la synthèse finale les résultats partiels obtenus par les diverses techniques.

Quel exemple pouvait être plus propre à former des histologistes !

Mais ce n'était encore que le début. Quelle surprise ensuite, au cours, lorsque nous voyions renaître sous vos magiques bâtons de craie colorée la préparation elle-même, avec tous ses détails, — ceux que nous avions vus et ceux bien plus nombreux qui nous avaient échappé, — avec ses justes proportions et les contours exacts de ses éléments, sans la moindre trace de cette horrible schématisation qui n'est, en morphologie, qu'une caricature. Alors seulement nous comprenions tout ce qu'est une analyse histologique bien faite, tout ce qu'il faut savoir chercher, observer, trouver pour connaître vraiment un tissu ou un organe.

Parlerai-je de vos talents d'exposition ? Ils sont si connus à Lyon que ce serait bien inutile, mais il faut dire que si vos élèves ont obtenu quelque succès dans l'enseignement, ils le doivent en grande partie à ce qu'ils ont suivi vos méthodes, à ce qu'ils ont su s'assimiler votre art, si français, de bien ordonner une leçon, et d'en faire autre chose qu'un chaos indigeste de formules barbares entassées au hasard.

Je comprends quelle doit être votre joie de voir réunis autour de vous, pour vous fêter, ces nombreux élèves sortis de votre tablier de laboratoire ou d'hôpital et qui se sont répandus partout, suivant chacun leur évolution propre, comme de juste, mais tenant de vous les premiers principes de la saine et rigoureuse observation et de l'exposition claire et méthodique.

Je suis heureux d'être un de ceux-là et de m'associer pleinement aux sentiments de reconnaissance qui président à cette fête.

Allocution de M. le Docteur MOLLARD

Mon cher Maître,

Nul sans doute n'a plus que moi, ici, le droit de vous donner ce beau nom de maître, car nul plus que moi, je pense, n'a été votre élève : auditeur de vos cours et de vos leçons cliniques, travailleur libre dans votre laboratoire, interne, puis assistant dans votre service, j'ai reçu, je puis le dire, l'intégralité de votre enseignement. Mais c'est surtout à votre vie hospitalière que j'ai été mêlé, depuis le commencement jusqu'à la fin, et c'est ce qui me vaut l'honneur d'être aujourd'hui l'interprète de vos anciens élèves de clinique et de vous dire en leur nom : Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous !

Je naissais à la vie médicale vers l'époque où, à la suite d'un concours resté légendaire, vous deveniez médecin des hôpitaux, et je me rappelle la respectueuse admiration que nous inspirait le jeune professeur, dont le talent et l'éloquence faisaient salle comble à l'amphithéâtre de la Faculté, et qui se trouvait aussi à son aise en présence du malade que devant son microscope, qui auscultait et percutait avec autant d'habileté qu'il savait faire une coupe très fine à main levée.

Votre esprit encyclopédique ne pouvait pas se spécialiser dans une science unique. Les laboratoires de Ranvier et de Cl. Bernard n'avaient pas accaparé toute votre activité. Ebauchée à Tours, auprès de maîtres élevés eux-mêmes à l'école de Bretonneau : Charcellay, l'inventeur du bruit de galop et l'un des créateurs de la maladie de Corrigan ; Michel Duclos, qui fut chef de clinique de Trousseau, votre éducation clinique s'était faite surtout à Paris, dans cette admirable école professionnelle de l'Internat, sous la direction de ces hommes éminents : Guéniot, Parrot, Lailler, A. Fauvel, Empis, Lorain, Gubler, Hardy, dont vous aimez à rappeler les souvenirs. Maître en histologie, vous étiez aussi, en arrivant à Lyon, un maître en clinique.

Tous ceux qui, par la suite, sont devenus vos internes, à la Croix-Rousse, au Perron, à l'Hôtel-Dieu, savent quel excellent chef de service vous avez été ; tous ont bénéficié de vos merveilleuses qualités d'enseigneur, qui tout de suite vous avaient mérité ce nom de... professeur tout court : cette clarté d'esprit

de l'homme habitué aux recherches positives ; cette compréhension parfaite de la maladie, éclairée par l'anatomie générale et la physiologie ; cet art de découvrir et de bien mettre en valeur les symptômes dominants d'un état morbide ; cet attachement à la réalité pratique et ce dédain pour toutes les vaines spéculations ; cette parole si personnelle, si pittoresque, si vivante, si habile à graver les faits en caractères ineffaçables.

Je ne parle pas des autres qualités de votre esprit, que d'autres ont louées ; je m'en tiens à la clinique, et je constate que ni l'ampleur ni la multiplicité de vos idées générales ne vous ont jamais fait perdre de vue l'objet réel de la médecine, le malade. Vous êtes resté toujours obstinément attaché aux faits et, par là, vous êtes demeuré le clinicien simple, classique, diagnostiquant juste, et sachant choisir les meilleurs moyens pour guérir. Vous n'avez jamais cessé de protester contre le scepticisme thérapeutique, et vous avez, soit au lit du malade, soit dans vos cliniques magistrales, fait la part la plus large au traitement.

Excellent praticien et attaché aux traditions, vous n'en avez pas moins été toujours à l'avant-garde du progrès. Que de fois n'avez-vous pas dit : « Ne soyez pas des cliniciens purs. La clinique est un art ; elle ne se suffit pas à elle-même. Elle a besoin pour progresser du concours incessant de la science, des nouvelles méthodes, des nouvelles techniques créées par celle-ci. Ayez donc un instrument. Choisissez celui qui vous plaira : microscope, bouillon de culture, appareil enregistreur, expérience physiologique, mais ayez-en au moins un à votre disposition. Unissez le laboratoire à la clinique. »

Votre instrument à vous, manié par vos mains expertes et dirigé par votre lucide intelligence, le microscope, mis au service de l'anatomie générale, normale ou pathologique, était admirable, et vous a permis, dans toutes les régions obscures où vous avez voulu porter vos investigations, de projeter de la lumière et de découvrir des faits nouveaux. La tuberculose n'a jamais eu de secrets pour vous, et les nombreuses leçons que vous lui avez consacrées l'ont rendue familière à vos élèves ; vous avez replacé à son rang, qui doit être le premier, le myocarde, que le prestige de l'auscultation avait fait méconnaître par les créateurs de la pathologie cardiaque, et qui depuis a

bien pris sa revanche ; vous avez contribué largement à résoudre le problème de l'urémie ; vous avez fait connaître le rôle de l'œdème dans l'édification de nombreuses lésions tissulaires ou viscérales...

Je m'arrête, car ce n'est pas une énumération de vos travaux que je veux faire, c'est votre physionomie de médecin que je veux peindre, et il y manque encore un trait.

Au soir de vos laborieuses journées, l'heure du repos ne sonnait pas encore pour vous : la science pure, la littérature, l'art, la poésie occupaient tour à tour vos longues veilles, mais souvent c'étaient encore vos élèves qui vous prenaient ces heures. A ceux d'entre nous qui s'engageaient dans la dure voie des concours, vous ouvriez votre porte le soir et, jusqu'à une heure avancée de la nuit, vous dispensiez largement vos conseils, vos leçons, vos encouragements ; vous corrigiez leurs fautes ; vous cherchiez à leur apprendre l'art de bien dire, avec une patience, un dévouement, une bonté inlassables. Ils ne l'oublieront jamais !

Mon cher Maître, tout le long de votre fructueuse carrière hospitalière, vous nous avez dit bien des fois, comme le laboureur de la fable à ses enfants :

Travaillez, prenez de la peine.

Comme vous prêchiez d'exemple, nous avons tout de suite compris

Que le travail est un trésor.

Puissions-nous, — et ce sera, je le sais, votre meilleure récompense, — puissions-nous, à l'exemple des fils du laboureur, jusqu'à notre dernier souffle, faire rendre de riches moissons à ce champ fertile et inépuisable que vous nous avez appris à cultiver !

Allocution de M. le Professeur Albert ROBIN

Mon cher Joseph,

Au nom de tes amis, j'apporte ici au Maître de l'anatomie générale, au chef d'Ecole, l'hommage des compagnons de tes premières luttes, le souvenir des espoirs, aujourd'hui réalisés, de notre frémissante jeunesse, qui te reconnaissait déjà comme

« le Colonel », et l'expression de la tendresse que t'ont gardée ceux que tu as honorés et soutenus de ta sûre amitié.

Et j'ai quelque droit de parler en leur nom, puisque je suis le plus ancien d'entre eux, notre intimité d'esprit et de cœur, sans vieillir, — car si nous sommes âgés, nous ne sommes pas vieux, — se hâtant vers son demi-siècle.

Tes collègues, tes élèves, ceux qui t'ont vu à la tâche et ceux que tu as marqués de ton empreinte, ont fait ressortir la portée de ton œuvre scientifique et médicale ; ils ont dit combien tu avais élargi le domaine de l'anatomie générale, la manière imprévue dont tu as su l'appliquer à la clinique, et les nouvelles orientations thérapeutiques que tu en fis surgir. Ils ont loué le savant ayant à ce point pénétré le secret des lésions morbides, qu'il nous a tracé les grandes lignes d'une thérapeutique plus pénétrante, puisqu'elle s'adresse aux conditions mêmes de leur genèse. Et puis, ils ont rappelé le grand praticien, à qui sa conscience et sa maîtrise ont acquis une renommée s'étendant bien au delà de nos frontières : j'en veux pour preuve la haute dignité dans l'ordre de Saint Stanislas, dont t'a investi, l'an dernier, le Gouvernement Impérial de Russie.

Mais, à côté de l'homme de science, il y a l'homme, et c'est de l'homme surtout que je veux parler.

Mon cher Joseph, je me suis demandé souvent pourquoi je t'ai voué une telle affection, pourquoi dès le jour où nous nous rencontrâmes, — le 1er janvier 1873, dans l'étroite salle de garde de l'hôpital de la Charité, un jour de pluie neigeuse, presque obscur, on avait allumé la lampe, — pourquoi tes nouveaux camarades ont aussitôt subi ton emprise ; pourquoi l'ascendant que tu as exercé sur nous, comme sur tous ceux qui t'ont approché, ne s'est jamais démenti et nous subjugue encore ?

Dès le début, tu fus l'arbitre de nos discussions, le conseil des indécis, le metteur en train des énergies latentes, le juge reconnu de nos jeunes essais. Quand Renaut avait prononcé, on s'inclinait. Et notre Pozzi, qui est là, ne me démentira pas.

Pourquoi ? Evidemment, tu étais plus instruit que la plupart d'entre nous ; tu avais un nom en histologie ; le poète Sylvain de Saulnay se profilait déjà derrière Renaut, et nous nous étonnions de l'étendue de tes connaissances dans tous les champs

de l'activité humaine. Mais cela était insuffisant pour en imposer longtemps aux jeunes gens hardis et railleurs que nous étions.

Il y avait en toi quelque chose de plus, et ce quelque chose d'indéfinissable, de supérieur à la valeur scientifique et même au charme personnel qui nous attiraient, ce quelque chose nous fut révélé par un de nos collègues, Curtis, un très grand Américain de Boston, flegmatique, observateur, n'ouvrant la bouche que pour émettre sous forme d'axiomes des paroles définitives. Un soir, alors que nous regagnions nos logis, après l'une de ces inoubliables soirées où tu nous éblouissais, Curtis signifia lentement cette affirmation : « Monsieur Renaut est une force de la nature. »

Oui, mon cher Joseph, notre collègue disait vrai. Tu es une force, un centre d'attraction dans l'orbite duquel on est inconsciemment entraîné et qu'on ne quitte plus alors qu'il vous a saisi. Je suis sûr que tous tes amis, tous tes élèves ont éprouvé la même impression d'attirance. Elle est fondée sur la solidité de ton jugement, sur la sécurité de ton amitié, sur ton dévouement aux nobles idées, sur la délicatesse d'un cœur précieux entre tous. Car, mon cher Joseph, tu n'es pas seulement le savant hors de pair qu'escortent les suffrages et les reconnaissances, mais tu es aussi un brave homme.

Certes, nous saluons en toi un des derniers encyclopédistes, dans cette acceptation créatrice qui unifie tous les savoirs pour en constituer comme la pyramide d'où jaillit plus haute une œuvre de synthèse. Mais, le brave homme, il mérite aussi qu'on proclame bien haut la part qui lui est due.

Une vie unitaire dont les actes s'enchaînent, une ardeur à dégager tout ce qu'il y a d'humain dans la science universelle, le travail considéré comme le libérateur des servitudes et comme une œuvre de rébellion contre le néant, une rigueur d'autant plus grande dans l'exécution que la besogne est plus ardue, le don de soi-même dans tout ce qu'on fait, une énergie toujours bienfaisante, voilà ce qui te caractérise comme brave homme, et voilà pourquoi tes amis t'aiment et sont joyeux à chaque occasion qui se présente de te rendre un peu du dévouement que tu leur as prodigué, sans l'épuiser jamais.

Cette libre expansion du génie intime, qui crée du mouve-

ment et de la vie dans tout ce que tu touches et dans l'âme de ceux que tu as élus, est rehaussée chez toi de la dignité dont tu magnifies jusqu'à tes moindres actes. Elle ennoblit ton geste le plus banal, et je ne saurais mieux la traduire qu'en lui appliquant une phrase du maître J. Barbey d'Aurévilly, répondant à un visiteur s'étonnant de voir celui qu'on appelait le Connétable des Lettres, ou encore le Preux de Valognes, laver sa vaisselle et balayer la pauvre chambre garnie qu'il illuminait d'idéal : « Oui, Monsieur, je balaie ma chambre et je lave ma vaisselle ; mais, c'est comme saint Bonaventure, avec des mains de cardinal. »

Mon brave Joseph, cela encore, tes amis m'ont prié de te l'expliquer publiquement, pour affirmer une fois de plus les sentiments qu'ils te portent.

Ils savent bien que dans l'ombre de leur phalange, gronde la tourbe des détracteurs, des jaloux et des envieux que suscitent les êtres d'élite. Mais, si tu n'avais ni détracteurs, ni jaloux, ni envieux, il te manquerait une conquête, puisque, dans tous les temps, ils ont grossi le cortège des victorieux. Voltaire faisait dire à Candide : « Quittons tel pays où les singes ne s'occupent qu'à agacer les lions. » Mais, il en est ainsi dans tous les pays du monde, et il faut bien habiter quelque part. Et puis, si les lions n'étaient jamais agacés, ils pourraient s'engourdir. Donc, tout est pour le mieux, et nous devons, au contraire, adresser aux ennemis un salut de gratitude, puisqu'ils soulignent ton mérite, tiennent ta force en éveil, et grandissent, par action réflexe, la ferveur de tes amis.

A ceux-ci, pourtant, tu n'as pas été sans faire jadis quelque peine, quand tu refusas de venir occuper chez nous la chaire d'histologie, où t'appelait notre unanimité. Si tu avais accepté, la fête d'aujourd'hui se déroulerait dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, où tu soutins ton concours d'agrégation. Car il eût été légitime que les murs entre lesquels tu débutas, avec l'éclat que l'on sait, dans la science dont tu es le Maître incontesté, fussent aussi les témoins de l'hommage qu'elle te rend.

Je n'ai pas à sonder les motifs de ton refus. Nul doute qu'ils ne fussent judicieux, et nous nous sommes inclinés, non sans regret, devant ta ferme volonté.

Mon cher Joseph, un jubilé tel que celui-ci n'est pas une consécration, mais bien la justification d'une consécration antérieure. Il nous apparaît comme l'aurore d'une nouvelle étape dans ta marche à l'étoile. Poursuis ton œuvre, dur travailleur, ouvre-nous d'autres sillons, et, sans souci du jour qui baisse, creuse la tranchée où germera le grain des futures moissons.

Telle est la légende gravée au revers de la médaille que nous t'offrons ; nous t'y retrouvons en entier. Elle symbolise toute ta vie : Travailler pour créer, sans s'inquiéter de savoir si l'on étreindra sa création face à face. Et c'est encore pour cette autre beauté morale que tes amis t'ont tant aimé, et qu'au soir de leur vie, ils t'acclament toujours comme « le Patron ».

Et maintenant, mon cher Joseph, laisse-moi te serrer sur mon cœur fidèle, pour tous ceux qui t'admirent et qui t'aiment.

Allocution de M. le Professeur Agrégé Cl. REGAUD

Mon cher Maître,

Parmi vos élèves, il en est certainement plus d'un parfaitement qualifié pour dire, ce soir, combien apparaît bienfaisante l'influence exercée sur eux par votre enseignement. Cependant, un seul va parler au nom de tous. C'est celui qui détient — comme on dit — le record de durée, mesuré par le temps vécu dans votre laboratoire ; et c'est ma fidélité au poste, pendant vingt ans à vos côtés, qui me vaudra, en cette fête jubilaire, l'honneur de vous présenter le compliment collectif d'une foule — celle des étudiants successivement nourris par vous des principes de l'anatomie générale, en cette longue suite d'années.

Vos élèves et vos amis attendent de moi que j'anime un peu cette plaquette de bronze, qui ne pérennise que votre image muette, en y ajoutant quelques-uns des traits qui caractérisent votre esprit scientifique. Vous trouverez sans doute naturel qu'il en soit ainsi : dans notre métier, n'avons-nous pas l'habitude de faire vivre une figure — et fût-elle parfaite — en l'accompagnant d'une légende ?

Or, à commencer par ceux qui ne vous ont connu qu'à la salle de cours, jusqu'aux privilégiés qui ont travaillé dans votre

laboratoire, nous avons reçu de vous un triple enseignement et un triple exemple : ceux du professeur et de l'écrivain, qui diffusent la science ; ceux du penseur et du technicien, qui la créent ; enfin, ceux du maître, c'est-à-dire de l'homme autour duquel se groupent un certain nombre de disciples, et qui leur transmet l'héritage de traditions et de vérité entretenu et accru par lui. Votre personnalité de savant se montre complètement dans cette tâche au multiple aspect, que vous accomplissez sans défaillance depuis quarante ans.



Des milliers d'étudiants, qui ont suivi vos leçons, ne vous connaissent que dans l'attitude fonctionnelle du professeur. A Lyon, « le Professeur », c'est vous. Ce surnom, familièrement admiratif, qu'une longue tradition vous impose, évoque absolument l'impression produite sur les élèves par votre enseignement magistral. Il y a quelque vingt à vingt-quatre ans, quand j'étais étudiant, les cours de la Faculté étaient fréquentés beaucoup plus assidûment qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le vôtre était à ce point apprécié, que le doyen dut mettre à la disposition de votre auditoire la plus grande salle qui fût disponible, pour remplacer l'amphithéâtre voisin du laboratoire d'histologie, qui était devenu trop petit. Les étudiants affluaient par centaines. Pour trouver une bonne place, une place qui permît de bien voir vos admirables dessins, il fallait arriver une demi-heure d'avance. Nous occupions ce loisir — dois-je le dire ? — en organisant un concert, que je qualifierais volontiers d'infernal, si de pieux cantiques n'y eussent tenu une importante part. Nos voisins, les chimistes, jugèrent cette musique intolérable, et ils obtinrent que la salle ne serait ouverte que cinq minutes avant l'heure du cours ; vos auditeurs durent dorénavant « faire queue » au dehors. Cette affluence extraordinaire à vos leçons avait une double cause : l'une fait honneur aux élèves du temps jadis, c'est leur goût qui les portait vers les enseignements scientifiques ; l'autre n'a pas cessé de vous faire honneur, c'est l'art accompli du professeur.

Il y a plusieurs manières de bien enseigner. La vôtre est faite de qualités parfaitement adaptées entre elles, et qui sont éminemment favorables à la fixation des faits dans la mémoire de

l'auditeur. « Il faut, vous ai-je entendu dire souvent, que le nombre des idées importantes présentées aux élèves en une seule leçon ne soit pas trop grand, et que chacune d'elles soit convenablement habillée. » C'est pourquoi vous leur donnez l'ample vêtement d'un verbe somptueux ; et pendant que vous décrivez les formes, les structures, les arrangements architecturaux des éléments anatomiques, votre main dessine sans arrêt. Du commencement à la fin du cours, le dessin se développe, en parfaite harmonie avec la description verbale, sans cesse retouché, complété, agrandi, envahissant peu à peu tout un tableau noir : accompagnement souverainement habile d'une parole à la fois classique par les mots et le style, romantique par le sentiment dont vous l'animez, réaliste par l'accent de vérité de toutes vos descriptions micrographiques. Vos assistants savent un des moyens par lesquels vous parvenez à évoquer si parfaitement la réalité : ils vous ont vu toujours préparer vos cours par la longue contemplation de vos préparations, de préférence à l'étude de documents écrits ; vous faites ensuite passer sans peine dans la mémoire visuelle des élèves les images dont vous venez de vous imprégner. L'auditeur de jadis, entraîné dans un courant facile à suivre, intéressé de façon croissante par un développement harmonieux d'idées et d'images logiquement enchaînées, écrivait ces cahiers de cours, tout illustrés de dessins au pastel, que nos élèves d'à présent se contentent, hélas ! d'admirer.

Voilà comment vous avez fait de votre enseignement non seulement l'exposé pur et simple de la science, mais mieux que cela : une œuvre d'art. Et nul ne s'en étonnera, des lecteurs du poète Sylvain de Saulnay, ni de ceux qui ont entendu les discours, admirables comme les tableaux des grands maîtres, que vous prononcez si volontiers, avec l'air de ne point les avoir préparés, dans les Congrès, aux dîners de corps, aux fêtes de famille de vos élèves et de vos amis.



Chez vous, l'écrivain met à la disposition du savant des qualités d'exposition qui correspondent à celles du professeur. Vous vous êtes sans cesse efforcé de les développer chez vos élèves, en leur enseignant l'art de bien rédiger les travaux scienti-

fiques. Vous avez le souci de la description exacte et approfondie. Vous attachez aussi une importance capitale à la correction et à l'élégance de la forme.

Dans les manuscrits de vos élèves, aussi bien qu'une erreur, une simple incorrection de style, un mot impropre, une tournure inélégante sont par vous impitoyablement relevés. Dans la recherche difficile du mot juste, vous êtes de première force. Quand il manque, le latiniste consommé et l'helléniste, qui font partie de votre personnalité complexe, le créent. C'est ainsi que vous avez à votre actif une longue série d'expressions pittoresques et originales, imagées, adéquates aux idées qu'elles expriment, et qui contribuent puissamment à perpétuer vos découvertes ou vos opinions. Qui ne connaît la « tramule » du tissu conjonctif, la « variation modelante » du tissu osseux, les réseaux capillaires « limbiformes » des lobules adipeux épiploïques, les « paraépithéliums » des glandes conglobées, les « thèques intraépithéliales » où se logent les leucocytes du « groupe aberrant », la fonction « rhagiocrine » des cellules du tissu conjonctif, et cent autres termes, créés ou arrangés par vous, qui parlent chacun comme une brève description ?

*
* *

Les faits et les idées que vous exposez dans vos cours et dans votre Traité, en les revêtant de la forme magnifique à laquelle je viens de faire allusion, ont des origines diverses.

Lorsque vous êtes venu à Lyon, en 1877, les *Leçons du Laboratoire d'Histologie du Collège de France* et, un peu plus tard, le *Traité technique d'Histologie* de Ranvier furent pour vous, comme ils sont restés pour nous, un fonds de première valeur. Collaborateur de ce maître illustre, presque dès les premières années de son enseignement, vous avez participé à la création de l'édifice histologique impérissable qu'il a élevé. Vous en connaissiez tous les matériaux, pour les avoir vraiment maniés. C'est pourquoi, votre chef comptait sur vous pour être le propagateur de ses doctrines, lorsqu'il favorisa votre exode de Paris vers Lyon, sa ville natale. Vous le fûtes, en effet ; le nom de Ranvier, ses idées, qui furent presque toutes justes, les découvertes nombreuses et fondamentales auxquelles son nom reste attaché ont eu dans vos leçons et dans vos ouvrages un

légitime retentissement : justice et reconnaissance filiale qui vous honorent, et qui appellent de notre part, à nous, vos élèves, la même justice et la même reconnaissance filiale : elles ne feront pas défaut à votre œuvre.

Mais le *missus dominicus* que vous étiez ne pouvait se contenter du rôle d'un apôtre. Aussitôt arrivé à Lyon, vous vous mettez en devoir d'apporter une contribution magistrale au développement de la science histologique. Votre effort dans ce sens fut puissant, persévérant et fécond : il constitue une nouvelle source de faits et d'idées, jaillissante encore.

Il est remarquable que vos recherches originales et votre enseignement ont presque toujours été étroitement solidaires. Chaque semestre de cours amenait vos investigations de laboratoire sur les sujets mêmes que vous deviez enseigner : et c'est ainsi que périodiquement ressurgissaient les mêmes problèmes, chaque fois poussés plus avant vers leur solution. Cet esprit de vérification vous conduisit à explorer successivement presque toutes les parties de l'anatomie générale et de l'histologie analytique. Tandis que d'autres suivent, toute une vie durant, quelques rares filons que l'habitude leur fait de plus en plus faciles à creuser, vous, au contraire, vous minez dans toutes les directions.

Les acquisitions que vous fîtes ainsi pour la science devinrent peu à peu assez nombreuses et assez encyclopédiques pour vous donner l'idée d'entreprendre la rédaction d'un ouvrage destiné à les exposer dans leur ensemble. Ainsi naquit votre *Traité d'histologie pratique*, dont l'achèvement vous coûta dix années de labeur, après l'apparition du premier fascicule (1889). Il n'est pas possible, faute de temps, de dire ici comme il conviendrait les caractères qui font vraiment de cet ouvrage une œuvre maîtresse. Ce qui le met à part, et à certains égards au-dessus des meilleurs, c'est le cachet extraordinairement accusé de « personnalité » que vous lui avez imprimé. Tous les matériaux dont vous l'avez composé sont au moins passés à votre crible, quand un contrôle encore plus approfondi ne les a pas marqués fortement de votre empreinte.

Mais un tel travail ne semble plus pouvoir être, dans l'avenir, l'œuvre d'un seul homme. L'histologie a pris, dans toutes ses parties, un tel développement, que pour en faire l'exposé

complet et le tenir au courant, plusieurs compétences spéciales doivent être réunies en collaboration. Autrement on s'expose à consacrer sa vie à des œuvres de compilation ; on risque d'étouffer son esprit sous le poids ou le volume énorme des travaux des autres.

Que de fois, continuant la tradition de Ranvier, vous nous avez mis en garde contre le danger résultant d'une trop grande érudition préalable ! Faire de la bibliographie, disiez-vous, c'est très bien ; c'est même absolument nécessaire ; mais que la considération des publications antérieures sur un sujet donné ne vous empêche jamais de l'aborder, si vous avez pour le traiter une technique ou des idées directrices nouvelles. Il est impossible qu'un effort vraiment personnel ne vous conduise pas, par des sentiers souvent imprévus, dans des régions inexplorées. Travaillez d'abord, ensuite il sera temps d'étudier, avec vos propres lumières, les résultats de vos prédécesseurs.

Le besoin de la division du travail se faisait déjà sentir à l'époque où vous avez rédigé les articles : Sang, Système nerveux, Dermatoses, etc., du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*. Plus tard, cédant au même besoin, vous avez accepté de créer, sous une formule nouvelle, notre *Revue générale d'Histologie*, véritable encyclopédie méthodique, dans laquelle chaque savant de bonne volonté peut, dans la tâche commune, prendre la part qui convient à sa compétence particulière. Cette œuvre aura le sort des êtres dont la croissance est au début très lente : ils deviennent souvent les plus robustes et vivent le plus longtemps.



Je devrais dire maintenant la part prise par vous au mouvement scientifique qui a fait de l'histologie l'un des fondements définitifs de la biologie.

Ne vous attendez pas, cher Maître, à ce que je fasse ici l'énumération, même sèche et abrégée, de vos travaux scientifiques. Ils sont trop ! Leur liste, qui commence en 1869, par un mémoire écrit avec Baréty sur l'otite moyenne des nouveau-nés, se continue en ce moment-ci par un mémoire, sous presse, en collaboration avec Dubreuil, sur l'histogénèse de la tunique

musculaire des vaisseaux. Et cette liste est loin d'être près de son terme : puisque vous vous délassez de la médecine en faisant de l'histologie, votre retraite même ne tarira pas votre production. Non ! l'heure n'est point venue — et nous souhaitons tous qu'elle vienne le plus tard possible ! — de dresser l'inventaire *ne varietur* de vos travaux et de vos découvertes.

Tout de même, je dois à ma mission d'aujourd'hui de continuer mes investigations dans l'esprit du savant que nous fêtons.

Celui qui parcourt votre œuvre est frappé par un certain nombre de caractères dominants, qui définissent votre méthode de travail.

C'est d'abord le retour à certains sujets de prédilection.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

a dit Boileau. Ainsi faites-vous. La plus belle application de ce principe, et que chacun connaît, vous a été fournie par le tissu conjonctif. Il y a plus de trente ans, vous découvriez la véritable forme des cellules du tissu conjonctif diffus : elles sont non point plates, mais « étoilées et anastomosées dans tous les sens et dans tous les plans ». Un peu plus tard, vous donnez une description définitive de la forme des cellules tendineuses. Puis vous découvrez une variété nouvelle et curieuse : le tissu fibro-hyalin de soutènement, dont certaines formations portent le nom classique de « nodules de Renaut ». Après une interruption, pendant laquelle vous labourez un autre endroit du vaste champ, vous revenez à vos premières amours, et vous découvrez la tramule du tissu conjonctif lâche, puis la fonction glandulaire rhagiocrine de ses cellules.

Vous avez fait de même pour le tissu osseux, pour le tissu cartilagineux, pour le tissu musculaire, pour la peau, pour le rein, etc. Ce sont là autant de vieux amis, qu'il vous tarde de revoir après chaque absence.

Or, cette reviviscence périodique des sujets n'est point un caprice. Elle résulte inévitablement d'un des principes directeurs de votre esprit, du « principe des méthodes convergentes », qui vous porte à considérer un même objet sous le plus grand nombre possible d'aspects, provoqués par des techniques diverses, afin d'éliminer les causes d'erreurs, et d'ob-

tenir de cet objet une connaissance de plus en plus exacte. L'emploi de l'éosine, dont l'entrée dans la technique histologique est en grande partie votre œuvre ; l'introduction d'un fixateur énergique dans la boule d'œdème de Ranvier ; l'usage du bleu de méthyle acide, du rouge neutre, des méthodes mitochondriales : voilà les étapes techniques principales de vos études sur le tissu conjonctif.

Un second principe directeur, c'est l'association de l'histogénèse et de l'histologie comparée avec l'histologie normale des animaux supérieurs, en vue de l'étude d'un même sujet. J'en prends à témoin la Lamproie et sa larve, l'Ammocète ; entre autres services, elles vous ont livré le secret insigne de l'origine et de la signification épithéliales de la névroglie. Vous leur devez bien d'autres choses : d'excellents objets d'étude et de remarquables travaux sur le rein, la peau, les odontoïdes cornées, la corde dorsale, etc. C'est pourquoi vous n'oubliez pas ces Vertébrés primitifs : à telles enseignes que, chaque année, une Lamproie, au moins, a l'honneur d'être servie vivante sur votre table histologique, d'y avoir la tête tranchée, d'y être coupée en menus morceaux, qui sont conservés, dépouilles opimes, dans des liqueurs fixatrices variées.

*
* *

Quel que soit le sujet auquel vous consacrez votre attention du moment, vous le considérez toujours sous un triple point de vue : morphologique, physiologique et médical.

Comme morphologiste, vous continuez la tradition de l'école du Collège de France. Rien de ce que contient une préparation ne vous échappe ; aucun détail de structure ne vous est indifférent. Chacun de vos assistants a souvent fait l'expérience de vous soumettre une préparation à examiner : vous y découvrez des choses intéressantes qu'il n'y avait point remarquées. C'est aussi une tradition que de vous voir retrouver, dans quelque bonne vieille coupe, datant de vingt-cinq ans ou même plus, des détails de structure annoncés comme nouveaux.

Mais aussi avec quelle patience, avec quel amour vous les entretenez, vous les restaurez, ces vénérables témoins de vos anciens travaux ! Et pourtant, malgré la piété avec laquelle vous prolongez tendrement leur vieillesse, vous êtes l'homme

le plus accueillant du monde pour la pimpante jeunesse des techniques modernes. Dans votre laboratoire, des mélanges fixateurs compliqués et plus parfaits ont depuis longtemps remplacé l'alcool et la liqueur de Müller. Les microtomes mécaniques les plus précis se sont substitués à leur « ancêtre » d'il y a vingt ans, bien qu'un certain rasoir à lame démontable, manié par votre main habile, trouve encore son emploi en certaines grandes occasions. Le picro-carmin lui-même, malgré ses états de services exceptionnels, a pris sa retraite depuis de nombreuses années. Votre joli petit enfant, l'éosine hématoxylique, l'est allé rejoindre, délaissé par l'auteur de ses jours, malgré l'admirable gamme de nuances dont son ingénieux mélange faisait profiter une analyse histologique délicate. Certes, une coupe de rein, fixée dans la liqueur de Müller, colorée ensuite par l'éosine hématoxylique, « valait tout un poème ». Mais les couleurs en étaient éphémères. De cette frêle beauté, on pouvait presque dire :

Que rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Et c'était une beauté plus permanente qu'il nous fallait, à nous autres histologistes, puisque, pour conserver indéfiniment les fruits de notre travail, nous sommes maintenant obligés de les « embaumer ».

La transformation de votre brillant réactif colorant trouve heureusement sa compensation par la place définitive qu'a prise dans la technique histologique votre mélange fixateur osmio-picro-argentique, le meilleur que l'on possède pour l'injection des vaisseaux lymphatiques et l'imprégnation de leur endothélium.

En outre de cet éclectisme, qui vous fait adopter, même aux dépens de vos propres trouvailles, les méthodes d'investigation nouvelles, vous tenez encore de vos maîtres, Claude Bernard et Ranvier, une autre tendance, infiniment précieuse et dont nous, vos élèves, nous recueillerons fidèlement la tradition : c'est l'esprit physiologique. Laissant à de nombreux morphologistes les satisfactions austères que procure l'étude exclusive du développement des formes, vous avez préféré suivre la voie prophétisée par l'auteur de l'*Introduction à la Médecine expé-*

rimentale. Sentir palpiter la vie dans les cellules, diriger par l'expérience, parfois comme par l'effet mystérieux d'une baguette magique, les transformations des infiniments petits qui constituent un organisme, qu'y a-t-il de plus passionnnant ? Ce sont de telles joies que vous avez vous-même ressenties : voilà bien ce qui faisait parfois jaillir, dans vos leçons, la flamme d'un enthousiasme que la seule contemplation des choses mortes ne suscite pas.

Le plus remarquable des caractères de vos travaux histologiques, au sentiment de la plupart de ceux qui vous fêtent aujourd'hui, c'est l'orientation médicale, souvent même plus précisément thérapeutique, que vous leur avez donnée. Elle est évidemment la conséquence de l'éducation clinique très forte que vous avez reçue, et de la profession médicale que vous avez continué d'exercer. Il est peu d'exemples d'hommes ayant pu, comme vous, cultiver simultanément et sans une fâcheuse inégalité deux branches de la science, je ne dis pas divergentes (elles ne le sont pas), mais distinctes et aussi absorbantes que le sont chacune pour leur compte la médecine et l'histologie. Un tel cumul n'était possible qu'au prix d'un énorme labeur. Mais quelles heureuses conséquences il eut pour la pathologie !

De vos recherches sur la structure de la peau et sur sa vascularisation, vous déduisez une foule de notions nouvelles relatives à l'anatomie pathologique et à l'histopathogénie de l'érysipèle et des dermatoses. Votre connaissance de la fibre musculaire cardiaque vous conduit à faire, avec Landouzy, la grande découverte de la dissociation segmentaire pathologique du myocarde, et, quinze ans plus tard, elle vous amène à créer, avec Mollard, une entité anatomo-clinique nouvelle, la myocardite segmentaire essentielle. Avec Hortolès, vous menez de front l'analyse histologique du glomérule rénal normal et l'histologie pathologique des néphrites aiguës ; vous découvrez l' « œdème anémique » du rein, dû à la compression des artérioles corticales par un exsudat ; plus tard, pour lever cet œdème rénal, vous proposez la saignée locale, utilisant les voies de dérivation veineuses péri-rénales. L'étude des processus ossificateurs vous conduit, avec Colrat et Assada, à trouver la formule des lésions du rachitisme.

Il me serait facile d'allonger beaucoup cette énumération,

en puisant dans vos travaux, tant anciens que récents, familiers à vos élèves. Mais ce que j'ai dit suffit à montrer que vous avez travaillé puissamment à préparer les voies nouvelles où s'engagent de plus en plus les biologistes et les médecins : rapporter aux propriétés des cellules, et rendre visibles par des modifications de leurs structures toutes les perturbations pathologiques, qu'on ne connaissait, avant ces dernières années, que par des lésions grossières des tissus et des organes.

Toutes vos idées, que de fois vous les avez fait tomber, comme autant de semences fécondes, dans l'esprit des nombreux élèves qui se sont succédé à vos côtés, depuis trente-cinq ans, dans cette Faculté de Médecine de Lyon ! Je voudrais maintenant réussir à faire revivre, pour ceux qui vous ont quitté, ces chers souvenirs de leur passé : le travail en commun, la causerie familière sur les sujets les plus divers se rapportant ou non à notre science, les anecdotes pittoresques et les mots savoureux, les mille épisodes variés dont furent remplies pendant tant d'années les après-midi du Laboratoire.

Je voudrais aussi dire à mon tour votre dévouement, si souvent mis à contribution pour soigner les maux de vos élèves et de leurs parents, l'accueil familial qu'ont reçu à votre foyer les nombreux élèves dont vous avez fait vos amis. A la compagne excellente de votre vie, à celle qui sut toujours entretenir autour de vous la chaude et sereine atmosphère propice aux pensées d'un savant, je voudrais rendre respectueusement l'hommage délicat, inséparable de celui qui vous est dû. Mais je me sens inférieur à cette tâche. Et ne sont-ce point là des sentiments trop intimes pour être publiquement analysés ? Tels les liens innombrables et ténus, mais pourtant indestructibles, des impressions d'enfance, qui nous rattachent à la maison de nos parents : fleurs précieuses du souvenir, chacun les cultive jalousement, en un coin du jardin secret de son âme.

Quant à vous, Maître, vous avez voulu et su résumer, au revers de cette plaquette, en un tableau dont la simplicité et la grandeur sont saisissantes, le rôle primordial que vous avez rempli. Mais, tandis que vous labourez encore le champ sans bornes, vos granges sont pleines ; en des sillons que l'artiste n'a point représentés, la moisson a depuis longtemps levé et le grain mûrit. Vous le verrez !

Allocution de M. le Professeur Agrégé LINOSSIER

Mon cher Maître,

Quand les promoteurs de la manifestation d'aujourd'hui m'ont demandé de faire partie du Comité d'organisation, mon amitié certes s'en est réjouie, mais j'éprouvai en même temps une grande confusion.

Dans un harmonieux concert de noms, dont se pare la science anatomique, le mien me paraissait introduire comme une dissonance. Depuis, j'ai compris qu'il était utile : il fallait que fussent représentés ici vos mauvais élèves.

Quand, en 1877, jeune professeur d'une jeune science, vous arrivâtes à Lyon, nous accourûmes nombreux au vieil amphithéâtre de la rue de la Barre. Nous y vînmes en Lyonnais, toujours un peu méfiants d'une réputation qu'ils n'ont pas sanctionnée, et plus disposés à la critique qu'à l'admiration ; mais nous fûmes vite conquis. Tout de suite, vous avez évoqué en nous la mémoire d'un des plus glorieux enfants de la région lyonnaise. Nous avons reconnu son âme flottant sur votre enseignement. Nous vous avons senti des nôtres, et nous nous sommes réjouis que Paris, qui nous avait pris Bichat, nous eût rendu Renaut.

Or, pendant qu'à vos cours, les Vialleton, les Regaud recueillaient, pour les faire fructifier, les précieuses semences, qui tombaient abondantes de vos mains largement ouvertes, nous, la foule anonyme, nous jetions gloutonnement sur les fruits mûrs, capables de satisfaire immédiatement notre gourmandise scientifique.

Et voilà pourquoi les premiers déposent aujourd'hui en hommage à vos pieds les gerbes dorées d'une opulente moisson, tandis que nous, qui, les fruits savoureux absorbés, courions à d'autres études, nous arrivons les mains vides.

Mais non le cœur vide, mon cher Maître, car, si nous avons beaucoup gaspillé des notions anatomiques que vous nous prodiguiez, nous en avons gardé une précieuse empreinte. Vous nous communiquiez l'enthousiasme scientifique ; vous nous appreniez à interroger la nature, à comprendre ses réponses, à nous élever du fait concret jusqu'à l'idée générale. Vous aviez

le talent d'élargir tous les sujets. A travers une cellule, vous nous montriez tout l'univers vivant. Nous eûmes tort peut-être d'oublier la cellule, mais nous avons du moins regardé l'univers. La culture que nous avons retirée de vos leçons nous fut précieuse à tous, dans les divers domaines entre lesquels nous nous sommes partagés. Pour ma part, dans le peu que j'ai fait, on ne trouverait certes pas trace d'histologie, mais, en grattant, je ne serais pas surpris qu'on découvrît du Renaut.

C'est au nom de tous ceux qui écoutèrent votre enseignement, sans laisser de leur passage dans votre amphithéâtre une trace lumineuse, que je prends la parole aujourd'hui. Nous sommes les parents pauvres de votre famille scientifique, mais nous sommes de la famille quand même, et, plus nous sommes pauvres, plus nous vous sommes reconnaissants de ne nous avoir pas reniés. Le fait seul que nous fûmes un jour vos élèves a suffi à créer entre nous un lien affectueux qui ne s'est jamais rompu, et vous nous avez donné, avec beaucoup de dévouement, un peu de votre cœur. Notre place était donc bien marquée à cette fête !

Notre hommage, d'ailleurs, n'est pas sans prix. Chacun de nos suffrages a, en lui-même, peu de valeur, mais, groupés, notre voix devient la grande voix de la foule. *Vox populi, vox Dei*, disaient nos pères. Ne soyons pas si prétentieux, mais on me concédera que, pour dispenser la gloire, la foule est le juge souverain. Ceux de l'élite ne sont auprès d'elle que d'éloquents avocats... pas toujours écoutés

Je termine, mon cher Maître, et, pour reprendre ma première image, au nom de vos mauvais élèves, au nom de ceux que vous seriez dans la nécessité de « coller », s'ils avaient l'imprudence d'affronter une seconde fois leur examen d'anatomie, laissez-moi, sur les blonds épis de vos disciples de prédilection, déposer deux modestes fleurs. Elles sont si modestes, que Linné, qui n'oublia rien, négligea de les mentionner dans sa classification ; leur éclat n'attire pas les regards, mais leur parfum discret n'est pas sans charme : elles s'appellent l'affection et la reconnaissance.

Toast de M. le Professeur Agrégé CHANDELUX[1]

Mon cher Maître,

Vos collègues, vos collaborateurs, vos élèves, vos amis se réunissent aujourd'hui pour fêter le quarantenaire de votre entrée dans l'enseignement supérieur.

Peu d'années après que vous y fûtes admis, j'ai eu l'honneur de travailler sous votre direction au laboratoire de la Charité, et je n'ai oublié ni vos leçons, ni vos conférences dans l'amphithéâtre Bouillaud, où le regretté professeur Hardy vous donnait souvent la parole pour des démonstrations d'anatomie pathologique qui vous permettaient d'établir, sur des bases solides, avec une saisissante clarté, les liens étroits qui rattachent les lésions constatées dans les organes aux symptômes observés pendant les phases successives de la maladie.

Puis vous êtes venu à Lyon et là, dans un laboratoire de dimensions modestes, avec des crédits restreints, vous avez su imprimer un puissant essor à votre enseignement et à vos travaux. Aussi, tout à l'heure, on vous dira quelle autorité votre nom a acquise dans les hautes sphères scientifiques.

Il m'appartient seulement de faire appel à des sentiments affectueux et de lever mon verre en votre honneur, au nom de tous ceux qui, près de vous, vous ont estimé, vous ont admiré, vous ont aimé.

Toast de M. Ch. JACQUIER

Cher et honoré Professeur,

C'est à la Science, que vous avez si grandement honorée et dont nous saluons ici tant et de si illustres représentants, que, dans l'intimité de ce repas comme dans la solennité qui doit le suivre, il appartenait de fêter la première le quarantième anniversaire d'une carrière que vous lui avez tout entière consacrée.

Les Lettres, après elle, vous peuvent revendiquer ; car si les récits mythologiques ne nous représentent pas Esculape comme

[1] Toasts prononcés au déjeuner offert par M. Renaut le 16 février, avant la séance publique.

un familier du Parnasse, Sylvain de Saulnay fut, au contraire, toujours un fervent des muses, et, qu'il chante *l'Ombre des Dieux* ou *le Poème de l'âme*, en celui que laisse aisément deviner la transparence de son voile on a vite reconnu le vrai poète, rythmant dans la variété de ses rhapsodies délicates ou puissantes, toujours personnelles, tout ce qui dans l'âme chante, pleure ou sourit.

Mais, au même titre que la science et les lettres, l'Amitié me semble bien pouvoir revendiquer sa place et, puisque c'est à elle que je dois celle que j'occupe, c'est d'elle que je me réclame et sa voix que j'emprunte.

Comme ceux auxquels je succède, avec moins de compétence, mais avec le même empressement et la même sincérité, je salue en vous, cher jubilaire, le praticien hors pair, le maître éminent, inlassable chercheur, que depuis quarante ans vous n'avez cessé d'être : mon foyer, d'ailleurs, en a trop souvent ressenti le bienfait pour que, au respect, je ne mêle dans ce salut mon affectueuse gratitude. Mais, avant tout et surtout, c'est à celui qui, sous toutes les formes, donna toujours au cœur dans sa vie une place de choix, à l'ami éprouvé et sûr, que, du meilleur de mon âme, je veux adresser mon cordial hommage.

L'amitié ! Littérateurs et poètes, dans tous les siècles, tour à tour l'ont chantée, et, mieux que moi, dans la richesse de vos souvenirs, vous pourriez sans effort nous en redire les pages les meilleures. C'est qu'elle est, en effet, dans la gamme si harmonieuse et si riche de nos affections, la note peut-être la plus délicate et la plus pure. C'est que, comme elle a de la jeunesse, sous les caresses de laquelle d'habitude elle s'éveille, la matinale fraîcheur ; quand sur notre vie l'automne fait tomber les ombres plus larges, c'est elle encore qui la colore, et souvent de rayons si chauds, qu'on croirait y retrouver parfois comme des clartés d'aurore.

Aussi bien, comme toutes choses ici-bas d'ailleurs, elle a sa hiérarchie et ses degrés. « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », dit le proverbe ; c'est vrai. Et c'est pourquoi d'être votre ami, quand on songe aux succès dont votre vie est faite, c'est une fierté que tous ici partagent et dont particulièrement je m'honore.

Aussi bien, vous n'êtes pas seulement l'ami dont on s'enorgueillit, vous êtes de ceux sur la fidélité de qui on se repose. Etre fidèle à soi-même et aux autres, à ses affections comme à ses croyances, en dépit des années qui passent, des intérêts qui se déplacent, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, ce devrait être si simple et si bon ! C'est cependant si rare. Votre amitié à vous, elle est faite de cette fidélité. Elle n'est pas banale ; elle n'est pas changeante, non plus. Elle ne se donne qu'à qui elle veut et comme elle veut ; mais, une fois donnée, elle ne se reprend ni ne se dérobe. Elle va jusqu'au bout de ses promesses et de son affectueuse logique. Combien, ici même, qui pourraient souligner mon affirmation de souvenirs d'hier.

Combien à qui, avec les ressources de votre merveilleux savoir, vous avez prodigué les délicatesses et l'inoubliable fidélité de votre affection ; et comme au chevet des malades aimés, votre science sait, quand il le faut, se faire simple et modeste pour arriver plus sûrement à la solution qui sauve, au remède qui guérit. Aussi, elles sont nombreuses les amitiés nées de la vôtre, obscures et illustres, dont plusieurs sont près de vous ; toutes, dévouées et fidèles, empressées à vous faire, en ce jour d'apothéose, un affectueux et sympathique cortège.

Ajouterai-je, et c'est ce qui nous réjouit encore, que sur vous la Providence a visiblement épuisé tous ses dons ! Que vous manque-t-il, en effet, dont d'autres se puissent réclamer ? Votre savoir s'étend sur tous les domaines : votre œil perspicace — j'allais dire créateur — à travers les tissus dont son enveloppe est faite, pénètre chaque jour plus avant les secrets mystères de notre organisme. Après Leibniz et Pythagore vous avez abordé les troublants problèmes de cette énigmatique monade où la Matière et l'Esprit consomment leur mystérieuse union. Physiologiste, clinicien, vous êtes philosophe et poète, j'allais dire théologien : votre érudition est si étendue qu'il serait plus aisé de dire ce qui lui manque que ce dont elle est faite ; votre parole, comme votre plume, sont à votre pensée des instruments toujours dociles, et, sans être graphologue, à l'impeccable élégance et à la significative fermeté de vos caractères, on a bien vite discerné, même sans vous connaître, les qualités qui vous distinguent et vous marquent.

Si, devant tant de supériorités qui m'eussent commandé le silence, j'ai osé parler, vous en devinez, cher Docteur, l'excuse : c'est que, pour un instant, sur mes lèvres pour vous mon cœur s'était mis ; c'est que, à vous apporter cet hommage, il me semble que j'acquitte une dette ; c'est que, au souvenir de la délicate attention qui vous fit, en un jour de fête bien cher, mêler votre voix à mes joies familiales, je n'aurais pas voulu que, en me taisant aujourd'hui, j'aie paru y être indifférent, moins encore l'oublier.

Donc, à votre santé, à hier, mais aussi à demain, et que Celui de qui dépendent nos jours vous accorde en un soir long et heureux les années d'Hippocrate.

Télégramme de M. le Professeur CHAUVEAU

Agréez télégraphiquement, mon cher Renaut, l'hommage de ma participation lointaine à la fête d'aujourd'hui. Combien je regrette que l'état actuel de ma santé ne me permette pas de me joindre en personne à vos glorificateurs ! Ma place n'est-elle pas aux premiers rangs des Lyonnais, auxquels vous attachent maintenant tant de liens d'estime et d'affection ?

Je vous avais connu, sous les plus heureux auspices, dans le laboratoire de Ranvier, votre maître, longtemps avant 1876, époque à laquelle vos jeunes et déjà très appréciés mérites vous appelaient au professorat de la Faculté de Médecine qui se créait alors à Lyon.

Le vieux Lyonnais que je suis resté éprouve une véritable joie émotive au souvenir de votre introduction dans notre milieu, où naissait ce grand foyer universitaire à la création duquel je m'honore d'avoir pu contribuer. Je songe aussi, avec la même satisfaction, aux dix années de collaboration, pendant lesquelles nous avons travaillé côte à côte au succès de cette création si particulièrement féconde. Je ne les oublierai jamais.

Lettre de M. le Professeur PRENANT

Cher et éminent Collègue,

Le jour où l'on vous fête est un jour de plus grande fête pour la *nation* histologique du *monde* entier.

Avec ceux qui sont à côté de vous, avec tous ceux qui sont

de cœur à côté de vous, je vous offre, bien cordialement et respectueusement aussi, après mes plus sympathiques sentiments, le tribut de mon admiration d'histologiste pour l'œuvre scientifique accomplie, et celui d'une plus large admiration encore que vous valent les si diverses manifestations de votre remarquable esprit, tour à tour sévère pour lui-même quand il scrute et fouille le champ rude et ingrat de la science, et charmant pour les autres, quand il parcourt les sentiers fleuris de la littérature et des arts.

Télégrammes de Félicitations

Professeur LASKOWSKI (de Genève), professeur Leo GERLACH (Erlangen), professeur WALDEYER (de Berlin), professeurs VAN DER STRICHT, LEBOUCQ, VAN BAMBEKE (de Gand), professeur KEIBEL (Fribourg-en-Brisgau), professeur JULIN (Liège), ELOUI PACHA (Le Caire), professeur MARINESCO (Bucarest).

M. LIARD, vice-recteur de l'Université de Paris, professeur CHAUVEAU (Paris), professeur HENNEGUY (Paris), professeur DÉJERINE (Paris), professeur NICOLAS (Paris), professeur et Mme CHAVANNES (Paris), professeur PIERRET (Lyon), professeur LEMOINE (Lille), professeur J. COURMONT (Lyon), professeur WEBER (Alger).

M. AUBÉ (Paris), Dr CHAIX (Bourgoin), Dr BOYER (Lyon), M. FAURÉ-FREMIET (Paris), Dr LACROIX (Lyon), M. LEGENDRE (Paris), Dr MARTEL (Saint-Etienne), Dr MERCIER (Tours), Dr NICATI (Marseille), Dr RÉNON (Paris), Mme STILLING (Morges).

Allocution de M. le Professeur J. RENAUT

Mes chers Amis,

On dit souvent que, sauf au déclin même de l'esprit, les vieilles gens se laissent difficilement toucher par l'émotion sentimentale ; sinon, faut-il du moins que cette émotion ait du coup touché tout juste et frappé très fort. Celle qui me pénètre en ce moment, et qu'au cours de cette belle fête jubilaire j'ai vu naître et grandir de minute en minute jusqu'à s'emparer de moi tout entier, est donc bien cette émotion directe et forte : puisque je ne saurais maintenant, sans me trou-

bler, la traduire sinon par ce mot unique, mais qui heureusement contient tout ! — merci !

A vous, mon cher Recteur, qui avez bien voulu présider cette fête ; à vous, mon cher Doyen, mon cher Directeur de notre Ecole du Service de Santé militaire ; à vous, mon cher Garel, qui avez pris tant de peine, à la tête du Comité, pour assurer le succès de l'œuvre entreprise et la véritable beauté de cette heure ; à vous tous, mes chers collègues, mes chers élèves et mes bons amis, assemblés ou présents d'intention ici, et qu'en esprit j'y réunis tous et j'y vois comme serrés autour de moi : je vous redis merci et encore merci !

Et que pourrais-je dire de plus à vous, mes camarades, les compagnons par excellence de ma jeunesse et de toujours : Collette, Samuel Pozzi, Albert Robin ? A toi surtout, mon cher Albert, puisque c'est toi qui viens de parler pour eux tous et de me dire des choses fraternelles et touchantes, de ces choses imprévues vraiment après même presque un demi-siècle d'une telle amitié ! Que puis-je répondre, si ce n'est encore simplement : merci ! Je sais bien que cela n'est pas assez dire ; mais si pour le moment je tentais d'aller plus loin, la petite buée qui monte de mon cœur à mes yeux brouillerait sans doute la vision intérieure que je veux garder de notre commun passé, et je sentirais trembler ma parole. J'aime mieux autre chose pour clore cette journée.

Car on a, ce me semble, assez et surabondamment parlé de moi jusqu'ici. Laissez-moi maintenant parler un peu des autres : c'est-à-dire de vous, mes chers élèves, mes chers disciples et amis, qui seuls par votre constant concours pouviez assurer l'œuvre de ma vie et l'avez assurée en effet.

Vous m'apportiez tout à l'heure, mon cher Linossier, le souvenir de ceux qui furent simplement mes élèves, c'est-à-dire de ceux qui, au long cours du temps, — pendant plus d'un tiers de siècle, — se succédèrent si nombreux toujours au pied de ma chaire pour écouter ma parole avec un constant empressement : me donnant de la sorte la réconfortante impression du succès dans l'effort que je faisais pour les instruire. De cela, je les remercie tous ; et ce sont depuis trente-cinq ans tous les élèves de cette Faculté, dont presque toutes, sinon toutes les générations sont représentées ici.

Parmi eux, beaucoup sont sortis du rang pour devenir à leur tour des maîtres, tant à Lyon qu'ailleurs, et souvent après avoir été, davantage près de moi, des disciples directs au laboratoire, en conférences, à l'hôpital. Ce n'est pas une mince joie, pour un viel éducateur tel que j'en suis un, que d'avoir contribué à la formation de personnalités scientifiques et médicales telles que vous : Garel, mon cher président ; Georges Lemoine, Bard, Vialleton, Aug. Pollosson, Jean Lépine, Ch. Audry, Weill, Rochet, Lesieur, aujourd'hui maîtres incontestés de notre — il faudrait dire de nos Facultés ; et que vous, Mollard, Devic, Leclerc, Mouisset, Lyonnet, dont la maîtrise clinique est aujourd'hui l'honneur de notre école des hôpitaux. Cette joie-là, je vous remercie hautement de me l'avoir donnée ! Et si je n'ajoute pas, en cette minute, à vos noms déjà nombreux pas mal d'autres, je vous montrerai dans un instant que ce n'est ni le souvenir, ni le gré qui me manquent pour ceux qui les portent.

Car avec tous, successivement, j'ai vécu véritablement ma vie depuis trente-cinq ans : vie de collaboration travailleuse constante jusqu'ici, amicale toujours, ou du moins autant que j'ai pu ; car, sans cela, tout magistère devient d'emblée et demeure stérile. Or, je ne voulais absolument pas que le mien fût tel.

Cependant, venant ici en 1877 et quelque déterminé que je fusse à y agir de mon mieux, je m'y sentais en situation — il faut le dire — mal commode. Je quittais avec le Collège de France une école célèbre et des maîtres incomparables : Cl. Bernard, Ranvier, quelque peu aussi Marey. Et de la sorte déraciné, je devenais d'emblée le collègue d'hommes tels qu'Ollier, Chauveau et Rollet, dont la gloire était acquise, titulaire dans la patrie même de Bichat d'une chaire d'anatomie générale — la seule, hélas ! qui maintenant subsiste en France à l'inexpiable honte du souvenir français. — C'était alors, pour un jeune homme de trente-deux ans, tout à la fois un grand honneur et une lourde charge...

J'ai vivement ressenti l'honneur et j'ai pris la charge ; mais ceci n'alla certes pas sans difficultés.

Fort heureusement, la difficulté n'était pas pour moi tout à fait quelque chose de nouveau. En 1868, j'avais commencé

à faire de l'histologie, sous mes maîtres Ranvier et Cornil, tout simplement dans un grenier de la rue Christine. De 1870 à 1872, je continuais à travailler avec Ranvier, au Collège de France, dans un autre grenier qui, d'ailleurs, est présentement encore le laboratoire de mon ami Henneguy. Et ceci seul montre une fois de plus qu'en notre pays, l'esprit de la science souffle où il veut, et même qu'il sait souffler droit, fût-ce par une lucarne. A Lyon, il y eut d'ailleurs un petit changement ; s'il souffla, ce fut tout simplement sur une gouttière...

Une gouttière de l'Hôtel-Dieu, parfaitement, courant sur une large corniche au faîte du bâtiment, aujourd'hui disparu, qu'occupait alors l'Ecole préparatoire de Lyon ; et là dessus, une longue cage vitrée orientée au nord et face au vieux bâtiment du « Tiercelet », séjour des internes, à portée de la voix : tel fut, ici, mon premier laboratoire. Il n'en est guère où l'on puisse davantage, ni surtout plus allègrement travailler, qu'on ne le fit là pendant plus de quatre années.

Messieurs, il faut le dire et j'aime à le dire, c'est l'internat de Lyon, notre jeune voisin d'en face, qui fournit alors à notre mouvement sa vraie force vive, exactement d'ailleurs comme il continue de le faire aujourd'hui. Toute la différence consiste en ce que, dans ce temps-là, il se groupa autour de Chandelux, dont l'autorité était en ce milieu incontestée, tandis qu'actuellement et pour la même raison, depuis plus de quinze ans, il se groupe autour de Cl. Regaud. Car tout aussi bien à Lyon qu'à Paris, il y aura toujours parmi les internes une particulière élite qui se dira, avec Montaigne : « C'est, à la vérité, une très utile et grande partie que la science : ceux qui la méprisent témoignent assez de leur bestise. »

Ce fut une première bonne fortune pour mon enseignement que d'avoir eu, pour chef de travaux, un homme comme Chandelux, à cette époque que je qualifierais volontiers d'héroïque, si l'apparente exagération du terme ne m'arrêtait pas. Ceux qui ne l'ont pas vécue avec nous, ou du moins connue, ne peuvent en imaginer les difficultés. Pour surmonter celles-ci, il ne fallait rien moins que les qualités de travail, d'ordre, de précision et de rapide aptitude technique, que révéla d'emblée l'action de Chandelux. C'est à lui que l'histologie lyonnaise doit l'organisation de notre laboratoire, telle qu'elle n'a jamais cessé

d'exister, quand bien même avec Regaud elle s'est tant élargie. C'est grâce à lui que, bien avant de devenir officiels, nos travaux pratiques furent institués et, chose en tel cas bien remarquable, furent exactement suivis. C'est par son impeccable et sévère administration, qu'avec un budget modeste et un grand nombre de travailleurs habituels, pendant onze années consécutives, notre laboratoire prospéra sans faire une seule dette.

On travaillait ferme pourtant, et ce fut parfois un étrange spectacle que celui de ce laboratoire haut perché, où circulaient, le cas échéant, des animaux quelque peu extraordinaires, où aboutissaient tant de pièces d'autopsie, où Chandelux pratiquait, avec cette maîtrise à laquelle nul ne parvint depuis, toutes les injections vasculaires imaginables ; tandis que Garel demandait aux quatre classes d'animaux vertébrés le secret des dispositifs glandulaires de leur tractus intestinal, afin de mettre sur pied cette dissertation inaugurale qu'encore aujourd'hui on cite partout : travail dont volontiers il se reposait en construisant, avec du liège, des brins de paille et des épingles, les instruments enregistreurs les plus délicats et les plus exacts. Car, à cette époque, il était un peu ma main, comme Bard, mon premier préparateur, était mon bibliographe et mon analyste en la langue allemande. Et j'avais, par ailleurs, plus que fort à faire. Nous n'étions plus au Collège de France, où chacun peut choisir son terrain d'études et s'y cantonner. Il me fallait exposer notre science en son ensemble, et tout vérifier auparavant dans la limite des moyens possédés alors, ou bien en créant pour cela des méthodes inédites. Par suite de ce travail même, incessamment des sujets d'étude nouveaux me sautaient aux yeux, et il y avait à les développer. C'est alors qu'intervint l'action réellement scientifique de mes jeunes collaborateurs. Bientôt, P.-A. Durand produisait sa remarquable étude de la musculature cardiaque ; Bard fixait définitivement l'anatomie pathologique de la phtisie fibreuse ; Hortolès faisait, sur le glomérule rénal et la circulation du rein, les découvertes que chacun connaît, puis il décrivait — clairement pour la première fois — le processus histologique des néphrites ; Georges Lemoine fixait, lui aussi, la structure du tissu muqueux du cordon ombilical. Tous ces jeunes hommes étaient des internes : Bard, Hortolès et Lemoine successivement

mes préparateurs. Quant à Eloui — S. Exc. Mohamed Eloui Pacha présentement — c'était alors un jeune Egyptien d'un type véritablement pharaonique, et pour l'heure chef de clinique ophtalmologique de la Faculté. Sa thèse inaugurale sur la structure et l'innervation sur la cornée fut un travail vraiment remarquable. Tel est — très en abrégé — le sommaire de notre début sur la corniche du vieil Hôtel-Dieu, et ce pourquoi je remercie et je loue d'abord les bons ouvriers de cette première heure, publiquement ici et de tout mon cœur !

*
* *

Quand j'échangeai, non sans une pointe de regret, mon installation provisoire de la rue de la Barre pour mon laboratoire du quai Claude-Bernard, l'expérience m'avait donc déjà convaincu qu'on pouvait, à Lyon, susciter un nombre important de vocations histologiques. Ceci, du moins, en allant les provoquer là où il fallait, c'est-à-dire dans cette élite qu'est et demeure l'internat. Et ce fut là, je l'avoue, une des grandes raisons qui m'incitèrent à devenir médecin des hôpitaux. Il y en avait d'autres, ne fût-ce que mon propre goût pour la clinique, largement développé par mes dix ans d'études et tous mes concours à Paris. A vrai dire, j'espérais ainsi réaliser au moins deux de mes maîtresses visées.

La première était de faire mon devoir envers tous les étudiants de Lyon, quels qu'ils fussent, en ouvrant sur les structures leurs yeux, jusque-là — ici comme ailleurs en France — alors presque absolument fermés. Car, en somme, le médecin est l'éternel explorateur de l'organisme ; et il l'aborde constamment comme un pays inconnu dont l'anatomie du scalpel n'a fait que tracer la carte sommaire. Cependant, il lui importerait de savoir ce que sont, et autant que possible ce que font, individuellement, les éléments anatomiques, c'est-à-dire les êtres vivants qui peuplent et caractérisent les divers départements de cette carte. Car alors seulement, pourra surgir à ses yeux quelque clarté sur la vie de l'ensemble. Cette connaissance, dont il devait laisser la recherche à d'autres, Cl. Bernard, notre maître à tous, n'en proclamait-il pas la nécessité absolue, quand, aux derniers jours de sa vie, il affirmait que

l'effort physiologique, désormais, devait se transporter de l'organe ou du tissu dans leur cellule caractéristique ? Par suite et naturellement, ses disciples, et d'abord parmi eux mon maître Ranvier, ne tardèrent pas à s'engager dans cette voie, — celle de ce que présentement nous appelons l'*histophysiologie*.

Or, l'histophysiologie, en déterminant comment une cellule agit et dans quelle attitude cytologique elle agit, pourra déterminer également comment elle sait, et jusqu'à quel point elle peut réagir. Et cela seul pourra, dans bien des cas, projeter sur la plupart des actes morbides une clarté parfois absolue.

C'est pourquoi j'ai voulu — intensément voulu — appliquer ma science à la médecine. J'estimai même que pour cela il ne suffit pas de rester médecin, mais qu'il faut le devenir beaucoup. Car seulement alors, le fait clinique bien reconnu, tout en demeurant énigmatique en son mécanisme, suscitera le plus souvent la recherche histophysiologique aboutissant parfois à son plein éclaircissement. Et cela seul constituait ma seconde visée.

Et voilà, au fond, aussi pourquoi j'ai voulu devenir médecin des hôpitaux, dans quel sens également j'ai travaillé là pendant mes vingt et un ans d'exercice : cultivant parallèlement la clinique et la science que je lui voulais appliquer ; œuvrant aux deux et à chacune de mon mieux ; montrant avec le maximum de simplicité, à ceux qui m'entouraient — c'est-à-dire en ne théorisant jamais — les points nombreux où les deux horizons se confondent. Et encore, cette fois-là, ce sont mes élèves qui m'ont payé de ma peine ; je compte simplement le reste comme m'étant échu par surcroît.

Car douze de mes anciens internes sont aujourd'hui médecins ou chirurgiens des hôpitaux ; deux furent nommés au concours médecins des asiles publics d'aliénés ; dix sont professeurs ou agrégés de la Faculté de Lyon. Je n'ai donc pas avec eux perdu ma peine, ni eux avec moi leur temps. Ce qui tendrait même à prouver que l'esprit clinique et l'esprit histologique ne sont pas tellement contradictoires, c'est que, parmi ces jeunes maîtres des hôpitaux et des asiles, il y eut J. Mollard, qui fit ce que chacun sait pour la structure, l'innervation du cœur et la clinique des myocardites ; qu'il y eut Charles Bonne, dont nul n'ignore non plus la maîtrise égale en histo-

logie et en clinique neurologiques ; enfin, qu'en dehors du cadre hospitalier, il y a Regaud, cet histologiste pur qui fait, comme je le dirai tout à l'heure, de telles découvertes en thérapeutique expérimentale !

*
* *

Messieurs, si tout ceci s'est produit, s'est relié, a fini par faire un tout, d'où il est en somme résulté ce que je puis maintenant — et avec quelque fierté — nommer une *Ecole*, c'est en somme parce qu'on a continué à travailler, synergiquement, autour de moi et avec moi, tant à l'hôpital où je prenais mes recrues, que dans ce nouveau laboratoire du quai Claude-Bernard qui, pour trop vaste qu'il ait semblé de prime abord, se trouve maintenant trop petit, quelque peu même ruiné par l'usure, ainsi qu'un habit trop porté. Car là aussi on est venu, s'y serrant en ces temps derniers jusqu'à jouer du coude. Même quelquefois après y être venu, on y est revenu, comme ce fut le cas de Vialleton.

C'est là qu'il paracheva et mit sur pied cette thèse de doctorat ès sciences qui, en 1888, fit véritablement époque. Il y fit connaître, en effet, le jeu des sphères attractives, le dédoublement et la migration des centrosomes déboublés autour du noyau de la cellule qui se divise : découverte capitale en cytologie, et qui renferme la loi même de l'arrangement des cellules dans tout tissu où elles se multiplient pour augmenter de nombre. Et ceci est resté aussi peu contesté que ne le fut sa description, cette fois analytique, de l'endartère : objet, bientôt après, de sa thèse inaugurale de médecine. Ce fut l'époque aussi de beaux et bons travaux dus à Rigal, Champeil, Riel, Barbier, Arthur Rivière, le pauvre Honorat, qui bientôt devait périr victime de son dévouement professionnel. Mais il me faut abréger, et je ne saurais dire tout.

Entre temps, Vialleton, devenu agrégé, avait succédé à Chandelux. Charles Audry ne devait pas tarder à voir ses premiers travaux sur la peau le désigner pour la chaire de dermatologie, à Toulouse. Au printemps de 1895, brusquement, une chaire d'histologie était créée à Montpellier — et au grand bénéfice de Montpellier — pour Vialleton. Un concours d'agrégation, préparé en quelques semaines, trahissait Lacroix. J'ai rarement

rencontré de telles aptitudes chez un jeune histologiste ; et si notre science ne l'a pas gardé, je dirai très haut que ce ne fut ni de sa faute à lui, ni de la mienne. Du coup, Cl. Regaud devint mon chef des travaux. Il était apte à démontrer tout de suite que, si l'on me prenait mes élèves en me faisant grand honneur, ou si on les sacrifiait en me faisant beaucoup de peine, il m'en restait au moins un, qui était de taille.

***

Vous souvenez-vous, mon cher Regaud, de ce jour où, muni d'une petite lettre d'introduction signée de mon vieux camarade Lépine, un jeune soldat de 2ᵉ classe vint me demander une toute petite place dans un coin de mon laboratoire ? Dès ce moment-là, votre destinée était fixée avec une haute fortune scientifique comme aboutissant ; et je tiens à dire que moi, je devais un grand merci à Lépine. En tout cas, je me souviens bien de cette autre journée, si extraordinairement peu distante de celle que je viens de rappeler, où se révéla, comme d'un coup, publiquement, votre jeune et précoce maîtrise. Ce fut en août 1905, au Congrès des neurologistes, à Bordeaux. Là, des hommes tels que Joffroy, Brissaud, Pitres, Gilbert Ballet — j'en oublie, — entendirent une toute petite communication de vous. Ils en demeurèrent stupéfaits, et moi avec eux. Et tous crurent que je plaisantais, quand je leur dis que, quelques semaines auparavant, vous n'étiez autre personnage qu'un de mes internes.

Mais du moins, à Lyon, personne n'hésita. Devenu presque d'emblée le chef réel d'un groupes de camarades qui avec vous formèrent tout de suite corps, après quelques travaux de pure analyse, vous vous engagiez enfin dans votre véritable voie, celle de l'histologie expérimentale. Avec Mollard, vous établissiez, sans conteste possible désormais, le processus des myocardites diphthériques, provoquées expérimentalement et dont, par suite, vous pouviez pour la première fois sérier les stades : ce qui, chez l'homme, n'avait jamais été fait ni n'est non plus possible à réaliser. A côté de vous, Ch. Bonne — qui a tant fait et aussi voulu faire pour la science neurologique, qu'il est mort de son travail — éclairait par la même méthode, définitive-

ment, l'histoire des racines des nerfs vertébraux. Cade montrait qu'en faisant artificiellement un pylore, on lui assurait à brève échéance la structure histologique d'un pylore normal. Bref, la voie histophysiologique demeurait pour l'avenir, dans notre Ecole, la voie de choix largement ouverte. Elle devait encore s'élargir, et de plus en plus, devant vous.

Et dès lors, mon cher Ami, tout ne devint-il pas pour vous origine et matière d'avancement scientifique ? Je n'en excepterai même pas l'unique mais réelle corvée que je vous aie jamais imposée, et qui consista à vous charger de rédiger, pour la fin trop attendue de mon *Traité d'histologie pratique*, le chapitre que vous savez, et que d'ailleurs vous fîtes si bien. Je sais ce que ce travail vous coûta de peine et de temps ; mais je sais aussi à quel point il fut pour vous le motif de réflexions génératrices d'idées neuves. Vous lui devez, en somme, d'être ainsi devenu un maître sans pair en spermatogénèse ; il n'est pas moins l'origine des multiples et intéressantes recherches que, par vous ou avec vous, menèrent à bien nos élèves communs : Tournade et Dubreuil, par exemple. Je n'ai donc aucun regret de vous l'avoir imposé.

Messieurs, je dois forcément abréger ; et d'ailleurs ce qui me reste à dire, c'est à vous et non plus à Regaud que je veux le dire.

Regaud est mon élève direct ; il n'a pas eu d'autre maître que moi, sauf lui-même. Il m'a ainsi donné le droit d'être fier de lui. Je le suis, et je le remercie publiquement ici de m'avoir donné cette fierté. Je considère sa formation comme ma plus belle œuvre, son action comme la meilleure fortune pour la jeune école histologique française, dont il sera le chef un jour. Car il a tout d'un chef : l'ampleur des visées ; la puissance d'apostolat qui fait de lui un rassembleur et un conducteur de jeunes hommes ; le don des conceptions originales et la méthode impeccable pour les développer, puis les mettre au jour sous la formule juste.

Voyez plutôt ! — Depuis plus de soixante ans, on bataillait pour décider si le rein est une glande, comme le croyait Lionnel Beale, ou si si c'est un filtre, ainsi que le soutenait Ludwig. Après les travaux de Regaud, de Regaud et Policard, de Policard et Mawas, etc., qui peut désormais douter que le rein soit

une glande, ni hésiter à situer dans ce rein sa partie glandulaire majeure ?

Et, cela posé, est-il beaucoup d'histophysiologistes qui douteront longtemps que le véritable « agent opérant », dans cette glande rénale comme dans toutes les autres, ne soit l'organite cellulaire qu'on appelle la *mitochondrie*, depuis que Regaud, puis Regaud et Mawas, Policard, Favre, Dubreuil (je ne parle que de nos élèves), ont retrouvé identique le jeu de cet organite dans toute cellule exerçant sous un mode quelconque l'activité sécrétoire ? Une telle découverte, dont les belles recherches de A. Guilliermond viennent de démontrer la portée générale en la confirmant dans le domaine botanique lui-même, m'a causé plus de joie scientifique qu'aucune de celles qu'en ma longue carrière, j'ai pu moi-même dégager de mon propre travail et faire accepter.

De même en fut-il de ces toutes récentes et vraiment impressionnantes découvertes, d'ordre, cette fois, historadiologique, si j'ose dire, qui se succèdent maintenant dans notre laboratoire, et à intervalles si brefs. Et je ne peux pas tout raconter. Tantôt ce sera la spermatogonie, que, sans même effleurer les autres cellules du reste de la lignée aboutissant au gamète mâle, le « trait röntgénien » lancé par Regaud et Blanc ira frapper seule, tout droit et du coup mortellement. Une autre fois, ce sera le thymus, détruit sans dommage aucun autour de lui, par quelques irradiations courtes et inoffensives. Et voilà que, pour ainsi dire de la sorte corollairement, Regaud et Crémieu auront substitué une méthode curative d'une absolue innocuité à cet espèce d'égorgement, hier encore préconisé par les chirurgiens comme le seul traitement possible de l'asthme thymique, si souvent mortel...

* * *

Si j'ai parlé jusqu'ici surtout des jeunes hommes que mon enseignement a formés ou concouru à former, c'est que je voulais rendre avant tout justice à leur effort et les remercier d'avoir su le faire : car, n'est-ce pas par sa valeur acquise qu'un élève honore davantage son maître ? Maintenant, à cet hommage vivant qui est vous-mêmes et que j'estime le premier de tous, vous avez voulu ajouter, mes chers disciples et mes chers

amis, un témoignage qui le totalise, le pérennise et qui ne passe point. C'est cette belle médaille à mon effigie, que je viens de recevoir de vous, et où la maîtrise de l'éminent sculpteur Aubé s'exprime si intégralement dans le bronze.

Et quand je songe aux soins qu'il a fallu prendre, aux heures qu'il a fallu passer, à tout ce qui dut être combiné, prévu, rassemblé ou écarté, de façon à l'avoir enfin là, cette petite médaille, venue dans le creux de ma main en sa jolie robe d'argent vierge, je me sens vraiment ému d'une inexprimable gratitude envers vous, mes chers amis du Comité, mes chers collègues qui avez bien voulu le présider, mon cher G. Dubreuil qui en fûtes le secrétaire si dévoué.

Oui, vous, Dubreuil, je vous remercie, et, en même temps que pour cela, pour autre chose : d'abord d'avoir été, depuis plus de douze ans, mon ami, mon compagnon de travail constant, grâce à la collaboration duquel j'ai pu — c'est nous avons pu, qu'il faudrait dire, — mener à bien cette étude difficile de la lignée connective, au bout de laquelle apparaît évidente la fonction sécrétoire qui fait du tissu conjonctif, désormais, la plus immense des glandes interstitielles de tout l'organisme.

Vous n'avez jamais mesuré votre effort, ni marchandé votre concours à personne autour de vous, fût-ce au détriment même de vos propres intérêts du moment. Vous avez toujours donné à tous sans compter. Vous avez toutes les qualités, vous aurez la destinée des jeunes maîtres, et serez, avec Regaud, le meilleur continuateur de notre Ecole.

*
* *

Mes bons amis, je ne me plaindrai jamais de ma destinée ; car j'ai cette fierté de pouvoir proclamer que ni à mon œuvre, ni à ma personne, vous n'avez pas manqué une seule minute depuis trente-six ans. A mes heures de fièvre dans le travail, à celles d'angoisse dans la maladie, je vous ai toujours trouvés prêts à l'aide, et le plus souvent même sans vous chercher. Aujourd'hui, vous voulez faire à votre vieux maître, avant que son soleil ne se couche, une vesprée glorieuse. Je ne méritais

pas un pareil honneur, que ne reçut aucun de mes maîtres à moi, pas même Cl. Bernard.

Mais les hommes sont trompés souvent par les perspectives. Quand vient le soir, le modeste laboureur qui — comme celui du revers de cette médaille — pousse encore son sillon droit au soleil couchant, projette sur la terre une ombre agrandie. Si bien que pour ceux qui le suivent à distance, il semble peu à peu faire corps avec cette ombre, et ainsi devenir géant. Mais il n'y a là qu'une image vaine, et qui n'a ni corps ni prise. Il n'en reste rien dès que le soleil a sombré, sinon pour l'avenir un peu de grain, qui germera dru ou rare aux pentes du sillon, bien ou mal creusé. Je ne vaux pas davantage que cet homme !

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 23 Mai 1913

Etaient présents : MM. Ennemond Morel, président ; Dr Bérard, Francisque Aynard, Waddington, Latreille, membres du bureau ; M. le recteur Joubin ; M. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres ; M. Josserand, doyen de la Faculté de Droit, etc.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée, inséré au *Bulletin* (fasc. IV, juillet 1912, p. 216), est adopté.

M. Aynard donne connaissance du rapport financier et l'Assemblée vote l'approbation des comptes, qui se décomposent ainsi :

RECETTES

Cotisations 1912 . . .		7.355 »
Subvention du Ministère de l'Instruction publique		2.000 »
Conseil général du Rhône		500 »
Chambre de Commerce de Lyon		2.700 »
Revenus.		
Coupons . .	3.489 32	3.657 12
— legs Hannequin	153 60	
Intérêts . .	14 20	
Dons.		
M. James H. Hyde (membre fondateur) . . .		500 »
		16.712 12

DÉPENSES

Location . .	400 20	435 80
Eclairage électrique.	35 60	
Impôts et assurance .		93 72
Imprimerie.		2.457 85
Personnel		1.690 20
Subventions et cotisations.		
Aux Annales.	250 »	10.120 »
A l'Université	9.550 »	
Arrérages, fondation Hannequin	300 »	
Sauvetage de l'Enfance .	20 »	
Frais de Conférences.		1.405 »
Dépenses de bureau et divers		327 10
		16.529 67
Excédent des Recettes.		182 45
		16.712 12

M. Latreille lit ensuite le rapport moral sur l'exercice 1912 :

Messieurs,

Notre Société a fait, cette année, une perte douloureuse : celle de M. le doyen Caillemer. Je n'ajouterai rien à l'adieu éloquent et ému que notre président adressait, en votre nom, le jour des funérailles, à notre vénéré vice-président. Mais, dans cette réunion de famille, où sa place est vide, qu'il me soit permis de rendre hommage à celui qui fut un des fondateurs de notre Société et qui lui donna, pendant vingt-quatre ans, le meilleur de son activité et de son dévouement. C'est lui qui avait rédigé cette *Notice*, qui est notre charte, et où sont inscrits nos titres les plus précieux. Récemment encore, il nous offrait le reliquat de la souscription qui fut ouverte en son honneur, lorsqu'il prit sa retraite de professeur et de doyen. Et quand la mort nous a privés de sa collaboration, il se préparait à porter devant le grand public la cause de notre Société, et à lui recruter de nouveaux adhérents. Messieurs, nous ne saurions trop déplorer la perte de cet ami de la première heure, de ce témoin de notre histoire.

Il me reste, Messieurs, l'agréable devoir de remercier en votre nom nos conférenciers.

M. de Périgny a fait passer, sous nos yeux, les rues étroites de Séoul, encombrées de graves et nonchalants Coréens, et il a déroulé quelques-unes de ces visions d'Extrême-Orient, si séduisantes à nos imaginations d'Occidentaux.

M. James Hyde, dans une brillante étude, a énuméré les bienfaits politiques et intellectuels dont les États-Unis sont redevables à la France, et nous avons été particulièrement heureux d'applaudir en lui le généreux organisateur de ces conférences, qui, de la Sorbonne à l'Université d'Harvard, font rayonner le génie français.

La conférence de M. de Thomasson, sur la guerre des Balkans, était d'une actualité intéressante : l'exposé lumineux de ce maître des questions militaires et diplomatiques nous a permis de suivre nettement les angoissantes péripéties de ce cauchemar qui, depuis trop de mois, pèse sur l'Europe.

Des Lyonnais zélés ne souffrent pas que Lyon soit appelé la ville des brouillards ; M. Trillat a fait mieux : il a réhabilité le brouillard. Un peu de science nous le montre porteur de germes infectieux ; plus de science nous révèle la police sanitaire qu'il exerce sur lui-même. Loué soit M. Trillat !

Qui de nous ne se souvient de la conférence animée, spirituelle, originale de M. Huvelin, lorsqu'il analysait avec tant de finesse le

sortilège dont les nouveautés rythmiques et harmoniques de Claude Debussy éblouissent ceux-là mêmes qui ne s'y prêtent qu'avec résistance ? L'éclat de cette fête fut encore rehaussé par le talent de M. Ennemond Trillat, de Mme Bittordet et de Mlle Righetty..

Enfin, M. Georges Dumas nous a parlé du Brésil et de l'influence française, avec l'autorité d'un voyageur renseigné et le charme d'un orateur délicat. Ce fut une joie de le suivre à Rio de Janeiro, à Saint-Paul, à Belhorizon, dans tout ce pays qui s'ouvre avec une ferveur touchante à la science, aux lettres et aux arts de la France.

Tels sont les concours de choix que nous avons pu grouper autour de notre œuvre, cette année, et qui nous ont permis de maintenir la réputation dont notre Société jouit auprès de l'élite de la population lyonnaise.

Mais nous voulons plus encore ; il ne nous suffit pas de rester sur nos positions ; toute Société qui ne gagne pas du terrain risque d'en perdre. Ceux qui nous connaissent nous gardent fidèlement leurs sympathies ; ce n'est pas assez ; il faut que nous allions à ceux qui ne nous connaissent pas. Nous vous engageons instamment, Messieurs, à seconder la campagne de propagande que nous ferons au début de la saison prochaine. Vos efforts, donnez-nous les largement, puisqu'ils serviront le développement de cette Université que M. le Maire de Lyon saluait récemment comme la plus haute lumière qui brille sur les sommets de la cité.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

On procède au renouvellement partiel du Comité (art. 6 des statuts). Les administrateurs, dont les noms suivent, arrivés à la fin de leur mandat, sont réélus pour une période de trois ans :

MM. Appleton, Bérard, Chabot, Clédat, Favre, Flurer, Garin, Hugounenq, Latreille, Mariéjol, Pradel, Vignon (Léo), le Président de l'Association des anciens élèves de la Faculté de Droit.

Sur le vote de l'Assemblée, M. le doyen Josserand est élu en remplacement de M. Casati-Brochier, décédé.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 22 AVRIL 1913

Présidence de M. LE RECTEUR.

Présents : MM. Clédat, Chabot, Huvelin, Josserand, Kœhler, Mascart, Pollosson, Vignon, Waddington.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Recteur, en ouvrant la séance, tient à rendre hommage à la mémoire de M. Gabriel Compayré, inspecteur général de l'Instruction publique, qui vient de mourir. Celui-ci a été pendant de longues années recteur de l'Université de Lyon et a exercé sur les destinées de l'Université l'action la plus décisive et la plus féconde. Comme homme, comme savant, comme administrateur, il laisse après lui d'unanimes regrets.

M. le Recteur tient à payer le même tribut à la mémoire de M. E. Caillemer, doyen honoraire de la Faculté de Droit. Celui-ci a appartenu trente-trois ans au Conseil de l'Université et y a tenu une grande place.

Communications diverses. — Lettre de l'Université de Genève faisant part de la mort de M. Ferdinand de Saussure.

Remerciements de l'Université d'Athènes au télégramme de condoléances que lui avait adressé l'Université de Lyon à propos de l'assassinat du roi de Grèce.

Lettre par laquelle M. Flurer se démet de ses fonctions de doyen de la Faculté de Droit. Cette démission, motivée pour des raisons de santé, a dû être acceptée par M. le Ministre, qui a conféré à M. Flurer l'honorial. M. le Recteur exprime les regrets et les vœux du Conseil

pour le collègue qui se retire ainsi après une collaboration de vingt-sept années.

Arrêté ministériel accordant un congé du 1[er] avril au 30 juin 1913 à M. Flurer, professeur de droit civil.

Deux décisions ministérielles admettant à faire valoir leurs droits à la retraite, à partir du 1[er] novembre prochain, pour ancienneté d'âge et de services, MM. Lacassagne, professeur à la Faculté de Médecine, et Jullien, professeur à la Faculté des Lettres, et leur conférant l'honorariat. M. le Recteur adresse les vifs regrets de l'Université à ces professeurs distingués.

Avis de M. le Ministre annonçant que M. Zimmermann, chargé de cours à la Faculté des Lettres, doit organiser dans les environs de Lyon une excursion géographique inter-universitaire. Une subvention extraordinaire de 1.200 francs est allouée à la Faculté des Lettres pour subvenir aux frais d'organisation.

Délibération du Conseil général du Rhône portant de 1.500 à 3.000 francs l'allocation attribuée à M. Germain de Montauzan, pour son cours complémentaire d'antiquités lyonnaises. La Faculté des Lettres délibérera sur l'emploi de cette somme et fera des propositions à l'autorité compétente.

M. Pic, professeur à la Faculté de Droit, a été nommé membre de la Commission administrative des Hospices civils de Lyon, en remplacement de M. Caillemer.

M. Mignon, maître de Conférences à la Faculté des Lettres, s'excuse de n'avoir pu représenter l'Université à l'inauguration de l'Institut français de Madrid.

Le Comité pour l'érection d'un monument à lord Lister demande à l'Université une contribution. Le Conseil estime que l'état des finances de l'Université ne lui permet pas de souscrire à des manifestations commémoratives, si intéressantes soient-elles. Mais il souhaite que les professeurs de l'Université et les Sociétés médicales de la région s'associent à l'hommage rendu à l'illustre savant anglais. La Société de chirurgie a déjà voté une souscription de 100 francs. On transmettra la demande à la Faculté de Médecine, pour provoquer les souscriptions individuelles.

M. P. Hazard, chargé de cours à la Faculté des Lettres, accepte d'aller représenter l'Université de Lyon au Congrès de l'Alliance Française, qui se tiendra à Saint-Andrews (Ecosse).

Le Congrès de Psychologie et Physiologie sportives, qui aura lieu à Lausanne du 7 au 11 mai 1913, prie l'Université de se faire représenter par un délégué. Cette demande est renvoyée pour examen aux Facultés intéressées.

M. Focillon, maître de Conférences à la Faculté des Lettres, présente un rapport sur la section d'Histoire de l'Art de l'Institut de Florence. Ce rapport est renvoyé pour avis à la Faculté des Lettres.

Chaire de médecine légale. — La Faculté de Médecine, dans une délibération du 18 avril, a demandé à l'unanimité le maintien, sans modification, de la chaire de médecine légale, laissée vacante par la mise à la retraite de M. Lacassagne. Le Conseil de l'Université se prononce dans le même sens.

Décanat de la Faculté de Droit. — L'ordre du jour appelle la question des présentations pour le décanat de la Faculté de Droit. La Faculté, réunie le 21 avril 1913, a présenté en première ligne : M. Josserand ; en deuxième ligne : M. Huvelin. Le Conseil vote à son tour :

Présentation en première ligne : M. Josserand.

Présentation en deuxième ligne : M. Huvelin.

Annales. — M. Lameire, agent exécutif des *Annales*, transmet son rapport sur la séance du Comité des Annales, tenue le 18 mars 1913. Le Comité propose de voter l'impression de la thèse de M. le Dr Sarvonat ; ces conclusions sont ratifiées.

Enseignement du chinois à la Faculté des Lettres. — La Chambre de Commerce de Lyon propose à l'Université de transformer la maîtrise de Conférences de chinois, actuellement occupée par M. Maurice Courant, en chaire : elle offre, à cet effet, le traitement d'une chaire de 4e classe, soit 6000 francs, et stipule que toute augmentation nécessitée par une promotion de classe ne pourra être décidée qu'après entente officieuse entre l'Université et la Chambre de Commerce. Le Conseil accepte la proposition, sous réserve que la Chambre de Commerce veuille bien s'engager à maintenir sa fondation pour toute la durée de la carrière du titulaire qui sera nommé.

Association lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement supérieur et technique. — Les statuts de cette Association ont été soumis au Ministère, qui les a examinés et a présenté certaines observations. Ces observations ont amené la Commission d'Expansion universitaire à modifier la rédaction de plusieurs articles. M. le Recteur soumet ces modifications au Conseil, qui les approuve.

SÉANCE DU 6 MAI 1913

Présidence de M. LE RECTEUR.

Présents : MM. Clédat, Depéret, Hugounenq, Josserand, Chabot, Koehler, Huvelin, Mascart, Pollosson, Vignon, Waddington.

Excusé : M. J. Courmont.

M. le Recteur se fait l'interprète du Conseil de l'Université pour exprimer la joie et la fierté qu'a causées à l'Université l'élection de M. Gouy, professeur à la Faculté des Sciences, à l'un des sièges de membre non résident, récemment créés à l'Académie des Sciences.

Communications diverses. — Arrêté du 2 mai 1913, nommant Doyen de la Faculté de Droit, pour une durée de trois ans, M. Louis Josserand, professeur de droit civil.

Arrêté du 17 avril 1913, chargeant M. Niboyet, docteur en droit, d'un cours de droit civil pendant la durée du congé accordé à M. Flurer.

Lettre de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, faisant connaître que le Conseil général de la Haute-Garonne a émis un vœu tendant à obtenir pour l'Université de Toulouse le droit de délivrer des diplômes d' « Ingénieur des Sciences agricoles ». Le Conseil de l'Université de Lyon pense que le Conseil général du Rhône pourrait émettre un vœu analogue. M. le doyen Depéret se chargera de rédiger et de transmettre un rapport succinct sur ce sujet à M. le Président du Conseil général.

Sur le rapport de MM. Thomas et Douady, et après avis de la Faculté des Lettres, le Conseil propose de nommer lecteur d'anglais pour l'année scolaire 1913-1914, M. Ralph Georges.

Cours complémentaire d'antiquités lyonnaises. — Le Conseil de la Faculté des Lettres a émis l'avis d'accepter l'augmentation de 1.500 francs, votée par le Conseil général du Rhône en faveur du cours complémentaire d'Antiquités lyonnaises. M. le doyen Clédat spécifie qu'aucune augmentation ne sera demandée ultérieurement au Conseil de l'Université pour supplément de traitement correspondant à une promotion de classe. C'est sous cette réserve expresse que les conclusions du Conseil de la Faculté des Lettres sont adoptées.

Chauffage. — La Commission de chauffage a étudié les causes des dépassements de crédit nécessités, cette année, par le chauffage de l'Institut de Chimie. Elle propose d'élever de 500 francs les prévisions budgétaires, manifestement insuffisantes jusqu'à présent.

Pour le chauffage des Facultés de Médecine et des Sciences, MM. Remillieux et Gelas ont fait de nouvelles propositions, qui seront examinées dans une prochaine séance. Un projet de chauffage en régie y sera également examiné.

Section d'Histoire de l'Art. — M. Focillon a élaboré un projet de renouvellement, pour trois années, du consortium existant entre l'Université de Lyon et celle de Grenoble pour la section d'Histoire de l'Art de l'Institut de Florence. Ce projet tend à augmenter les prérogatives de l'Université de Lyon. La section d'Histoire de l'Art devra préparer au diplôme d'études supérieures en vue de l'agrégation, et devenir l'organe central des voyages d'études inter-universitaires ; l'Université de Lyon devra aussi avoir plus de part dans la nomination du personnel. La répartition des subventions sera modifiée. On attribuera désormais un quart aux frais généraux, un quart aux collections, et une moitié aux frais des conférences et des voyages inter-universitaires. Le Conseil de l'Université approuve le rapport de M. Focillon et décide qu'il servira de base à la négociation qui va s'ouvrir avec l'Université de Grenoble.

Compte d'administration et budget additionnel (Université). — M. le Recteur soumet au Conseil son compte d'administration pour 1912. La Commission des finances a donné un avis favorable à l'approbation des comptes, qui est votée par le Conseil, M. le Recteur s'étant retiré pendant la durée du vote.

Le compte de gestion du receveur des droits universitaires, absolument conforme à celui de M. le Recteur, est également approuvé.

Vient ensuite la discussion du budget additionnel. Les demandes des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres, de l'Institut de Chimie, de l'Université, sont accordées, conformément au tableau dressé par les soins de M. le Recteur.

M. Mascart, directeur de l'Observatoire, expose que, profitant de circonstances favorables, il va créer une station météorologique au mont Pilat, avec le concours du Ministère de la Guerre, et demande à l'Université de s'intéresser à son effort. A la suite d'un échange

d'observations, le Conseil décide l'allocation d'une somme de 2.000 francs, à inscrire au budget additionnel de l'Université.

Comptes d'administration et Budgets additionnels (Facultés). — Les comptes d'administration et les budgets additionnels des diverses Facultés sont approuvés tels qu'ils sont présentés.

Mission à Beyrouth. — M. Rigollot, professeur adjoint à la Faculté des Sciences, directeur de l'Ecole Centrale Lyonnaise, transmet au Conseil son rapport sur la mission dont il vient de s'acquitter à Beyrouth. Il a constaté que l'enseignement scientifique commençait à s'organiser dans les établissements secondaires de Syrie. Il est utile, et il sera incessamment possible, de créer à Beyrouth une Ecole technique. Dès maintenant, il faut établir une année préparatoire, destinée à disparaître plus tard, mais qui permettra de prendre date. M. Rigollot indique quelle doit en être l'organisation, et quelles dépenses cette organisation entraînera.

Les conclusions du rapport de M. Rigollot sont adoptées. La Commission d'Extension universitaire est chargée d'en étudier la réalisation.

SÉANCE DU 31 MAI 1913

Présidence de M. LE RECTEUR.

Présents : MM. Clédat, Depéret, Hugounenq, Josserand, Appleton. Chabot, Huvelin, Kœhler, Mascart, Pollosson, Vignon, Waddington.

Excusé : M. Courmont.

Election au Conseil de l'Université. — M. le Recteur transmet au Conseil le procès-verbal de l'élection qui a eu lieu le 26 mai dernier, à la Faculté de Droit, pour la nomination d'un représentant de cette Faculté au Conseil de l'Université. M. le Recteur déclare M. le professeur Ch. Appleton installé dans ses nouvelles fonctions et lui adresse les félicitations et les souhaits de bienvenue du Conseil.

Faculté de Droit de Paris. — Par arrêté du 19 mai 1913, M. Huvelin, professeur à la Faculté de Droit, est délégué, du 1er au 31 juillet, pour faire passer les examens à la Faculté de Droit de Paris.

Institut lyonnais des Sciences politiques et économiques. — Le Comité de Patronage des Habitations à bon marché et de la Pré-

voyance sociale de l'arrondissement de Lyon annonce à l'Université qu'il alloue une subvention de 150 francs au cours d'Economie sociale, créé par l'Institut lyonnais des Sciences politiques et économiques.

Baccalauréat de l'Enseignement secondaire. — M. le Recteur donne lecture du rapport qu'a rédigé M. Flamme, professeur à la Faculté des Sciences, à l'appui du vœu qu'il avait jadis proposé au Conseil d'émettre en faveur d'une réforme du système de compensation des notes au baccalauréat. Ses conclusions tendent à rendre éliminatoires, dans les baccalauréats littéraires, les notes insuffisantes de mathématiques. Plusieurs membres du Conseil pensent aussi que le système des compensations est en soi une mauvaise chose, mais qu'il faudrait élargir le débat et l'étendre à toutes les branches du baccalauréat, et peut-être à toutes les matières fondamentales. Après un échange d'observations, auquel prennent part M. le Recteur, MM. Clédat, Chabot, Depéret, Kœhler, le Conseil vote, par 8 voix contre 3 abstentions, le vœu suivant : « Dans les épreuves du baccalauréat, toute note inférieure à 5 pourra être déclarée éliminatoire par le jury, après une délibération spéciale. »

Faculté des Lettres. Chaire de langue et littérature latines. — Le Conseil est appelé à se prononcer sur le maintien ou la transformation de la chaire de langue et littérature latines, laissée vacante par la mise à la retraite de M. Jullien. La Faculté des Lettres n'a pas donné d'avis : sur 16 votants, 8 se sont prononcés dans un sens, 8 dans l'autre. Diverses observations sont présentées par MM. Clédat, Waddington, Chabot, Huvelin, Mascart, Kœhler, Depéret.

Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 13.

Majorité absolue : 7.

Pour la transformation de la chaire	9
Pour le maintien	2
Bulletins blancs.	2

En conséquence, le Conseil de l'Université propose la transformation de la chaire de langue et littérature latines en chaire de littérature française.

Le Conseil demande que les fonds affectés à la maîtrise de Conférences de français soient désormais affectés à une maîtrise de conférences de langue latine, et que la publicité nécessaire pour pourvoir à l'emploi nouveau ainsi créé puisse être faite avant les vacances.

Institut des Sciences économiques et politiques. — D'après l'article 3 du Statut de l'Institut des Sciences économiques et politiques, la direction en est assurée, sous l'autorité du Doyen de la Faculté de Droit, par un Comité de trois membres (deux de la Faculté de Droit, un de la Faculté des Lettres). Le Conseil, pour constituer le Comité, désigne MM. Bouvier, Brouilhet et Waddington.

L'INSTITUT LYONNAIS

DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

L'Institut lyonnais des Sciences économiques et politiques a été créé par une délibération du Conseil de l'Université de Lyon, en date du 6 juillet 1912, approuvée par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, du 27 novembre suivant. Il a pour but de donner aux étudiants français et étrangers un enseignement qui soit le couronnement d'une éducation vraiment libérale, et de les préparer à certaines carrières administratives, politiques ou financières.

Quand il fut question de le créer, en 1910, on pensa tout d'abord à un Institut de Sociologie et de Sciences sociales. C'est pour mieux montrer le caractère de la création que fut choisi définitivement le nom d' « Institut lyonnais des Sciences économiques et politiques », avec un programme correspondant au souci des réalités pratiques. Il groupe dans une organisation très souple un certain nombre de cours existant à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres ; il y joint toute une série de cours et exercices nouveaux, de caractère professionnel.

L'enseignement est divisé en deux Sections : la Section économique et la Section politique. Il dure deux ans pour chaque section, et les aspirants au diplôme qui couronne les études doivent passer un examen à la fin de chaque année scolaire. Aucun grade ni titre n'est exigé des personnes qui se font inscrire pour suivre les cours ou exercices et qui veulent obtenir le diplôme de l'Institut.

L'Institut fonctionne depuis le mois de décembre 1912. Cette première année d'existence a été une année d'essai, pendant laquelle le Comité de Direction de l'Institut a pu se rendre compte des perfectionnements de détail à apporter à l'organisation et aux programmes. Cette organisation est maintenant complète, et l'Institut fonc-

tionnera normalement à partir du commencement de l'année scolaire, en novembre 1913.

Le programme détaillé des cours, conférences et exercices pratiques, le montant des droits d'inscription et d'examen et toutes les conditions de scolarité se trouvent dans l'*Indicateur des Enseignements juridiques, économiques et politiques*, publié par l'Université de Lyon, et que l'on peut se procurer gratuitement au Secrétariat des Facultés de Droit et des Lettres, quai Claude-Bernard, 15.

L'Imprimeur-Gérant : A. Rey.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

INAUGURATION

DES

BUSTES DES PROFESSEURS

FOCHIER, BONDET, LORTET ET ARLOING

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le 25 mai 1913, à 3 heures de l'après-midi, le vestibule de la Faculté de Médecine était décoré de plantes vertes et quatre nouveaux bustes placés sur leurs socles, ceux des D[rs] Fochier, Bondet, Lortet et Arloing. Les professeurs de la Faculté de Médecine étaient là en nombre, avec quelques collègues des autres Facultés et les familles de ceux dont on allait une dernière fois célébrer les mérites. Après avoir considéré les bronzes qu'une pieuse pensée groupe à l'entrée de la Faculté, afin d'en garder pour ainsi dire les approches et de prouver aux visiteurs que l'Université n'oublie pas ses plus illustres représentants, l'assistance est entrée dans le grand amphithéâtre pour y entendre quelques discours.

Trois seulement ont été prononcés, mais tous trois éminemment propres à instruire et à émouvoir. D'abord, M. Joubin, recteur de l'Université, a magnifié la Faculté de Médecine de Lyon, son passé et son présent, qui promettent un si brillant

avenir, et, caractérisant avec un rare bonheur d'expression chacun des héros du jour, rendu hommage à leur mémoire ; sa parole, éloquente et poétique à la fois, a eu le plus retentissant écho. M. le doyen Hugounenq a ensuite exposé, avec son autorité et son talent ordinaires, les services rendus par ces professeurs, qui ont tant fait pour la gloire de l'Université en même temps que pour la science. Enfin, M. le professeur Chauveau, membre de l'Institut et doyen de plusieurs générations de savants, qui, malgré ses quatre-vingt-six ans, reste toujours vaillant, a rappelé ses souvenirs personnels sur les quatre amis qui lui étaient chers : Fochier, le maître ardent, travailleur infatigable, épris à la fois de progrès social et de progrès scientifique ; Bondet, dont le caractère charmant faisait naître la sympathie et qui était aimé des étudiants comme il les aimait ; le doyen Lortet, savant doublé d'un patriote, toujours préoccupé du développement de sa Faculté et du rayonnement de la France au dehors, surtout dans cet Orient dont il avait la nostalgie, et qui semble le champ d'action naturel de l'Université de Lyon ; Arloing, l'homme à l'extérieur séduisant, au caractère noble et affable, aux vues géniales, qui, non content de porter la bonne parole au nom de la science française dans tous les pays et tous les congrès, s'est acquis, par ses patientes recherches sur les bacilles ennemis, des droits imprescriptibles à la reconnaissance de l'humanité.

La cérémonie a été digne de ceux dont on honorait le dévouement et le génie, digne aussi de l'Université qui l'avait organisée ; et l'émotion des assistants a été à son comble en entendant M. Chauveau se demander, dans le plus généreux langage, pourquoi la mort avait abattu prématurément ces hommes éminents, alors qu'elle l'avait lui-même respecté, lui qui ne pouvait plus que regarder les autres travailler et applaudir à leurs efforts. N'est-ce pas, dirons-nous, pour montrer aux jeunes générations la verte vieillesse d'un savant, qui a été un homme de labeur acharné et fécond, et pour le leur donner en exemple !

Discours de M. P. JOUBIN

Recteur de l'Académie.

Mesdames, Messieurs,

La pieuse cérémonie à laquelle la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon vous a conviés et à laquelle elle vous remercie de vous être rendus, mérite de fixer votre attention, autant peut-être que de retenir vos regards. Certes, ce sont de belles œuvres d'art, ces quatre bustes que nous dédions aujourd'hui à la mémoire de Fochier, de Bondet, de Lortet et d'Arloing. Certes, ce furent de grands savants et d'éminents professeurs, des administrateurs de mérite, ceux à qui l'Université témoigne sa reconnaissance en ce jour ; et, pour les louer comme il convient, j'eusse préféré, puisque je n'ai pas l'honneur d'appartenir au corps médical, que des voix plus compétentes fussent chargées de rappeler une fois encore devant vous les titres qui justifient pour chacun d'eux l'honneur exceptionnel qui leur est accordé. J'aurais voulu surtout, en présence du plus glorieux des savants lyonnais, aux côtés de celui qui illustra cette maison, de l'émule et du rival de Claude Bernard, dont l'image se dresse devant ce palais, j'aurais voulu, dis-je, laisser au seul Maître Chauveau le soin d'orner l'effigie de ceux qui furent ses collègues d'un rameau de laurier. Ma seule excuse, c'est qu'il m'avait été dit qu'il ne désirait pas assumer seul cette tâche (nul plus que moi ne le regrette) ; il ajoutait, paraît-il, avec cette bonhomie souriante qui s'allie si bien chez lui à la verdeur de l'esprit : « Hélas ! je ne suis plus jeune ! je n'ai plus quatre-vingts ans ! » Je n'en croyais rien, d'ailleurs, et nous le verrons bien tout à l'heure ; on n'a que l'âge de son cœur, et le sien est resté si ardent et si jeune !

Puisque l'honneur m'est échu de remettre, au nom des Comités d'organisation, ces bustes, objets de leur sollicitude, au Doyen de la Faculté, qui en sera le gardien fidèle, j'essaierai de dégager de cette cérémonie intime un sens à la fois plus général et peut-être plus abstrait. Il est juste et nécessaire de s'arrêter parfois au cours de la vie, de se retourner vers le passé, pour mesurer de l'œil le chemin parcouru ; la besogne journalière,

si dure, si absorbante, quelquefois si décourageante dans son apparente monotonie, laisse l'esprit inquiet et las.

Ainsi que l'a dit un grand poète :

La caravane humaine, au Sahara du monde,
Par ce chemin des ans qui n'a pas de retour,
S'en va traînant le pied, brûlée aux feux du jour,
Et buvant sur ses bras la sueur qui l'inonde.

A l'ombre de tant de lauriers, profitons d'un moment d'arrêt pour repérer la route : en même temps, l'Université de Lyon saisit avec empressement cette occasion nouvelle de rendre un hommage public à quelques-uns de ses professeurs qui lui firent le plus d'honneur et de s'associer à une manifestation qui honore grandement sa plus jeune, mais non sa moins brillante Faculté.

C'est une vertu bien lyonnaise, Messieurs, parmi tant d'autres que vous pratiquez, que le culte de la tradition. Rien n'a de vie chez vous qui n'ait lentement germé dans votre sol, et les institutions les plus florissantes sont aussi les plus anciennes. Il est donc de toute nécessité de créer cette lente tradition, dont nos successeurs seront les heureux bénéficiaires. Et quel motif plus légitime pourrions-nous trouver de fixer dans la mémoire des générations futures le souvenir du passé, que ces grands noms que vous avez appris à aimer, qui étaient lyonnais ou le sont devenus par tant de services rendus à la Cité ? Ces effigies de bronze répondront pour nous à ceux qui voudront écrire un jour l'histoire de la Médecine à Lyon, et témoigneront des progrès accomplis au cours d'un tiers de siècle. Trente-six ans, en effet, voilà tout notre passé ! Qui expliquera jamais pourquoi Lyon fut si longtemps privée d'une Faculté et même d'une Ecole de Médecine?

Lorsque, par une ordonnance du 24 août 1838, le roi créait à Lyon une Faculté des Lettres, M de Salvandy, alors ministre, invoquait une raison fondée sur cette antithèse bien curieuse entre les grandes villes du royaume : « Il m'a paru que les Facultés des Lettres et des Sciences devaient être instituées partout où se rencontre *l'une* de ces deux circonstances : un grand centre de population et un grand centre d'études ; telles sont les métropoles comme Lyon ou les villes qui rassemblent une

studieuse jeunesse dans les Ecoles de Droit ou de Médecine, comme Rennes et Montpellier. Ainsi Lyon, qui avait toujours possédé une Faculté de Théologie, avait reçu précédemment une Faculté des Sciences ; une Faculté des Lettres lui sera donnée. Bordeaux recevra l'une et l'autre. Rennes et Montpellier verront ajouter à l'enseignement qui fleurit déjà dans leurs murs des Facultés des Lettres. »

Ainsi Lyon, métropole, était disqualifiée au point de vue des études médicales.

Ce raisonnement ressemble fort à une pétition de principe : il eût été plus exact, semble-t-il, d'écrire simplement au bas du décret la formule : « Car tel est notre bon plaisir. »

D'ailleurs, il y a un siècle, lorsqu'une Ecole de Médecine fut accordée à Paris, Montpellier et Strasbourg, et refusée à Lyon, aucune raison n'avait été donnée. Quelle ville, cependant, offrait plus de ressources hospitalières que la vôtre, dont une voix autorisée pouvait déjà dire à cette époque : « La chirurgie de Lyon s'est élevée au plus haut degré de gloire. »

En 1874, Paul Bert, dans l'exposé des motifs de la loi relative à la création de la Faculté de Médecine, rappelait les marques d'incrédulité qui, un jour, à Edimbourg, avaient accueilli son affirmation que cette Faculté n'existait pas, et donnait à Lyon ce témoignage : « Lyon, la ville dont le corps médical a mérité par ses nombreuses illustrations d'être désignée, même à l'étranger, sous le nom doctrinal d'Ecole de Lyon. »

Et c'est ainsi que, de 1821 à 1841, une modeste Ecole secondaire, puis, de 1841 à 1874, une simple Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, rattachée pour la collation des grades à la Faculté de Strasbourg, furent les seuls organismes dont Lyon eût été jugée digne. De grandes figures, cependant, lui donnèrent quelque relief ; je ne veux rappeler que les plus anciennes : celles des Bonnet et des Barrier, des Gensoul et des Desgranges, des Rambaud et des Gromier.

Ces noms familiers nous conduisent insensiblement, comme le voyageur qui jadis aux abords de la Ville parcourait la Voie sacrée, à ceux qui nous sont proches, que nous avons connus, aimés, admirés, aux premiers fondateurs de la Faculté.

Remontons seulement à cinquante ans ; le nombre des étudiants de l'Ecole de Médecine de Lyon atteignait à peine cent ;

le corps enseignant se composait de huit professeurs : anatomie et physiologie, Richard, directeur ; pathologie et médecine opératoire, Pétrequin ; clinique externe, Barrier ; pathologie interne, Gromier ; clinique interne, B. Teissier ; accouchements, maladies des femmes et des enfants, Bouchacourt ; matière médicale et thérapeutique, Socquet ; pharmacie et notions de toxicologie, Glénard ; quatre professeurs adjoints : MM. Davallon, Foltz, Desgranges, Valette ; quatre professeurs suppléants : Delore, Berne, Bondet, Chauvin ; un chef des travaux anatomiques, un prosecteur, un préparateur et trois chefs de clinique. Voilà tout le personnel.

Dix ans plus tard, le décret du 24 avril 1877, qui, par application de la loi du 8 décembre 1874, organisait la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon, décidait que l'enseignement serait donné dans vingt-cinq chaires magistrales, deux cours cliniques complémentaires, et par vingt-deux agrégés. Aujourd'hui, la Faculté compte vingt-huit chaires, deux cours cliniques supplémentaires, quatre professeurs adjoints, treize cours complémentaires, vingt-deux agrégés, quinze chefs de travaux, vingt-quatre chefs de laboratoire ou de clinique et plus de trente prosecteurs, aides d'anatomie, préparateurs ; enfin, douze cents étudiants.

Mesurons, Messieurs, le progrès accompli, grâce à la bonne volonté de tous, aux sacrifices de l'Etat, de la Ville, de l'Administration hospitalière — j'ajoute : et de l'Université. Quel plus long discours vaudrait ce simple rapprochement qui met la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, tant par le nombre et la valeur de son personnel que par les ressources de ses cliniques et l'ampleur de son installation au premier rang des Facultés provinciales, rang qui a valu à la Ville l'honneur d'être choisie comme siège de ce bel établissement scientifique, l'Ecole du Service de Santé militaire !

Quant à la place qu'occupe à Lyon la Faculté, ne suffit-il pas de rappeler que nos concitoyens y viennent chercher leurs plus éminents représentants ; que, par deux fois, ils y ont trouvé leur premier magistrat et qu'ils n'ont consenti enfin, après trente années, à lui être infidèle, qu'en reportant leur faveur sur sa sœur aînée, la Faculté des Lettres, faisant succéder avec

cet éclectisme qui les rend incomparables l'amour des belles-lettres au goût plus austère de la science?

Et cependant, direz-vous peut-être, vous vous plaignez, vous affirmez qu'il reste beaucoup à faire ! C'est que rien n'est jamais parfait, que les besoins croissent en proportion du progrès et que c'est l'honneur et la noblesse de la science, et en particulier de la science médicale, de ne jamais être satisfaite, d'apporter une ardeur passionnée dans sa lutte contre le mal. N'est-ce pas là le trait commun de ceux que nous commémorons aujourd'hui, après tant d'autres, parmi les bons ouvriers de la première heure? Chaque jour, en passant dans ce vestibule, nous donnons un souvenir à Glénard, à Léon Tripier, à Bénédict Teissier, à Rollet, à Gayet, à Ollier, à Crolas ; bientôt nous y saluerons Mayet et Monoyer ; un monument consacré à Gailleton s'élève à l'autre bout du pont de l'Université ; d'autres sont toujours parmi nous — le plus illustre est à mon côté. Et voici qu'à cette galerie, vous avez voulu ajouter aujourd'hui les bustes de Fochier, de Bondet, de Lortet et d'Arloing !

Si l'on était tenté de penser que pour le premier d'entre eux l'heure de cet hommage a sonné bien tard, — il y a bientôt dix ans que Fochier vous a quittés, — du moins, son œuvre est assez grande pour que rien n'en puisse jamais être oublié ; et, d'autre part, n'est-il pas vraiment suggestif le rapprochement de ces quatre noms, qui résument pour ainsi dire les qualités, je dirais volontiers les vertus, du corps médical lyonnais? Chacun d'eux est la plus haute personnification de l'homme de science, tandis que leur ensemble constitue une magnifique illustration de ce que doit être un grand corps savant, et le Destin, qui les rassemble une fois encore sous nos yeux, semble les avoir à dessein réunis.

Tous les quatre, passionnés pour le bien public, ils apportent dans leur mission leurs tempéraments divers et suivent chacun leurs chemins parallèles ; guidés par la même étoile, ils poussent chaque jour avec vaillance le sillon commencé, et ne s'arrêtent que pour tomber. L'un est doué d'une âme ardente, supportant mal l'injustice et l'inégalité sociale, n'admettant pas que la science profonde qu'il a acquise au prix de tant de labeur ne résolve pas immédiatement les douloureux problèmes que pose à chaque instant une démocratie dont il est le fils recon-

naissant ; si fermement attaché à ses principes et si sensible en même temps, qu'il va succomber au noble excès de sa générosité.

L'autre voue sans regret sa vie au soulagement de la douleur, renonce volontiers aux travaux personnels de longue haleine pour consacrer ses heures à l'hôpital, à ses malades qu'il étudie avec une admirable patience, livrant à la jeunesse qui l'entoure et qu'il a tant aimée le trésor de ses observations cliniques.

Le troisième, digne héritier d'une brillante famille lyonnaise, sait allier l'esprit le plus curieux et le plus audacieux à la raison plus calme de l'administrateur plein de sollicitude.

Le dernier, enfin, froid, maître de lui, sûr de sa méthode et de son génie, qui sut être une longue patience, s'élève d'un essor irrésistible vers les plus hauts sommets de la sérénité scientifique.

Messieurs, de Fochier — que je n'ai pas connu — je ne sais rien que par ouï dire et pour avoir lu les discours qui furent prononcés sur sa tombe le 5 octobre 1903 : ce jour-là fut un jour de deuil pour la Ville et pour l'Université : « Un Saint laïque », a-t-il été dit, « venait de mourir. » Intransigeant dans ses convictions, il était profondément respectueux des croyances qu'il ne partageait pas, et cette tolérance, qui était pour lui une forme de la justice, lui avait conservé des amis dans les rangs les plus opposés de la société. Il fut la personnification de l'homme *de bonne volonté*, dont toute la vie n'a été appliquée qu'à un but : l'accomplissement complet et absolu du devoir social.

Né à Bourgoin en 1845, il avait donné dès son enfance des preuves d'une intelligence vive et profonde, héréditaire dans une famille d'élite, où toutes les qualités du cœur et de la raison avaient toujours été associées. Ayant choisi la carrière médicale, il y déploya une telle maîtrise, qu'à vingt-six ans il était nommé, dès son premier concours, chirurgien-major de la Charité. Là, vivant au milieu des malades, il acquit une expérience clinique qui pouvait être considérée comme incompatible avec sa jeunesse : « Il fut un obstétricien consommé, un chirurgien remarquable ; la sûreté du diagnostic, la prudence de l'indication thérapeutique étaient ses qualités dominantes », celles de son maître et prédécesseur Laroyenne.

Chef de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine en 1871-1872, il fut chargé des fonctions d'agrégé de pathologie externe et d'un cours complémentaire de clinique de chirurgie des enfants, lors de la création de la Faculté mixte ; enfin, en 1884, il remplaça Bouchacourt dans la chaire de clinique obstétricale, qu'il transforma par des améliorations incessantes. Successivement, il obtint du Conseil général des Hospices un agrandissement de son service, la création d'une infirmerie, un laboratoire.

Animé des idées morales les plus élevées, il exerça la plus forte influence sur la jeunesse qu'il aimait, dont il saluait les succès ; ses élèves étaient ses amis, qu'il voyait avec joie grandir autour de lui.

Et subitement, dans toute la force de la maturité, il disparut, terrassé par un mal sur lequel il ne se faisait pas d'illusions, dont il souhaitait même le brusque et définitif assaut. Le 2 octobre 1903, après une paisible causerie, dans laquelle il venait de soumettre à mon regretté prédécesseur quelques observations au sujet de l'organisation récemment modifiée de son infirmerie, affaire à laquelle il apportait un intérêt passionné, il disait adieu au recteur Compayré en lui serrant affectueusement la main. Et voici que, dans cette étreinte, cette main se crispe, puis s'abandonne ; cette bouche éloquente se contracte et se tait, ce cœur généreux s'affole, puis bientôt s'arrête ; ce corps robuste s'affaisse inanimé : Fochier n'était plus...

Adrien Bondet était né à Coligny, dans ce charmant village de l'Ain, au pied des derniers contreforts du Jura, qu'il aimait par-dessus tout, parce qu'il se sentait aimé de tous ses habitants, où chaque année il allait se reposer, où enfin, le 5 juillet 1909, il trouva la paix définitive. Admis à faire valoir ses droits à la retraite deux années auparavant, il nous avait quittés, non sans chagrin, car ses soixante-dix-sept ans lui avaient laissé cette jeunesse d'esprit, de cœur et d'allure qui font une heureuse illusion à quelques vieillards privilégiés. Quel charmant homme il était resté ! quelle grâce et quelle bonne humeur, à peine de temps en temps — je ne dirais pas assombrie — mais attendrie plutôt par quelque alerte passagère, dont il avait pris l'habitude avec une souriante philosophie !

Comme je lui avais témoigné, dès mon arrivée à Lyon, la

plus naturelle et la plus déférente affection, il voulait bien s'en montrer reconnaissant et me donner une part de son amitié, que son cœur plein de bonté répandait autour de lui comme la source épanche son eau cristalline. Souvent, il venait me confier son chagrin de voir l'heure fatale approcher, m'entretenir de sa clinique qu'il allait abandonner et à laquelle il avait donné tant d'années de son admirable activité ; il me racontait aussi sa jeunesse, sa vie dans ce pays de la Dombe, auquel il était si passionnément attaché et dont il voyait avec désespoir l'avenir compromis par la remise en eau des étangs. C'est ainsi que j'appris à connaître peu à peu cette belle figure, qu'un de vous, Messieurs, dans une éloquente notice, a si bien dépeinte. Petit-fils et fils de médecins, il n'eut jamais le moindre doute sur sa vocation : dès l'année 1862, nous le trouvons parmi les professeurs suppléants de l'ancienne Ecole de Médecine ; en 1877, il fut nommé professeur de pathologie interne et, en 1889, son maître, Bénédict Teissier, abandonna volontairement sa chaire de clinique médicale pour la confier à son élève, dont il savait la valeur et les mérites. N'est-il pas touchant, Messieurs, ce geste paternel du maître vers le disciple, et n'ai-je pas le droit de parler de tradition, si je rapporte que cette même clinique, confiée par Bénédict Teissier à Bondet, revint, par une juste réciprocité et une sorte d'harmonie préétablie, au fils de Bénédict, à notre collègue Joseph Teissier.

Ce que Bondet ne me disait pas dans ces entretiens familiers, ce que sa charmante modestie me cachait, mais ce que je n'ignorais cependant pas, c'étaient les succès que partout il remportait : il lui suffisait de paraître pour que son autorité fût reconnue ; les distinctions venaient d'elles-mêmes le chercher, la première place lui était réservée. Il était associé national de l'Académie de Médecine, président de toutes les Sociétés savantes ou philanthropiques de Lyon, tant on attachait de prix à sa direction sage, ferme et bienveillante.

Les innombrables générations d'étudiants qui reçurent de lui une direction scientifique si pénétrante, n'oublieront jamais, j'en suis sûr, l'incomparable maître qui, au lit des malades, forma leur esprit, et j'ajoute, leur cœur. « Ses visites étaient longues », dit le Dr Roque, « deux heures et demie ou trois heures tous les jours. Il examinait minutieusement, s'arrêtant

longuement à la palpation d'un abdomen, à la percussion, à l'auscultation d'un cœur ou d'un poumon. A propos de chaque malade, il faisait une leçon improvisée, expliquant son cas, ses lésions, son traitement. Son bon sens était infaillible. Il ne craignait pas d'être élémentaire, les cas exceptionnels l'attiraient moins que ceux qu'on observait chaque jour. Il ne redoutait pas les redites. Il s'adressait à cette foule de jeunes étudiants inexpérimentés qui, pressés autour de lui, suivaient ses gestes et écoutaient sa parole... »

Bel exemple de conscience professionnelle pour ceux qui vont entrer dans la carrière la plus difficile, la plus délicate, celle qui exige le plus de renoncement. Mais aussi, la jeunesse lui gardait la plus vive reconnaissance, et c'était pour le vieux maître la plus douce, l'unique récompense qu'il ambitionnait. J'en eus la preuve au cours de la dernière visite qu'il vint me faire, quelques semaines avant sa mort : il se sentait sérieusement atteint, et ne voulait pas, disait-il, quitter Lyon sans me faire ses adieux ; et comme quelques larmes coulaient sur cette belle figure que les ans n'avaient pas altérée, profondément remué, j'essayai affectueusement de le consoler. Mais c'étaient des larmes de joie : il me raconta l'ovation dont il venait d'être l'objet au Tiercelet de la part de la jeunesse de l'Internat. Son vieux cœur en était tout réchauffé ! Soyez-en remerciés, Messieurs les Etudiants ; en une heure de spontanéité, vous avez payé au bon et brave homme que fut votre maître, un demi-siècle de loyal désintéressement et de très pur dévouement.

Le doyen Lortet était, je l'ai dit, de famille lyonnaise ; il naquit à Oullins, le 22 août 1836, et c'est là qu'il repose depuis le 29 décembre 1909, au milieu d'une famille qui eut sur sa vocation scientifique, ainsi que sur sa formation intellectuelle, une décisive influence. Sa grand'mère, Clémence Lortet, son père, le Dr Pierre Lortet, ont mérité l'honneur d'une page entière de Michelet : « Tout le monde », écrit celui-ci, « connaît à Lyon mon bon et savant ami, le Dr Lortet, le plus riche cœur de la terre pour l'énergie dans le bien. Sa mère, au fond, en est la cause. Tel il est, tel elle le fit. Cette dame est restée en légende pour la science et la charité.

« Elle apprit le latin pour lire les botanistes et pour enseigner son fils ; pour lui encore, elle suivait des cours de chimie,

d'astronomie et de physique. Elle le prépara ainsi aux études médicales, l'envoya étudier à Paris et en Allemagne. Elle en fut bien récompensée. D'un même cœur, le fils et la mère, à toutes les batailles de Lyon, pansèrent, cachèrent et sauvèrent des blessés de tous les partis. Elle fut en tout associée à la générosité aventureuse du jeune docteur. Si elle eût vécu avec lui dans un grand centre médical, elle aurait étendu de ce côté ses études, elle les aurait moins circonscrites dans la botanique. Elle fut l'herboriste des pauvres ; elle en aurait été le médecin. »

Une telle page d'un grand écrivain vaut bien des lettres de noblesse, n'est-il pas vrai ?

C'est dans ce milieu ardent que fut élevé Louis Lortet, avec son frère Leberecht et sa sœur Clémentine : toute sa vie fut le développement de ces germes, qu'il avait reçus en naissant : passion pour la science, ardeur pour le bien : pendant soixante-treize ans, jamais ces deux sources vives ne furent taries. Déjà docteur en médecine, il fut reçu docteur ès sciences, avec deux thèses remarquées, dont l'une sortait de ce laboratoire de l'Ecole Vétérinaire qui, sous la direction du Maître Chauveau, eût tant d'influence sur l'Ecole de Lyon. Sans plus tarder, Glénard, en 1867, le fit nommer professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de Médecine. En 1869, il est chargé des cours de zoologie à la Faculté des Sciences et directeur du Muséum ; puis, en 1874, il est titulaire de la chaire de zoologie et physiologie à la même Faculté ; enfin, le 24 avril 1877, il occupe la chaire d'histoire naturelle à la nouvelle Faculté de Médecine, dont le même jour il devient le Doyen. Pendant trente années, grâce à la confiance de ses collègues, il conserva ce dernier poste ; on peut dire que notre Faculté, telle qu'elle existe, est son œuvre ; c'est, en effet, grâce à ses demandes incessantes, à son infatigable activité, que la pauvre Ecole de Médecine de la rue de la Barre, à laquelle avait succédé la Faculté, doit d'être transférée, en 1882, cinq années seulement après sa création, dans cet édifice que nous devons à la générosité de l'Etat et de la Ville et qui, alors, n'avait en France, comme à l'étranger, aucun rival. Ce fut un acte de justice que fit le Ministre de l'Instruction publique, lorsqu'il vint, le 16 décembre 1902, dans cette même salle, fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation,

et que le professeur Chauveau associa, dans un magnifique discours, le jubilé du Doyen au jubilé de sa Faculté. De cette touchante cérémonie, Lortet conserva le plus cher souvenir. Nul plus que lui n'était digne de l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui, et c'est avant tout pour associer l'Université à cette commémoration, que j'ai accepté la mission qui m'était offerte de prendre la parole en son nom. Nous ne serons jamais trop reconnaissants à ceux qui, comme les doyens Caillemer et Lortet, aux temps héroïques, à force de courage, de volonté, de ténacité et de foi, furent aux premiers rangs des fondateurs de l'Université.

Lortet connaissait mes sentiments à son égard et il voulait bien m'en témoigner gratitude et confiance. A peine avais-je l'honneur d'être le chef de l'Université de Lyon, dès les premiers jours, il y a déjà bien longtemps, il était venu m'entretenir de ses rêves d'Orient, ainsi qu'il les appelait. Il me parlait de ces pays où le nom de la France est prononcé avec amour, — de cette France à qui l'on attribue, là-bas, les plus rares, les plus bienfaisantes, les plus libérales vertus, — où notre civilisation conserve tout son prestige, où tout Français semble être l'émanation de quelque justice supérieure, où notre langue est sur toutes les lèvres, où nos idées trouvent toujours un retentissant écho. Il avait été séduit, comme tous ceux qui vont là-bas, par le rôle d'éducateur que peut y jouer notre pays et voyait avec terreur le moment où quelque autre civilisation viendrait, si nous n'y prenions garde, supplanter la nôtre. C'est à lui, en grande partie, que la France doit d'avoir aidé à naître et à vivre cette Faculté de Médecine de Beyrouth, qui a tant fait pour notre influence, et qui fut un moment rattachée à notre Faculté. C'est à lui encore que nous devons cette clientèle de jeunes Egyptiens qui fréquentent nos laboratoires, et sur ce sujet, Lortet apportait une éloquence passionnée :

Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
Et plus je suis Français, plus je me sens humain,

pouvait-il dire avec le poète.

Messieurs, si un jour cette politique orientale de l'Université lyonnaise se développe et s'élargit pour le plus grand profit de la France et de Lyon, n'en doutez pas, c'est au feu des conver-

sations de Lortet que cette flamme se sera avivée, et pour mon compte, j'en fais bien volontiers hommage à sa mémoire. Puisse une idée si féconde, issue d'un germe si purement lyonnais, pousser de solides racines dans le sol où elle est éclose.

Et voici enfin, Messieurs, une des plus pures gloires de l'Université, celui dont la disparition prématurée nous laisse inconsolés. Deux ans ont passé depuis qu'Arloing n'est plus, et il semble que ce soit hier : nous ne nous résignons pas à voir sa place vide, tant elle était vaste, tant il apportait, par son prestige, par son génie, par son activité, de force et de renommée à l'Université. Au cours de ces deux années, Messieurs, tout a été dit sur cet homme éminent, et je ne me sens pas le courage de redire moins bien ce que le Maître Chauveau disait, il y a six mois à peine, de son disciple chéri, de son successeur, de son fils spirituel.

Pourquoi affaiblirais-je le témoignage qu'un seul homme pouvait donner avec autorité à son égal, à son émule : pour moi, je ne veux qu'apporter une fois de plus l'hommage de mon regret, de mon admiration, à la mémoire de celui qui a mérité cette épitaphe : « Grand savant, grand philanthrope et grand cœur. » D'ailleurs, a-t-il été dit justement, si Lyon le revendique, il appartient à l'histoire de la Science mondiale. Son nom reste à jamais attaché à la victoire de la science sur la tuberculose.

Comment tenterais-je donc, en quelques phrases si brèves, de dire la place qu'Arloing occupa au milieu de nous. Si je veux seulement résumer sa belle carrière scientifique et peindre son caractère, je ne trouve que ces mots : ampleur, plénitude, équilibre, harmonie !

Et si, comme je le crois, le génial Carnot a formulé dans son principe idéal une loi naturelle s'appliquant aussi bien au fonctionnement d'un organisme physique qu'à l'œuvre d'un homme ou à l'existence d'une société, principe qui peut se résumer en ces préceptes : agir sur un milieu qui réagit, être assez fort pour toujours le dominer, mais assez maître de sa force pour ne la jamais gaspiller, assez souple pour s'adapter aux conditions extérieures, sans jamais en être l'esclave, se trouver à chaque instant dans un état d'équilibre dirigé et ainsi, d'une certaine manière, vivre dangereusement ; jamais plus belle il-

lustration d'un principe ne s'est rencontrée que dans la vie d'Arloing qui, fils d'un modeste artisan de Cusset, d'un essor harmonieux et continu, par le seul effort tranquille d'une volonté mise au service d'une haute intelligence, parcourut sous nos yeux éblouis cette courbe lumineuse qui le conduisit à l'universelle renommée.

Mesdames, Messieurs, je vous avais conviés à faire avec le poète une halte d'une heure ; puisse-t-elle ne pas vous avoir semblé trop longue. Elle s'est faite, hélas ! dans une évocation de tombes : mais c'est le sort de la caravane humaine de ne trouver que là le repos :

L'on avance toujours et voici que l'on voit
Quelque chose de vert que l'on se montre au doigt :
C'est un bois de cyprès semé de blanches pierres.
Dieu, pour vous reposer dans le désert du temps,
Comme des oasis a mis les cimetières,
Couchez-vous et dormez, voyageurs haletants.

J'aurai du moins rempli ma tâche, si vous emportez l'impression que, grâce à ses savants, l'Université de Lyon a planté de solides racines dans le sol où elle méritait de naître, et que ses progrès, que je me plaisais à rappeler tout à l'heure, seront, grâce à leurs successeurs, suivis de beaucoup d'autres !

Discours de M. le Professeur HUGOUNENQ,

Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Mesdames, Messieurs,

Pour faire revivre dans nos souvenirs les collègues que nous avons perdus, il nous a semblé que nul ne pouvait mieux évoquer leur image que le savant illustre qui, à l'origine de cette Faculté, a été leur collaborateur et leur ami. En notre nom, à tous, mon cher Maître, soyez remercié.

Notre gratitude dépasse, vous le savez bien, la joie de l'heure présente : elle entend célébrer l'œuvre créatrice de votre labeur scientifique.

Vous voici revenu au foyer pour nous parler des maîtres qui, avec vous, avec Rollet, Ollier, Gailleton, B. Teissier, Gayet,

Léon Tripier, d'autres encore, pour ne citer que les morts, ont donné à cette Faculté, à l'heure même où elle venait au monde, la figure d'une grande institution. Grâce à vous, grâce à eux, nous n'avons pas connu la timidité hésitante des débutants qui ont à conquérir, avec la notoriété, la place qu'ils réclament. La Faculté ne saurait oublier que votre gloire a protégé son berceau.

Chauveau, Teissier, Rollet, Ollier, Gailleton, Gayet, Léon Tripier, quelle couronne ! Et, avec eux, ceux dont nous voulons honorer la mémoire : Lortet, Bondet, Arloing, Fochier. De cette phalange vous êtes, mon cher Maître, le seul survivant avec notre éminent ami, le professeur Renaut.

La jeune Faculté avait mis à sa tête un jeune Doyen, désigné au choix de ses collègues par l'affectueuse estime où il était tenu. Pour parler au nom de ces maîtres, dont la situation scientifique consacrait l'indépendance, que la mentalité professionnelle n'avait pas de bonne heure assouplis aux menues exigences d'un service régulièrement assuré, nul n'était mieux qualifié que Lortet pour mettre en train sans à-coup avec la douceur nécessaire le mécanisme compliqué et délicat qui allait fonctionner désormais. Sachant beaucoup de choses, il avait un sens très aigu des contingences. L'aménité de son caractère avait fait de lui l'homme de la situation. Médecin, naturaliste, voyageur, son esprit était largement ouvert sur le monde, bien au delà des horizons familiers à la plupart de ses contemporains. Son goût très vif de la science, ses habitudes, ses relations étendues dans tous les milieux, tout jusqu'à l'hérédité conspirait pour réaliser un homme séduisant, dont la parfaite éducation ornait la haute culture. Je ne peux pas penser à Lortet sans évoquer le souvenir de ces Anglais, comme lui savants naturalistes, alpinistes hardis, voyageurs intrépides qui, par leur tenue, donnent, sur tous les points du globe, une si haute idée de leur milieu et de leur race. Sir John Lubbock, Tyndall, dont il avait traduit un volume, sont les représentants les plus typiques de cette belle lignée. Encore notre ancien Doyen pouvait-il ajouter à ces qualités rares la bonne grâce française, si éloignée de la froideur toujours un peu hautaine du gentleman britannique

Son ami Bondet a représenté parmi nous l'Ecole lyonnaise,

issue, comme la Faculté elle-même, de nos grands hôpitaux. J'aime à saluer au passage cette filiation si riche de souvenirs et de reconnaissance. Nous venons en droite ligne des hôpitaux et c'est par eux que cette maison, fondée depuis trente-cinq ans à peine, plonge par ses racines au plus profond du sol lyonnais pour y puiser à la source même, je veux dire à l'esprit sérieux et pratique de cette grande ville, sa force et sa fécondité.

On n'a pas tout dit de Bondet quand on a loué son jugement droit, son esprit fin, sa bonhomie souriante. Chez lui, la santé physique et morale s'équilibraient harmonieusement dans la bonté. A s'avancer comme elle le fait tous les jours dans le sillon scientifique proprement dit, la médecine acquiert sans doute une précision inconnue de nos prédécesseurs ; mais elle emprunte aux sciences exactes un peu de leur sécheresse et de leur rigueur déplaisantes. C'est la rançon des avantages qu'elle en retire. Bondet n'avait rien de ces allures rèches ; c'était le médecin intelligent, distingué, apprécié de ses malades, sachant se faire aimer par eux. Ses confrères et ses collègues, dont le suffrage passe pour être moins aisé à conquérir, lui avaient voué leur affection. Nous garderons fidèlement sa mémoire.

Chers collègues disparus, dont les traits sont fixés dans le bronze, nous vous avons connus pleins de vie, vous, Bondet, vous, Fochier, qui avez ouvert l'accès de cette Faculté aux professeurs de ma génération. Comment vous oublier, inoubliables amis ? C'est pour vous que notre esprit est, sans effort, capable d'une résurrection.

Fochier a été plus et mieux qu'un professeur remarquable, un clinicien servi par les dons les plus rares et surtout par un bon sens si avisé. Il a été une conscience vivante jusqu'à la passion. Il avait une foi ardente, impérieuse, exclusive dans un idéal, dont la génération présente ne mesure pas la grandeur parce qu'elle n'en connaît pas le prix.

Elle a recueilli le bénéfice des conquêtes de ses devanciers sans avoir connu l'âpreté de la lutte. Fochier avait été secoué par le frisson des batailles : c'était à sa manière une belle âme de croyant, une figure haute que l'éloignement a grandie. Aucun maître n'a laissé de trace plus profonde dans l'esprit de ses élèves. L'empreinte qu'il a exercée sur eux, le temps ne l'a

pas effacée : son souvenir les domine et son esprit ne cesse pas de les diriger.

Encore pouvons-nous parler de Fochier avec la sérénité qui atténue, à la longue, le regret des séparations et ne laisse plus dans la mémoire des hommes qu'un souvenir apaisé.

Avec Arloing, le deuil est trop récent pour que ce souvenir n'avive pas la blessure dans notre cœur et dans le vôtre, mon cher Maître. Une affection ancienne et étroite, où chaque étape était marquée par de nouveaux succès, vous unissait à lui. Quand il est entré à la Faculté pour occuper votre chaire, nous aurions accueilli avec joie le continuateur de votre œuvre, si nous n'avions pas eu d'autres raisons, plus directes et plus personnelles, de lui accorder notre sympathie et notre admiration. Quel homme les méritait mieux que ce collègue éminent dont le talent, le caractère et la personne même réalisaient une si parfaite harmonie. Physiologie, bactériologie, médecine expérimentale, la trace d'Arloing a été profonde dans tous les domaines où son activité scientifique s'est exercée, ingénieuse et féconde. C'était un Maître dont il faudrait parcourir l'œuvre tout entière pour en mesurer la portée.

Mais pourquoi parler des savants, lointains et bienfaisants ? La science impersonnelle garde leur nom à l'écart de la foule. Il reste de leur effort le sillon ineffaçable que chacun d'entre eux a tracé dans le champ sans limites de l'Inconnu. Ici, ce sont les hommes que nous entendons faire revivre ; c'est leur mémoire que nous voulons honorer.

Dans la galerie où les bustes de nos collègues vont occuper leur place, notre jeune Faculté pourra saluer la gloire du passé, consacrée par la reconnaissance publique.

Ces ouvriers de la première heure avaient, en effet, attiré sur nous d'actives sympathies. Ces sympathies nous sont restées fidèles ; elles nous suivent avec intérêt et nous les retrouvons avec nous quand il s'agit d'honorer les nôtres. C'est une collaboration véritable que le concours persévérant de ces amitiés.

A tous, souscripteurs et artistes, merci.

Discours de M. le Professeur CHAUVEAU

Membre de l'Institut.

Une nouvelle dépense d'énergie est réclamée à mon activité déclinante. Les promoteurs de cette cérémonie m'ont demandé de la présider. Je ne me suis pas du tout préoccupé, quand j'ai accepté de faire droit à cette demande, de savoir si je serais en état de tenir mon engagement. Il y avait là un devoir à remplir envers ma chère Faculté de Médecine de l'Université lyonnaise, un hommage solennel à rendre à la mémoire d'anciens collègues disparus, du plus haut mérite, Fochier, Bondet, Lortet, Arloing, auxquels j'avais été profondément attaché. Je ne pouvais avoir le moindre mouvement d'hésitation. Il me fallait braver résolument le danger de faillir complètement à ma tâche, ou celui, bien autrement grave, de l'accomplir en la marquant des stigmates et des tares de la sénilité. Tenez-moi compte de ce grand courage, mes chers collègues. C'est la plus belle preuve d'affectueux dévouement que je pouvais donner à notre belle Faculté, la dernière venue dans l'Université de Lyon.

Ils ne sont guère nombreux maintenant les survivants de l'époque des luttes ardentes qui en précédèrent la conquête. Ces luttes se sont mêlées à celles qui aboutirent à la création de la Faculté de Droit. Et ce souvenir évoque à mes yeux la grande figure de Caillemer, son premier Doyen. Ne manquerais-je pas à mon devoir si je ne la saluais respectueusement au passage ? Caillemer ne fut pas seulement un jurisconsulte particulièrement éclairé, un professeur remarquable, un précieux directeur d'études scolaires. Il se montra encore un admirable administrateur qui, en mettant au service des hôpitaux de Lyon son rare bon sens, sa droiture, son intelligence avisée, sa bienveillance inlassablement dévouée, sut trouver les occasions de rendre de précieux services à l'enseignement clinique.

J'étais de beaucoup l'aîné de Caillemer, et c'est lui qui s'en va le premier ! C'est le cœur bien gros que je lui adresse ce dernier et très affectueux hommage, qui lui était si légitimement dû par la Faculté de Médecine.

En recherchant dans le passé les principaux stades de la féconde et utile carrière des héros de la présente fête, mon travail de remémoration devait nécessairement me faire remonter jusqu'à la première ébauche de la modeste Ecole Secondaire, où tous quatre firent leurs débuts d'élèves en médecine.

J'ai toujours très présentes à l'esprit les vives impressions que j'éprouvai de mon premier contact avec cette humble institution d'enseignement médical.

C'était au début de ma carrière dans l'enseignement vétérinaire. J'étais alors jeune chef de service, attaché comme répétiteur-préparateur à la chaire d'anatomie. Admirateur passionné des travaux d'Et. Geoffroy Saint-Hilaire, j'avais besoin, pour mes recherches particulières d'anatomie philosophique, de pièces humaines destinées à compléter mes comparaisons dans la série des mammifères. Pour me procurer les matériaux nécessaires à la préparation de ces pièces, il me fallut, muni d'une lettre de recommandation de mon éminent directeur, Félix Lecoq, m'adresser à M. Richard de Nancy, professeur d'anatomie descriptive à l'Ecole de Médecine. Il en était aussi, je crois, déjà directeur, à moins que ce ne fut encore le professeur que j'entendais appeler familièrement de tous côtés « le père Sénac ».

Je rencontrai M. Richard à son cours même, dans l'amphithéâtre de la rue de la Barre.

C'était un local mesquin et inconfortable, aux murailles gluantes, mal éclairé, fâcheusement glacial, faisant le plus effroyable contraste avec les splendides installations qui nous abritent aujourd'hui.

La leçon de Richard de Nancy portait sur les organes de l'olfaction. Couvert d'un chapeau haute forme, les yeux abrités derrière de fortes lunettes de myope, le professeur était étroitement entouré d'élèves qui gaminaient, insouciants, à ses côtés, dans la parfaite assurance d'échapper aux regards et aux foudres du professeur. Ils avaient déserté les gradins pour se rapprocher de la petite table où se trouvaient les pièces de démonstration, que le myope M. Richard était obligé de regarder de très près : « *Messieurs*, disait-il, au moment où j'achevais de prendre place, *Jean-Jacques Rousseau considérait le sens de l'odorat comme le sens de l'imagination.* » Cette phrase était à peine achevée, que le chapeau du maître s'enfonçait aussi brusque-

ment qu'irrévérencieusement au-dessous de ses oreilles. Il le remontait flegmatiquement sur son chef, en plaçant dans son discours cette parenthèse résignée : « *Je pense, Messieurs, qu'on ne l'a pas fait exprès.* »

M. Richard, après la leçon, me donnait satisfaction avec la plus grande bienveillance. Des cadavres entiers ou morcelés furent mis à ma disposition, contre une rétribution dérisoire. Mais je ne profitai pas longtemps de l'hospitalité qui m'était obligeamment donnée dans le piteux local anatomique de l'Ecole.

Je m'étais lié avec des camarades qui arrivèrent rapidement à l'internat des hôpitaux. Ils m'entraînèrent dans leur milieu. Je devins un familier de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, de l'Antiquaille, où mes amis s'ingéniaient à me procurer, dans les salles d'autopsies, tous les sujets ou toutes les pièces utiles à mes recherches d'anatomie. On m'y voyait souvent, ici ou là, dans les tout premiers temps, avec Joseph Faivre, Gayet, Delore, Berne, les Meynet, Laroyenne, Lortet, Ollier, Viennois, Gailleton.

Mais c'était surtout dans les salles des malades et les cliniques que j'étais heureux d'accompagner ces amis. Quelle richesse présentaient ces trois hôpitaux, en occasions et sujets d'étude de toute sorte ! Et avec quels maîtres on en pouvait profiter pour s'instruire ! A l'Hôtel-Dieu, où je pus entrevoir accidentellement Gensoul, j'eus fréquemment commerce avec Amédée Bonnet et Bénédict Teissier. A l'Antiquaille, Diday allait céder la place à Rodet, et Rollet venait d'être désigné, par un très brillant concours auquel j'avais eu le grand plaisir d'assister, pour la succession de Rodet. A la Charité, régnait Bouchacourt.

Et, à côté de toutes ces précieuses ressources hospitalières, pour en profiter, qu'existe-t-il comme institution d'enseignement médical ? Une pauvre petite fabrique d'officiers de santé et de pharmaciens de 2e classe ! L'Ecole préparatoire de la rue de la Barre, dont la misérable installation et l'imparfait fonctionnement avaient produit sur moi la fâcheuse impression que je viens de rappeler tout à l'heure !

Pour être juste envers notre ancienne Ecole, il convient de dire que les premières constatations qu'elle m'a fourni l'occasion de faire datent de la fin de l'année 1848. Entre cette date

et celle de la création de la Faculté, en 1877, il s'est écoulé plus d'un quart de siècle : exactement vingt-neuf ans. Pendant cette longue période, l'Ecole Secondaire n'était pas restée immobile. On l'avait singulièrement améliorée, dans sa constitution et son personnel, surtout au point de vue de l'enseignement clinique. La direction était passée aux mains de Glénard : un professeur de toute autre valeur que Richard de Nancy et un administrateur jouissant d'une toute autre autorité.

Sans doute, pour les amis cités plus haut, ainsi que pour tant d'autres brillants étudiants en quête du doctorat médical, les belles ressources hospitalières de la ville de Lyon n'étaient point perdues. Tous savaient en tirer parti. Mais n'était-il pas monstrueux qu'ils fussent obligés de se procurer ce grade, sanction de leurs études, en allant le chercher dans un autre milieu qui, à coup sûr, ne pouvait arguer de l'avantage d'être plus riche en moyens d'instruction que le milieu lyonnais, si même il ne l'était beaucoup moins.

Quel souvenir cher à ma vieillesse que celui de l'ardeur mise par ces camarades à développer l'une des supériorités de ce milieu ! Vous devinez que je veux parler de l'extension donnée à Lyon aux recherches de médecine expérimentale. Si je connaissais le chemin des hôpitaux, mes amis de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, de l'Antiquaille n'ignoraient pas celui de l'Ecole Vétérinaire. A ceux que j'ai nommés, ouvriers de la première heure, se joignirent bientôt Lépine, Morat, Raymond et Léon Tripier, Colrat, Rebatel, Rodet, Franz Glénard, Poulet, etc., qui se rencontrèrent avec mes élèves immédiats, les tant regrettés Arloing et Toussaint.

Ainsi se forme et se développe, aux côtés d'Ollier et aux miens, l'embryon de l'Ecole expérimentale lyonnaise, à laquelle Cl. Bernard et Paul Bert s'intéressèrent vivement. Elle s'affirme bientôt par ses travaux et, quand on se décida au remaniement de la distribution des institutions universitaires sur le sol de France, le fait de l'existence de cette Ecole pesa d'un certain poids sur les résolutions d'où sortit la création de la Faculté de Médecine de Lyon.

Cette création se réalisa avec un succès exceptionnel. Restons toujours reconnaissants aux artisans de cette belle réussite. Vous savez qu'ils appartenaient aux pouvoirs exécutif et légis-

latif, à notre Administration des Hospices, à la Municipalité lyonnaise.

Le Ministre de l'Instruction publique d'alors était M. Waddington. Il devait à son éducation anglaise le grand avantage d'être soustrait à l'influence des préjugés, dans lesquels l'Administration de l'enseignement supérieur se laissait autrefois facilement enliser. Et dans le moment, ce ministre, à l'esprit libre, se trouvait être très heureusement inspiré par un directeur compétent, à la pensée large et lumineuse, Dumesnil, dont M. Lavisse, à la cérémonie de ses funérailles, a si noblement parlé. Je ne dois pas oublier d'ajouter que le professeur C. Bouchard, particulièrement lié avec Dumesnil, s'était évertué à le documenter avec le plus grand zèle, excité, naturellement, par l'affection qu'il a pieusement gardée à son milieu d'origine. Voilà les inspirateurs et les rédacteurs du projet de loi sur lequel le Gouvernement invita l'Assemblée Nationale à se prononcer.

C'est Paul Bert qu'elle chargea de rapporter ce projet de loi. La compétence du rapporteur était universellement connue et appréciée. On le suivit aveuglément, et la loi fut votée le 8 décembre 1874.

Bert avait tenu, dans son plaidoyer, à parler des travailleurs lyonnais qui avaient le plus contribué aux conquêtes actuelles des sciences médicales. Trois noms y figurent. Ceux d'Ollier et de Rollet, placés à côté l'un de l'autre, rappelaient à nos législateurs qu'il se trouvait à Lyon des chirurgiens capables d'exploiter, au profit de la thérapeutique et de la prophylaxie des plus graves affections, les grands champs d'étude que constituent les services hospitaliers de l'Hôtel-Dieu et de l'Antiquaille. Paul Bert pouvait-il mieux plaider la cause de la nouvelle Faculté de Médecine qu'en montrant, dans ceux qui s'étaient désignés à l'avance, par leur valeur créatrice, comme ses futurs professeurs, de véritables bienfaiteurs de l'humanité.

Ne point parler maintenant de l'Administration des hôpitaux serait manquer de tout esprit de justice. Elle avait nécessairement à intervenir dans l'établissement des nouvelles cliniques à créer et l'aménagement des anciennes. Question particulièrement délicate et parfois difficile, pour plus d'une raison, mais surtout à cause de la nécessité de respecter les droits des pre-

miers occupants, tous chefs de service, nommés au concours.

Il est de tradition, heureusement, que l'Administration des Hospices ait à sa tête un président de haute valeur. Celui qui était en fonctions, au moment de la création de la Faculté de Médecine, a été vraiment à la hauteur de sa tâche. Rendons hommage à la mémoire de Pierre Piaton, qui a été ce président particulièrement méritant. Je ne suis pas le seul ici à me rappeler le tact, la bienveillance, l'esprit de justice, la conscience des besoins de l'enseignement, l'intelligent sens pratique, avec lesquels Pierre Piaton a su résoudre tous les problèmes de l'organisation des cliniques, en donnant satisfaction aux représentants de l'Université.

Mais le rôle vraiment important, capital même, doit-on dire, dans la création de notre Faculté de Médecine, appartenait à la Municipalité de Lyon, et surtout à son chef, qui était notre collègue Gailleton.

J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de vanter comme ils le méritent les immenses services qu'il nous a rendus alors. Le devoir s'impose à tous ceux qui en ont profité de continuer à les reconnaître et à les proclamer.

La Faculté de Médecine de Lyon ne naissait pas du premier coup avec la qualité d'institution pure et simple de l'Etat. Elle devait rester quelque temps institution municipale. A la Municipalité incombait donc, non seulement tous les frais et tout le souci des installations matérielles de toute sorte, mais encore les responsabilités de l'organisation des détails du fonctionnement des chaires créées par la loi. Gailleton a su obtenir du Conseil municipal les ressources nécessaires à la construction d'un édifice universitaire digne de la seconde ville de France. Il a su aussi, résistant à toutes les pressions de la routine, simplifier et unifier les responsabilités des chefs de l'enseignement dans toutes les chaires, en adaptant la réglementation de leur régime intérieur aux exigences d'une discipline logique.

Mêlé de plus ou moins près à toutes les tractations auxquelles a donné lieu l'établissement matériel et la constitution scolaire de la Faculté de Médecine, consulté souvent par le maire, j'ai pu mieux que personne me rendre compte des difficultés qu'il a rencontrées devant lui et apprécier le mérite de ses efforts pour les vaincre. L'ardeur consacrée par Gailleton à l'accom-

plissement de sa tâche a été récompensée par un complet succès. Honorons donc de notre plus reconnaissant souvenir notre tant dévoué et regretté collègue.

Ce rapide rappel des origines de notre chère Faculté avait sa place naturelle dans la fête consacrée à l'inauguration des bustes de quatre de ses plus éminents professeurs, ravis trop tôt à notre affection. Tous quatre, en effet, ont été mêlés à l'histoire de ces origines. Leurs noms à tous ne figurent-ils pas dans les souvenirs personnels où je viens de puiser les éléments de la rudimentaire esquisse de cette histoire ?

Je ne saurais mieux faire en parlant maintenant individuellement de chacun de ces quatre aimés collègues, que de continuer égoïstement à me souvenir de mes beaux jours lyonnais. Ils y ont tenu leur place. N'ont-ils pas été tous, plus ou moins, mes collaborateurs au laboratoire et presque tous les intimes de mon foyer domestique ?

Fochier, décédé le premier, était enlevé en 1904. Il avait passé par le majorat de la Charité, où il fut très attentif aux immenses progrès imprimés à l'obstétrique et à la gynécologie par les découvertes de la microbiologie pathogénique. Fochier suivait en cela l'exemple de son prédécesseur Laroyenne, des lèvres de qui j'ai entendu sortir le premier espoir de suppression de la fièvre puerpérale, par l'aseptisation des accoucheurs et des accouchées.

J'ai eu l'avantage de tirer profit de cette initiation de Fochier. Elle m'a fait contracter envers lui une dette de reconnaissance. Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de la payer à sa mémoire.

Lorsqu'en 1882, je m'attachais, avec l'ardeur qui m'était alors coutumière, à la détermination précise de l'agent de la fièvre puerpérale et à l'étude de toutes les propriétés de cet agent, j'avais eu recours à Fochier pour me procurer les matières virulentes nécessaires à mes expériences. Dans le nombre, se trouvait le *pus des abcès de fixation puerpéraux*, dont le chirurgien en chef de la Charité venait de constater la très intéressante existence et d'expliquer le non moins intéressant mécanisme. C'était un précieux complément de tous les autres

produits infectants, qu'il était possible de se procurer à l'autopsie des victimes de la terrible maladie. Moins exposé à être souillé, parce que recueilli pendant la vie, ce pus des abcès de fixation m'a fourni mes plus intéressants résultats. Je me trouvais donc ainsi, scientifiquement, l'obligé du chef de la Maternité de la Charité.

Mais il contribua encore autrement au succès que recueillirent mes recherches sur la septicémie puerpérale.

Vers la fin de juillet, tout à fait inédites encore, elles se trouvaient brusquement interrompues par la saison des vacances et une cure d'altitude imposée à plusieurs membres de ma famille. Comme il m'importait de prendre date et que le temps me manquait pour la rédaction d'un mémoire, j'eus recours au procédé d'une présentation de sujets d'expériences, à la *Société des Sciences médicales*. La mention de cette présentation au procès-verbal de la séance suffirait à ma prise de date.

Je fus servi à souhait. Quelques jours avant le départ de ma station climatérique, une carte de félicitations d'un étranger, de passage à Lyon, m'apprenait, à mon grand étonnement, que le dernier numéro du *Lyon Médical* contenait un mémoire intitulé : « *Sur la septicémie expérimentale*, par M. le professeur Chauveau. » Qu'est-ce que cela voulait dire ? Je m'informai, et l'on me faisait savoir que ma communication à la Société des Sciences médicales, soigneusement et intégralement recueillie par le secrétaire des séances, M. Bouveret, à l'instigation du président, qui était justement Fochier, avait été insérée, dans le journal officiel de la Société, à la place et en la forme des mémoires originaux.

C'est ainsi qu'avant même le complément donné à ces premières études par ma collaboration ultérieure avec Arloing, mes droits de priorité, sur plusieurs points importants de l'histoire du streptocoque puerpéral, s'étaient trouvés nettement établis et parfaitement sauvegardés, grâce à la collaboration actuelle que leur amour de la science a poussé mes confrères Bouveret et Fochier à me donner spontanément. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

D'autres que moi ont éprouvé les bienfaisants effets du goût passionné de Fochier pour les conquêtes de la science et la marche en avant de la pensée humaine. Dans le domaine hos-

pitalier et dans son enseignement, ses clients et ses élèves en profitèrent largement. L'ardeur compétente avec laquelle il se consacra à sa tâche et le succès qu'il y obtint suffisaient à lui mériter l'hommage que la Faculté de Médecine rend, en ce moment, à sa mémoire.

Je me félicite hautement d'avoir pu lui en apporter ma part.

Quand Adrien Bondet s'éteignait à Coligny, son pays natal, j'étais à deux pas de lui, dans la station d'Aix-les-Bains, où ma cure thermale venait d'être brusquement interrompue par une bronchite aiguë. Il m'était interdit de me déplacer. Je souffris longtemps du regret de n'avoir pu assister aux funérailles de cet amis des premiers temps de la jeunesse, qui avait été si étroitement mêlé à ma vie familiale et à ma vie de travail.

Nous nous étions rencontrés pendant son internat, au moment où je commenaçis à comprendre, en recueillant les premiers résultats de mes recherches sur la théorie de l'auscultation, le grand parti qui pouvait être tiré de la systématisation des études de médecine expérimentale et de pathologie comparée.

Déjà familier, en médecine vétérinaire, avec les maladies dont le diagnostic réclame une grande pratique sthétoscopique, j'ignorais tout de celles de l'homme. Bondet fut mon premier initiateur. Après son examen de thèse, il devint le chef de clinique des professeurs Devay et Bénédict Teissier. Je continuai à être l'élève particulier de Bondet, un élève déjà assez fort pour apprécier à leur juste valeur les remarquables aptitudes que le jeune clinicien, son ami, consacrait à l'exercice de sa fonction propédeudique officielle.

Combien sont vivaces les souvenirs lointains de ces premières relations !

A cinquante-cinq ans de distance, je nous revois encore dans une certaine salle de clinique, portant alors le nom de salle Saint-Barthélemy, installée, au moins partiellement, dans les combles de l'Hôtel-Dieu. Les poutres et charpentes, exhibées sans le moindre effort de dissimulation, m'y rappelaient celles du premier local de la Société de Biologie, à Paris. Je me souviens, comme au premier jour, de l'intéressante activité qui régnait dans cette salle, un certain semestre d'été, où Bénédict

Teissier, assisté de son chef de clinique Bondet et de son interne Laroyenne, devenu aussi mon grand ami, accomplissait sa visite quotidienne, suivi de la foule des auditeurs du cours. Le désir de savoir excitait tout le monde, *doctores et docti*. Notre entraînant professeur avait le talent de mettre son entourage à contribution. J'étais enchanté de faire ma partie dans l'enthousiaste bourdonnement de cette ruche animée !

Bondet y puisa les premiers éléments de la forte instruction et de l'expérience consommée qui en firent le professeur hors ligne que nous avons connu.

Ce clinicien, si bien doué pour son rôle d'éducateur-praticien, sut toujours rester à l'affût des nouveautés que les études de science pure peuvent introduire dans les domaines de la pathogénie, de la séméiotique, de la prophylaxie et de la thérapeutique. Le laboratoire qu'il avait annexé à son service de clinique fut un des premiers où les élèves purent, à Lyon, se familiariser avec la connaissance du grand rôle que les rayons de Röntgen sont capables de jouer dans le diagnostic et le traitement des maladies.

Mon ami dut à l'étendue et la solidité de cette initiation scientifique l'énergie des convictions qui le poussèrent à entreprendre sa campagne, bein connue, contre les vices de l'hospitalisation des malades de nos hôpitaux et en faveur des moyens d'y rémédier. Des tout premiers, il avait protesté contre la déplorable pratique de la promiscuité des contagieux de toute sorte dans les salles de l'Hôtel-Dieu. Il n'avait pas attendu, pour publier son réquisitoire, le superbe épanouissement qu'ont pris si rapidement nos connaissances sur les germes virulents. Son opinion s'était formée dès les premiers travaux qui avaient établi l'inanité de la naissance spontanée des maladies infectieuses.

Bondet avait tout de suite reconnu, avec la plus grande sagacité, la portée pratique de mes études de physique appliquée à la détermination du mécanisme des bruits qu'engendre dans l'organisme la circulation des fluides. Que de matériaux cliniques ai-je dus à son obligeante amitié, pour l'édification de la théorie des souffles des vaisseaux et de ceux de l'appareil respiratoire ! N'ai-je pas eu, même, l'avantage d'avoir Bondet pour collaborateur immédiat et direct dans la *Contribution à l'étude du mécanisme des bruits respiratoires normaux et anormaux*,

publiée en 1877, l'une des démonstrations expérimentales les plus convaincantes que l'on ait pu donner des principes fondamentaux de l'auscultation de l'appareil respiratoire ?

Si le médecin était remarquable chez Bondet et le professeur aussi, l'homme ne l'était pas moins. Et ce Lyonnais des plus distingués, sympathique à tous, universellement estimé, méritait à tous égards la belle place qu'il sut conquérir dans son milieu. Il a fait grand honneur à la Faculté de Médecine et s'est acquis tous les droits à sa reconnaissance. Le vieil et fidèle ami choisi pour le proclamer ici en a été heureux et fier. Il en remercie chaleureusement ses chers collègues.

Louis Lortet, dont la vie et l'activité ont été si étroitement liées à celles de la Faculté, — il en a été l'immuable doyen depuis sa création jusqu'au moment où sonne, pour les universitaires, l'heure fatidique de la retraite, — Louis Lortet va, lui aussi, réveiller dans mon vieux cœur de bien chers souvenirs de jeunesse.

Je connus Lortet pendant son internat, comme Bondet, mais un peu après lui, qui était son aîné de quelques années. C'est aux côtés d'Amédée Bonnet que Lortet m'apparut pour la première fois, derrière la table de cours où le maître venait de se placer, pour une des célèbres leçons de clinique chirurgicale qui attiraient à l'Hôtel-Dieu l'élite des jeunes docteurs lyonnais, les grands chefs des hôpitaux militaires et les médecins de régiment.

J'étais déjà en relations avec Bonnet. Après le cours, il me présenta à son interne (qui, peut-être, n'était encore qu'externe) dans la salle Saint-Philippe, auprès du lit d'un malade que Bonnet avait eu besoin de revoir. Voilà comment commencèrent nos rapports.

Ils se continuèrent plus tard à l'Ecole Vétérinaire, où Lortet, adressé par son père à Félix Lecoq, était venu, pour sa thèse, chercher, auprès des spécialistes, des documents sur les affections cancéreuses du chat. C'est alors que se lia l'étroite amitié qui nous a unis.

Lortet se passionna pour les travaux d'anatomie et de physiologie dont je m'occupais à l'époque. Il était le plus ardent de la petite légion de camarades initiés à mes sujets de recher-

ches sur les problèmes de la vie normale et pathologique, ainsi qu'à la manière dont j'estimais qu'il faut en aborder l'étude. Je pus croire un moment que Lortet allait se cantonner exclusivement dans la physiologie expérimentale.

Il n'hésite pas, en effet, à s'associer aux études que je dirigeais sur la circulation du sang et choisit, pour sujet de sa thèse de doctorat ès sciences, l'application de mon hémodromographe à la détermination simultanée de la vitesse et de la pression du sang, dans les vaisseaux artériels des grands animaux.

Plus tard, profitant encore des chevaux que je pouvais mettre à la disposition des chercheurs dont j'étais entouré, il s'attachait à relever une grave erreur d'un des élèves de Ch. Robin. Onimus croyait avoir péremptoirement démontré la naissance spontanée d'éléments cellulaires, au sein de liquides organiques amorphes, renfermés dans des poches membraneuses qu'il plaçait à l'intérieur de la cavité péritonéale d'animaux vivants. Lortet fit voir que ces prétendues cellules, créées de toutes pièces, n'étaient que des leucocytes échappés du sang de ces animaux. Après avoir subi la diapédèse de Conheim, ces leucocytes, en arrivant au contact des parois de la poche, avaient continué leur mouvement de migration à travers ces parois.

Sans doute, Lortet, nommé à la chaire de zoologie de la Faculté des Sciences et directeur du Muséum municipal, s'oriente surtout vers les travaux de pure histoire naturelle. Mais il conservera l'empreinte de son imprégnation expérimentale. Devenu professeur d'histoire naturelle médicale à la Faculté de Médecine, il manifeste cette imprégnation dans tous les détails de son nouvel enseignement, dans toutes les applications qu'il cherche à faire de ses connaissances zoologiques à la médecine. L'influence ainsi subie par Lortet est très apparente dans ses recherches de parasitologie, le travail sur l'hématozoaire de la *billharziase* particulièrement.

Cette influence s'est traduite surtout par le soin qu'il a pris de rester au courant de toutes les recherches dans lesquelles étaient étudiés les effets que les agents physiques, répandus dans le monde extérieur, peuvent exercer sur les conditions de la vie des microbes en général, en particulier sur le bacille de Koch. De là, sa lutte contre les étroits et sombres réduits qui abritent les concierges lyonnais et où pullule la tuberculose.

Lutte que Lortet engagea avec la plus grande énergie, en s'inspirant d'une des plus remarquables et des plus utiles déterminations scientifiques d'Arloing : l'action microbicide exercée sur les agents pathogènes par les rayons solaires. Le grand ami du soleil d'Orient qu'était Lortet ne pouvait que s'évertuer à faire pénétrer partout ses bienfaisants rayons.

Mais il s'attacha surtout à ceux qui ont été si brillamment utilisés par Finsen dans le traitement du lupus. Il s'agit de ces rayons de la partie ultra-violette du spectre, qui tiennent maintenant une si grande place dans l'arsenal de l'hygiène et de la thérapeutique. A la fin de sa carrière, Lortet s'était voué tout entier à la propagation de la méthode de Finsen et à son perfectionnement. Il en cherchait les éléments dans l'étude comparative des diverses sources capables de fournir les radiations spéciales auxquelles appartient le rôle essentiel dans l'emploi de cette méthode, appliquée au traitement des tuberculoses.

De tous les travaux de Lortet accomplis au Muséum municipal, je pourrais parler également en me servant exclusivement de mes souvenirs. Je l'y ai vu, en effet, à l'œuvre d'aussi près que quand il travaillait avec moi à l'Ecole Vétérinaire ou, plus tard, dans son laboratoire de la Faculté de Médecine. Mais les études de paléozoologie et de préhistoire, que Lortet a poursuivies comme directeur du Muséum, doivent céder la place à celles qui se rattachent exclusivement à son rôle de médecin, à ses fonctions de professeur et de doyen de la Faculté de Médecine.

De la manière dont Lortet a rempli ses fonctions universitaires, que pourrais-je dire aujourd'hui qui pût rien ajouter à l'expression des sentiments que nous lui avons témoignés, dans la fête commémorative du 25e anniversaire de la fondation de la Faculté ? Nous avions tenu à ce que cette fête fut aussi celle de la 25e année du décennat de Lortet. Ils ne sont pas communs ceux qui ont le droit de s'enorgueillir d'une si belle indiscontinuité d'estime et d'affection ! Combien j'avais été fier d'être choisi par vous, mes chers collègues, pour être votre interprète et, devant M. le Ministre de l'Instruction publique Chaumié, remettre à Lortet, comme témoignage matériel de notre sympathie, la médaille que nous avions fait frapper en son honneur !

Je me plais à laisser courir ma plume, traçant en toute spontanéité ces divers souvenirs sur notre aimé Doyen. Le médecin bon citoyen, qui a bien mérité de sa patrie en 1870-71, m'en suggère d'autres, évoquant de belles et réconfortantes émotions éprouvées en commun.

Nous faisions partie tous les deux, Lortet et moi, — Fochier aussi, — de la 1re ambulance lyonnaise, créée et dirigée par le grand chirurgien Ollier, notre ami commun. Du premier jour au dernier, nous en avons suivi la fortune ensemble. Ce n'est pas que nous ne nous soyons jamais quittés. Lortet, en effet, avait toujours joui du privilège d'être désigné pour diriger la section d'ambulance chargée du soin des blessés et des malades, que nous étions obligés de laisser entre les mains de l'ennemi, quand nous recevions l'ordre de nous replier devant lui avec notre corps d'armée. Mais on s'était toujours retrouvé.

Au cours de la longue odyssée de l'Ambulance, que de fois nous nous sommes engagés, l'un à côté de l'autre, sur les routes et les chemins gelés, couverts de neige ou noyés sous les pluies diluviennes ! Que de gites, bons ou mauvais, surtout pires, nous avons alors partagés. Que de fatigues et de responsabilités supportées en collaboration !

Cette continuité du contact, dans les difficultés de l'effort journalier, n'avait pas manqué de resserrer les liens de notre intimité, déjà si étroite. Elle avait aussi donné une plus grande acuité à notre sensibilité morale. Aussi, quand les autochtones se dérobaient au devoir de favoriser notre œuvre d'assistance aux victimes de la guerre, souffrions-nous davantage de leur stupide et coupable inertie. Mais comme nous goûtions mieux la grande satisfaction que nous procurait l'attitude inverse, celle des gens de cœur qui multipliaient les sacrifices pour le soulagement de nos malades et de nos blessés !

Il y en avait partout de ces excellents Français. Dans l'Est, nous n'en avons jamais vu d'autres. Quels beaux souvenirs nous ont laissés les dévouements rencontrés chez ces braves populations des pays frontières. Il en fut qui nous tirèrent la larme à l'œil. Tel celui d'une jeune Franc-Comtoise dont Lortet, plus de trente ans après la guerre, me parlait encore avec attendrissement.

Nous étions alors à Rougemont. L'ambulance avait recueilli,

avec les blessés de Villersexel, un grand nombre de malades fournis par notre corps d'armée arrêté devant les lignes d'Héricourt. Parmi ces malades, pullulaient les varioleux, la plupart gravement atteints, parce qu'ils présentaient la forme la plus redoutable de la maladie, la variole noire. Quelques-uns avaient trouvé place chez l'habitant. Mais la grande masse était hospitalisée dans l'ancien château, sous la direction d'une surveillante alerte, intelligente et expérimentée. Vint un moment où la place y manqua. Les pièces d'un rez-de-chaussée, mis à notre disposition par son propriétaire, furent reconnues propres à l'établissement d'une succursale. Notre surveillante du château connaissait une personne capable de l'y représenter comme suppléante. Elle me l'amena le jour même. Lortet était présent. Nous fûmes tous les deux absolument stupéfaits. C'était une superbe jeune fille de dix-huit ans, admirablement campée, qui aurait pu être qualifiée de véritable beauté ! Ne l'avait-on pas exactement renseignée ? Devinant notre pensée, elle prévint nos questions : « Je sais, nous dit-elle du ton le plus modeste, que j'aurai affaire à des malades qui ont la petite vérole. Mais il y en a tant partout dans le pays, que si je dois avoir la maladie, je la prendrai tout aussi bien ailleurs que dans leur ambulance. Et ils me font tant pitié, ces pauvres soldats malades ! Je voudrais bien leur être un peu utile. »

Lortet s'inclina respectueusement devant l'héroïne, ignorante d'elle-même, qui venait de se révéler avec tant de simplicité naturelle, pendant que je me retournais brusquement pour lui dissimuler les signes, trop évidents, de la vive émotion qu'elle m'avait fait éprouver.

Ne sont-ce pas là des choses bonnes à dire par le temps qui court ?

En finissant sur ce souvenir lointain, je suis sûr de m'être scrupuleusement conformé aux tendances habituelles de l'esprit et du cœur de notre excellent collègue Lortet : l'*homo sapiens* aux larges sentiments altruistes dans la plus noble acception du mot, toujours avide de justice, pitoyable aux déshérités et aux faibles, ami des opprimés, ennemi des oppresseurs, resté, du commencement à la fin de sa carrière, le bon Français à qui le culte de son pays n'a jamais fait oublier le respect de l'attachement des autres à leur propre patrie, le pieux fils de l'Univer-

sité lyonnaise, chercheur inlassable, professeur profondément attaché à son enseignement et à ses élèves, scrupuleux administrateur, si digne de l'hommage posthume que la Faculté de Médecine rend présentement à son fidèle serviteur !

Vingt-six mois déjà se sont écoulés depuis le jour des funérailles triomphales faites à Saturnin Arloing. La plaie que la disparition imprévue de cet admirable élève a creusée dans le cœur de son vieux maître n'est pourtant point encore cicatrisée. Et il faut qu'il avive à nouveau sa blessure, en vous rappelant les hauts mérites de ce fils scientifique dont la perte lui a été si douloureuse !

Déjà, à Toulouse, en 1911, quelques semaines seulement après le coup inattendu qui enlevait Arloing à notre admirative affection, son procréateur intellectuel était condamné, par les circonstances, à se faire le propre artisan du rappel de son grand chagrin. Il lui fallait, en effet, parler d'Arloing autant que de Laulanié, son élève, à l'inauguration du monument érigé dans la cour principale de l'Ecole Vétérinaire toulousaine, en l'honneur de cet éminent physiologiste.

Et plus tard, il y a quelques mois, aux fêtes du tricinquantenaire de l'Ecole-mère fondée par Bourgelat, ne fut-il pas, ce pauvre vieux maître, mis en demeure de fournir une nouvelle édition du cruel *renovare dolorem*, qui lui avait été une première fois imposé ? Un hommage à la mémoire d'Arloing, le grand promoteur de ces fêtes, figurait au programme, et c'est à moi que cet hommage fut demandé ! Il y avait là une propice occasion de faire valoir la part considérable prise, par notre cher disparu, aux travaux qui, dans le milieu lyonnais, ont appelé l'attention sur l'importance de la médecine expérimentale et de la pathologie comparée. Avais-je le droit de me dérober à la mission qui se prêtait ainsi à l'accomplissement d'un acte de bonne justice distributive, pour éviter les impressions pénibles que la remémoration du passé allait nécessairement renouveler en moi ?

J'ai dû, je l'avoue, faire un grand effort pour accepter cette charge, qui était cependant un devoir. Or, ce devoir accompli, voilà que je ne suis pas quitte ! Un autre surgit aujourd'hui et me place devant l'obligation d'une troisième remémoration !

Je ne me sens pas le courage de m'y attarder longtemps, et je ne m'en reconnais pas le droit. L'épreuve d'une quatrième remembrance n'attend-elle pas mes forces de moins en moins agissantes, si je suis encore debout quand viendra la prochaine inauguration d'un autre monument ? Ce dernier effort à faire m'impose l'obligation de ne point épuiser mes réserves. Aussi bien, n'ai-je guère à voir ici dans Arloing que l'universitaire.

En remontant les étapes du chemin qui l'ont amené à la chaire de médecine expérimentale et de pathologie comparée de la Faculté de Médecine, mes souvenirs m'entraînent jusqu'aux bancs de la salle de cours où j'ai vu Arloing, pour la première fois, à l'Ecole Vétérinaire, en 1862. La profonde affection que lui ai vouée, et qu'il m'a surabondamment rendue, date de sa première année d'études. En quatrième année, l'élève se distingue tant par ses aptitudes de chercheur et s'annonce si bien comme un futur maître, que je lui abandonne toutes les pièces microscopiques préparées par moi, en vue d'une étude de pathogénie et d'anatomie pathologique. De là sortit, en 1866, son premier mémoire original : *Sur la paraplégie du cheval.*

La vocation d'Arloing est alors fixée. Devenu mon chef de travaux au sortir des bancs, il se lie bientôt avec les frères Tripier, rencontrés parmi les élèves d'Ollier qui fréquentaient l'Ecole Vétérinaire. Arloing s'attache plus particulièrement à Léon. L'intimité qui s'établit de suite entre eux aboutit à la plus active et la plus féconde des collaborations. C'est un des meilleurs souvenirs du maître, sous l'œil duquel ils aimaient à travailler. L'œuvre qui fut le fruit de cette collaboration, *Des conditions de la persistance de la sensibilité dans le bout périphérique des nerfs sectionnés*, a été tout particulièrement remarquée par les maîtres compétents. A l'Académie des Sciences, elle reçut le prix Montyon de physiologie expérimentale.

En 1869, Arloing devient professeur à l'Ecole Vétérinaire de Toulouse. Cet exode de Lyon ne nuisit guère aux relations des deux collaborateurs. A distance, ils continuèrent à exercer l'un sur l'autre leur influence réciproque. Aussi, quand le retour d'Arloing à l'Ecole Vétérinaire se fut effectué en 1876, l'intimité n'eut pas à se rétablir entre les deux amis ; elle se continua purement et simplement.

Dès sa réinstallation à Lyon, Arloing continue la préparation, commencée à Toulouse, de son accession à l'enseignement universitaire. En 1877, il prend, en Sorbonne, le grade de docteur ès sciences naturelles, en présentant, pour thèse principale, une remarquable étude graphique sur le mécanisme de la déglutition.

La Faculté de Médecine est alors à ses débuts. Dirigé par ses amis Tripier, Arloing s'est vite mis en mesure de se présenter à l'examen de sa thèse. Il la subit, en 1879, naturellement avec le plus grand succès. Le travail qu'il présenta est sa magistrale *Etude expérimentale des anesthésiques*, qui fait toujours autorité en la matière.

Arloing peut alors être candidat à l'une des agrégations des Facultés de Médecine. Il brigue, au concours de 1880, l'une des places d'anatomie et de physiologie de la Faculté de Lyon. Le souvenir de ses très belles épreuves s'est conservé bien longtemps à Paris. Elles sont restées célèbres. Un survivant de son jury, peut-être le seul, mon cher confrère Armand Gautier, m'en parlait encore avec admiration l'autre jour.

Voilà donc Arloing entré officiellement dans le corps enseignant de la Faculté. Depuis la fondation, il y remplissait auprès de moi, à la chaire de médecine expérimentale et comparée, le rôle de chef de travaux. Il le continua jusqu'en 1884, en me prêtant la plus profitable assistance, pour l'achèvement des installations matérielles du laboratoire dans le Palais de la Faculté.

Le 1er avril 1884, il passait à la Faculté des Sciences comme titulaire de la chaire de physiologie générale, qui venait d'y être créée. Mais ce déplacement ne nous séparait pas complètement. Nous restions toujours côte à côte à l'Ecole Vétérinaire et continuions à nous y aider mutuellement dans nos travaux.

La communauté de nos efforts, à la chaire de médecine expérimentale et comparée de la Faculté de Médecine, avait duré juste six ans et demi. C'est pendant cette période que nous avons étudié, tant ensemble que séparément, la *septicémie puerpérale* et la *gangrène gazeuse*, qui faisaient alors tant de cruels ravages.

Quand, au commencement de l'année 1889, Arloing abandonnait la Faculté des Sciences pour prendre, à la Faculté de

Médecine, la chaire de médecine expérimentale, rendue libre par mon départ de Lyon, il devenait, en même temps, directeur de l'Ecole Vétérinaire et professeur de physiologie et de thérapeutique générale à cette Ecole. C'était la complète substitution de l'élève à son maître.

A ce moment commence, pour Arloing, la plus belle partie de sa très belle carrière. C'est la mort seule qui met fin à cette glorieuse période, constituée par vingt-cinq années d'ardente et féconde activité.

La production d'Arloing, pendant ce long espace, a une importance considérable. Ajoutée à celle qui l'a précédée, elle forme un bloc important, dont je n'ai pas besoin d'indiquer la composition, qui est connue du monde entier.

Tous les éléments en sont intéressants et il en est qui présentent une importance de tout premier ordre, tant par leur très haute portée scientifique que par les précieuses applications pratiques qu'elles ont pu fournir. Toutes les études d'Arloing sur la tuberculose, sans aucune exception, se rangent dans cette dernière catégorie. Il me semble que je les amoindrirais, si je m'appliquais à les faire valoir ici. De plus, le temps me manque pour vous en parler de la manière qui conviendrait au grand renom qu'elles se sont si légitimement acquis.

C'est, du reste, l'auteur de cette belle œuvre qui, en ce moment, s'obstine à apparaître lui-même à l'appel de mon souvenir. Je revois, dans les milieux où s'exerçait habituellement son activité, Ecole Vétérinaire, laboratoire de la Faculté, Institut de Bactériologie, Dispensaire de la Tuberculose, même le Sanatorium d'Hauteville, Arloing, avec son air fin et distingué et sa charmeuse bonne grâce, se mettant en relation avec ses élèves, ses collègues et le public.

L'attraction qu'il exerce autour de lui est partout irrésistible. Partout l'élégante clarté de sa pensée, la sobriété de sa très facile élocution retiennent les auditeurs séduits par sa parole, soit dans les entretiens familiers du laboratoire, soit aux leçons ou conférences faites à l'amphithéâtre, soit enfin dans les discussions ouvertes devant les Académies, les Sociétés savantes ou celles qui se consacrent aux œuvres sociales.

A ces dons brillants s'ajoutait une solide autorité, car Ar-

loing ne parlait jamais que des sujets dont il était en pleine et entière possession.

Aussi, lorsque, missionnaire de la science française, il allait porter l'annonce de ses conquêtes dans les Congrès internationaux à l'étranger, savait-il s'y faire écouter aussi bien qu'en France. Ceux qui l'ont suivi à Bruxelles, la Haye, Copenhague, Berlin, Vienne, Budapest, Londres, Washington, peuvent tous en porter témoignage. Les succès qu'il a recueillis dans toutes ces villes, en lui faisant le plus grand honneur, n'ont pas manqué de rejaillir sur l'Université de Lyon.

Pourquoi l'homme qui a jeté tant d'éclat sur la Faculté et pouvait la faire tant briller encore a-t-il été brusquement supprimé ? Pourquoi Arloing, qui avait devant lui bien des années de puissante vigueur physique et intellectuelle ? Pourquoi pas son vieux maître, dont toutes les forces et toutes les aptitudes arrivent au seuil de l'extinction totale ?

La science et la patrie eussent gagné à la substitution ; et moi, je n'aurais pas eu à exhaler devant vous le poignant chagrin du vieux père qui survit à un fils adoré.

Mais je ne saurais vous laisser sur cette mélancolique impression.

Si les vieillards sont exposés à ces coups de douleur, ils ont souvent la chance de trouver une bien puissante compensation dans la prospérité générale de leur famille, la belle santé des autres fils et la vigoureuse croissance de tous les petits-enfants.

N'est-ce pas là le cas de votre vieux collègue ?

La Faculté de Médecine de Lyon constitue sa grande famille scientifique. Il l'a vu naître, grandir et prospérer. S'il jette un coup d'œil sur son état présent, il a le grand plaisir de le trouver aussi florissant que possible. Et la vue lointaine de l'avenir lui fait entrevoir des promesses qui le remplissent d'orgueil et le comblent de satisfactions.

A-t-il à se plaindre de sa vie, l'aïeul qui va s'endormir dans la contemplation des splendeurs d'un tel tableau et d'un si réconfortant spectacle ?

NOTES RELATIVES
A
UN VOYAGE D'ÉTUDES EN BELGIQUE ET EN ITALIE

Par René BIOT
Chef de Laboratoire de Clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Depuis la découverte de la Réaction de fixation du complément faite en 1901, par MM. Bordet et Gengou, un nombre considérable d'auteurs ont appliqué cette méthode générale aux affections les plus diverses. Ce furent, par exemple, parmi les maladies microbiennes, la typhoïde avec Widal et Le Sourd, la coqueluche avec Bordet, la méningite cérébro-spinale avec Dopter. Les maladies à protozoaires, comme la trypanosomiase et surtout la syphilis, les mycoses elles-mêmes, comme la sporotrichose, se prêtaient aux mêmes études. Enfin, avec la réaction de Weinberg, dans l'échinococcose, on réalisait une application aux affections parasitaires. Ainsi, à mesure que des techniques se précisaient pour des recherches particulières, s'affirmait davantage l'universalité de la méthode et de l'hypothèse de Bordet et Gengou.

Il était naturel que la tuberculose fût, sur ce point particulier, un sujet d'études tout désigné, puisqu'elle est la grande préoccupation des médecins, qu'ils soient cliniciens, biologistes ou hygiénistes.

Mais, rapidement, les avis divergèrent. Les uns, n'obtenant que des résultats inconstants, abondonnèrent ce procédé, tandis que d'autres continuent à lui demander d'éclairer des diagnostics délicats ou d'apporter des précisions à leurs pronostics.

Afin de se faire une opinion personnelle, et dans l'espoir que l'on pourrait, par cette méthode, résoudre certains problèmes relatifs au traitement spécifique de la tuberculose et à la question si passionnante de l'immunité, le professeur Joseph Teissier voulut bien nous charger de poursuivre plus spécialement cette étude. Et, pour que nous soyons mieux armé pour mener à bien cette mission délicate, il pensa mettre à notre

disposition la bourse de voyage offerte en 1912, par M. J. Gillet, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

C'est ce qui nous a permis d'aller à Bruxelles apprendre, auprès du professeur Bordet, la technique générale de la Réaction de fixation du complément ; puis de la voir appliquer à la tuberculose par le D[r] Sivori, dans les laboratoires du professeur Maragliano, de Gênes.

La dette de reconnaissance que nous avons ainsi contractée envers notre Maître et envers M. J. Gillet nous crée l'agréable devoir de les remercier bien respectueusement et de les assurer de notre profonde gratitude (1).



Nous ne nous proposons pas, dans ce rapport, de faire un exposé systématique de la Réaction de fixation du complément dans la tuberculose, d'étudier tous les détails de sa technique, ni d'en apprécier les diverses applications pratiques. Ce sera matière à d'autres publications. Mais nous avons eu, pendant ces voyages, l'occasion de voir beaucoup de choses dignes d'attention et qui touchent à l'organisation des laboratoires, ou aux méthodes de l'enseignement médical en Belgique et en Italie.

Ce sont les notes recueillies sur ces différents points que nous publions aujourd'hui, avec l'espoir qu'elles pourront intéresser quelques Amis de l'Université.

I

Sur la Faculté libre de Bruxelles et l'Institut Pasteur de Brabant.

A côté des Universités d'Etat comme Liège, il existe en Belgique deux Universités libres, l'une à Louvain, l'autre à Bruxelles, cette dernière réglementée par ses statuts organiques du 7 décembre 1907. L'une et l'autre jouissent de la « personni-

(1) Pour ne pas abuser de l'hospitalité du *Bulletin de la Société des Amis de l'Université*, nous publierons sous peu, dans le *Bulletin Médical*, le compte rendu scientifique et technique du voyage d'études qu'avec M. le professeur agrégé F. Arloing nous avons accompli à Londres, grâce à la même généreuse subvention, dans les laboratoires et services de M. le professeur Sir A.-E. Wright au S[t]-Mary's Hospital.

fication civile », que le roi Albert leur a accordée par la loi du 12 août 1912.

L'Université de Bruxelles *ne dépend donc que de son Conseil d'administration,* qui vote les règlements et décrète les mesures nécessaires au maintien et au développement de l'institution. Ce Conseil comprend d'abord huit membres, choisis parmi les bienfaiteurs de l'Université ; puis le Recteur, qui représente le Corps professoral ; ses deux prédécesseurs ; un délégué de chaque Faculté ; l'Administrateur, qui est l'exécuteur des décisions du Conseil ; le bourgmestre et l'échevin de la ville ; enfin, un membre du Conseil des Hospices et un délégué des anciens étudiants.

Au-dessous de ce Conseil, siège le Conseil académique, qui ne s'occupe que des questions d'enseignement.

De plus, chacune des cinq Facultés (Philosophie et Théologie, Droit, Sciences, Médecine, Sciences appliquées) est régie par un « Collège de la Faculté », qui édicte les règlements d'ordre intérieur.

Le travail des étudiants bruxellois est très déterminé. Tous les ans, l'Université publie une brochure, où sont imprimés avec les Statuts et Règlements les *programmes détaillés et horaires* de tous les cours. Si bien que chacun sait parfaitement, et d'avance, ce qu'il doit faire, heure par heure. La présence des élèves aux leçons est l'objet d'un contrôle sévère ; mais il existe aussi des cours complémentaires et des cours libres, pour lesquels on n'exige pas la présentation de la carte d'étudiant.

Les *études de médecine* se font en cinq ans : deux ans de candidature, puis trois ans de doctorat. Après satisfaction aux examens, on est reçu docteur, sans présenter de thèse.

Mais chacune des Facultés peut conférer un *titre particulier, dit « Docteur spécial »,* au porteur d'un diplôme de docteur ordinaire délivré depuis deux ans. Le récipiendaire doit alors présenter comme thèse un travail original qui n'ait pas encore été soumis à l'appréciation d'aucune Société savante ; il remet en outre une note sur ses titres scientifiques et dépose un exemplaire de ses travaux antérieurs. Une Commission de trois ou cinq professeurs désignés par la Faculté fait un rapport sur la thèse ; ce rapport est lu, deux mois après, devant les professeurs et les chargés de cours.

L'auteur explique ensuite son travail devant cette Assemblée, puis on vote. Si la décision est favorable, le candidat est admis à subir une épreuve publique de deux heures, qui comprend une défense de sa thèse et une leçon sur un sujet voisin de celui qu'il a traité. Après délibération, on délivre un diplôme de « Docteur spécial » en telle ou telle matière. Il y a là une organisation qui n'a pas d'équivalent en France, et qui est cependant très intéressante ; elle réduit considérablement le nombre des thèses, mais aussi augmente leur valeur.

Quant à l'*agrégation*, elle fonctionne d'après un règlement du 21 mai 1910. Le titre d'agrégé n'est pas titre d'Etat ; il est conféré par le Conseil d'administration de l'Université, après proposition et avis de la Faculté compétente. Cette proposition est accompagnée d'un rapport sommaire appréciant les titres du candidat et, notamment, les travaux qu'il a publiés. L'agrégé a le droit de professer dans la Faculté à laquelle il est attaché ; il choisit la matière de son enseignement.

Signalons encore l'*existence de nombreux concours*, par exemple le Concours Universitaire, ouvert entre les étudiants et comprenant la rédaction d'un mémoire sur un sujet fixé et sa défense en séance publique. Les lauréats reçoivent des médailles en or et des prix de 400 francs, en espèces ou en livres. De même, quatorze *bourses de voyage*, de 4.000 francs chacune, sont mises au concours, les unes entre les docteurs nommés depuis moins de deux ans, d'autres entre les pharmaciens, d'autres entre les ingénieurs. Enfin, des bourses d'études permettent aux jeunes Belges peu fortunés de faire leurs études supérieures.

***

A l'organisation de cette Université, la ville de Bruxelles et les particuliers ont contribué pour une large part, mettant leur fierté à assurer le bon renom scientifique de la capitale.

C'est ainsi que, souvent, des legs généreux ont été faits aux différents Instituts où se donne l'enseignement et aux beaux Musées rattachés à l'Université : Musée de zoologie et d'anatomie comparées, Musée de paléontologie, d'embryologie, d'anatomie pathologique, etc.

Parmi les noms de ces *bienfaiteurs*, celui des Solvay est juste-

ment célèbre par la fondation du Laboratoire de cristallographie, du Laboratoire de physiologie animale, de l'Institut d'hygiène bactériologique et thérapeutique, de l'Institut de physiologie humaine ; sans compter les laboratoires du Mont Rosa, au col d'Olen, où, grâce à la générosité de M. E. Solvay et de Mme Errera, quatre étudiants de Bruxelles peuvent faire des recherches de botanique, de bactériologie, de zoologie, de physiologie, de physique terrestre et de météorologie.

On comprend aisément que l'Université reconnaissante ait donné à M. E. Solvay le titre de « docteur *honoris causa* ».

*
* *

C'est dans un de ces Instituts que travaille M. Bordet, professeur de bactériologie, parasitologie et épidémiologie. Nous avons été introduit auprès de lui par notre Maître, le professeur agrégé F. Arloing, qui vint nous installer à Bruxelles et nous y facilita ainsi le travail. Nous lui sommes particulièrement reconnaissant de l'amitié qu'il nous a témoignée en se faisant notre guide.

M. le professeur Bordet est directeur de l'*Institut Pasteur de Brabant*, où sont installés le service de la rage et les services de sérothérapie. De beaux laboratoires y sont aménagés pour des recherches expérimentales. Avec une bienveillance dont nous tenons à le remercier très vivement, le professeur Bordet nous donna d'intéressantes explications sur les travaux que ses collaborateurs poursuivent sur la coagulation du sang, la fécondation artificielle, etc.

Il nous a guidé dans l'étude de la Réaction de fixation du complément et voulut bien nous remettre les principaux mémoires qu'il a publiés sur ce sujet dans *les Annales de l'Institut Pasteur*. Il attira tout particulièrement notre attention sur le *pouvoir antagoniste des sérums normaux*, phénomène sur lequel ont insisté aussi MM. Bezançon et de Serbonnes. Ainsi, nous étions mis en garde contre les insuffisances de technique et nous comprenions toute la difficulté que présente l'interprétation de semblables réactions. Car, à mesure qu'on s'avance davantage dans un travail de ce genre, les difficultés semblent croître, tant les produits biologiques utilisés sont sensibles à de multiples influences.

Le professeur Bordet nous montra aussi le *microbe de la coqueluche,* décrit par lui en 1906. C'est une petite bactérie de forme ovoïde, dont le contour et surtout les extrémités se colorent plus intensément que le centre et qui ne prend pas le Gram. La grande difficulté de sa recherche vient de la rapidité avec laquelle le pharynx des malades se peuple d'une infinité de microbes divers, si bien que les cultures des expectorations de coquelucheux ne donnent guère que des bacilles banaux. A force de persévérance, cependant, M. Bordet put recueillir le premier rejet de muco-pus d'un malade : là, le microbe spécifique se trouve à l'état de pureté presque absolue. Pour l'isoler, il fallut se servir d'un milieu spécial (extrait glycériné de pomme de terre, additionné de gélose et mélangé à du sang défibriné). En promenant une tige de platine entre les colonies d'impuretés qui se développent dès les deux premiers jours de la culture, on recueille suffisamment de microbes pour réensemencer d'autres tubes et, par ce procédé d'isolement, on arrive peu à peu à ne faire pousser que la bactérie en question.

Restait à assurer la spécificité de cet agent pathogène par des *réactions biologiques.* La recherche des agglutinines dans le sérum des coquelucheux fut positive, et M. Bordet reconnut en outre la possibilité de se servir d'une émulsion de ces bacilles pour l'étude des anticorps dans le sang des malades. C'est là, du reste, une des belles applications de la méthode de la déviation du complément qui, ainsi retournée en tous sens, permet non seulement de diagnostiquer un cas obscur, mais encore, au moyen de cas cliniques typiques, de préciser le rôle pathogène des éléments isolés par les bactériologistes. Il suffit, pour cela, de rechercher si ces éléments peuvent servir d'antigène vis-à-vis du sérum d'un sujet chez qui l'affection est nettement caractérisée.

Ce n'est pas tout ; cette même réaction de Bordet permet de doser la richesse en anticorps, d'apprécier la valeur biologique d'un sérum thérapeutique. Ainsi le fait Dopter pour le sérum antiméningococcique ; ainsi Armand-Delille pour le sérum antipesteux. Mais, d'après M. Bordet lui-même, « la méthode de la déviation du complément s'approprie mal au titrage précis de l'activité des sérums antimicrobiens ; ou tout au moins elle ne saurait être comparée, lorsqu'on l'emploie à cet usage, aux

procédés d'une si remarquable exactitude que l'on doit à Ehrlich et qui servent à la mesure du pouvoir antitoxique... ».

II

Un Laboratoire privé de Biologie clinique.

C'est auprès d'un élève du professeur Bordet, M. le Dr E. Renaux, assistant du professeur R. Verhoogen, que nous nous sommes plus particulièrement initié aux secrets de la technique. Avec les Drs Dustin et Ruelens, le Dr Renaux a créé, non loin de l'Institut Pasteur, un *Laboratoire privé de Biologie clinique*. Les jours que nous avons passés là comptent parmi nos meilleurs souvenirs, et nous sommes heureux de pouvoir remercier encore ces Messieurs de leur amical accueil.

Ils pratiquent chez eux tous les *examens de laboratoire* dont leurs confrères peuvent avoir besoin dans leur clientèle, ainsi que ceux que le public vient directement demander. A mesure que les techniques deviennent plus délicates, mais qu'en même temps les exigences de la profession en matière scientifique se font plus grandes, de semblables initiatives iront en se multipliant. La Belgique, sur ce point, nous devance, et le Dr Renaux nous citait l'exemple de tel directeur des mines qui, de son propre chef, avait fait rechercher les parasites intestinaux chez tous ses ouvriers. La lutte systématique qu'il poursuivit ainsi contre l'ankylostome lui permit de voir disparaître de ses exploitations la redoutable anémie les mineurs.

Un autre industriel fait examiner, à intervalles réguliers, le sang de ses ouvriers et, dès que l'apparition des granulations de Sabrazès révèle l'intoxication saturnine, il les affecte à un autre travail, pour qu'ils ne soient plus soumis aux mêmes influences morbides. *Et c'est pour ainsi dire médicalement qu'est réglé le roulement de l'usine.*

Les initiatives très éclairées que prennent de tels industriels leur permettent non seulement de réaliser des bénéfices économiques par une meilleure utilisation des forces de leurs ouvriers, mais aussi d'être des bienfaiteurs sociaux, puisqu'ils les protègent contre les maladies professionnelles.

Nos mœurs françaises n'en sont pas encore là ; et, cependant,

n'a-t-on pas vu, cet hiver, dans un grand lycée de Paris, à la suite d'un cas de méningite cérébro-spinale, le Proviseur exiger de tous les élèves et professeurs de la classe, avant la reprise des cours, un certificat attestant que leurs fosses nasales, examinées par un laboratoire compétent, ne contenaient pas de méningocoques.

***

Nous avons vu le Dr Renaux pratiquer la *Réaction de Wassermann*, avec une précision dans les détails qui seule assure la valeur des résultats ; et le nombre considérable d'examens que fait ce laboratoire est la preuve la meilleure de la confiance qu'on attache à ses réponses. D'autant que le Dr Renaux ne se contente pas de rechercher si la réaction de Wassermann est positive ou négative ; mais, dans les cas positifs, il vérifie *jusqu'à quelle dilution* le sérum du malade fixe le complément, et il opère ainsi comme *un dosage des anticorps*. Et alors, tandis qu'au cours d'un traitement, la réaction de Wassermann peut rester longtemps presque désespérément positive, de pareils dosages permettent de constater peu à peu des variations, et le médecin traitant retire de ce fait de précieuses indications.

III

Dans son service de l'hôpital Saint-Pierre, le professeur René Verhoogen nous a reçu avec une grande bonté, et nous le prions d'agréer nos bien respectueux remerciements pour ses enseignements cliniques.

Nous avons aussi trouvé à Liège un accueil tout paternel auprès du professeur Henrijean. Qu'il nous permette de lui dire le souvenir que nous gardons de sa bonté et les sentiments de respect que nous avons pour lui.

La haute autorité clinique et scientifique de ces deux maîtres les a désignés pour être à la tête du prochain Congrès des médecins de langue française, qui doit se tenir à Bruxelles, en 1914.

Enfin, M. le professeur Nolf a bien voulu nous redire le détail de ses expériences et nous considérer un instant comme un élève de son Institut de Physiologie. Nous ne saurions trop le

remercier de ses précieux renseignements. On se souvient qu'au Congrès de Lyon, en 1911, le professeur Nolf avait fait un rapport justement célèbre sur le *phénomène de l'hémolyse.* Après avoir rappelé les expériences de Ferrata, qui dédouble l'alexine en une globuline et une sérine, il étudiait l'origine de cet élément et exposait les faits qui l'ont amené à voir dans le foie le principal organe de production du complément. Ces recherches ont reçu, du reste, confirmation par les travaux de Müller et de Mlle Fassin, qui travaillèrent la question dans le laboratoire du professeur Malvoz, de Liège.

Résumons brièvement ces expériences : l'extirpation du foie ou l'arrêt de son fonctionnement par diverses substances fait disparaître l'alexine du sérum avec une grande rapidité, tandis que des interventions plus graves (l'exentération totale, par exemple) ou l'introduction dans l'économie de substances nocives, mais moins hépatotoxiques, ne détruisent pas le complément ; enfin, les alternatives de fonctionnement ou d'arrêt du foie se marquent par la présence ou l'absence d'alexine.



De retour à Lyon, nous avons commencé des recherches, tant cliniques qu'expérimentales, dans le laboratoire de la Clinique du professeur Teissier, sous la direction du professeur F. Arloing ; et c'est après avoir fait ces essais préliminaires, que nous avons entrepris la deuxième partie de notre voyage.

IV

La Clinique médicale de Gênes et l'Institut du Professeur Maragliano.

M. le professeur Edoardo Maragliano nous a fait le grand honneur de nous recevoir à Gênes comme l'un des siens, et c'est à l'amitié profonde qui le lie à notre Maître que nous avons dû cet accueil inoubliable. Nous le prions d'agréer, avec nos vifs remerciements, l'expression de nos sentiments bien respectueux.

Sénateur du royaume d'Italie à titre scientifique, le professeur Maragliano dirige, à Gênes, la Clinique médicale de l'Uni-

versité Royale ; il est, en outre, à la tête d'un Institut fondé par lui pour l'étude des maladies infectieuses, et notamment de la tuberculose.

La clinique médicale et les autres cliniques, chirurgicale, dermatologique, etc., sont situées dans l'hôpital principal de Gênes, Ospedale di Pammatone. La Ville possède un autre hôpital dû à la générosité de la duchesse de Galliera, bâti plus loin du centre et de construction plus récente. En outre, des hôpitaux, tout modernes, disposés en pavillons séparés, sont en voie d'achèvement. En effet, les locaux où sont installées momentanément les cliniques ne répondent guère aux exigences de l'hygiène contemporaine, et ce n'est qu'à force de transformations successives, qu'on a pu les accorder avec les desiderata. Mais l'Administration des Hospices et la Ville ont fait si largement les réformes demandées, que, du moins, on y trouve tous les services nécessaires. L'installation de radiographie et radiothérapie, par exemple, a coûté 20.000 francs, afin d'avoir tous les perfectionnements possibles.

Quand les élèves arrivent à la clinique, ils viennent de finir leurs *études théoriques*. Cet enseignement leur a été donné dans des Instituts qui rayonnent autour de l'hôpital. Nous avons pu visiter celui d'anatomie pathologique et nous avons été émerveillé par sa belle organisation. A côté d'une salle d'autopsie parfaitement installée, on y trouve des laboratoires d'histologie pathologique, destinés les uns aux élèves, les autres aux assistants ; un musée renferme les collections ; une bibliothèque et une salle de lecture permettent de travailler au calme.

Ainsi, les étudiants ont appris non seulement l'anatomie et la physiologie, mais encore la pathologie et la séméiotique. *Reste à leur faire appliquer aux malades les notions acquises.* Il faut les mettre à même de faire un diagnostic basé sur les données cliniques et les renseignements de tous ordres fournis par les laboratoires ; puis il s'agit d'instituer un traitement approprié qui, suivant les cas, sera pharmaceutique, physique, biologique ou même chirurgical. Un petit service de chirurgie, en effet, dirigé par le professeur Dario Maragliano, est annexé à la Clinique médicale, de telle sorte que les élèves peuvent continuer à suivre leurs malades, même si une opération a été jugée nécessaire. Car, les malades sont le lien qui rattache à

la clinique toutes les spécialités. Le professeur Maragliano est, en effet, persuadé que l'étude des sciences « dites accessoires » ne peut donner ses résultats si précieux que si elle est occasionnée par un cas clinique sur lequel l'attention reste fixée. C'est, du reste, cette même idée directrice que le professeur Teissier poursuit à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Mais, à Gênes, ce plan a pu se réaliser d'une façon plus large, et c'est tout un monde que la Clinique médicale. Il n'y a pas moins de *quarante assistants*, tous chargés d'une fonction particulière et bien spécialisée.

Les malades qui sont soignés à la Clinique *n'y viennent pas au hasard.* Ce sont les assistants eux-mêmes qui vont dans tout l'hôpital à la recherche des cas pathologiques, soit classiques, soit difficiles, dont ils ont besoin pour l'enseignement. Les malades acceptent volontiers d'être hospitalisés chez le professeur Maragliano, assurés qu'ils sont d'y être parfaitement soignés. Dans les salles, on groupe quatre par quatre les affections similaires ; ainsi sont constituées des sections ayant à leur tête un assistant : section des maladies du cœur, section des maladies du rein, section des maladies du système nerveux, etc.

L'assistant a la responsabilité des malades de sa section ; en outre, il dirige les jeunes étudiants dans leur examen du malade et la rédaction du *cahier d'observation.* On a, en effet, pour chaque malade, un volumineux cahier, qui est des plus intéressants. En tête est une feuille mobile, sur laquelle l'assistant résume l'observation, puis il la détache et la remet au professeur Mariani, sous-directeur de la Clinique. Vient ensuite un canevas pour l'examen complet du sujet, qui sera fait par l'élève dès l'arrivée du malade ; on y passe en revue tous les appareils, respiratoire, circulatoire, digestif, etc. A propos de chacun, chaque organe est étudié et les divers symptômes possibles sont notés sous forme interrogative. Si bien que rien ne peut échapper, pas même l'examen complet du sang ou l'analyse détaillée des urines. Ceci fait, aux deux visites quotidiennes, de 10 heures du matin et de 5 heures du soir, l'élève note, sur les feuilles suivantes de ce registre, les modifications survenues chez ce malade à un point de vue quelconque (température, symptômes subjectifs, etc.) ou l'effet produit par le traitement.

Tout cela est contrôlé par l'assistant, afin que la présence et le *travail des élèves soient exactement surveillés* et que, le jour des examens cliniques venu, on puisse tenir compte, dans la note donnée au candidat, de son application de toute une année.

La centralisation entre les mains du professeur Mariani de toutes les observations résumées, lui permet de savoir exactement quels malades sont à la Clinique et ainsi se fait facilement le choix des questions à traiter dans les *leçons*. Chaque matin, en effet, et, en plus, trois après-midi par semaine, le professeur Maragliano fait un cours à ses élèves, leur expliquant le cas examiné, les interrogeant à ce sujet et même les faisant discuter deux par deux à propos du malade. Ces détails nous ont été donnés par le professeur Mariani, à qui nous sommes heureux de redire nos remerciements pour son accueil et pour l'obligeance avec laquelle il nous a remis le précieux questionnaire de médecine écrit par lui pour aider à la préparation des examens de clinique.

Tous les *assistants poursuivent des recherches originales* sur la question qui les occupe, et c'est ainsi qu'à la Clinique même les laboratoires sont nombreux et qu'on y travaille intensément. Il nous est impossible de remercier chacun de nos collègues italiens de leur grande complaisance à nous faire visiter leurs laboratoires, mais nous tenons à dire à MM. L. Sivori et Costantini, Gatti et Ollino, les sentiments amicaux que nous gardons pour eux, et à remercier le professeur Barlocco de la bienveillance avec laquelle il nous montra ses laboratoires de chimie, où se font de si beaux travaux sur l'analyse du sang et des gaz respiratoires.

Afin que cette collaboration des assistants serve non seulement à l'enseignement, mais permette encore à chacun de travailler plus utilement dans sa sphère, une réunion générale a lieu à la Clinique, chaque mercredi, dans la soirée, sous la présidence du professeur Maragliano. Ce sont les *conversations cliniques*. Tour à tour, les assistants exposent brièvement à leurs collègues ce qu'ils ont fait pendant la semaine ; un échange de vues permet aux uns de profiter de ce que savent déjà les autres : un chimiste, par exemple, viendra en aide à un bactériologiste embarrassé. Puis, chacun apporte le fruit

des lectures qu'il a faites dans les revues et les journaux qui lui sont assignés et lit le résumé des principaux articles. Les résumés sont faits sur des fiches, qui sont ensuite classées par catégories et déposées à la bibliothèque de la Clinique.

Une bibliographie très soignée se constitue de la sorte, et les assistants peuvent ainsi trouver rapidement tous les renseignements sur une question. On le voit, c'est bien tout un monde qui vit à Gênes, à la Clinique médicale, sous la direction infatigable du professeur Maragliano.

Aussi, lorsque vint, en juin 1907, l'anniversaire de ses vingt-cinq ans d'enseignement, *on célébra son jubilé*, pour lequel se retrouvèrent à Gênes les savants du monde entier, réunis dans une même pensée de respect et d'admiration. L'Université de Lyon y était représentée par les professeurs S. Arloing, J. Teissier, qui firent l'éloge de l'œuvre clinique et scientifique de leur collègue italien.

Les collaborateurs immédiats de la Clinique rassemblèrent les travaux faits à Gênes pendant ces vingt-cinq ans de professorat, et ils lui firent comme un hommage de tout ce labeur. Ce fut le professeur Luigi Sivori qui se chargea de cette tâche : de là naquirent trois gros volumes : *la Clinica del Professore Maragliano*, ouvrage d'un intérêt considérable, parce qu'il est un fonds de documents. Et nous ne saurions trop recommander à ceux qu'intéresse le problème de l'immunisation antituberculeuse l'étude du tome II, consacré tout entier à cette question : ils y trouveront relatés les travaux que, depuis 1895, le savant italien poursuit inlassablement à sa Clinique ou à son Institut.



Cet *Institut, fondé pour l'étude des maladies infectieuses, et spécialement de la tuberculose*, est réservé aux recherches expérimentales et à la préparation des sérums thérapeutiques. Le premier travail à faire dans un tel Institut est l'entretien de *cultures* en nombre suffisant pour les divers besoins. La consommation, si nous pouvons ainsi parler, de ces cultures est si grande, qu'il faut comme étuve pour les faire pousser une véritable chambre avec une série de rayons, sur lesquels s'alignent d'innombrables ballons d'Erlenmeyer. Inutile de dire

que l'on prend des notes sur tous les réensemencements, afin que l'on sache parfaitement l'origine de toutes les cultures présentes à l'étuve, leur âge, leur particularité d'évolution, etc.

A côté des cultures classiques, le professeur Sivori a fait depuis longtemps et poursuit encore des recherches sur les *variations que peut présenter le bacille de Koch*, suivant les milieux où il pousse et suivant les agents physiques ou chimiques auxquels on le soumet avant ou pendant la culture ; et il s'applique tout particulièrement à l'étude des modifications de virulence qu'on peut ainsi obtenir.

Cette quantité considérable de cultures est presque toute employée à la préparation des *tuberculines* et des *extraits* qui servent à l'immunisation des animaux. Nous avons vu faire ainsi l'ancienne tuberculine de Koch et la tuberculine aqueuse de Maragliano ; on sait, en effet, que le maître italien, imputant à la glycérine une partie de la toxicité de la tuberculine de Koch, lave à plusieurs reprises ses cultures avant d'en extraire les poisons. De même, nous avons assisté à la récolte des exotoxines à froid et à chaud, ou encore à la préparation de la pulpe bacillaire, c'est-à-dire des nucléo-protéides obtenues par broyage au mortier des microbes lavés et séchés. On nous fit voir aussi les extraits de l'enveloppe cireuse du bacille dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, l'acétone, et les produits de distillation, soit des cultures entières, soit des bacilles seuls, soit de la toxine, etc. On peut dire, en effet, qu'il n'est pas une combinaison qui n'ait été essayée pour obtenir de nouveaux produits dérivés du bacille de Koch, afin d'étudier leur toxicité.

Car, *chacune de ces substances isolées est contrôlée* soigneusement par des inoculations. Veut-on, par exemple, savoir si la tuberculine en préparation est au degré voulu de concentration ? On cherche si elle est capable de tuer en vingt-quatre heures le cobaye non tuberculeux à la dose de 1 centimètre cube par 100 grammes d'animal. Le professeur Sciallero fait donc cette injection sous la peau du ventre d'un cobaye sain, en prenant bien soin de se servir d'une très longue aiguille, afin que le liquide soit poussé loin de l'orifice de la piqûre et ne puisse refluer : détail infime, dira-t-on ; peut-être, mais nous le notons à dessein, car il montre avec quelles précautions et quelle conscience travaillent le professeur Maragliano et ses aides.

Le lendemain, si le cobaye est mort, on fait son autopsie et l'on cherche les lésions classiques : épanchement brunâtre sous la peau dans la région de l'inoculation, congestion de la masse intestinale et des capsules surrénales, cœur en diastole ; puis on vérifie si l'animal n'était pas tuberculeux. Tout cela, naturellement, est noté soigneusement.



Avec les divers produits tuberculeux, on fait aux animaux les injections nécessaires pour l'obtention des *sérums spécifiques*. Au moment de notre séjour à Gênes, l'Institut possédait, outre des chèvres et des moutons, sept chevaux et dix bœufs, tous, bien entendu, achetés et nourris aux frais du professeur Maragliano. Si l'on songe, comme nous le dirons tout à l'heure, que les sérums sont donnés gratuitement à tous les malades du Dispensaire, et que cette générosité s'étend au dehors, dans beaucoup de cliniques et d'hôpitaux de l'étranger, on ne peut se défendre de sentiments d'admiration pour le désintéressement et la bonté du Maître génois.

L'Institut prépare actuellement plusieurs variétés de sérums : le plus connu est la *bactériolysine*, sérum de cheval traité par des inoculations de toxine et de pulpe. On a aussi le sérum antitoxique de cheval préparé par des inoculations de tuberculine aqueuse et de toxine et destiné à combattre plus spécialement chez les malades les phénomènes toxiques.

Mais ce n'est pas au sérum seul que l'on songe à Gênes. Chacun sait le rôle de plus en plus important que l'on fait jouer aux globules du sang, blancs et rouges, dans les phénomènes de l'immunisation. C'est pourquoi le professeur Maragliano, après inoculation à des bœufs de tuberculines diverses, recueille leur *sang total* et prépare ainsi l'hémo-antitoxine.

Tous ces sérums sont contrôlés avec cette conscience scrupuleuse dont nous parlions déjà plus haut. Après la vérification de leur non-toxicité, on prend soin d'en doser les *propriétés biologiques :* précipitines, opsonines, anticorps, etc. La bactériolysine, par exemple, a un pouvoir agglutinant de 200, c'est-à-dire qu'il suffit d'une goutte de sérum pour agglutiner 200 gouttes de culture homogène. Mais on peut aussi vérifier plus directement encore, pour ainsi dire, l'action de ces sérums,

et nous avons assisté à ce sujet à des expériences bien intéressantes.

Si l'on inocule à un lapin, dans la veine marginale de l'oreille, 2 centimètres cubes d'extrait alcoolique de bacilles, l'animal est foudroyé et expire en moins de cinq minutes. Mais si à cette dose mortelle on ajoute 1 centimètre cube de bactériolysine, réactivée au moment même par de l'alexine fraîche, l'animal ne meurt pas. Ce *pouvoir antitoxique,* qui n'est qu'accessoire pour la bactériolysine, est tellement considérable avec le sérum antitoxique de cheval, qu'il suffit de 1 millième de centimètre cube pour neutraliser la même dose d'extrait alcoolique, soit 2 centimètres cubes.

Plus intéressants encore sont les faits de *bactériolyse des bacilles de Koch* par la bactériolysine, phénomène qui est tout particulièrement discuté et qui, pourtant, est bien constatable, soit *in vitro,* soit *in vivo.* On met, par exemple, dans un tube, 20 gouttes d'une émulsion de bacilles et 20 gouttes de bactériolysine, tandis qu'un tube témoin ne contient que des bacilles. Après vingt-quatre heures d'étuve, on ajoute dans tous deux de l'alexine fraîche et l'on examine au bout de deux heures : les frottis comparatifs montrent la destruction des bacilles par le sérum spécifique.

Ou bien encore on traite le cobaye pendant quelque temps par la bactériolysine, en prenant un témoin qui ne reçoit pas d'injections A tous deux on fait une inoculation d'émulsion de bacilles dans le péritoine et, au bout de quatre heures, on examine l'exsudat. Chez le second animal on retrouve les bacilles intacts ou du moins peu modifiés, chez le premier de très rares bacilles et d'innombrables granulations libres.

Cette puissance agglutinante, antitoxique, bactériolytique assure la valeur thérapeutique de la bactériolysine. De récentes recherches, tant cliniques qu'expérimentales, ont amené le professeur Maragliano à ne la livrer qu'après l'avoir privée de son alexine par le chauffage, laissant ainsi à l'organisme du malade un travail à faire pour l'utilisation des anticorps fournis.

Tout dernièrement, un nouveau progrès a été réalisé dans la préparation de ce sérum. Des déviations du complément très délicates avaient fait voir au professeur Sivori qu'à côté des anticorps, la bactériolysine contenait encore de l'antigène, à

dose infinitésimale, il est vrai. Ces constatations biologiques coïncidaient avec les observations cliniques qui faisaient dire à MM. Teissier et F. Arloing que la bactériolysine agissait un peu à la façon des tuberculines. Après des essais successifs, le professeur Figari a réussi à préparer les chevaux, non plus par inoculations sous-cutanées, mais par ingestion des mêmes produits d'immunisation. Il a obtenu ainsi une *bactériolysine qui ne renferme plus d'antigène*, mais garde sa richesse en anticorps. Le foie des animaux ainsi traités prend, par contre, une toxicité effroyable, phénomène intéressant à ajouter à ceux que l'on connaît déjà sur le rôle que joue la glande hépatique tout à la fois comme barrière et aussi, assez souvent, comme organe de renforcement de la virulence de certains germes (Teissier et Guinard).

Tous ces travaux ont été publiés peu à peu dans les *Annales de l'Institut Maragliano*. Ceux que ces questions intéressent trouveront, dans la collection des mémoires originaux, des documents de grande valeur et dont la portée clinique n'échappe à personne.

Nous avons assisté aussi à la préparation des *vaccins antituberculeux*. On sait, pour le lui avoir entendu dire à Lyon, que le professeur Maragliano, à côté de l'immunisation *passive* par les sérums, s'est occupé de la défense *active* de l'organisme, soit par la cure tuberculinique classique chez les malades, soit par la vaccination préventive. Ce vaccin est constitué par des bacilles lavés, tués par un séjour de deux fois deux heures à l'autoclave, puis broyés finement et incorporés à la glycérine. On peut alors facilement en déposer sur des scarifications faites au bras, suivant la technique habituelle.



C'est à la consultation gratuite que se fait principalement l'application de ces traitements spécifiques. Tous les jours, de 1 heure à 3 heures, fonctionne le *Dispensaire antituberculeux*, sous la direction du professeur Cambiaso, à qui nous sommes heureux d'adresser nos vifs remerciements pour son accueil. Les élèves de la Clinique assistent, à tour de rôle, à la consultation et aident le professeur dans son travail. Les malades sont soigneusement examinés le jour où, pour la première fois, ils

viennent au Dispensaire. Une longue observation clinique et scientifique est prise de leur cas, puis on leur applique le traitement approprié, soit en piqûres, soit en potions pour ceux qui ne peuvent revenir facilement.

Deux mille malades en 1912 ont ainsi bénéficié de la générosité inépuisable du professeur Maragliano ; le nombre croissant de ceux qui s'adressent à lui est une marque irrécusable de leur confiance, et nul témoignage ne peut lui être plus réconfortant que celui de ses malades.

Par le Dispensaire, le professeur Maragliano s'efforce aussi de faire l'éducation du peuple sur les questions de tuberculose. On remet à tous ceux qui viennent à la consultation une petite brochure où sont brièvement rappelées les notions élémentaires sur la contagion de la tuberculose et sur les règles d'hygiène que doivent suivre les malades et leur entourage.

Mais qu'on ne se figure pas que l'étude des sérums spécifiques fait négliger à Gênes les autres thérapies. Il y a, dans la Clinique, une section de *pneumothorax artificiel*, dirigée par le professeur Cambiaso, et l'un des assistants, le Dr Breccia, est en train de faire une étude complète des modifications humorales au cours du traitement par le Forlanini.



Après notre séjour à Gènes, nous avons été rendre visite au professeur Patella de Sienne, qui nous accueillit avec une chaude cordialité, dont nous le remercions bien sincèrement. Il voulut bien nous faire voir les salles de malades et les merveilles d'art que renferme l'hôpital. Ensuite, il nous donna quelques explications complémentaires sur ses travaux concernant l'origine endothéliale des mononucléaires du sang, question qu'il a déjà exposée à Lyon, à la Clinique du professeur Teissier.

Dans cette vie, consacrée tout entière à poursuivre l'étude d'une idée, on est en droit de trouver une leçon d'abnégation et de constance.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHES
D'ANTHROPOLOGIE ET DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE
A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LYON
pendant l'année 1912-1913

Par le Dr Lucien MAYET

L'enseignement de l'Anthropologie et de la Paléontologie humaine qui m'est confié à la Faculté des Sciences, étant une fondation de l'*Université* et de la *Société des Amis de l'Université*, c'est pour moi un devoir agréable que de résumer brièvement ici ce qui a été fait au cours de l'année scolaire 1912-1913.

I. Enseignement. — Le cours complémentaire, pour les étudiants de licence ès sciences naturelles recherchant le certificat d'études supérieures de géologie, a compris vingt-cinq leçons se rapportant aux matières suivantes :

Géologie et paléontologie du Pliocène et du Quaternaire ;

Glaciers ; formations glaciaires ;

Industries humaines paléolithiques ; l'art préhistorique ;

Hommes fossiles et notions sommaires d'anthropologie anatomique.

Cet enseignement a été également suivi par des étudiants recherchant le grade de licencié ès lettres (philosophie) et ayant choisi l'anthropologie comme matière à option.

II. Recherches originales — Un enseignement doit être vivifié par des travaux originaux. Au cours de l'année 1913, ont été prospectés et explorés une série de gisements quaternaires, parmi lesquels peuvent être cités :

1° *Terrasse de Villefranche* (Rhône). Cette importante station préhistorique, découverte il y a vingt ans par M. Ch. Depéret, a été surveillée de près et étudiée attentivement, en vue de la

publication prochaine, en collaboration avec notre maître, d'une monographie des questions géologiques et paléontologiques qui s'y rattachent et des trouvailles archéologiques qui y ont été faites.

L'Association Française pour l'Avancement des Sciences a encouragé nos recherches à Villefranche par une subvention de 1.000 francs, en janvier dernier.

2° *Grotte du Four-de-la-Baume*, près Brancion (Saône-et-Loire). M. Mazenot, instituteur à Royer, et moi, avec l'amical concours de M. Joseph Ray, conservateur du Musée de Tournus, avons fouillé, en mai 1913, cette caverne préhistorique, qui nous a livré un crâne de l'âge du Bronze (ou peut-être de la fin du Néolithique), très voisin morphologiquement de celui, bien connu, mais très discuté comme âge, de la Truchère. Dans un niveau archéologique inférieur, a été mise au jour une faune du Quaternaire moyen avec Mammouth, Rhinocéros à narines cloisonnées, Ours des cavernes, Hyène des cavernes, Cheval, etc., et un outillage aurignacien en os travaillé et en pierre taillée.

3° *Stations préhistoriques de la vallée de l'Orbize* (Saône-et-Loire), explorées en septembre 1913, avec M. E. Ménand, d'Autun. Elles sont représentées par des ossements de chevaux fossiles et une industrie du silex taillé tout à fait remarquable, extrêmement abondante et d'âge aurignacien, avec affinités plutôt moustériennes que solutréennes. Les documents recueillis dans cette région des Vaux apporteront une utile contribution à la connaissance de l'industrie du début du Paléolithique moyen. La Société d'Histoire naturelle d'Autun a bien voulu encourager et faciliter ces recherches.

4° *Grotte de La Beaume*, à Saint-Denis-de-Vaux. Elle a été explorée avec le concours de MM. Ménand et Mazenot, et nous avons pu constater son occupation temporaire par l'homme à l'époque présolutréenne. Son déblaiement a été laborieux, mais a permis de recueillir une faune assez abondante, analogue à celle du Four-de-la-Baume, en même temps qu'un certain nombre de pièces d'outillage lithique. Le niveau inférieur a livré, au milieu d'ossements abondants d'un repaire d'hyènes, une hache de type chelléen témoignant de la haute antiquité de la venue de l'homme dans cette région de la Bourgogne.

5° *Grotte de la Grande-Baille,* à Leymiat (Ain). Quelques rapides sondages dans le sol de cette grotte, faits avec MM. le Dr Boccard, de Jujurieux, Pissot, de Poncin, et Maurette, de Lyon, ont montré que des « collectionneurs » ou des « chercheurs de trésors » en avaient complètement bouleversé les assises et que, dans la plus grande partie de son étendue, il était désormais impossible d'y faire des recherches sérieuses.

6° *Abri sous roche de La Colombière.* Les travaux ininterrompus poursuivis depuis six mois sous l'abri de La Colombière, entre Poncin et Neuville-sur-Ain, en collaboration avec M. Jean Pissot, permettent d'ores et déjà de placer cette station préhistorique parmi les plus beaux gisements français connus.

Il a livré un nombre incalculable d'ossements fossiles de petits rongeurs, de petits carnassiers, de petits insectivores, se rapportant à vingt espèces, accumulés pendant presque toute la succession des temps quaternaires et laissant loin, comme importance, le célèbre gisement à petits rongeurs du Schweizerbild.

Au point de vue archéologique, les débris d'industrie humaine se trouvent à la surface actuelle du sol — Magdalénien, avec faune du Renne, — et, séparés du niveau superficiel par une hauteur d'environ 1 mètre de sables de l'Ain stériles, dans une couche profonde renfermant en très grande abondance (les silex taillés se comptent par milliers) l'industrie aurignacienne supérieure et protosolutréenne. Tout récemment, a été mis au jour un véritable atelier de graveur préhistorique. Au milieu des burins, des galets gravés, fut recueillie une plaque en os de Mammouth portant la première figuration humaine présentement connue, datant du Quaternaire moyen, soit d'environ quinze mille ans. Le retentissement de cette découverte dans les milieux scientifiques et dans le grand public me dispense d'insister ici sur elle.

Ces fouilles de Poncin ont pu être commencées et menées à bien jusqu'ici grâce à une libéralité « anonyme » de 800 francs, remise à M. le Doyen de la Faculté des Sciences par l'intermédiaire de M. J. Vincent, de Lyon, pour être employée à des recherches de paléontologie humaine, et à une somme de 150 francs, don récent de MM. P. G... et E. G..., de Neuville-sur-Ain.

III. Publications. — La difficulté d'obtenir dans les revues spéciales l'*impression rapide* des travaux originaux a imposé la publication de ceux-ci en une série de fascicules qui constitueront une collection lyonnaise de travaux anthropologiques.

Sont déjà publiés ou en cours d'impression :

Le Développement physique de l'enfant (étude sommaire des principaux éléments d'appréciation de la croissance normale du corps de l'enfant).

Le Four-de-la-Baume, grotte préhistorique découverte à Brancion (Saône-et-Loire).

L'indice céphalique et table pour le calcul rapide de l'indice céphalique.

En outre, différents mémoires, notes, articles ont été publiés dans *l'Anthropologie*, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, dans *Biologica*, etc.

Je ne saurais terminer ce rapide exposé sans remercier très vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé aux recherches résumées ci-dessus dans la mesure où cela leur était possible et toujours avec un dévouement, une sympathie dont je leur suis profondément reconnaissant : MM. Jean Pissot, de Poncin, Joseph Mazenot, de Royer, E. Ménand, d'Autun, Laurent Maurette, de Lyon, qui furent mes collaborateurs les plus immédiats ; M. Victor Berthier, président de la Société d'Histoire naturelle d'Autun ; M. A. Bérard, sénateur de l'Ain ; M. Pierre Goujon, député de l'Ain ; M. Etienne Goujon, de Neuville-sur-Ain ; M. Ch. Crottet, maire de Poncin ; M. le Dr Boccard, conseiller général de l'Ain ; MM. J. Martin et Joseph Ray, conservateurs du Musée de Tournus ; M. Joseph Cottin, de Lyon ; M. Thomasset, de Blanzy-sur-Bourbince ; M. Auguste Bernard, Mme veuve Morel, Mme Noir, M. Joseph Bernard, M. Bussillet, propriétaires du rocher de La Colombière ; MM. Bontemps, de Saint-Désert, et Pagnier, de Champforgueil, propriétaires de la grotte de La Beaume ; M. Tissot, de Saint-Jean-le-Vieux, etc., etc.

Rencontrer ainsi des concours aussi dévoués, chaque fois qu'ils sont nécessaires, est un précieux encouragement. C'est en même temps un témoignage de l'intérêt que de tous côtés, dans tous les milieux, on prend aux recherches de Paléontologie humaine.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 21 JUIN 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Clédat, Hugounenq, Josserand, Appleton, Huvelin, Kœhler, Mascart, Pollosson, Waddington.

Excusés : MM. Depéret, Chabot et Courmont.

Communications diverses. — M. le Recteur fait part au Conseil des communications suivantes :

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique accordant à l'Observatoire un relèvement de crédit de 2.230 francs pour les dépenses de matériel à partir du 1er janvier 1913.

Lettre de M. le Ministre accordant à la Faculté des Lettres une subvention de 2.000 francs pour l'organisation d'un musée de moulages de l'Art moderne et de la Renaissance.

Arrêté ministériel déléguant M. Guiart, professeur à la Faculté de Médecine, comme membre du Jury de la Faculté libre de Médecine de Beyrouth pour le mois de novembre prochain.

Arrêté ministériel maintenant en exercice pour trois ans, à partir du 3 novembre 1913, M. Neveu-Lemaire, agrégé à la Faculté de Médecine.

Lettre par laquelle MM. Fabia et Germain de Montauzan annoncent qu'une belle mosaïque a été découverte au cours des fouilles de Fourvière ; ils invitent les membres du Conseil à aller la voir.

Renouvellement des cours et conférences de l'Université pour l'année scolaire 1913-1914. — Les cours et conférences qui ont fonctionné pendant l'année courante sont tous renouvelés. A la Faculté de Droit, le cours libre d'histoire des traités figurera désormais parmi les cours rétribués. A la Faculté de Médecine, M. Gayet, agrégé libre, est autorisé à faire un cours libre de propédeutique urologique.

Annales de l'Université. — Lecture est donnée du rapport présenté par M. Lameire, agent exécutif. Les propositions de la Commission sont ratifiées par le Conseil.

Prix Rossel. — La Faculté de Droit propose d'attribuer les fonds disponibles de cette fondation à M. Rossilot, pour aller au Maroc étudier le régime des mines, et à M. Venet, pour aller en Belgique étudier le régime administratif de la province de Namur. Ces attributions sont ratifiées.

Fondation Falcouz. — La Faculté des Sciences propose d'attribuer sur les fonds disponibles de cette fondation, à M. Doncieux, une somme de 500 francs pour un voyage géologique dans l'éocène de la Haute-Garonne. Cette proposition est ratifiée.

Institut pratique de Droit. — La Faculté de Droit organise un Institut pratique de Droit. Pour assurer l'organisation cette année, elle demande de créer un certain nombre de cours libres appelés à se consolider plus tard sous forme de cours réguliers. Le Conseil autorise les cours suivants :

Préparation au barreau (M. Jean Appleton).

Procédure criminelle (M. Garraud).

Préparation à la magistrature (un magistrat à désigner).

Médecine légale (M. Etienne Martin).

Le futur Institut utilisera aussi le cours libre de M. Locard.

Expansion universitaire. — M. le doyen Hugounenq transmet une lettre du Dr Phocas, professeur à la Faculté de Médecine d'Athènes, qui annonce que la vie universitaire a repris à Athènes et qu'il sera utile de renouer les relations interuniversitaires qui avaient commencé sous de si heureux auspices entre Athènes et Lyon. La Commission d'expansion universitaire étudiera un plan d'action à mettre à exécution l'an prochain.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Josserand, Hugounenq, Depéret, Appleton, Chabot, Kœhler, Pollosson, Vignon et Waddington.

Absents excusés : MM. Clédat, Huvelin et Mascart.

Communications diverses. — Décret du 27 juin 1913, nommant M. Huvelin assesseur du Doyen à la Faculté de Droit.

Décrets du 20 juin 1913, rétablissant à la Faculté des Lettres la chaire de langue et littérature françaises, et nommant M. Latreille titulaire de cette chaire à partir du 1er novembre.

Invitation de l'Université Brown aux Etats-Unis (Rhode-Island) à participer aux fêtes de son 150e anniversaire (11 octobre 1914).

Lettre de M. Cazeneuve, sénateur, président du Conseil général du Rhône, qui veut bien s'intéresser aux démarches entreprises pour que la possession du diplôme d'études agronomiques donne droit au titre d'ingénieur des sciences agricoles.

Rapport de M. Maurice Courant sur son enseignement de Chinois en 1912-1913 à la Chambre de commerce.

Cours libre à la Faculté des Lettres. — Le Conseil autorise un cours libre de M. Ronjat sur les patois et le folk-lore en France. Sur la demande de M. Chabot, il autorise également la continuation des cours libres de MM. Fabre (hygiène de la première enfance) et Locard (psychologie expérimentale de l'écolier).

Création d'établissements d'enseignement supérieur à Beyrouth. — M. le Recteur tient le Conseil au courant des démarches qu'il a faites en vue de la création à Beyrouth d'une Ecole de Droit et d'une Ecole technique. Le Conseil, après avoir pris connaissance d'une lettre de M. le Ministre des Affaires étrangères, estime, d'accord avec la Commission d'expansion universitaire, qu'il y a lieu de créer dès la rentrée de novembre prochain ces deux établissements.

Sur la demande du Président de la Chambre de Commerce, l'article V des statuts est modifié de manière à ce que la direction de l'Association, qui s'occupera des établissements de Beyrouth, soit confiée à douze membres, sept proposés à l'Assemblée générale par l'Université, et cinq proposés par la Chambre de commerce, le Directeur de l'Ecole Centrale étant un de ces cinq derniers. Le Conseil désigne les sept premiers membres : M. le recteur Joubin ; MM. Josserand et Huvelin pour la Faculté de Droit ; Offret et Couturier pour la Faculté des Sciences, et Legrand pour la Faculté des Lettres.

Le Conseil émet le vœu que M. Huvelin aille en octobre inaugurer la Faculté de Droit de Beyrouth, où il se rencontrerait avec M. Guiart, qui ira y faire passer les examens de médecine.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Hugounenq, Depéret, Josserand, Appleton, Chabot, Huvelin, Kœhler, Mascart.

Excusés : MM. Clédat, Courmont et Waddington.

Communications diverses. — Arrêtés des 11, 12 et 16 juillet 1913, attachant à la Faculté de Médecine de l'Université de Lyon, en qualité d'agrégés, MM. Policard, Garin et Savy.

Lettre de M. Zaïmis, recteur de l'Université d'Athènes, annonçant

que MM. Andréadès et Saripolos seront sans doute en mesure de venir faire l'hiver prochain à Lyon les cours qu'ils avaient été empêchés de faire l'hiver passé. A ce propos, le Conseil prie M. le Recteur de bien vouloir annoncer à M. Zaïmis qu'une nouvelle mission lyonnaise pourrait être envoyée à Athènes l'an prochain.

Brochure transmise par MM. les Recteurs des Universités de Bordeaux et de Toulouse, et relative à l'inauguration de l'Institut français de Madrid.

Travaux d'entretien. — M. le Recteur donne connaissance au Conseil du devis présenté par l'Architecte pour la remise en état des plafonds et murs des Facultés de Médecine et des Sciences. Ces travaux sont destinés à compléter les réparations faites aux toitures par la Ville. Le devis est approuvé ; on demandera à l'Etat de participer à cette dépense.

Etablissements d'enseignement supérieur de Beyrouth. — L'Association destinée à créer ces établissements est constituée. Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Membres proposés par la Chambre de Commerce : MM. Enn. Morel, L. Guérin, Robatel, Rigollot, Bussy.

Membres proposés par le Conseil de l'Université : MM. Joubin, Josserand, Huvelin, Couturier, Offret, Guiart, Legrand.

Le Conseil a nommé son Bureau, ainsi composé :

Président : M. Joubin.

Vice-présidents : MM. Enn. Morel et Josserand.

Secrétaire : M. Guiart.

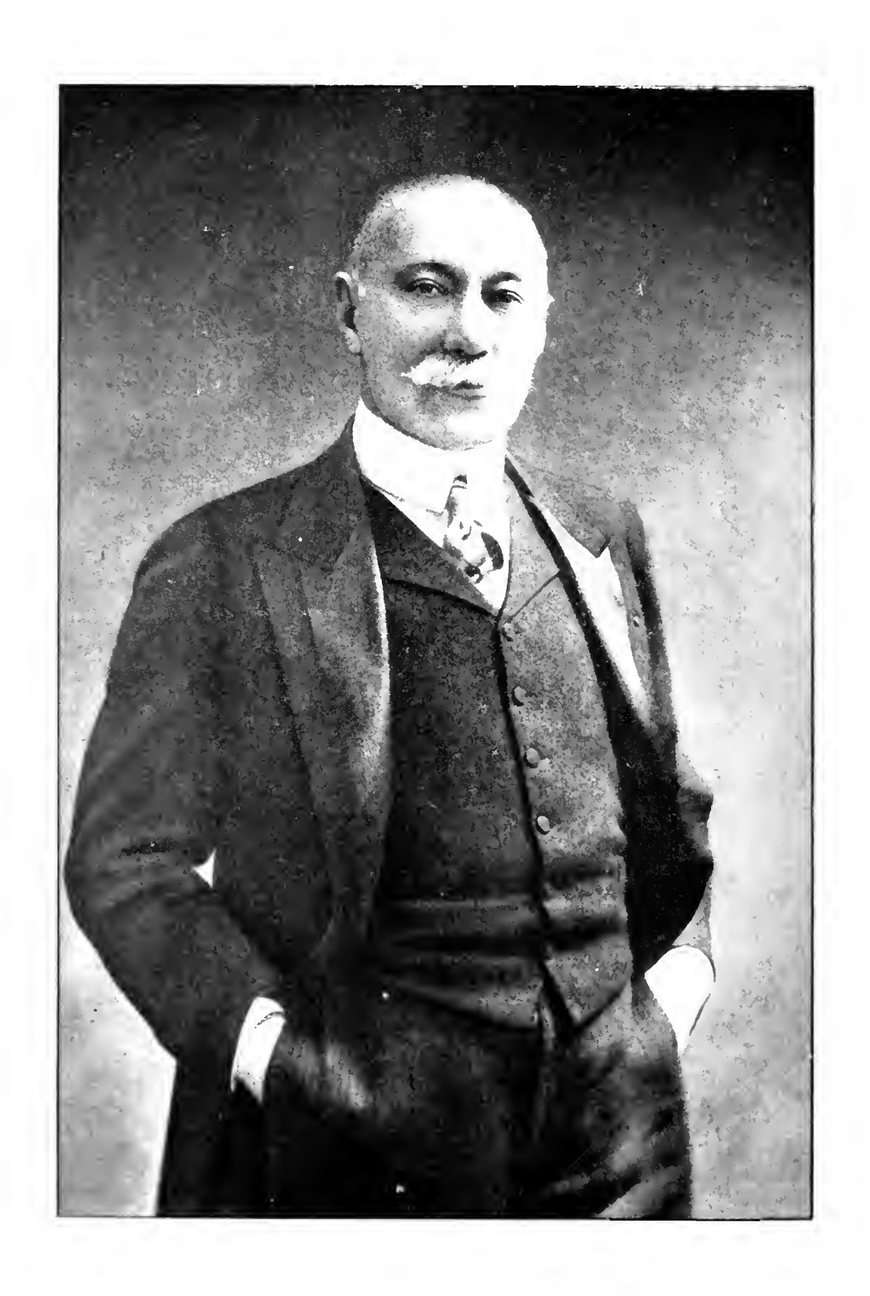
Trésorier : M. L. Guérin.

Le Conseil procède à la désignation de deux des professeurs sur quatre à nommer pour l'Ecole de Droit et pour l'Ecole technique. Sur la proposition de la Faculté de Droit, il désigne M. Claude Blanc (de Bourgoin, Isère) et M. Benoît Arène (de Bagnols, Gard), tous deux docteurs en droit et lauréats de la Faculté de Lyon. Quant aux deux autres professeurs, l'un pour l'Ecole de Droit, l'autre pour l'Ecole technique, le choix est réservé jusqu'à plus ample informé. Le Conseil délègue à M. le Recteur son droit de présentation.

M. le Recteur constate que l'Université arrive à la fin de la première période d'organisation des établissements d'enseignement supérieur qu'elle va fonder en Orient. Il saisit cette occasion pour remercier tout particulièrement les professeurs qui se sont consacrés à cette œuvre, les membres de la Commission d'expansion universitaire, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine, et, parmi eux, tout spécialement, M. Huvelin.

Le Conseil s'associe à ces remerciements.

L'Imprimeur-Gérant : A. Rey.



Le Professeur Antonin PONCET

1840-1913

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

LE PROFESSEUR ANTONIN PONCET

— 1849-1913 —

Il y a trois mois, jour pour jour, qu'est mort subitement, en pleine possession de lui-même, et sans la moindre diminution intellectuelle ou physique, mon maître Antonin Poncet.

La disparition soudaine d'un homme dont on ne se lassait pas d'admirer la splendide force de vie, la jeunesse d'esprit, le merveilleux équilibre, fut quelque chose de tellement imprévu que beaucoup durent faire un effort sur eux-mêmes pour croire à la réalité douloureuse. Depuis lors, une si rude catastrophe est venue frapper l'Université en deuil que les émotions de septembre ont, tout d'un coup, paru lointaines. Mais à vrai dire, l'horreur de la destinée tragique du Professeur Jaboulay n'a fait que renforcer la tristesse première, que raviver les regrets. Et aujourd'hui, après trois mois, le souvenir du Professeur Poncet est aussi vivant qu'hier.

C'est qu'il était de ceux dont la mémoire n'a rien à craindre des effacements du temps : autour des hommes de sa trempe, il se crée une sorte de légende, il se fait, à l'aide des caractères dominants, une silhouette définitive qui survit aux contemporains. Pour Poncet, ce travail anonyme est déjà commencé, mais il n'est pas encore trop tard pour fixer quelques-uns de ses traits les plus marquants.

On connaît les étapes de sa brillante carrière.

Né près de Lyon, dans la Dombes, le 28 mars 1849, il eut une

enfance imprégnée de sensations médicales et, tout naturellement, commença de bonne heure ses études de médecine. Interne des Hôpitaux de Lyon, il passa sa thèse de doctorat en 1874, fut successivement chef de clinique du Professeur Desgranges, chef des travaux de médecine opératoire, agrégé, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, puis professeur de médecine opératoire à trente-deux ans, et enfin professeur de clinique chirurgicale à quarante-trois ans, succédant à Léon Tripier dans une chaire qu'il allait occuper pendant vingt et un ans.

Je ne veux pas redire ici ce qu'il fut comme opérateur et comme clinicien. Ce tableau a été déjà maintes fois tracé : chirurgien d'une époque de transition, il eut les qualités qu'il fallait avoir en son temps; il les eut au maximum et il fut, en somme, un des grands chirurgiens du XIXe siècle.

Mais ce n'est pas sur ce terrain que je voudrais le situer aujourd'hui. C'est dans son œuvre d'enseigneur que le Professeur Poncet est le plus intéressant à étudier.

De bonne heure, il avait montré, aux côtés d'Ollier, une personnalité réelle : jeune interne, il écrivit sur certaines maladies osseuses, sur les greffes, sur bien d'autres sujets encore, des études très poussées dont rien n'a vieilli. Devenu maître à son tour, il toucha, au cours d'une pratique considérable, à toutes les branches de la chirurgie, accumulant dans les revues et les Sociétés médicales, une très grande quantité de notes, d'observations de tous genres, menue monnaie des progrès incessants de l'art chirurgical. Ce faisant, il fut souvent un découvreur et un créateur : c'est ainsi que son nom restera attaché à la démonstration du rôle de certaines sécrétions internes dans la croissance, à la description des adénites géniennes, de la botryomycose, à la découverte de l'énucléation massive des goitres, de la cystostomie sus-pubienne, de l'urétrostomie périnéale, de l'appendicectomie sous-séreuse. Mais sa forte personnalité voulait plus que cela : avec une volonté tenace, Poncet s'est consacré à l'étude de certaines questions qu'il a faites siennes, comme la pathologie thyroïdienne, comme l'actinomycose.

Ayant ainsi essayé ses forces, il était bien préparé à ce qui fut l'œuvre maîtresse de sa vie, celle que le Professeur Auguste Pollosson a qualifiée d'*œuvre géniale* : la découverte et la mise

au point de la tuberculose inflammatoire et du rhumatisme tuberculeux. Il y consacra près de quinze ans, et, pendant tout ce temps, ce fut chez lui une pensée constante, obsédante. Convaincu de l'immense portée doctrinale et de la haute valeur pratique de ce qu'il avait trouvé, il voulait à toutes forces faire triompher ses idées. Pour cela, il ne reculait devant aucun travail, devant aucune fatigue; jamais lassé, il était toujours sur la brèche, pour défendre une conception trop hardie pour être acceptée du premier coup. Quelques-uns s'étonnaient parfois de cette ardeur combative chez un homme dont ils goûtaient la sereine philosophie et l'aimable scepticisme. Ceux-là le connaissaient mal. S'il luttait, ce n'était pas pour lui, c'était pour les autres, pour faire connaître ce qu'il avait vu comme la vérité; c'est dans le sentiment qu'il avait de l'utilité de son œuvre qu'il en puisait la force.

Et s'il fut ainsi, s'il eut, à soixante ans, ce zèle d'apôtre, cet entrain de néophyte dont on a souri quelquefois, c'est qu'il avait une idée très élevée de son rôle de professeur.

Esprit d'ordre et de discipline, esprit de bon sens, excellent dans la mise au point des choses, et notamment des valeurs sociales, il ne se considérait pas comme centré par rapport à lui-même, mais comme faisant partie d'un grand corps ayant un passé et une mission et à l'illustration duquel il devait le meilleur de lui-même. Lui que n'effrayait aucune hardiesse de pensée, lui si vivant, il était l'esclave consentant de certaines traditions, et se sentait l'héritier d'un passé glorieux : il le montra bien le jour où il fit, à Ambérieu, l'éloge d'un de ses plus illustres prédécesseurs, Amédée Bonnet. A la façon dont il parla du majorat de l'Hôtel-Dieu, de cette institution « à laquelle se rattachent tant de souvenirs et cent ans d'une grandeur chirurgicale incomparable, qui fut le berceau de notre Faculté de Médecine, qui l'a enfantée, l'a soutenue, et sans laquelle elle n'eût pas existé », on comprit qu'il se considérait lui-même comme une des grandes mailles de cette « chaîne ininterrompue dont les derniers anneaux ne doivent pas dissimuler les premiers ».

Mais s'il se sentait le continuateur du passé, il n'en était pas le prisonnier. Très respectueux des traditions, il ne se laissait pas étouffer par elles. Il était de ceux qui pensent que

l'on doit à un certain moment faire soi-même ce qui sera la tradition de demain.

Aussi fut-il très personnel et ce sont ses propres idées surtout qu'il développa. C'est par là que son œuvre est de la grande lignée; c'est pour celà qu'il a pris une place à part parmi les plus grands des chirurgiens lyonnais. Moins importante au point de vue purement pratique, moins strictement chirurgicale, moins physiologique que celle impérissable d'Ollier, son œuvre est plus hardie dans la spéculation, plus générale, j'allais dire plus haute intellectuellement parlant.

Mais ce n'est pas seulement par l'originalité de ses idées et par la valeur éducatrice de celles-ci que Poncet fut un maître et un grand universitaire : il le fut plus encore peut-être par l'empreinte dont il a marqué ceux qui l'approchaient : car sa force éducatrice dépassait le cercle étroit des idées médicales; elle débordait sur toute la vie. Curieux de tout, il s'évadait sans cesse des barrières professionnelles; très généralisateur, il allait de suite bien au delà du fait particulier et c'est de haut seulement qu'il voulait juger des hommes et des événements avec je ne sais quoi de très humain et de très généreux : il apprenait ainsi, par l'exemple, à ne considérer toutes choses que par le grand côté, sans s'arrêter aux détails mesquins et aux médiocrités contingentes. Très épris de toutes les manifestations de la vie, il les aimait en elles-mêmes, pour elles-mêmes, avec désintéressement, et il s'efforçait de les mettre en valeur. Ainsi agissait-il vis-à-vis de ceux qui l'entouraient : il prenait plaisir à les former, à les révéler à eux-mêmes, à leur donner la foi en leur propre vitalité; il savait par là leur épargner l'effet du doute, qui stérilise et qui tue, car il les voulait actifs et féconds.

Et, de cette manière, excellant dans l'art de rendre ses élèves supérieurs à eux-mêmes, les obligeant à tendre toujours vers le mieux, il fut pour beaucoup une force de dégagement.

Je ne sais pas de plus bel éloge à faire de lui.

R. Leriche.

Le 16 décembre 1913.



Le Professeur Mathieu JABOULAY

1860-1913

LE PROFESSEUR MATHIEU JABOULAY

— 1860-1913 —

Après cinq jours d'angoisse, il fallut se résigner à la réalité. Le professeur Jaboulay, qui allait présider le concours d'agrégation d'ophtalmologie à Paris, a disparu dans la catastrophe de Melun, le 4 novembre dernier. Les recherches que tous ses parents, ses élèves et ses amis ont poursuivies avec l'espoir de le retrouver sauf, n'ont permis que le 8 novembre, au professeur Etienne Martin, qui était un de ses intimes et qui a rempli cette mission avec toute l'ardeur de son affection, d'identifier ses restes parmi les vestiges carbonisés sous le train incendié.

Je tiens à apporter ici à mon Maître l'hommage de notre douleur.

La chirurgie lyonnaise perd brusquement en deux mois deux de ses chefs les plus éminents : Poncet, Jaboulay. Mais tandis que l'un eut la mort sans angoisse que l'on souhaite à ceux qui nous sont chers, l'autre laisse dans notre souvenir les images terrifiantes d'un martyre possible. Il semblait pourtant que le destin ne dût pas être cruel pour celui dont toute la vie n'avait été que bonté, travail et sérénité.

Jaboulay était né près de Lyon, à Saint-Genis-Laval, le 3 juillet 1860. Presque aussitôt après sa thèse, en 1886, il avait été nommé agrégé d'anatomie. Lorsqu'ils virent arriver à la Faculté ce jeune homme timide, les étudiants de première année, forts de leur émancipation récente, le prirent pour un des leurs avant de l'accepter comme un Maître et lui donnèrent d'emblée l'affection que jamais depuis nul ne lui a retirée. Bien vite aussi ils l'admirèrent pour son doigté incomparable, dans les préparations d'amphithéâtre et dans ses interventions à l'hôpital. Ingéniosité et simplicité : telles furent les caractéristiques de son talent, que la méditation et la patience élevèrent jusqu'au génie.

Assistant de Poncet au grand Hôtel-Dieu de Lyon, il entra à ses côtés dans les voies de la chirurgie nouvelle : il dédaigna

les chemins battus, fraya de suite la route à ses futurs élèves, en trouvant comme tout naturellement et sans tâtonnements la solution des multiples problèmes qui se posaient alors. Que ce fût sur le cerveau, le corps thyroïde, l'estomac, l'appendice, le rectum, les voies biliaires, le rein, la prostate ou les membres, il exécutait avec peu d'assistants, peu d'instruments, peu de gestes, peu de mots, des prouesses dont on restait émerveillé; quelques manœuvres du bout de ses doigts élégants, les yeux souvent en l'air comme s'il n'avait à se fier qu'à la sûreté de son toucher, et il amenait au dehors sans traumatisme apparent les calculs les plus profondément enclavés dans le cholédoque, les goitres les plus vasculaires, les tumeurs les plus solidement incluses dans le petit bassin. Tout en soignant les temps essentiels de ses opérations, il dédaignait les fioritures et les sacrifices inutiles : il était persuadé que la bonne nature reste encore notre plus sûre protectrice; et quand un organe ne lui paraissait pas définitivement compromis, il le laissait dans la plaie, exposé à sa surveillance attentive, une fois l'indication vitale remplie. Ainsi naquirent l'*exothyropexie* et les opérations analogues, que des méthodes plus perfectionnées et une asepsie plus stricte ont ramenées depuis au rang des interventions d'urgence.

Préparé par ses recherches d'anatomie, de physiologie, de médecine, de bactériologie, à aborder tous les problèmes de la pathologie humaine, « ayant appris, comme il le disait, la chirurgie avec les médecins (1) », il traita avec une égale compétence les questions relatives à toutes les maladies qui peuvent, à un moment donné de leur évolution, devenir du ressort de l'opérateur.

Il utilisa, parmi les premiers, les larges craniectomies pour l'exploration du cerveau et pour l'extirpation de ses tumeurs; il créa la *chirurgie du grand sympathique* dont il préconisa et pratiqua les premières résections, les dénudations et les élongations, soit au cou pour le traitement de la maladie de Basedow et des névralgies faciales, soit au niveau du plexus solaire pour les crises gastriques du tabes, soit à la racine de

(1) Voir Arthur Bivière, Article nécrologique du *Lyon républicain*, 6 novembre 1913.

la cuisse pour les maux perforants et les troubles trophiques des membres inférieurs.

En 1892, il devient chirurgien des hôpitaux de Lyon. En 1902, il est appelé à la succession d'Ollier, dans une des deux chaires de clinique chirurgicale. Depuis cette époque, il reste à l'apogée de son activité et de sa maîtrise.

De taille moyenne, d'allure très vive, il portait sur de larges épaules une tête à profil de médaille. Le nez solidement campé, la bouche fine et bien dessinée sous une légère moustache, l'œil doux et profond abrité sous un front puissant que semblaient à peine charger les boucles argentées d'une abondante chevelure, tel il nous apparut depuis lors, et tel il restera dans notre mémoire.

On le disait silencieux, parce qu'il n'aimait pas à se disperser inutilement : mais il démentait cette réputation à chacune de ses leçons, toutes solidement composées, d'une forme et d'une langue impeccables, et si riches en faits et en idées que sur les bancs de son amphithéâtre se pressaient toujours à côté des étudiants les candidats aux grands concours, les répétiteurs de l'Ecole de santé militaire, et nombre de chirurgiens français et étrangers qui propagèrent ses découvertes dans le monde.

Ses élèves Etienne Martin et Cavaillon publièrent sous sa direction, en 1902 et 1903, des leçons de clinique chirurgicale, ainsi qu'une *Chirurgie des centres nerveux, des viscères et des membres*, dont il avait répandu jusque-là les trésors dans les journaux médicaux lyonnais, au cours d'articles concis. Il écrivit d'abord seul, puis avec Patel, le fascicule des Hernies dans le nouveau *Traité de chirurgie clinique*.

Il eut comme chefs de clinique Patel, Gauthier, Pinatelle, Rivière, Duroux et André Chalier.

Après avoir assuré avec une conscience et une assiduité admirables le service de ses malades, chaque jour il passait à la bibliothèque de l'Internat et dans son laboratoire les longues heures d'un travail non moins ardu, qu'il consacrait depuis quinze ans à la *lutte contre le cancer*. Persuadé qu'il s'agit là d'une maladie parasitaire et que l'agent en est un sporozoaire, il avait, d'abord empiriquement, institué le traitement par la quinine et l'arsenic, si efficace contre le sporo-

zoaire du paludisme. Puis, réapprenant les vieilles techniques d'histologie, s'initiant aux nouvelles méthodes de coloration et de microphotographie, il poursuivit dans des milliers de coupes la recherche des parasites, publiant chaque mois, quand ce n'était pas chaque semaine, des notes et des photographies extrêmement suggestives, répondant aux objections des biologistes par des investigations nouvelles dans leur domaine, tenant tête seul contre tous, inébranlable dans sa conviction : il disparaît avant que l'on puisse apprécier la valeur de cet effort incomparable.

Le soir, comme délassement, il consentit, pendant des années, à nous faire une conférence d'agrégation où, avec Nové-Josserand, Villard, Louis Dor, Arthur Rivière et Chantre, il nous encouragea de ses conseils, nous enrichit de ses suggestions et de ses trop rares critiques.

Tels furent ses objectifs dans la vie. Peu soucieux des distinctions honorifiques, qu'il ne rechercha jamais et qui ne lui vinrent point d'ailleurs, sa simplicité donnait aux étrangers l'impression fausse d'une timidité ombrageuse. Sa maison était, comme celle du sage, petite et peu ornée; il n'avait aucun besoin de luxe, et satisfaisait ses curiosités d'art dans les musées et dans les voyages rapides qu'il faisait aux pays de la belle musique et de la bonne peinture.

Recherché par une nombreuse clientèle, il méprisa tous les profits qu'elle aurait pu lui donner, reçut à l'hôpital tous ceux qui en sollicitaient auprès de lui l'entrée, et qui trop souvent abusèrent ainsi de sa bonté.

Tous, il les soignait avec la même douceur, avec le même zèle, n'oubliant aucun de ceux qui s'étaient confiés à lui, leur donnant, après des années, la satisfaction de se compter parmi ses familiers.

Aussi, dans la stupeur de sa disparition, la reconnaissance de tous ceux qu'il a sauvés ou obligés s'acharnait à des espoirs invraisemblables de retour. Et puisque nous ne devons plus le revoir, il restera du moins à jamais dans notre admiration comme l'exemple le plus haut du savant réfléchi, du chirurgien prestigieux, de l'homme passionné pour le bien, dont la vie ne connut aucune défaillance, et qui est mort victime du devoir accompli.

Léon Bérard.

LE ROLE DE LA FRANCE EN ÉGYPTE

Par M. G. WIET

Depuis les Croisades, les relations de l'Orient et de l'Occident ont été très étroites : mais pendant ces huit siècles de rapports, le caractère de ces relations fut loin d'être uniforme. Il est difficile d'établir des divisions bien tranchées; pourtant, si l'on veut considérer seulement la préoccupation dominante de l'Europe durant cet intervalle, on distingue facilement trois périodes assez nettes.

Les Sarrasins et les Francs se trouvèrent d'abord en contact par la guerre. La foi chrétienne inspira les Croisades; la foi musulmane, et aussi le souci de l'intégrité du territoire islamique, armèrent des troupes nombreuses en vue de résister aux Croisés envahisseurs. Dès la fin du XIIIe siècle, des intérêts d'ordre plus pratique se font jour; des relations commerciales suivies s'établissent entre la France et le Levant. Les faits de guerre ne manquent pas non plus, mais c'est le commerce qui les détermine, et il s'agit presque toujours pour l'Europe de sauvegarder ses sujets établis en Orient par une répression énergique de la piraterie. Enfin, depuis une centaine d'années environ, les nations occidentales soutiennent entre elles une lutte d'influence. La facilité des voyages a multiplié les occasions de pénétration réciproque : le contact de l'Orient et de l'Occident est devenu intellectuel.

Ces faits sont surtout frappants si l'on étudie l'activité de la France en Orient et principalement en Egypte.

Dans ce pays, où la force de la tradition est très vive, le souvenir des Croisades, et particulièrement de la septième, s'est conservé jusqu'à nos jours. Les Francs avaient déjà occupé avant le milieu du XIIIe siècle une partie du Delta, mais c'était

la première fois que l'objectif principal était l'Egypte. Enfin, l'expédition était commandée par le roi de France en personne. Un des récits qui avaient cours à Mansourah était ainsi conté, il y a un quart de siècle, par le propriétaire de la maison désignée encore aujourd'hui comme le lieu d'emprisonnement de saint Louis :

« Un grand saint du pays des Francs, étant tombé malade, fit vœu, s'il guérissait, de réunir une grande armée de chrétiens et d'aller à leur tête combattre les musulmans à l'effet de briser leur orgueil. Lorsqu'il guérit donc, il partit en guerre pour accomplir son vœu, suivi d'une immense armée. Mais Dieu voulut qu'il fût battu et qu'il tombât prisonnier entre les mains des musulmans qu'il voulait anéantir. Les Francs sont persuadés que, s'il a perdu la bataille et s'il a été fait prisonnier, cela ne diminue en rien ses mérites comme saint, et que sa protection est toujours efficace. Tous les ans, vers la fin de l'année, des prêtres chrétiens se rendent en pèlerinage à l'endroit de sa captivité, font des prières, ramassent des pierres comme souvenir et s'en vont. »

L'Egypte attirait alors tous les regards. Une chronique anonyme, *la Devise des chemins de Babyloine*, légèrement postérieure à saint Louis, nous montre combien l'Egypte était à cette époque le point de mire des Francs : cet ouvrage n'est rien moins qu'un plan de conquête du pays.

Mais, dès la fin du treizième siècle, cette foi qui avait poussé les chrétiens en Orient eut une très faible influence sur le cours des événements. Il y avait pourtant en Egypte, de par les capitulations, un protectorat catholique exercé par la France: c'était la conséquence immédiate des Croisades. Mais déjà cette protection, malgré son caractère religieux, était animée d'un souci politique. En effet, elle portait sur les catholiques de toutes les nationalités, et on peut dire même sur tous les chrétiens, qui avaient rapidement constaté que leur intérêt était de s'adresser à la France. Le prestige du nom français s'en accrut : l'influence pénétrait en Orient à la suite de la religion. Les capitulations étaient néanmoins destinées à assurer la solidité des relations commerciales. « Par les produits qu'elle consommait, aussi bien que par ceux qu'elle fournissait, l'Egypte était devenue pour la France une sorte de

colonie. Par les articles qu'elle achetait, draps du Languedoc et du Dauphiné, soieries de Lyon, tissus plus grossiers de Provence, métaux bruts et ouvrés, épiceries, liqueurs, elle contribuait à la prospérité d'industries qui faisaient vivre plusieurs des provinces françaises. Elle fournissait, d'autre part, à la consommation du royaume, quelques-unes de ses matières premières et de ses denrées, coton, lin, café, riz, épices, drogueries (1). »

Les Français se groupèrent surtout dans trois villes : à Alexandrie, qui était l'entrepôt le plus considérable de tout le commerce égyptien; à Rosette, dont la situation à l'embouchure d'une des branches du Nil était favorable pour les communications avec les autres parties du pays; enfin, au Caire, le *grand Kaire*, comme on l'appelait alors, où se trouvait centralisée pour ainsi dire la direction du commerce français. C'était là que résidait le Consul général.

Au début du XVIIIe siècle, le commerce de la France avec les trois villes que nous venons de citer atteignait le quart du chiffre de tout le commerce français avec les principaux ports des Echelles du Levant. Déjà, nos ancêtres avaient comme concurrents les Anglais, qui envoyaient en Egypte des draps, des armes et de la quincaillerie, et leurs produits avaient une grande réputation de supériorité. Petit à petit, les Français cherchèrent à les dépasser, et ils étaient arrivés vers 1780 à obtenir la préférence des clients orientaux en fournissant des objets semblables à bien meilleur marché. Volney (2), qui nous donne ces détails, estime que l'importation des Français à cette époque pouvait aller à 3 millions de livres par an.

L'influence morale réciproque était par contre presque nulle. Toutefois, M. Germain Martin (3) se demandait récemment si les rapides progrès de l'organisation corporative en France, au XIIIe siècle, n'étaient pas une conséquence du contact de l'Occident avec l'Orient. L'influence de la civilisation arabe, l'influence de l'organisation administrative de la cité orientale peuvent se constater dans l'organisation de la police et des

(1) *Cf.* FR. CHARLES-ROUX, *Les Origines de l'expédition d'Egypte*, p. 5.
(2) *Voyage en Syrie et en Egypte*, I, p. 205-209.
(3) *Les petits bazars du Caire*, p. 33, 92-93 ; conférence faite au Musée social, le 31 janvier 1911.

métiers en Occident et surtout en France. Enfin, il y aurait une grande analogie dans les deux régions entre certaines coutumes des corporations; et il faudrait peut-être chercher en Orient l'origine des initiations maçonniques et compagnonniques.

Mais il ne semble pas que l'Egypte ait eu à bénéficier intellectuellement de l'activité de la France. Les nombreux voyageurs français qui parcoururent les contrées égyptiennes déplorèrent tous l'état d'ignorance des indigènes : ils ont mis dans leur description un singulier accent de pessimisme, et l'on pouvait croire à l'époque qu'il était impossible d'instruire les Egyptiens, par suite de leur mauvaise volonté. A vrai dire, ces voyageurs étaient bien plus préoccupés par le point de vue religieux que par la question d'une instruction à base plus générale. Les musulmans leur semblent des soldats fanatiques dont il n'y a rien à tirer *a priori;* les Coptes seuls excitent leur pitié. Vansleb, le premier, à notre connaissance, se préoccupa d'attirer de jeunes Coptes en Europe. Le consul Maillet restait sceptique sur le résultat à obtenir. « On croiroit peut-être qu'en élevant parmi nous quelques enfans Coptes, cette méthode pourroit avoir des suites avantageuses pour la Religion. Je veux bien aussi le croire de même. Cependant, l'expérience fait assez connoître le contraire. »

Le XIXe siècle devait voir fleurir ces missions scolaires d'Egyptiens en France, conçues alors sur un plan plus vaste et d'un intérêt plus général.

C'est la grande expédition d'Egypte qui devait asseoir dans ce pays l'influence française d'une façon telle qu'aujourd'hui encore elle subsiste brillante par la force des choses, alors que se liguent contre elle tous les éléments possibles, on pourrait ajouter même l'insouciance des Français. Banaparte dota immédiatement l'Egypte de tous les avantages de la civilisation occidentale. Il s'occupa d'une part des intérêts immédiats des indigènes en dotant le pays d'une industrie à l'européenne, dont les installations eurent d'ailleurs une existence éphémère. Mais la fondation de l'Institut d'Egypte fut certainement la plus grande initiative du général français; elle inaugura entre autres choses la série des travaux scientifiques français qui ont abouti en fait à l'établissement de la

science égyptologique. La *Description de l'Egypte* (1) n'est pas seulement un monument formidable pour l'époque; elle est encore aujourd'hui, à cent ans de distance, l'ouvrage le plus complet sur l'état moderne du pays sans compter que nous y trouvons la description de toutes les antiquités.

Cette courte période de l'occupation française vit naître en Egypte l'imprimerie : deux journaux, *le Courrier d'Egypte* et *la Décade Egyptienne*, répandaient parmi les soldats de l'armée d'Egypte, et aussi en France, les nouvelles politiques et littéraires du pays et de la métropole. Le but était de faire connaître l'Egypte non seulement aux Français qui s'y trouvaient, mais encore à la France et à l'Europe.

Sans parler des nombreux établissements industriels érigés par Bonaparte, car leur énumération serait fastidieuse (2), nous signalerons la création d'un lycée appelé Lycée de la Patrie, consacré à l'éducation des enfants de sexe masculin, nés en Egypte, de parents français. Une mission d'étudiants égyptiens fut également envoyée à Paris : ces jeunes gens furent répartis dans différentes écoles de la capitale.

Mais le pays retomba dans la barbarie après le départ des Français : ce fut plus tard seulement, par une impulsion venue d'Orient qu'apparut en Egypte ce qu'on pourrait appeler l'esprit moderniste. Cet esprit est un curieux mélange de l'ancienne civilisation musulmane et des idées européennes aux divers points de vue social, scientifique, religieux et politique. Dans notre société occidentale, les esprits religieux sont très nettement distincts de ceux qui ne croient à aucune sorte de révélation. Par contre, les Orientaux musulmans sont restés en grande majorité croyants; mais ils ont adopté avec enthousiasme parmi les idées occidentales celles qui paraissent de prime abord les plus contraires à toute espèce de foi religieuse. Beaucoup de musulmans se disent libres penseurs devant les Européens, et affirment que Mahomet n'est qu'un grand philosophe; mais, si on les pousse, ils posent bien vite en principe qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son prophète. la règle par excellence. C'est une façon moderne d'attester

(1) *Description de l'Egypte*, Paris, 1740, II, p. 173.
(2) *Cf.* Germain Martin, *op. cit.*, p. 42.43.

qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son prophète. Mais, dira-t-on, la franc-maçonnerie a envahi l'Egypte : c'est exact; il ne faudrait pas néanmoins attribuer à ce fait plus d'importance que ne semblent lui en donner les chefs du mouvement. Les publications maçonniques égyptiennes commencent par ces mots : « Au nom du Grand Architecte »; ils sont immédiatement suivis de l'invocation classique à Allah clément et miséricordieux.

Il serait donc faux de prétendre, croyons-nous, que l'islamisme est destiné à évoluer vers le rationalisme, du moins prochainement. Mais aujourd'hui, dans les milieux intellectuels d'Egypte notamment, il change et se drape d'une large tolérance et d'un grand respect pour la foi d'autrui. Le peuple suit avec lenteur, mais est demeurée fanatique dans certaines régions : ces mouvements de progrès vers un plus grande liberté sont forcément peu rapides. Nous ne pouvons pas demander à l'Orient plus que nous ne pouvons exiger de nous-mêmes. L'idée qu'un chrétien est, *a priori*, un ennemi, a complètement disparu dans certains milieux: ce fait est certainement dû à l'influence de l'Europe, on pourrait presque dire à la seule influence de la France, transmise non seulement par les Français qui séjournent en Egypte, mais surtout par les Egyptiens qui viennent depuis plus d'un demi-siècle puiser aux sources de notre enseignement.

Méhémet Ali fut le premier à envoyer des missions scolaires en France, tout en faisant réorganiser sur place l'enseignement public, sur des bases et avec des méthodes occidentales. A cette époque, les Orientaux avaient une telle aversion pour les mœurs d'Europe qu'ils se refusaient d'instinct à toute idée d'émigration. Le souverain se vit donc obligé de recruter de force les premiers élèves comme des soldats : les familles ne laissèrent pas partir leurs enfants sans lamentations, tant elles croyaient ne plus les revoir. La mission fut d'abord installée à Paris : un Conseil, formé de membres de l'Institut, contrôlait les études.

Nous avons quelques détails sur la mission scolaire qui partit en France en 1844, car l'un de ses membres vient de publier ses Mémoires. Cette mission fut considérée par les habitants de l'Egypte comme la plus importante, parce que des fils

et des petits-fils du souverain en faisaient partie. Le choix des étudiants de la mission eut lieu par les soins du Français Soleiman Pacha, alors organisateur de l'armée égyptienne : ils étaient au nombre de 70. « Mon voyage, écrivait l'auteur à sa famille, avant son départ, fera honneur à notre village parmi les villages, et à mes compatriotes parmi les Egyptiens, par le fait qu'un certain nombre des nôtres fait partie de cette mission scientifique qui se rend au grand pays de France, ce berceau de la civilisation et de la science. »

Les dépenses de cette mission s'élevèrent à 100.000 livres égyptiennes (environ 2.500.000 francs), frais exagérés sans doute : ce fut toujours le défaut des missions scolaires de cette époque. Ils s'élevèrent, en 1867, à 800.000 francs pour 49 élèves.

La guerre de 1870 licencia la mission; la paix la rétablit en province. Les étudiants en droit furent concentrés à Aix; les étudiants en médecine à Montpellier. Quelques-uns seulement obtinrent de préparer leurs études à Paris. En dix ans, l'Egypte reçut 86 diplômés : ingénieurs sortant de l'Ecole des Ponts et Chaussées, docteurs ès sciences et en médecine, docteurs et licenciés en droit, dont 17 lauréats de Facultés, mécaniciens formés à l'Ecole des Arts et Métiers, vétérinaires, etc.

L'Angleterre commençait à jouer un rôle en Egypte : il fut question de transférer la mission en Suisse et en Allemagne. Le ministre français des Affaires étrangères, M. de Freycinet, obtint cependant quelques vestiges de la mission égyptienne, que le temps devait encore amoindrir (1).

Depuis le bombardement d'Alexandrie, en 1882, les événements nous ont été contraires, et nous avons été obligés d'abandonner toute idée de protectorat politique sur l'Egypte : nous l'avons déclaré solennellement au traité du 8 avril 1904, en renonçant pour toujours à demander qu'un terme fût porté à l'occupation britannique. Les Français avaient hésité longtemps sur la ligne de conduite à tenir. Pendant les quelques années qui précédèrent ce traité, ils furent très enthousiastes et s'opposèrent de leur mieux à la pénétration anglaise : pour beaucoup d'entre eux, l'arrangement franco-anglais dut être

(1) Ces renseignements sont pour la plupart extraits du livre de Mismer, *Souvenirs du monde musulman*, p. 287-301. Mismer fut pendant quelque temps directeur de la mission égyptienne.

une grosse déception. Un parlementaire français s'écriait, en 1896, à l'issue d'un banquet, à Alexandrie : « Aussi vrai que je brise cette coupe de champagne, avant six mois, les Anglais auront évacué l'Egypte. » Ils s'y sont, au contraire, installés d'une façon plus solide, et c'est maintenant un fait accompli en ce qui nous concerne : mais on conçoit très bien que l'attitude des Egyptiens soit différente.

Le parti nationaliste égyptien poursuit, en effet, une idée qui n'a rien de blâmable : il désire que son pays soit gouverné par des Egyptiens et qu'il ne soit pas soumis à l'influence britannique. Mais il est bien souvent aveuglé par son enthousiasme même, qui l'empêche de reconnaître ce que l'Europe a fait pour l'Egypte, et l'Angleterre spécialement, depuis l'occupation officielle. En écrivant ces lignes, nous sommes d'accord avec la ligne de conduite adoptée par le Parti du Peuple en Egypte, dont l'organe, *El-Guéridah*, est très répandu. Le parti nationaliste, depuis sa fondation, a essayé d'entretenir chez nous la haine de l'Angleterre, et serait désireux que nous causions des difficultés en Egypte au gouvernement anglais : il tirerait les marrons du feu. Moustafa Kamel avait cru lui-même à l'appui de la France, où il comptait de nombreuses et réelles sympathies; déçu, il écrivit dans ses journaux de violents articles contre la France; et ces attaques réussirent à détourner de nous un bon nombre de musulmans. Tout récemment encore, nous avons été pris à partie : le Congrès national égyptien choisissait Paris comme siège, « montrant que l'Egypte ne pouvait oublier le rôle traditionnel d'éducatrice le monde de libératrice des peuples ». Mais le gouvernement le monde, de libératrice des peuples. » Mais le gouvernement français dut interdire le Congrès, qui menaçait de devenir une manifestation franco-égyptienne. « Cette interdiction, écrivit alors le bureau du Congrès, porte au prestige de la France en Orient et en Egypte un coup beaucoup plus grave que les difficultés qu'elle aurait encourues, si le Congrès avait eu lieu en France. Cette décision arbitraire et tardive est un démenti à tous ceux qui croyaient encore à l'amour traditionnel de la France pour la liberté. » La situation est vraiment délicate : d'une part, nous nous sommes engagés à ne pas bouger en Egypte contre la Grande-Bretagne; d'autre part, si nous man-

quions à notre parole, nous serions bien vite suspectés par les nationalistes égyptiens de vouloir à notre tour établir un protectorat français sur leur pays. Nous pouvons faire beaucoup pour l'Egypte, précisément parce que nous sommes désintéressts : nous avons à remplir, comme le disait le Congrès national, un rôle d'éducateurs. Nous aiderons les nationalistes à poursuivre la formation des hommes d'idée qui devront se consacrer au bien-être du pays, soit au gouvernement, soit dans la presse, soit enfin dans le nouveau Parlement qui va se réunir incessamment; nous les aiderons aussi à élever le peuple égyptien matériellement et socialement.

Ce rôle d'éducateurs ne nous a pas été enlevé en fait pai l'accord franco-anglais de 1904; et le succès qu'il continue d'avoir prouve mieux que des raisonnements que nous sommes toujours à la hauteur de notre tâche civilisatrice. Notre attitude franche ne nous a pas fait perdre une recrue : les Egyptiens sérieux se rendent compte qu'en ne les soutenant pas dans leurs luttes trop vives contre l'Angleterre, nous ne voulons pas prendre la responsabilité de faire d'eux des politiciens. Ils ont toujours trouvé l'appui de la presse française quand leurs revendications, posées extérieurement avec modération, portaient sur une réforme constitutionnelle.

Notre situation en Egypte n'a donc pas été ébranlée, qu'il s'agisse de notre influence morale, ou autrement dit, de l'expansion de notre littérature, de nos œuvres d'enseignement sur place ou des missions scolaires qui viennent en France. Evidemment, le nombre des Français au service de l'Egypte diminue tous les ans, et c'est un fait regrettable; mais nous n'y pouvons rien, et il faut avouer qu'il est bien naturel que l'Angleterre, dispensatrice des situations, y place ses sujets. Notre commerce pourrait augmenter dans des proportions beaucoup plus considérables : mais sur ce point, c'est le procès de tout le commerce français dans le Levant qu'il faudrait faire.

Il semble superflu d'insister sur l'expansion de la langue française en Egypte : on a dit et répété que les commerçants se servaient volontiers du français comme langue internationale. Mais on ne soupçonne pas à quel point, en dehors de ce milieu tout spécial, on peut entendre parler français : ce sont, en effet, des cas qui échappent à tout essai de statistique.

Dans quelques villages les plus perdus, on a quelquefois la chance de rencontrer un indigène s'exprimant assez correctement en notre langue. Dans un couvent de Haute-Egypte, au nord de la grande ville d'Assiout, le Deir-el-Moharrak, j'ai rencontré un prêtre copte avec lequel j'ai pu m'entretenir de la Révolution française qu'il admirait avec l'enthousiasme oriental que l'on sait. Il est vrai que, dans la plupart des cas, ce sont les Grecs, plutôt que les indigènes, qui se font les facteurs de notre langue : ils ne fondent pas un hôtel sans mettre dans des chambres plus ou moins propres un pompeux règlement trilingue, en arabe, grec et français. La rédaction française est parfois touchante. Nous pouvons signaler un fait encore plus significatif : M. Maspero fit une conférence en français à Sohag, ville de Haute-Egypte, et il eut la sensation qu'une notable partie du public n'avait pas attendu, pour comprendre, la traduction de l'interprète.

Dans les grands centres, en tout cas, nombreux sont les Egyptiens qui peuvent lire dans le texte nos auteurs. D'ailleurs les traductions abondent, et notre littérature atteint ainsi un public beaucoup moins restreint. A la station principale des tramways du Caire, on peut se procurer à un prix modique les œuvres de Victor Hugo, *les Misérables* notamment : pourtant, récemment, Conan Doyle faisait une grande concurrence à notre poète national. Toute une série de revues arabes n'ont d'oriental que le titre et la langue : en feuilletant leurs pages, on trouve des traductions de Jean-Jacques Rousseau, de Jules Simon, de Victor Hugo. Une revue célèbre, *El-Hilâl*, déjà vieille de vingt ans, contenait, dans un de ses derniers numéros, une étude très intéressante sur le voyage que Renan et sa sœur firent en Syrie. Depuis quelques années, l'art dramatique en langue arabe a fait son apparition : les premières pièces ont été des adaptions de certaines comédies de Molière. *Les Femmes savantes* et *Tartufe* ont eu un très grand succès.

Il y a évidemment le revers de la médaille : les Egyptiens auraient souvent besoin d'être guidés pour acquérir un peu de goût. Il faut avouer, en effet, que les œuvres de Paul de Kock et de Ponson du Terrail font les délices de certains Egyptiens : à la Bibliothèque khédiviale, au Caire, parmi les ouvrages qui sont dans la salle de lecture à la disposition du public, on

peut voir un exemplaire de la traduction arabe de *Rocambole*, dont l'aspect usagé révèle assez le succès. Mais ce courant pourra probablement être remonté : les membres des jurys d'examens, notamment de l'examen d'admission à l'Ecole française de droit, ont toute facilité pour indiquer aux jeunes Egyptiens des lectures plus saines.

D'ailleurs, les Egyptiens eux-mêmes, qui, depuis tant d'années, ont fait de multiples efforts pour favoriser en Egypte l'essor de l'enseignement, ont compris qu'ils ne devaient pas tâtonner sans guides, et, dans leurs établissements, ils ont toujours réservé des places à des Français. C'est la voie qui a été suivie lors de la fondation de l'Université égyptienne, et on peut dire aussi que c'est celle qui a contribué au succès de ses premières années : les cours de littérature française et d'économie politique avaient à eux seuls plus d'étudiants que les autres conférences réunies. Il nous est agréable de constater, en passant, que la France a richement contribué à former le noyau de la bibliothèque de cette Université, qui conservera ainsi, peut-être durant de longues années, une empreinte française (1). La grande Université d'El-Azhar, que l'on croit communément hostile à tout progrès, a eu un instant aussi ses cours de français : s'ils ont périclité, c'est à cause de l'organisateur du mouvement, dont la personnalité n'est pas sympathique à tous, Abd-el-Aziz Chawich, le leader le plus violent du parti nationaliste. Une deuxième tentative serait certainement aussi heureuse que la première, sinon davantage; plus de 300 étudiants étaient inscrits à ces cours, que l'Alliance Française patronnait tout en ne versant aucune subvention. Enfin, si l'on jette les yeux en dehors du monde exclusivement musulman, on est étonné du rôle que joue le français en Egypte. Il m'a été donné de visiter en détail, au cours d'une mission, durant l'été de l'année passée, une des écoles de la communauté israélite du Caire. A entendre les différents jargons parlés par les bambins de première année, on se serait cru transporté à la Tour de Babel; dans l'année préparatoire au certificat d'études, tous les enfants ne parlent entre eux que le français. En 1911, les résultats obtenus par les écoles de

(1) Voir l'intéressant article que lui a consacré M. Germain Martin dans la *Revue du Monde musulman*, 1911, vol. XIII.

cette communauté au certificat d'études furent tels que la direction décida de créer une section spéciale pour la préparation au brevet élémentaire. Tous les cours sont faits en langue française, sauf ceux des langues étrangères. L'école des garçons comprend 4 professeurs de français, 2 d'arabe, 3 d'hébreu, 1 d'italien et 1 de gymnastique; il n'y a, à ma connaissance, qu'un seul Français dans le personnel (1). Détail à noter : la France ne subventionne pas l'école, et on ne rencontre pas beaucoup de noms français parmi ceux des souscripteurs.

Si nous considérons maintenant les écoles réellement françaises, nous pouvons nous montrer aussi satisfaits. Certes, immédiatement après l'accord franco-anglais de 1904, elles ont subi une grosse crise. A Assiout, en Haute-Egypte, l'école des Frères des Ecoles chrétiennes, pour lutter contre la concurrence des écoles américaines, avait rendu obligatoire le cours d'anglais, et *facultatif* celui de français; l'ordre n'a été changé que l'année dernière, à un moment où l'école contenait plus d'élèves qu'elle n'en pouvait loger. Le diplôme délivré par les Frères fait prime dans les administrations, ministères, banques, etc. Les Frères ont tout lieu d'être contents du recrutement de leurs élèves; leur seul regret est de ne pouvoir les envoyer achever leurs études dans les Universités françaises. Une simple lettre du directeur ouvre à ces élèves les portes des Universités belges et suisses; les Universités françaises ne peuvent être aussi tolérantes. Mais les difficultés sont bien aplanies maintenant que les étudiants étrangers peuvent passer en France, pour suivre les cours de l'enseignement supérieur, un examen auquel les Frères prépareraient très bien leurs élèves. Le Frère directeur demandait qu'on admît les étudiants ayant satisfait à l'examen de sortie en leur faisant prendre l'engagement d'utiliser leur diplôme ailleurs qu'en France : ce serait généraliser des cas isolés qui se seraient manifestés dans certaines Facultés de Médecine françaises, m'a-t-il assuré.

Le tableau suivant nous montrera comment nos écoles ont progressé depuis 1907 vis-à-vis de l'accroissement des écoles anglo-américaines :

(1) Ce Français est un licencié de philosophie de la Faculté des Lettres de Lyon, ancien élève de Hannequin.

En 1907-1908

	Ecoles	Professeurs	Elèves
Américaines	156	410	12.640
Anglaises	25	153	2.287
Françaises	137	1.185	17.805 (1)

En 1910-1911

	Ecoles	Professeurs	Elèves
Américaines	188	534	14.749
Anglaises	30	182	2.553
Françaises	152	1.287	21.019

Le nombre des élèves des écoles françaises a presque doublé depuis 1899 (10.634 élèves).

Sur place, la concurrence anglaise a été pour ainsi dire nulle; malheureusement, il n'en a pas été ainsi pour les missions scolaires égyptiennes qui viennent tous les ans en Europe. Les boursiers qui vont achever leurs études en France diminuent de nombre tous les ans : jusqu'ici, l'augmentation des étudiants libres a rétabli la balance. Il est à craindre que cette baisse ne s'accentue, car l'Angleterre semble résolue à interdire l'accès des fonctions publiques aux jeunes Egyptiens qui auraient suivi les cours des Universités françaises dans lesquelles les professeurs n'auraient qu'un souci, celui d'apprendre aux Egyptiens la haine de l'Angleterre. Il est curieux de constater que c'est en Angleterre même que l'élément nationaliste avancé des colonies anglaises et des pays soumis à l'influence britannique a reçu sa formation : Abd-el-Aziz Chawich a été répétiteur d'arabe à l'Université d'Oxford; Wardani, l'assassin du premier ministre égyptien Boutros Pacha, tenait du Westminster College un diplôme de pharmacien; Dhingra, le meurtrier de sir Curzon Willie, avait également fait ses études en Angleterre. En tous cas, les étudiants que nous avons en France vont être surveillés d'une façon qui leur paraît, à

(1) J'ai pris ces chiffres dans l'*Annuaire statistique de l'Egypte* de 1911. M. Léopold Jullien (*Revue du Monde musulman*, 1909, vol. VII, p. 348-350) et M. Emmanuel Brunet (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1908, t. XXVI, p. 756) donnaient pour cette même année scolaire le chiffre de 14.785. M- Brunet prétendait que ce chiffre était de 2.000 au-dessous de la réalité.

tort ou à raison, suspecte : les Universités ont pourtant à côté d'elles des Comités de tutelle qui se chargent de renseigner exactement les familles sur le travail de leurs enfants (1). Cette surveillance sera probablement très coûteuse et ne donnera pas d'excellents résultats, sinon celui d'exciter la méfiance mutuelle des étudiants : c'est peut-être celui qui est désiré. Les surveillants pour la France, au nombre de deux, un Egyptien et un Français, pourront constater que les Universités françaises offrent aux Egyptiens toutes les facilités de travail. Celle de Lyon essaie même de prendre les étudiants plus tôt en permettant aux candidats au baccalauréat de passer cet examen avec l'arabe comme langue étrangère ; les Egyptiens trouveront aussi à Lyon un cours d'histoire de l'Egypte ancienne et un cours de droit musulman. A Paris, ces cours sont disséminés : l'étudiant français lui-même ne suit pas dans la capitale tous les cours auxquels il assisterait s'ils étaient donnés dans le même local. L'Ecole des Sciences politiques, qui avait jusqu'ici une sorte de monopole et attirait à ce titre bon nombre d'étudiants étrangers, n'est déjà plus la seule à donner en France cet enseignement mixte d'histoire et de droit : la Faculté de Droit de Lyon vient de fonder un Institut des Sciences économiques et politiques.

Je ne cite que Lyon, parce que les réformes citées sont plus près de nous, mais les 100.000 Egyptiens qui viennent tous les ans passer leurs vacances en France pourront eux-mêmes se rendre compte qu'il a été fait beaucoup depuis quelques années pour l'éducation de leurs compatriotes. Beaucoup de familles continueront donc une tradition qui sera bientôt séculaire et nous confieront l'éducation de leurs enfants.

Mais, c'est à notre colonie française d'Egypte qu'est réservée tout spécialement le soin de faire en notre faveur une active

(1) C'est le cas précisément à l'Université de Lyon, où les étudiants égyptiens sont encore nombreux, quoique diminuant. On en comptait 3 en 1907-08, 29 en 1908-09, 44 en 1909-10, 57 en 1910-11, 49 en 1911-12, 39 en 1912-13, 23 en 1913-14. Les étudiants sont tentés par l'attrait de Paris, où ils se trouvent noyés au milieu d'une grosse masse d'étudiants étrangers. Ceux qui ont fait leurs études, et notamment leur droit, à Lyon, ont pu, au contraire, travailler beaucoup plus sérieusement et même prendre part aux concours. — Il y avait l'an passé environ 180 étudiants égyptiens en France.

propagande. Un Egyptien n'envoie jamais son fils en Europe sans s'être entouré de renseignements : nos compatriotes ont à remplir là un devoir essentiel. Ils peuvent désigner aux parents le centre universitaire français où ils ont des relations auxquelles ils peuvent recommander les étudiants. Leur nombre irait croissant dans de fortes proportions, si les parents avaient sur la ville qui leur est désignée des renseignements précis et des garanties de sécurité intellectuelle et morale pour leurs fils. Les Français sont toujours aussi nombreux en Egypte et cette propagande individuelle serait certainement très efficace. Il est des régions dans lesquelles l'influence française est prédominante : à Port-Saïd, à Ismaïlieh, au Sinaï, et, en général, dans tout le Delta, dans le Fayoum, à Minieh, à Kéneh, les Français sont en majorité. D'ailleurs, si les Anglais ont pris sur nous une avance au Caire et à Alexandrie, c'est à cause de leurs fonctionnaires. Les résidents bénévoles de nationalité anglaise sont en minorité en Egypte par rapport aux nôtres. Les statistiques de 1907 accusent 20.653 Anglais et 14.591 Français; mais, si l'on défalque les troupes de l'armée d'occupation, les Maltais, les Hindous, on ne trouve plus que 14.361 Anglais, contre 11.685 Français, moins les Algériens et les Tunisiens. Il y a eu peu de changement depuis 1897; les chiffres étaient respectivement : 19.563 (4.909 soldats), et 14.172.

Mais, si l'on considère nos intérêts commerciaux, on constate qu'ils n'ont pas suivi le développement de notre influence. Depuis longtemps, la France tient le second rang dans le classement des pays importateurs en Egypte : rien n'avait changé à notre avantage en 1911, et bien au contraire, nous perdions du terrain. Nous nous excusons de donner encore quelques chiffres :

	IMPORTATIONS livres égyptiennes	AUGMENTATION % sur 1910
	—	—
1. Grande-Bretagne . . .	8.550.977	17
2. France	2.780.042	5
3. Turquie	2.264.573	— 2
4. Autriche-Hongrie. . .	1.864.703	18
5. Allemagne	1.500.260	19,5
6. Italie	1.456.157	25

Cette situation commerciale quasi stationnaire a ému la

colonie française du Caire, qui vient de fonder l'an passé une Chambre de Commerce. Cette nouvelle institution, qui comble une grosse lacune, est appelée, par la large publicité qu'elle compte donner, à faire progresser le commerce français dans de plus sérieuses proportions.

Dans ce rapide exposé du rôle que la France peut jouer en Egypte nous nous sommes appesanti surtout sur notre influence intellectuelle qui ne restera forte que si nous luttons ardemment pour elle. Notre tâche est un peu ingrate : nous sommes en Egypte les adversaires de l'Angleterre, et les nationalistes égyptiens nous suspectent à cause de l'Entente cordiale qui nous lie à la Grande-Bretagne. Nous comptons néanmoins de grandes sympathies, même parmi les nationalistes : nous les conserverons si nous nous occupons des questions d'enseignement et d'éducation. C'est de cette manière que nous pourrons aider à l'émancipation de l'Egypte.

« Notre jeunesse doit se convaincre, écrivait récemment le directeur du journal *El-Guéridah*, M. Ahmed Loufti el Sayed, que c'est dans la science qu'elle trouvera les facteurs essentiels de notre indépendance, et, puisqu'il est établi que notre émancipation ne peut être que progressive et pacifique, nous avons le strict devoir de redoubler nos efforts en vue de propager l'instruction dans le pays et d'en poursuivre la diffusion par tous les moyens en notre pouvoir. »

Gaston Wiet,

Chargé de Cours à la Faculté des Lettres.

LE CONGRÈS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE EN ÉCOSSE

Mai 1913

Par M. P. HAZARD.

L'Alliance française d'Angleterre ne pouvait choisir, pour son Congrès, rendez-vous plus pittoresque. La petite ville de Saint-Andrews, au nord d'Edimbourg, ne doit pas seulement son charme à sa vieille Université. Elle dresse au bord des falaises les ruines de sa cathédrale; elle étend le long des flots ses maisons, ses jardins, ses prairies. En ce mois de mai maussade qui prolongeait l'hiver, sous un ciel sombre et pluvieux, toute secouée de rafales, elle avait l'air d'une gravure romantique.

On y fit de bonne besogne. Dès la première séance, on rendit un solennel hommage à notre langue, non plus la conquérante d'autrefois, qui prétendait soumettre le monde entier à son hégémonie; mais l'amie, qui continue à être universelle parce qu'elle est la seconde partout et établit entre les peuples un lien de civilisation. Anglais et Ecossais étaient venus nombreux pour affirmer leurs sympathies; les grandes Universités françaises avaient presque toutes envoyé des délégués; la Sorbonne était représentée par M. Vandryès, et le gouvernement de la République par M. Jules Gauthier, conseiller d'Etat. Quand les discours furent finis, à l'apparat de la première cérémonie succéda le travail par sections. Les échanges internationaux, qui permettent aux écoliers de passer outre-Manche leurs grandes vacances, ou même toute l'année scolaire; les rapports entre l'histoire de l'art et la culture française — la première constituant un moyen élégant de propager la seconde; — les relations permanentes à établir entre les différents groupes de l'Alliance française de façon à obtenir aisément et sans frais des conférenciers: tels furent quelques-uns des points traités.

Deux furent plus spécialement délicats. Quelques professeurs français établis en Angleterre dénoncèrent l'erreur qu'on commettait, à leur sens, en donnant à l'enseignement de notre langue un caractère théorique et comme trop littéraire. Ils le voulaient plus pratique, plus soucieux des réalités; ils voulaient, par conséquent, que les méthodes fussent aussi élémentaires que possible. Les examens eux-mêmes auraient dû être réformés : ne suffit-il pas que les candidats fassent preuve d'une connaissance moyenne de la langue usuelle; et faut-il exiger d'eux tant de finesses? La discussion qui s'ensuivit fit ressortir ce que leur pensée avait peut-être d'excessif. Assurément, la grammaire la plus claire est la meilleure ! Mais n'oublions pas que notre langue est une langue de culture; qu'on n'a pas assez profité d'elle lorsqu'on sait commander en français un quintal de blé ou une barrique de vin; que sa logique, sa clarté, la plaisante harmonie de ses auteurs, veulent être appréciées; et qu'il n'est pas mauvais d'apporter dans son enseignement des préoccupations d'art.

Il y eut aussi la question des professeurs français en Angleterre. Un mouvement d'opinion assez prononcé, de l'autre côté de la Manche, tend à exiger que les professeurs de français soient choisis non plus parmi nos concitoyens, mais parmi les Anglais eux-mêmes. Ceci regarde la politique locale, et nous n'avons pas à intervenir dans la discussion des intérêts de nos voisins. Il est clair cependant que la revendication est assez légitime en soi, et que l'exemple, en la matière, vient de nous. Que si donc on confie l'enseignement du français à des nationaux, ne nous plaignons pas; tâchons bien plutôt d'attirer chez nous les futurs professeurs. S'ils ont appris le français en France; si, arrivés indifférents, ils sont partis nos amis; s'ils ont compris l'âme française dans ses réalités, ils deviendront à leur tour de bons pionniers de notre culture. C'est ici qu'apparaît l'importance du rôle des Universités. A elles de savoir attirer les étudiants étrangers, de leur fournir non seulement l'instruction, mais un peu de la sympathie qu'ils cherchent, et qu'ils rendent souvent au décuple. L'Université qui remplit le mieux ce devoir est celle qui travaille le plus sûrement pour le bon renom, pour l'ascendant intellectuel et moral de la France.

Les heures qui ne furent pas consacrées au travail le furent aux réceptions. On ne craint pas, dans les Universités étrangères, de transformer parfois les bibliothèques ou les salles de cours en salons ; ce que le décor a d'austère est égayé par l'aspect bariolé des robes magistrales. Ne vit-on pas un grave professeur, professeur d'hébreu, je crois, esquisser en l'honneur des hôtes français un pas de danse? Il est vrai qu'il s'agissait d'une danse nationale. Réception par le président du Comité français de Saint-Andrews, par le président des Alliances françaises d'Angleterre, par la municipalité de Dundee, qui ne manqua pas de faire revivre le cérémonial du vieux temps : devant un maire en perruque, des conseillers municipaux revêtus de leurs beaux habits rouges, on défila au son des cornemuses. Les cornemuses se firent entendre de même à la réception organisée par la municipalité de Saint-Andrews. Un des attraits de la fête fut une représentation donnée en français, par des artistes venus de Paris, au théâtre de Dundee. La pièce appartenait au répertoire le plus moderne : on voulait prouver qu'une comédie fabriquée par nos auteurs contemporains pouvait être excellente, et en même temps très morale : ce dont nous nous doutions un peu; ce dont il est utile, aussi, que l'étranger soit convaincu.

Ainsi, l'on causa beaucoup. Les amitiés déjà établies se renouèrent; il s'en créa de nouvelles : sympathies nées d'un jour, et qui durent parfois toute la vie. Suivant la touchante coutume d'Ecosse, on n'avait pas abandonné les hôtes à l'aventure des hôtels. Chacun de ceux qui vinrent de France trouvèrent leur foyer. Ils virent, sur les tables, des livres français; on leur parla du poète à la mode; on les interrogea sur les mouvements politiques ou religieux de notre pays. Ils connurent la douceur des intimités que leur valaient les traditions anciennes, les vieilles lois de l'hospitalité; et davantage encore l'estime affectueuse que l'on accorde, de par le monde, à leur patrie.

P. Hazard.

RAPPORT

A LA FACULTÉ DE DROIT DE LYON

SUR LE

PROJET DE RÉFORMES DES ÉTUDES DE DROIT

Communiqué par l'Université de Coïmbre (Portugal).

La Commission nommée par la Faculté a pris connaissance du très remarquable travail élaboré par le Conseil de la Faculté de Droit de Coïmbre, en vue de la réforme des études juridiques dans cette Université. Elle a trouvé cette lecture d'autant plus attachante, que le rapport et le projet de réforme qui nous ont été communiqués sont le résultat d'une vaste enquête, au cours de laquelle les principales Universités du monde entier ont été consultées. MM. les professeurs Marnoco e Sousa, José-Alberto dos Reis et Machado Villela ont même pris le soin de se renseigner sur place, au cours d'importants voyages d'études en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse et en Belgique. En nous faisant l'honneur de nous demander notre avis sur le vaste projet de réformes établi par ses soins, la Faculté de Droit de Coïmbre nous fournit en même temps un document des plus précieux, puisqu'il constitue le résumé et l'application de ce que l'expérience et une patiente étude comparative des systèmes d'enseignement du droit ont révélé à nos collègues portugais. Notre Université et notre Enseignement supérieur ne peuvent que profiter d'un travail aussi approfondi et aussi remarquable à tous égards.

La partie la plus intéressante de la réforme est relative aux méthodes d'enseignement. Sans méconnaître l'utilité éminente de la *leçon magistrale*, qui pendant longtemps a été, dans la plupart des Universités, le mode principal, pour ne pas dire unique, d'enseignement, l'Université de Coïmbre voudrait, d'une part, lui donner un caractère plus fécond et plus pratique à la fois, et, d'autre part, la fortifier d'institutions annexes, qui la complètent en lui permettant de donner tous ses fruits.

Au premier point de vue, la Faculté de Droit de Coïmbre recommande au professeur de s'écarter du système « consistant à présenter les principes et les institutions juridiques sous une forme *aprioristique et dogmatique* », et concevant le droit « comme une catégorie métaphysique primant les faits et menant à l'apparente séparation entre le droit de l'école et le droit de la vie ». Pour échapper à cet écueil, « le professeur doit enseigner le droit de manière qu'il apparaisse dans sa formation historique et dans ses rapports avec la vie sociale moderne, où il agit comme un élément de progrès ».

Un autre danger de l'enseignement trop dogmatique, c'est « le *verbalisme*, qui cultive la mémoire et n'exerce pas le raisonnement, qui apprend des mots sans transmettre des idées et sans montrer des réalités à la pensée, qui fausse l'éducation et érige en supériorités ceux qui ne le sont que par la mémoire et non par la puissance intellectuelle, ce qui explique l'insuccès dans la vie de beaucoup de ceux que l'école a couronnés ».

Pour conjurer ces périls, l'Université de Coïmbre propose d'introduire dans la leçon magistrale le *case-system*, si usité aux Etats-Unis d'Amérique et dans le Royaume-Uni. On sait que l'idée fondamentale du système consiste à formuler les principes juridiques à l'occasion de l'analyse de cas de jurisprudence. Le problème de droit se pose ainsi devant les étudiants sous sa forme concrète, et la règle de droit qui permettra de résoudre les cas analogues ne s'impose plus à lui sous une forme aprioristique, mais se révèle à son esprit de l'examen même des faits.

Cette méthode est séduisante ; elle peut donner des résultats remarquables. Ses dangers n'ont pourtant pas échappé à la sagacité de nos savants collègues portugais. On peut craindre que l'exagération du système ne ramène, par un singulier anachronisme, à la casuistique d'autrefois, qui ressemblait souvent plus à l'empirisme qu'à la science. Le désordre apparent de la plupart des grands traités de droit anglais ou américain, l'impuissance où paraissent être leurs auteurs de classer les idées, de les grouper en catégories distinctes, de les enchaîner par un lien logique, montre clairement que les Anglo-Saxons n'ont pas entièrement échappé à ce péril. L'esprit généralisateur des races latines, leur besoin de méthode

et de clarté, leur culte ardent des idées générales, les préservera des excès du *case-system*. Pourvu qu'on en comprenne les dangers et qu'on s'en garde, pourvu qu'on l'emploie, non comme but de l'enseignement, mais comme instrument de travail, cette discipline peut, en gravant les principes dans l'esprit des élèves par la souveraine autorité des faits, produire les résultats les plus féconds.

Nous en dirons autant de la *leçon dialoguée* proposée par la Faculté de Droit de Coïmbre. Dans l'esprit de nos collègues, elle ne doit pas être une séance d'interrogation ; elle permet seulement aux étudiants de coopérer avec le professeur, d'observer avec lui les faits juridiques ou économiques, et de raisonner aussi avec lui, afin d'en découvrir les principes. Comme le dit fort bien le rapport, le dialogue nouveau sera « un procédé d'enseignement, une *catégorie pédagogique*, tandis que le dialogue ancien n'était qu'une anticipation partielle de l'examen ». Nous sommes persuadés, avec l'Université de Coïmbre, que ce procédé, judicieusement appliqué, qui ressemble par plus d'un côté à la méthode socratique perfectionnée, peut produire de très bons effets.

Les leçons magistrales seront complétées par des exercices pratiques, par des séminaires d'investigation scientifique et, au besoin, par des séances de répétition. Nous connaissons en France ces procédés d'enseignement ; mais l'Université de Coïmbre veut, avec raison selon nous, leur donner une vigoureuse impulsion ; elle insiste surtout sur les exercices pratiques, dont elle dresse un programme rationnel, soit pour les sciences juridiques, soit pour les sciences politiques et économiques. A ce point de vue, il est bon de signaler l'intérêt qu'il y aurait à adjoindre aux professeurs des Facultés des praticiens, magistrats, avocats, notaires, banquiers, directeurs d'assurances, fonctionnaires administratifs qui, possédant à fond la technique de leur profession, permettraient aux élèves, par leurs explications pratiques, de mieux saisir, dans leur enchaînement et dans leur réalité positive, les faits auxquels s'appliquent les lois qu'ils étudient.

Le rapport de la Faculté de Droit de Coïmbre est également du plus haut intérêt en ce qui touche la discipline scolaire et les examens, sanction des études. Nos collègues portugais esti-

ment qu'il est inutile d'inscrire dans les règlements l'assiduité obligatoire des étudiants aux exercices de l'enseignement. « Ou bien, disent-ils, l'enseignement a besoin d'être organisé de manière que l'élève ne puisse apprendre sans assister au cours, et, en ce cas, l'enseignement a une fonction utile à remplir ; — ou bien le même enseignement revêt une organisation telle, qu'il se passe de l'assistance des étudiants, et alors cet enseignement n'a plus de raison d'être et n'est qu'une absurde pédagogique » ; et le rapport conclut : « ou bien l'enseignement est obligatoire *par lui-même*, ou bien il n'a pas de raison d'être. Le rendre obligatoire en faisant pointer les absents par qui que ce soit, c'est quelque chose d'incompréhensible ».

Ce raisonnement serait impeccable, si tous les étudiants étaient, dès les débuts de leurs études, non seulement parfaitement judicieux et raisonnables, mais inaccessibles aux entraînements de la jeunesse, et libérés de l'insouciance de la vingtième année. Mais combien d'entre eux, envoyés pour la première fois au loin, sevrés brusquement de la surveillance de leur famille, entraînés par de joyeux camarades, se laissent aller à déserter la Faculté, alors que la simple perspective d'un appel nominal et de ses sanctions éventuelles eût suffi sans doute à les maintenir dans l'assiduité? Combien de fois n'avons-nous pas entendu des avocats éloquents, d'éminents magistrats, exprimer devant nous le regret qu'une douce contrainte ne les eût pas conduits, dans leur jeunesse, à suivre plus assidûment les cours de la Faculté ! Beaucoup d'étudiants ne seront pas convaincus des avantages de l'assiduité par un raisonnement *a priori*. C'est seulement en assistant au cours qu'ils se rendront bien compte de son utilité. Il convient donc de rendre l'assiduité obligatoire. Si, dans certaines Universités, comme celle de Paris, l'extraordinaire affluence des élèves a rendu cette exigence impossible, nous estimons que les études ne peuvent que souffrir de cet état de choses. C'est un point que nous nous permettons de signaler à nos savants collègues.

L'organisation des examens, telle qu'elle est proposée par eux, présente une réelle et séduisante originalité. L'Université de Coïmbre propose de séparer nettement la fonction d'enseigner de la fonction de juger. Cette dernière, d'après elle, « doit ressortir à des représentants de l'Etat ». Les Facultés, dit-elle,

ne sont pas qualifiées pour juger des aptitudes scientifiques de ceux qui prétendent exercer des charges ou fonctions publiques. « Ce jugement est du ressort d'une *Commission d'examens* nommée par le Gouvernement et ayant qualité pour vérifier si les candidats aux carrières ou professions qui exigent une éducation juridico-scientifique possèdent le degré de culture indispensable, soit pour l'accès immédiat aux carrières publiques, soit pour le stage et pour un examen particulièrement pratique de nature professionnelle donnant accès aux mêmes carrières. »

La Faculté ne se désintéresse pourtant pas complètement des examens : d'une part, les Commissions nommées par le Gouvernement, à côté de magistrats et de hauts fonctionnaires, comprendront également des professeurs ; et, d'autre part, la Faculté sera seule compétente pour la collation des grades purement scientifiques, tels que le doctorat.

Ce système présente l'avantage très sensible de libérer le professeur de sa tâche assurément la plus ingrate et de lui laisser ainsi plus de temps pour l'investigation scientifique ; mais il est douteux qu'il délivre l'Ecole, comme le pense la Faculté de Coïmbre, de la préoccupation de l'examen. Il est à craindre, au contraire, que le professeur ne soit plus ou moins contraint par son auditoire à travailler l'œil fixé sur la Commission d'examens. Lorsque le professeur est à la fois un maître et un juge, il se meut à son gré dans les limites de sa spécialité ; lorsque ses élèves, au contraire, sont examinés par d'autres que par la Faculté, il est à craindre qu'il ne soit plus préoccupé d'assurer le succès des étudiants aux épreuves de l'examen, que de meubler leur cerveau de notions vraiment scientifiques. La liste des questions posées par les membres de la Commission sera vite dressée ; elle apparaîtra aux étudiants comme les têtes de chapitre de l'enseignement ; elle s'imposera à l'esprit même du professeur, nuira à l'indépendance de sa chaire, et risquera de le réduire de plus en plus au rôle subordonné de répétiteur d'examen. Nous craignons donc que le but poursuivi par nos collègues de Coïmbre, à savoir libérer le professeur de toute préoccupation étrangère à l'enseignement, ne soit pas sûrement atteint par la nouvelle et très ingénieuse organisation du système des examens.

Il faut ajouter que les étudiants y perdraient la très sérieuse garantie qu'ils ont aujourd'hui, d'être jugés par les maîtres eux-mêmes dont ils ont suivi l'enseignement ; l'aléa de l'examen sera ainsi accru, sans que la culture scientifique, à notre avis, y gagne beaucoup.

Si nous avons cru devoir signaler ces légères critiques, ou plutôt ces réserves, à l'Université de Coïmbre, nous ne pouvons, au contraire, qu'approuver pleinement son rapport, lorsqu'il propose que tout examen comporte une épreuve écrite, et lorsqu'il veut que cette épreuve soit conçue sous la forme d'un problème original que l'étudiant aurait à résoudre. Par exemple, pour un examen juridique, on prendrait comme sujet un jugement récent des Tribunaux, on exposerait aux étudiants les faits du procès, et on leur demanderait de trouver la solution. Ils auraient ainsi, non à exposer, mais à appliquer les principes reçus à l'école. L'examen ferait ainsi appel, non seulement à la mémoire, mais à l'intelligence, au jugement, à l'esprit pratique et à l'ingéniosité du candidat.

Sur d'autres points encore, le rapport de la Faculté de Droit de Coïmbre mériterait d'être commenté et discuté. Nous nous sommes bornés aux parties les plus saillantes et les plus originales de ce mémoire, le plus remarquable, de beaucoup, parmi ceux qui ont tenté, depuis plusieurs années, de présenter un programme complet et rationnel de l'enseignement supérieur du droit. Les observations critiques que nous avons cru parfois pouvoir formuler n'ont, d'ailleurs, pas une valeur absolue : les conditions de l'enseignement en Portugal peuvent difficilement être appréciées avec des idées purement françaises, et il est fort possible que telle méthode ou telle institution, qui donnerait en France de médiocres résultats, soit au contraire parfaitement adaptée aux besoins et aux mœurs du Portugal. Quoi qu'il en soit, dans son ensemble, le programme élaboré par l'Université de Coïmbre apparaît comme remarquablement conçu, et son application ne pourra qu'ajouter au renom de la célèbre Ecole portugaise, toujours digne de son grand et glorieux passé.

Le rapporteur, Jean APPLETON.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1913

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Josserand, Hugounenq, Clédat, Appleton, Pollosson, Vignon, Chabot, Mascart et Waddington.

Excusés : MM. Huvelin et Kœhler.

Communications diverses. — M. le Recteur prononce quelques paroles émues au sujet de la mort de M. Firmery, professeur honoraire de la Faculté des Lettres, et de M. le Dr Poncet, professeur à la Faculté de Médecine, tous deux frappés pendant les vacances ; il adresse aux deux familles l'assurance de la vive sympathie de l'Université. Il exprime, d'autre part, ses regrets de la retraite de M. le professeur Lacassagne, arrivé à la limite d'âge, ainsi que du départ de M. Regaud, appelé à l'Institut Pasteur, à Paris, et de MM. Gayet et Patel, arrivés au terme de leur mandat d'agrégés.

MM. les agrégés Commandeur et Neveu-Lemaire sont prorogés dans les fonctions d'agrégés.

Sont nommés agrégés auprès de la Faculté de Médecine, MM. Froment, Thévenot, Piéry, Cotte, Duroux, Savy.

M. le Dr Lannois est chargé d'un cours de clinique des maladies du nez, des oreilles et du larynx.

Par arrêté du 18 juillet 1913, M. le Dr Etienne Martin est nommé titulaire de la chaire de médecine légale.

Un congé, jusqu'au 31 décembre, est accordé, sur sa demande, à M. Flurer, professeur à la Faculté de Droit. M. Picard, agrégé à la Faculté de Droit d'Alger, est transféré à Lyon, pour suppléer M. Flurer.

Le congé de M. Renel est renouvelé pour l'année 1913-1914.

M. le Recteur adresse les compliments de l'Université à M. J. Courmont, nommé officier de la Légion d'honneur, et à M. Lamonnette, nommé chevalier du même ordre.

L'Université Zeland Stanford Junior informe celle de Lyon qu'elle a élu chancelier M. David Star Jordan.

Le Ministre de Bulgarie à Paris proteste, au nom du Recteur de l'Université de Sofia, contre les accusations de cruauté qui ont été portées par les Grecs contre les troupes bulgares.

M. le Recteur de l'Université d'Athènes écrit qu'on accueillera à Athènes avec joie une nouvelle mission lyonnaise. M. le doyen Hugounenq fait connaître que M. le professeur J. Lépine accepte, en principe, de faire partie de cette mission. On désignera ultérieurement, pour l'accompagner, un autre professeur, de préférence de l'ordre scientifique.

M. le sénateur Cazeneuve, président du Conseil général, annonce que le Conseil a émis un vœu favorable à la concession du titre d'ingénieurs des sciences agricoles pour les titulaires du diplôme d'études agronomiques.

M. Polin, ancien directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire, adresse ses adieux à l'Université.

M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé exceptionnellement une subvention de 7.000 francs aux établissements créés à Beyrouth, et 2.500 francs pour la bibliothèque de la nouvelle Faculté de Droit de cette ville.

Dispenses des droits d'inscription. — Les Facultés pourront disposer, pour l'année scolaire 1913-1914, de 91 dispenses pour l'inscription et de 64 pour l'immatriculation.

Chaire de clinique des maladies mentales. — Le Conseil de la Faculté de Médecine a voté la transformation du titre de la chaire de clinique des maladies mentales en celui de chaire de clinique des maladies nerveuses et mentales. Approuvé à l'unanimité.

Cours de langue et de littérature latines. — Le Conseil est appelé à désigner un chargé de cours de langue et littérature latines, création de l'Université. Le Conseil de la Faculté a classé les candidats comme suit : 1° M. Waltz ; 2° M. Marouzeau ; 3° M. Barbelenet. M. le doyen Clédat expose les titres des candidats. Le Conseil présent en première ligne M. Waltz et, en deuxième ligne, M. Marouzeau. Il demande, en outre, sur la proposition de M. Clédat, que le titre de maître de conférences, prévu lors de la création de cet enseignement, soit changé en celui de chargé de cours.

Legs Loutreuil. — M. le Recteur communique une lettre du vice-recteur de l'Académie de Paris, au sujet du legs Loutreuil, legs de 2.500.000 francs, fait à l'Université de Paris, à charge d'en répartir les arrérages (soit 86.739 francs) entre les différentes Universités de France, selon leurs besoins, pour construction de bâtiments, dotation de laboratoires, recherches ou missions scientifiques. M. le Rec-

teur donne lecture du testament en vertu duquel le Conseil de l'Université de Paris doit décider l'emploi des fonds, après avis d'une Commission où chaque Université sera représentée par un professeur de l'ordre scientifique. L'Université de Lyon aura à choisir son représentant.

Exposition de Lyon. — M. le Maire de Lyon ayant nommé M. le Recteur président de la section 32 (Enseignement supérieur) de l'Exposition internationale urbaine, qui s'ouvrira à Lyon en 1914, le Conseil désigne son vice-président, M. le doyen Josserand, pour représenter M. le Recteur pendant son voyage en Orient.

Ecole d'ingénieurs de Beyrouth. — M. le Recteur donne lecture du programme et des conditions d'admission à la nouvelle école d'ingénieurs de Beyrouth en 1914-1915. Il est décidé que, pour l'examen de français, une note inférieure à 5 sur 20 sera éliminatoire. M. Chabot propose d'ajouter à la liste des auteurs français du programme un choix de moralistes français et des extraits des principaux historiens du XIXe siècle. Les candidats pourraient choisir quatre ou cinq de ces auteurs.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1913

Présidence de M. JOSSERAND, vice-président.

Présents : MM. Clédat, Appleton, Pollosson, Vignon, Mascart, Waddington, Kœhler.

Absents : En mission à Beyrouth, M. le Recteur et M. Huvelin.

Excusés : MM. Depéret et Chabot.

Communications diverses. — Par arrêté du 27 novembre 1913, M. Eggli, professeur au lycée d'Alger, est chargé d'un cours de littérature comparée à la Faculté des Lettres, durant le congé de M. Hazard, c'est-à-dire du 1er novembre 1913 au 31 mars 1914.

M. Picard, agrégé à la Faculté de Droit, est chargé d'un cours complémentaire de droit civil (capacité) (arrêté du 11 novembre 1913).

M. Laroyenne est chargé d'un cours de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine (arrêté du 22 novembre 1913).

M. Cahen est nommé maître de conférences de philologie grecque et latine à la Faculté des Lettres (arrêté du 20 novembre 1913).

M. le Ministre ratifie la nomination de M. Waltz comme chargé de cours le langue et littérature latines.

La Chambre de commerce avise le Conseil qu'outre la subvention votée en 1912 pour l'expansion universitaire en Orient, elle en a

voté une nouvelle de 1.000 francs pour 1913. M. Josserand lui adressera les remerciements de l'Université.

M. le Ministre annonce qu'il a accordé, sur le chapitre 22 du budget de l'Etat une somme de 3.300 francs pour réfection des bâtiments des Facultés de Médecine et des Sciences.

Rapport annuel. — M. Huvelin est désigné à l'unanimité comme rapporteur général de l'année 1913.

Décanat de la Faculté des Lettres. — La Faculté des Lettres, convoquée en Assemblée pour la présentation au Décanat, a présenté en première ligne M. Clédat et, en deuxième ligne, M. Chabot. Le Conseil de l'Université s'associe à ces présentations.

Faculté de Droit de Beyrouth. — M. Josserand a reçu des détails sur l'inauguration à Beyrouth de la nouvelle Faculté de Droit ; la cérémonie, accomplie le 14 novembre, a été très solennelle, en présence de l'amiral Boué de Lapeyrère, du pacha du Liban, du représentant du vali de Beyrouth et de nombreuses notabilités ottomanes, syriennes et européennes.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1913

Présidence de M. Josserand, vice-président.

Présents : MM. Hugounenq, Depéret, Clédat, Appleton, Courmont, Vignon, Chabot, Mascart et Waddington.

Excusés : M. le Recteur, MM. Huvelin, Pollosson et Kœhler.

M. Josserand, qui avait cru devoir réserver à M. le Recteur le soin de faire l'éloge de M. le professeur Jaboulay, tué dans l'accident de chemin de fer de Melun, se fait, en raison de l'absence de M. Joubin, l'interprète des regrets de l'Université.

Il déplore, de même, le décès récent de M. Flurer, doyen honoraire de la Faculté de Droit.

M. Josserand adresse à M. le doyen Depéret, élu membre non résidant de l'Académie des Sciences, les compliments du Conseil de l'Université ; il le félicite de cet honneur éclatant, qui rejaillit sur toute l'Université.

MM. Andréadès et Saripoulos, professeurs de droit à l'Université d'Athènes, arriveront en janvier 1914 pour faire, à l'Université de Lyon, une série de cours.

Budgets de l'Université, des Facultés et de la Bibliothèque. — Ces divers budgets sont approuvés tels qu'ils sont présentés par les services.

Legs Loutreuil. — M. Josserand communique une lettre de M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris ; celui-ci, interprétant les intentions de M. Loutreuil, estime que les délégués envoyés par les Universités à la Commission consultative du legs, doivent être des représentants des Facultés des Sciences. Un échange de vues a lieu, à ce sujet, entre MM. Hugounenq, Depéret, Appleton et Mascart ; on y discute, notamment, le sens des mots : délégué appartenant à l'ordre scientifique. M. Hugounenq fait remarquer que la Faculté de Médecine possède des chaires de science pure (chaires de médecine expérimentale, de physiologie, d'histologie, de parasitologie, de physique et chimie) ; que, par conséquent, elle devrait avoir le droit d'être représentée à son tour. Le Conseil décide que le délégué, élu pour trois ans, sera, cette année, un professeur de la Faculté des Sciences, mais il réserve expressément la question de principe. Il délègue ses pouvoirs à la Faculté des Sciences pour le choix de son représentant.

Rapports des Doyens. — Lecture est donnée au Conseil des rapports présentés par les doyens de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences.

Lecteur d'allemand. — Sur la proposition de M. Ehrhard, appuyée par M. le doyen Clédat, M. Vogt est désigné à l'unanimité pour l'emploi de lecteur d'allemand à la Faculté des Lettres.

Congé du Nouvel An. — Le Conseil décide que, pour les Facultés, le congé comprendra la semaine du Jour de l'An, du 28 décembre au 4 janvier.

Cours libre d'administration des Parquets. — Ce cours, qui est appelé à faire partie de l'enseignement de l'Institut pratique de Droit, est fait par un magistrat. Le Conseil ratifie le choix de M. Mazeaud, substitut du Procureur général.

Institut des Sciences économiques et politiques. — Le Comité de l'Institut et la Faculté de Droit ont désigné M. Badoux, chef de service à la Banque de France, pour faire le cours de comptabilité. Le Conseil approuve ce choix.

Office National des Universités et Ecoles françaises. — Cet Office met M. Van Tyne à la disposition de l'Université de Lyon pour trois conférences à la Faculté des Lettres, du 19 au 26 janvier 1914. M. le doyen Clédat accepte ces dates. Approuvé.

Emploi d'agrégé à la Faculté de Médecine. — La Faculté de Médecine demande qu'on maintienne le crédit affecté aux fonctions

d'agrégé, dont jouissait M. Etienne Martin avant sa titularisation. Sur l'avis de la Commission des finances, ce crédit, réduit à 2.500 francs pour un emploi de chargé des fonctions d'agrégé, est maintenu.

Congrès de l'Internat. — Une subvention est demandée pour le troisième Congrès de l'Internat, qui aura lieu à Lyon, en mai-juin 1914. M. le doyen Hugounenq appuie cette demande, en rappelant que le Conseil de la Faculté de Médecine a déjà voté une subvention de 200 francs. Le Conseil vote une allocation de même somme.

Personnel. — Une demande d'augmentation de traitement est faite en faveur de M. Lévy-Schneider, chargé d'un cours d'histoire de Lyon, en remplacement de M. Charléty. M. le doyen Clédat expose les motifs qui justifient cette augmentation. Adopté.

Faculté de Médecine. — L'Association amicale des Garçons et Employés de la Faculté de Médecine demande que le traitement des garçons rétribués par l'Université soit assimilé à celui des garçons payés par l'Etat. Sur l'avis de la Commission des finances, le Conseil réserve la question de principe, mais vote une augmentation en faveur des deux plus anciens garçons rétribués par l'Université.

Dispenses de droits de laboratoires. — Sur avis favorable de la Commission des finances, le Conseil accorde les dispenses de droits demandées par divers professeurs de collèges et boursiers.

Chaires de clinique chirurgicale. — Le Conseil de la Faculté de Médecine a voté à l'unanimité, le 5 décembre courant, le maintien des deux chaires de clinique chirurgicale laissées vacantes par le décès de MM. les professeurs Poncet et Jaboulay. Le Conseil de l'Université vote également le maintien des deux chaires, sans modification de titre.

Cours de botanique agricole. — Le Conseil approuve une décision du Conseil de la Faculté des Sciences, acceptant une subvention de 500 francs allouée par la Société des Amis de l'Université pour un cours de botanique agricole.

TABLE DES MATIÈRES

de l'Année 1912-1913

I. — ARTICLES ORIGINAUX

	Fasc.	Pages
APPLETON (Jean). — Rapport à la Faculté de Droit de Lyon sur le projet de réformes des études de droit communiqué par l'Université de Coïmbre (Portugal) .	V	284
BÉRARD (D[r] Léon). — Le Professeur Mathieu Jaboulay (avec portrait)	V	261
BIOT (René). — Notes relatives à un voyage d'études en Belgique et en Italie	IV	231
HAZARD (P.). — Le Congrès de l'alliance française en Ecosse	V	281
LERICHE (D[r] R.). — Le Professeur Antonin Poncet (avec portrait)	V	257
MAYET (D[r] Lucien). — Enseignement et recherches d'anthropologie et de paléontologie humaines à la Faculté des Sciences de Lyon	IV	249
OFFRET (Albert). — L'extension universitaire de Lyon en Orient pendant les années 1911 et 1912	I	29
REBATTU (D[r] J.). — Rapport sur un voyage d'études dans les Universités allemandes	II	77
WIET (C.). — Le rôle de la France en Egypte	V	265

II. — SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Assemblée générale du 29 mai 1913.	III	179
Renouvellement du Comité	III	181

	Fasc.	Pages
Comptes rendus des conférences :		
M. de Périgny : *la Corée, impressions de voyages*	I	58
M. James Hyde : *l'Influence de la France dans le développement des Etats-Unis*	I	59
M. de Thomasson : *la Guerre des Balkans*	I	61
M. Trillat : *Miasmes et brouillards*	I	62
M. Huvelin : *Claude Debussy*	I	63
M. Georges Dumas : *le Brésil et l'influence française*	I	67

III. — CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

	Fasc.	Pages
Conseil de l'Université :		
Compte rendu des séances :		
14 décembre 1912	I	69
11 janvier 1913	I	70
25 janvier	I	71
24 février	II	109
15 mars	II	111
22 avril	III	182
6 mai	III	185
31 mai	III	187
21 juin	IV	253
7 juillet	IV	254
22 juillet	IV	255
25 octobre	V	290
29 novembre	V	292
6 décembre	V	293
Faculté de Droit :		
Rapport de M. le doyen Flürer pour l'année scolaire 1911-1912	II	113
Publications des professeurs	II	115
Faculté de Médecine :		
Rapport de M. le doyen Hugounenq pour l'année 1911-1912	II	118

	Fasc.	Pages
FACULTÉ DES SCIENCES :		
Rapport de M. le doyen Depéret pour l'année 1911-1912	II	121
FACULTÉ DES LETTRES :		
Rapport de M. le doyen Clédat pour l'année 1911-1912	II	123
Publications des professeurs	II	125

IV. — DIVERS

Hommage au professeur Joseph Renaut (avec portrait) .	III	129
VIIIe Congrès international des étudiants	I	73
Inauguration des bustes des professeurs Fochier, Bondet, Lortet et Arloing à la Faculté de Médecine . . .	IV	193
Inauguration du médaillon Hannequin (avec portrait) . .	I	1
L'Institut lyonnais des sciences économiques et politiques	III	190

L'Imprimeur-Gérant : A. REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 66473